DERNIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12460 – 4,20 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | MERCREDI 20 FÉVRIER 1985

Déclin du terrorisme arménien ?

Les autorités turques vont suivre avec la plus grande attention le procès des auteurs présumés de l'attentat d'Orly (il fit huit morts en juillet 1983) qui s'est ouvert ce mardi 19 février devant le tribunal de Créteil. *Elles veulent y voir, pour* reprendre le langage du quotidien « Milliyet », une occasion de mesurer « la détermination nouvelle de la France – quasi-résidence secondaire des terroristes en tous genres – à combattre le terrorisme ».

***L'outrance* finit toujours par sombrer dans le dérisoire. Ainsi en est-il des accusations du « Milliyet ». Pour le moment, l'ignoble attentat d'Orly semble bien avoir marqué à la fois l'apogée et le début du déclin du terrorisme arménien en France. Il faut sans doute éviter de crier victoire, car rien n'est jamais définitif en matière de lutte contre le terrorisme, mais c'est un fait qu'aucun attentat arménien grave n'a eu lieu en France depuis juillet 1983.**

Le mérite en revient sans doute d'abord aux services français, qui avaient eu tendance au départ à sous-estimer le mouvement. Reste que les divisions qui n'ont cessé de s'amplifier parmi les Arméniens partisans du recours à la violence ont également joué un rôle considérable dans l'affaiblissement de ce terrorisme spécifique. La diminution des attentats arméniens ne signifie cependant pas qu'il n'y a plus d'Arméniens terroristes, mais ceux-ci, pour l'essentiel, ont rejoint les rangs de la nébuleuse du terrorisme international. C'est ainsi par exemple qu'on a de bonnes raisons de croire que la plupart des fondateurs de l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA), qui opéraient naguère à partir de Beyrouth, sont aujourd'hui installés en Syrie. Ils se préoccupent plus, apparemment, de la déstabilisation de certaines nations occidentales que de la survie d'une nation arménienne mentionnée dans le traité de Sèvres de 1920, mais étrangement oubliée dans celui qui a été conclu à Lausanne trois ans plus tard.

Certains terroristes arméniens sont mus uniquement par des préoccupations nationalistes – notamment les membres de l'Armée révolutionnaire arménienne, qui a succédé aux Justiciers du génocide, qui ne s'en prennent qu'à des représentants de l'Etat turc. Ils semblent, eux aussi, avoir mis une sourdine à des activités condamnées par l'immense majorité de la communauté arménienne, qui a choisi la France comme seconde patrie, sinon comme première.

Cet apaisement ne signifie pas qu'il n'y a pas non plus de problème arménien et qu'Ankara peut être aujourd'hui tenu quitte de ce qu'on est en droit d'appeler le génocide de 1915. Certes, l'histoire est peuplée de massacres, et bien des peuples ont payé leur tribut au fanatisme et à l'intolérance. Encore ne faudrait-il pas que les Etats auteurs de ces crimes s'obstinent à les nier et se présentent en victimes dès lors qu'on les leur rappelle. C'est pourtant l'attitude dans laquelle s'enferment tous les dirigeants turcs. L'actuel premier ministre, M. Ozal, ne fait pas exception à cette règle, qui vient de déclarer qu'il n'est « pas question d'un changement d'approche » de sa part, et que « personne n'a le droit de demander à la République turque un seul pouce de terre ni d'accuser la République ».

Cette obstination à nier l'histoire ne constitue-t-elle pas, d'une certaine façon, un encouragement au terrorisme ?

Les extrémistes chiites revendiquent au Liban une république islamique

Deux jours après l'évacuation des forces israéliennes, des milliers de chiites, venus de Beyrouth par camions en brandissant des portraits de l'imam Khomeiny, ont manifesté lundi 18 février à Saïda leur hostilité au régime libanais, et revendiqué l'instauration d'une république islamique. Depuis le retrait de Tsahal de la région de Saïda, quatre militaires israéliens, dont deux officiers, ont été tués au cours d'embuscades tendues dimanche et lundi par les forces de la résistance libanaise dans la région de Tyr et de Nabatieh. M. Pérès, chef du gouvernement israélien, a commencé lundi un voyage officiel qui le conduira successivement à Rome, au Vatican et à Bucarest.

De notre correspondant

Beyrouth. – L'euphorie n'aura duré que quarante-huit heures. Remettant en cause le bel élan d'unanimité nationale qui s'était manifesté après le repli israélien de la zone du Liban du Sud évacuée samedi, les hezbollahis (partisans de Dieu) venus par camions entiers de la banlieue sud de Beyrouth ont envahi lundi après-midi la ville de Saïda, brandissant des portraits de l'imam Khomeiny et des drapeaux iraniens. Les manifestants – 6 000 à 12 000 hommes et femmes (en tchador) – étaient ces fameux « partisans de Dieu », mouvement extrémiste chiite présidé par le cheikh Fadlallah. Ils étaient renforcés par des éléments de la milice chiite Amal portant des portraits de leur chef, M. Nabih Berri, qui devait, pourtant, se désolidariser du mouvement.

La frange extrémiste des sunnites de Saïda – dont le gros de la population est constitué de bourgeois sunnites modérés fatigués des excès des milices et misant sur le rétablissement des institutions de l'Etat, – qui a pour nom Al-Jamaa al Islamiya (les groupes islamiques), s'y est jointe. Le Mouvement de l'unification islamique de Tripoli, autre grande ville sunnite du Liban, était également représenté. Brandissant des armes, les manifestants ont brûlé le drapeau libanais.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

En contestant la « cohabitation » les chefs de l'opposition relancent l'offensive contre M. Mitterrand

Alors que MM. Raymond Barre et Jacques Toubon (secrétaire général du RPR) ont participé, le lundi 18 février, à Crémieu dans l'Isère, à une réunion publique commune, l'opposition semble durcir sa position dans le débat sur la « cohabitation » entre une majorité de droite et un président de gauche en 1986. M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, avait donné le ton dimanche en invitant M. Mitterrand a démissionner avant même les élections législatives.

M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, a fait observer lundi à ce sujet : *« Le président appréciera ce qui est son devoir, et personne ne pourra le forcer. »

« Je ne serais pas étonné qu'un jour des partisans actuels de la cohabitation n'en deviennent des adversaires résolus et jurent leurs grands dieux que personne n'avait rien compris à leur pensée profonde », ainsi s'exprime M. Barre (1). Comment ne pas lui donner raison : une fois de plus, ses partenaires-adversaires de l'opposition donnent au député du Rhône l'occasion d'ironiser, à leurs dépens.

Seul contre tous à refuser la cohabitation avec M. Mitterrand en cas de victoire de la droite aux élections législatives, le député du Rhône vient d'être rejoint, et même dépassé, par MM. Lecanuet et Gaudin (ils incitent le chef de l'Etat à *démissionner sans attendre le résultat* des élections législatives) après que M. Juppé, au nom du RPR, eut accompli une partie du chemin : il avait confié récemment au *Monde* que *« seule une victoire franche et unanime »* conduirait le RPR et l'UDF à accepter de gouverner. Et M. Toubon de préciser, quelques temps plus tard : *« Un président dont l'action serait désavouée par le suffrage universel, et qui serait dans l'impossibilité de dégager au Parlement une majorité prête à soutenir sa propre politique, ne devrait pas hésiter un instant à quitter ses fonctions. » (Le Monde* du 15 février.)

Dans le même temps, M. Lionel Jospin laisse planer le doute sur l'attitude du président en cas de victoire *« très forte »* de l'opposition en *1986*. Ainsi paraît peu à peu s'imposer l'idée que, face à une Chambre largement dominée par le RPR et l'UDF, le président n'aurait d'autre issue que d'abréger son mandat.

Si bien que la formule célèbre que les républicains ont opposées à Mac Mahon – *« se soumettre ou se démettre »* – retrouve une étonnante actualité, au point d'être reprise par M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR. Des deux lectures possibles de la Constitution – l'une semi-parlementaire, conforme aux origines mêmes du texte fondamental, qui donne au président les moyens de gouverner *sans majorité* ; l'autre « gaullienne », décrite à l'époque comme « plébiscitaire », telle que de Gaulle se l'est appliquée, à lui-même, en 1969 – la seconde fait son chemin, sous l'œil goguenard de M. Barre.

Mais si l'ancien premier ministre jubile, il est en bonne compagnie : aussi paradoxal que cela puisse paraître, M. Mitterrand a, lui aussi, de quoi se réjouir.

Car ce raidissement de l'opposition témoigne en fait de la peur que le chef de l'Etat continue de lui inspirer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

(1) *Le Dauphiné libéré* du 18 février.

Les « pros »

par PIERRE DROUIN

L'« honnête homme » n'a plus cours sur le marché. Vous savez, celui dont Pascal disait : *« Il faut qu'on n'en puisse* (dire) *ni : il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme ; cette qualité universelle me plaît seule. »* Connaître un peu de tout est un luxe archaïque. En revanche, savoir faire tourner telle machinerie de la politique, de l'espace industriel, aussi bien que du spectacle, des médias, du sport, etc. emporte immédiatement la considération. Les professionnels, les « pros » tiennent le haut du pavé.

Sans doute, n'est-ce pas d'hier qu'ils sont considérés. Les corporations avaient porté la maîtrise à son plus haut degré de réputation, les Compagnons du tour de France quêtaient le « chef-d'œuvre » comme le Graal et Péguy s'extasiait devant l'artisan sachant tourner de belle façon un barreau de chaise. Mais depuis l'irruption du travail à la *chaîne et la standardisation* des produits, la qualification se déplaçait des hommes vers l'outil industriel. Avec l'automatisation des tâches, le processus aurait dû s'amplifier. C'est le contraire qui se produit. Conduire un robot demande du doigté et surtout libère l'homme pour des fonctions de contrôle et d'organisation. L'informatique ouvre le champ à la décentralisation, à la naissance d'unités de production plus petites, multiplie des responsabilités, mais exige un savoir faire plus personnalisé.

Ce n'est là qu'un aspect d'un phénomène de société irrépressible. La *demande* de compétence ne fait que croître, dans tous les domaines (1). On ne réclame plus de brevet idéologique aux responsables du gouvernement mais une technique. L'opinion vomit les phraseurs, et plus seulement lorsqu'ils parlent une langue de bois. Laurent Fabius l'a si bien compris qu'il a réappris un français de base, fuyant le lyrisme comme la peste, extrayant la moelle des choses.

Nos concitoyens ne supportent plus les amateurs. Curieusement, beaucoup d'entre eux préféreraient voir en charge des affaires publiques des personnalités qui ont fait la preuve de leur professionnalisme dans une autre discipline plutôt que des politiciens non confirmés. A cet égard, l'enquête poursuivie par *l'Evénement du jeudi* (2) sur « L'autre politique » est révélatrice. N'est-il pas étonnant que, selon ce sondage, dans *« le gouvernement dont rêvent les Français »*, on trouve non seulement les Barre, Chirac, Fabius, Rocard, Léotard, Giscard, Veil et Delors, mais Cousteau, Tapie, Montand et que François Mitterrand se trouve coincé entre Edouard Leclerc et François de Closets ? Hommage non seulement aux médias, mais à la réussite dans un métier qui pourrait, selon ces observateurs, se déployer aussi dans les allées du pouvoir. Quant à la *baraka*, elle ne vous lâche pas, quoi qu'on fasse.

Une autre raison de la montée foudroyante de la valeur « compétence » est le sentiment de l'effroyable complexité du monde dans lequel nous vivons. La crise a frappé les esprits et se transforme en mutation culturelle. Ne nous trompons pas sur le regain du libéralisme économique, simple mouvement de balancier après que le keynésianisme et l'Etat-providence eurent épuisé leurs vertus. Mais essayez de vendre la « main invisible ». On ne la trouverait plus qu'au rayon des « farces et attrapes ». C'est une main bien visible que réclament la plupart des citoyens, très experte, capable de tenir la barre dans les eaux mêlées d'une société tourbillonnante.

Car le besoin de sécurité dépasse ceux de l'assurance contre la maladie ou contre l'agression dans la rue. Comme nos ancêtres les Gaulois, les Français ont peur que le ciel ne leur tombe sur la tête. Non le feu nucléaire, force d'un autre monde, celui de la folie, mais le chômage, la rupture dans le versement des retraites, l'impossibilité de trouver un logement, la menace imprévisible *et diffuse nés des accrocs dans les* systèmes d'ancrage de la société.

Enfin, sans compétence affirmée, l'autorité vacille (3). Ce qui se passe aujourd'hui dans les entreprises mérite qu'on s'y arrête un peu plus longuement.

(Lire la suite page 25.)

(1) L'art lui-même n'échappe pas à cette vague. On acceptait les fausses notes d'Alfred Cortot. On n'en tolérerait pas de Maurizio Pollini.

(2) Numéro 9, semaine du 3 au 9 janvier 1985.

(3) Rappelons le rapport d'Yves Cannac pour la CEGOS : « La bataille de la compétence » (*le Monde* du 14 septembre 1984).

AU JOUR LE JOUR

Magistère

L'élitisme républicain cher à M. Chevènement va s'enrichir d'un nouveau degré dans l'échelle du savoir. Il y avait la licence, la maîtrise, le doctorat, voici que se profile à l'horizon des ambitions académiques un nouveau diplôme universitaire : le « magistère ».

Difficile d'imaginer étiquette plus noble, impérieuse et souveraine. Mais le ministre ne nous dit pas comment il faudra nommer le titulaire du magistère.

Maître ? C'est banal, dévalué et déjà pris. Magistrat ? La concurrence serait déloyale et la confusion certaine. Magistre serait fort laid. Maestro ? Trop rigolo. Magistrion ? Désobligeant. Magistricule ? Comme son nom l'indique...

Non, la seule solution c'est que M. Chevènement accepte de partager son titre le plus ronflant : grand maître de l'Université. Démocratiquement.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

La «flexibilité» à portée de la main

par JEAN-PAUL BACHY (*)

TELLES qu'elles étaient engagées, il était fatal que les négociations sur la « flexibilité de l'emploi » échouent. Les concessions demandées aux syndicats étaient trop fortes pour qu'ils puissent les admettre sans se déconsidérer. Le CNPF a voulu utiliser les circonstances pour mettre en cause les acquis de la législation sociale qu'il critique le plus. Mais, parce que M. Gattaz a promis à ses adhérents et fait trop monter les enchères, il lui est difficile aujourd'hui de revenir en arrière. Chacun pourtant souhaite en sortir : les syndicats, qui veulent, dans leur majorité, ne pas tuer la politique contractuelle ; le CNPF, qui admet mal son échec ; le gouvernement, qui refuse avec raison d'assumer une responsabilité qui incombe pour l'essentiel aux syndicats et au patronat. Comment débloquer la situation ? Certainement pas en repartant des mêmes bases. Pourquoi, en effet, ce qui a échoué hier, réussirait-il demain ? Pourquoi, par contre, ne pas profiter de la situation pour d'autres domaines où le consensus semble possible, parce qu'il répond au souci commun des partenaires sociaux et du gouvernement de défendre et de promouvoir l'emploi ?

1) Depuis longtemps, la gauche et notamment les socialistes se battent sur une idée : pas de licenciement sans effort de reclassement. Dans plusieurs secteurs (mines, sidérurgie, automobiles...) et dans la plupart des groupes industriels nationalisés, ce principe est mis en œuvre. Certes, les résultats de cette politique ne sont pas immédiats. Mais tout le monde considère que l'effort de conversion est payant pourvu qu'il soit articulé avec la dynamisation du tissu industriel local. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas inciter les partenaires sociaux à négocier la généralisation des congés de conversion à l'ensemble des licenciements économiques ? On sortirait ainsi du système à deux vitesses actuel, qui pénalise les salariés du privé et ceux qui ne se trouvent pas dans les secteurs de crise traditionnels. On donnerait à tous une chance de réinsertion dans les meilleures conditions. Cela profiterait à la fois aux intéressés et à leurs futurs employeurs. Le marché du travail y gagnerait en flexibilité. Le coût ne serait pas supérieur à celui que représentent plusieurs dizaines de milliers de chômeurs en plus chaque année.

2) L'industrie française améliore, en gros, de cinq points par an sa productivité. Réduire le temps de travail est la seule méthode permettant d'empêcher que cette évolution, au demeurant très positive, ne soit trop destructrice d'emploi. Pourquoi ne pas utiliser le temps dégagé grâce à la diminution des horaires pour de la formation professionnelle ? On éviterait ainsi de nombreux licenciements ; on faciliterait l'adaptation des salariés aux nouvelles technologies. On permettrait aux entreprises de s'épargner le coût fabuleux des suppressions d'emploi (qu'on oublie trop souvent). En revalorisant leur main-d'œuvre, les entreprises réaliseraient leur meilleur investissement d'avenir. On irait, ainsi, plus vite vers les trente-cinq heures, et le marché du travail y gagnerait en souplesse et en adaptabilité.

3) Les chômeurs de longue durée sont particulièrement difficiles à reclasser. Ceux qui sont en fin de droits nécessitent une attention privilégiée. Il faut de l'argent pour leur assurer un niveau de vie décent et des formations propres à les réinsérer.

Solidarité financière

On peut trouver cet argent en alourdissant (même de façon modique) le système de taxation des entreprises qui réembauchent comme salariés des titulaires de pensions de retraite, au-delà de l'âge légal dans leur profession. Cette solidarité financière vis-à-vis des chômeurs peut être aussi un moyen d'inciter les entreprises à embaucher plutôt qu'à aggraver leurs charges. Le problème des cumuls d'emplois et des cumuls emplois-retraites mérite, en tout cas, d'être traité avec rigueur au moment où le nombre de chômeurs de longue durée s'accroît de jour en jour.

4) Les contrats à durée déterminée ne sont pas la meilleure forme d'emploi. Les socialistes en restent, plus que jamais, convaincus. C'est pourquoi ils ont approuvé l'ordonnance de février 1982, visant à les réglementer. Si elle a réduit d'un tiers le travail temporaire, cette ordonnance n'a cependant pas abouti à une diminution du nombre de contrats à durée déterminée. Au contraire ! Faut-il, dans ces conditions, refuser aujourd'hui l'allongement des contrats à douze mois ? Nous ne le pensons pas. Car, c'est vrai que la concurrence crée des incertitudes sur le plan de charge de beaucoup d'entreprises. Il y a là une contrainte économique indiscutable. Mieux vaut donc embaucher à durée déterminée que de perdre un marché. Mais pourquoi la gestion des contrats à durée déterminée ne ferait-elle pas l'objet d'un contrôle conjoint des partenaires sociaux et du service public de l'emploi ? Voilà des années que l'on songe à un protocole entre l'ANPE et les entreprises d'intérim. Le moment est venu d'en parler sérieusement.

5) Beaucoup de chômeurs refusent de reprendre un emploi, parce que la rémunération qu'on leur propose est inférieure à leur ancien salaire. Résultat : comme ils restent chômeurs, l'ASSEDIC continue à payer. Dans des cas très restreints, il est prévu une indemnité différentielle dégressive qui incite très fortement les intéressés à reprendre un travail. Pourquoi ne pas la généraliser ? Cela coûterait moins cher à l'ASSEDIC que de continuer à verser des allocations à taux plein, à des chômeurs toujours plus nombreux.

Sur ces cinq points il y a matière à négocier. Le marché du travail y gagnerait en flexibilité... donc en efficacité. Et le consensus devrait être relativement facile à trouver.

Alors, pourquoi ne pas le faire ?

(*) Secrétaire national du Parti socialiste, chargé des entreprises.

Un pont aérien pour les savants français

par PAUL VEYNE (*)

HÉLAS, si notre péché mignon, à nous autres Français, n'était cette rage de nous méconnaître, de nous dénigrer nous-mêmes ! Nous saurions alors qu'il y a encore des savants en France, de niveau international (et pour cause, comme on va voir), qui font avancer la science. On se demande seulement comment ils y arrivent. Or je suis en mesure d'éclaircir cette énigme.

Une difficulté apparente est qu'en France il n'y a pas de bibliothèque pour eux. Ils peuvent, en un jour ou deux, consulter deux ou trois livres à la Bibliothèque nationale. Un ex-directeur de cette institution, resté célèbre pour son incompétence gouailleuse, trouvait cela fort bon, puisqu'on ne peut guère lire plus de deux livres par jour.

Le malheur est que l'érudition consiste rarement à méditer longuement un texte saint. Plus souvent, elle consiste à se reporter à une page déterminée d'une trentaine de livres (ce qui prend, en soi, une heure et, à la Nationale, quinze jours) ; à dépouiller un grand nombre de catalogues de musées, si on cherche à rassembler un certain type de monument ; à vérifier si par hasard tel livre ne parlerait pas de ce qui vous intéresse ; à parcourir les rayons d'une bibliothèque pour y découvrir un livre utile dont on ignorait l'existence. Bref, cela consiste à avoir accès aux rayons.

Or, sauf à de rares privilégiés dont je suis, qu'un parchemin distingue des roturiers de la recherche, ni la Nationale, ni la mandarinale Sorbonne, ni la chasse gardée de l'Ecole normale, ne permettent à tous les chercheurs ce libre accès, qui va partout de soi à l'étranger, où on le tient pour la condition de base de la recherche.

Avec son système de protection contre le vol, imité des universités américaines, et son libre accès aux rayons, la bibliothèque de Beaubourg est le modèle de ce que devraient être les bibliothèques scientifiques. Alors, fonder coûteusement une bibliothèque nouvelle ? Impossible, car l'immense majorité des publications savantes sont épuisées en librairie et introuvables.

Seule solution pratique, déménager et moderniser radicalement la bibliothèque de la Sorbonne, ouvrir celle de l'École normale à tous les chercheurs. Ce qui simplifierait déjà le problème plus complexe de la Bibliothèque nationale, dont la solution deviendrait moins coûteuse.

Mais comme les pouvoirs publics ont sur les bras un nouvel opéra, les bandes dessinées, l'informatisation inutile ou le vrai principe du savoir républicain élitiste, plutôt que la condition matérielle de base de ce savoir, les savants français, avec cette vivacité d'esprit qui met notre race au-dessus des autres, ont trouvé la solution : ils s'envolent pour Londres, où le British Museum et les rayons du Warburg Institute leur permettent de faire en deux mois ce qui exigerait deux ans à Paris.

(*) Professeur au Collège de France.

LU

« LETTRE OUVERTE A CEUX QUI ONT MAL A LA FRANCE », du R.P. Bruckberger

Gloire immortelle de nos aïeux

LE Père Bruckberger passant par là, il fallait bien s'attendre qu'il ne restât guère sur pied de ces idées admises qui font l'armature intellectuelle de notre civilisation. Le dominicain a gardé son libre propos, et ce n'est pas sa fraîche entrée à l'Institut qui suffirait à démontrer le contraire. Sa *Lettre ouverte* aux Français — il avait déjà écrit à Jésus-Christ — renverse en tout cas, sous prétexte qu'elles nous seraient fatales, un bon nombre de certitudes.

Nous tenions pour les grands siècles de la France ceux qui se succèdent du seizième au vingtième, par la Renaissance, le Classicisme, les Lumières, la Révolution tout court et l'industrielle. Ces éclats de civilisation ne sont pourtant que des faux-semblants. Les Temps modernes des historiens ont comme falsifié, en la détournant, une évolution d'ordre providentiel dont avait donné la promesse la splendeur de notre Moyen Age. Eh ! oui ! ce Moyen Age dont nous avons fait un temps de misère, d'obscurité et de servitude ! Il n'en serait rien, bien au contraire, l'époque étant celle des cathédrales, de la chevalerie, des croisades, de Jeanne d'Arc et de saint Thomas d'Aquin. On devine à ces rappels ce qui, aux yeux de l'auteur, fait la gloire d'une époque trop longtemps méprisée : la grande œuvre, la grande entreprise, le dessein héroïque, toutes choses que vont stériliser les siècles suivants, lesquels connaîtront le déclin de ces élans communautaires que permettait, aux temps moyenâgeux, l'association de l'aristocratie et du peuple dans le « pacte féodal ».

Ce « gâtâge » d'une France qui, en fin de compte, ne reconnaît plus ses enfants et *« donne le sentiment qu'elle s'en fiche éperdument »* remonte assez haut, le premier décrochage se situant vers le passage du treizième au quatorzième siècle. Coupure peu familière aux historiens, qui attendent, pour saluer les Temps modernes, des événements plus éclatants (les Turcs, les découvertes...) que cette *« substitution progressive de priorités »* (le culte de l'homme remplaçant le culte dû à Dieu) qui est à l'origine de notre décadence. La redécouverte d'un droit romain dont s'entichèrent les universités, les princes et les légistes, leurs conseillers, l'exaltation du *« droit d'user et d'abuser de la chose possédée »* qui en est la clause fondamentale, sont les responsables initiaux. Mais les intoxications se succèdent. A partir du quatorzième siècle, nous avalons les yeux fermés *« une mythologie gréco-romaine absolument grotesque, à laquelle les grands philosophes grecs n'ont jamais cru et qui n'avait sûrement pas le sens que nous lui avons donné »*. Puis voici la Renaissance, la Réforme et, au-delà d'un âge classique qui en prend lui aussi, exceptions faites de Pascal et de Molière, pour son grade (*« une langue plus morte que le grec de Pindare... »*), c'est une Révolution française dont l'aboutissement, après la grande œuvre de libération des peuples par l'armée populaire — le génie français contrarié se réveille de temps en temps, — fut notre asservissement sous le fatras étatique si peu humaniste de l'« âge bourgeois ».

Des coups tous azimuts

On admirera la liberté des idées politiques, sociales et culturelles par lesquelles la *Lettre aux Français déconcertés* stigmatise en vrac le socialisme et le communisme comme *« l'aboutissement parfait de l'abaissement bourgeois »* ; le cléricalisme, de droite ou de gauche — qui reste l'« ennemi » — comme le meilleur appui des césarismes ; l'Eglise catholique comme un défenseur mal qualifié du droit des parents et de la liberté de l'enseignement ; Descartes, les jésuites et Renan comme les contremaîtres naïfs ou prétentieux de l'œuvre bourgeoise ; les soi-disant organisateurs de la liberté comme les plus sûrs garants des orthodoxies implacables... Mais allez donc chercher là-dedans des recettes pour notre relèvement ! Il ne faut pas espérer d'un pamphlétaire de l'absolu qu'il nous suggère des remèdes à une crise, puisqu'il ne s'agit aucunement de crise au sens où l'entendent les aménageurs, mais du dévergondage sournois et mal aperçu de toute une civilisation.

Ces simplifications... bourgeoises, qui nous ont menés au désarroi, sont le produit d'une atteinte imprudente aux droits de Dieu. La renaissance du christianisme en France serait donc la condition d'une remise en route vers un progrès véritable. Mais les moyens d'y parvenir dans le tumulte désenchanté d'aujourd'hui ? *« Les curés y auront peut-être peu de part, en France ils sont toujours à la traîne. »* Comptons plutôt sur les *« êtres excessifs »*, c'est-à-dire ces héros que sont le saint, l'orant, le poète, l'artiste, le savant « de pointe » qui saura reconnaître l'immensité irrémédiable de l'inconnaissable, l'industriel qui consentira comme en Amérique (*« en Amérique, les industriels ne sont pas bourgeois... »*) à garder, au-delà de la stricte gestion, le goût du risque.

MAURICE LE LANNOU.

★ LETTRE OUVERTE A CEUX QUI ONT MAL A LA FRANCE, par le R. P. Bruckberger, Albin Michel, 1985, 158 pages, 49 F.

COURRIER DES LECTEURS

Coup de Massu

Le général Massu se refuse à croire que le lieutenant Le Pen — qui était sous ses ordres en Algérie — ait *« dépassé les limites dans le cadre fixé par les autorités civiles »*, alors qu'il interrogeait des militants du FLN. Comme on n'est jamais trop prudent, le général avance sinon un argument de défonce, pardon de défense, tout au moins un début d'explication : *« Nous agissions dans un contexte de guerre, mais si nous avions été des tortionnaires, les personnes qui témoignent aujourd'hui ne seraient plus là pour le faire. »*

Qu'en pensent ceux qui ont survécu à leur passage dans les camps de la mort et qui peuvent aujourd'hui témoigner qu'à Auschwitz ou Treblinka le docteur Mengele et ses camarades de jeu n'avaient pas eux non plus *« dépassé les limites »* ?...

Quant à ceux qui sont passés par la villa Susini et ne sont plus là aujourd'hui pour témoigner, inutile de chercher à savoir ce qu'ils en pensent, puisque par définition un mort, ça ne pense pas...

GUY SITRUK
(Paris).

CREALP et AUDAX

Au sujet du redémarrage sous le nom de CREALP de l'ancienne société FUSALP, votre collaborateur Claude Francillon cite (*le Monde* daté 10-11 février) les propos de M. Michel Barnier, député RPR de la Savoie, soulignant *« le caractère unique et exemplaire en France de cette initiative »* qui a vu cent treize ouvrières devenir actionnaires de la nouvelle société par apport personnel de 2 400 F.

Bravo pour CREALP, bien entendu, mais je tiens à signaler à vos lecteurs, qu'à ma connaissance un exemple analogue de reprise par le personnel existe : cela s'est passé récemment à Saint-Sulpice, dans le Tarn, où soixante ouvrières ont participé à la reprise et au financement de la S.A. AUDAX (ex-société Vogue de France, propriété du groupe Vestra) en versant chacune l'équivalent d'un mois de salaire, soit entre 4 000 F et 5 000 F, avec cette précision supplémentaire, que, à AUDAX comme à CREALP, l'affaire a été « bouclée » avec le concours actif de la CFDT.

DENIS POULET,
maire de Saint-Sulpice (Tarn).

Les Verts ont tort

Je tiens à répondre au « point de vue » des Verts allemands publié dans vos éditions du 8 février.

J'ignore quelles leçons le gouvernement français a tirées des aventures indochinoise et algérienne, mais je déplore en tout cas que vos correspondants n'en tirent aucune de la « libération » du Vietnam. Qu'ils sachent donc :

— que M. Tjibaou agit et parle exactement comme le faisait en 1946, à la conférence de Fontainebleau, un certain Ho Chi Minh, qui prétendait lui aussi émanciper son peuple ;

— que le tableau grotesque et apocalyptique d'une marée noire de la misère qui serait le tribut payé à notre effort de dissuasion nucléaire n'a aucune chance d'impressionner l'opinion publique française, parce qu'il n'y a aucun lien entre ceci et cela, les nouveaux pauvres italiens ou... allemands en savent quelque chose ;

— que le suffrage universel est notre credo et que la volonté du peuple calédonien exprimée dans les urnes le 18 novembre dernier (du moins dans celles qu'Eloi Machoro et consorts n'ont pas fracassées) est infiniment moins suspecte que le résultat des élections au Nicaragua.

GÉRARD LEVANO
(Bruxelles).

● *Précision.* — M. Jean-Paul Révauger nous demande de préciser que la lettre dont nous avons publié des extraits dans le courrier des lecteurs (*le Monde* du 12 février) consacré au « malaise socialiste » était une lettre de démission du PS. M. Révauger n'est donc plus, en février 1985, secrétaire de section universitaire à Grenoble, comme nous l'indiquions.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

TÉMOIGNAGE

Le don du corps : un don sans réciprocité

EN 1979, notre père faisait don de son corps à la science. Il décéda le 28 décembre 1984, à 10 heures du matin, dans l'Hérault. La faculté de médecine de Montpellier accepta de prendre possession du corps à 18 h 30, afin de permettre aux enfants de se rendre près du défunt.

Peu avant l'heure convenue, quelqu'un se présenta pour procéder à l'enlèvement. Sous une condition : que soient réglés auparavant les frais de transport (735,66 F) et, au choix de la famille, les frais d'incinération (2 568 F) ou d'inhumation (environ 2 000 F) des restes après études anatomiques. De son côté, la faculté s'engageait à placer dans son enceinte une plaque commémorative du donateur. Toutefois, nous fut-il précisé, elle renoncerait au don si les sommes n'étaient pas immédiatement versées. Transaction moins qu'ordinaire et verbale : aucun reçu attestant les règlements ne nous fut remis.

Le lendemain, nous avons appris par téléphone que nous avions *« mal compris »*, qu'il ne pouvait être question de plaque *ni d'incinération* puisque, à la suite des manipulations anatomiques, aucun des restes ne saurait être identifiable (excuses d'un interlocuteur désolé de ne pas disposer d'un langage plus circonstancié !). L'argent exigé devenait un don consenti par la famille au bénéfice d'une *« faculté aux moyens limités »*.

Le seul objet de cette lettre est de dénoncer la désinvolture et l'indélicatesse qui entourent l'enlèvement des corps donnés à la science, et surtout de discerner le sens de telles attitudes. (...)

L'attitude de la médecine en cette circonstance n'est peut-être qu'un cas particulier de son attitude générale à l'égard du corps. Ne réduit-elle pas la vie à l'excellence du corps animé dont elle s'emploie à maintenir le fonctionnement sans s'interroger positivement sur les problèmes éthiques et sociologiques que soulève cette réduction ?

La médecine s'agite autour de corps animés ; elle se construit, progresse, s'actualise sur une éthique organiciste qui n'a de pertinence que de la naissance à la mort, tant que s'auto-organise une vie autonome, mais qui s'effondre en amont, en aval des vies. D'une manière générale, elle excelle sur des corps-objets sans présence et résignés, dont la moindre velléité de liberté la soulage de la culpabilité d'un échec... Elle éprouve de graves difficultés à concevoir le corps-sujet, l'individu en relation avec le monde et son entourage. De ce point de vue, son attitude à l'égard du fœtus s'apparente à son attitude à l'égard du cadavre. Si le fœtus est un personnage futur dont on préfère croire qu'il n'a pas conscience de ses relations avec les autres, et ne peut donc les organiser ; si le cadavre est un personnage passé qui ne peut plus en avoir conscience, peut-on continuer à faire comme s'il n'existait pas un réseau social qui s'apprête à accueillir le nouveau-né et qui aimerait parfois échapper à l'accueil brutal que la médecine impose ; comme s'il n'existait pas un groupe de proches qui essaient de faire face à la rupture irréversible, au bouleversement dans l'organisation sociale au sein de laquelle celui qui disparaît avait sa place il y a un instant ? Qu'il prenne corps, qu'il rende l'âme, l'homme repose en nos têtes.

Si l'on veut accorder à la médecine le droit d'intervenir dans la gestion d'un corps animé, il est inadmissible qu'elle persiste à intervenir aveuglément dans les relations que le corps-sujet entretient avec son entourage : ingérence qui conduit, dès lors que l'état civil se tait, à détruire ce que l'homme aménage pour accueillir et se souvenir.

DENIS ET DANIEL GROS,
(Paris).

PROCHE-ORIENT

LES SUITES DU RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN

La revendication des extrémistes chiites

(Suite de la première page.)

Ils ont sillonné les rues de Saïda en saccageant les débits de boisson et en scandant des slogans violemment hostiles à l'Etat, à l'armée et au président de la République, accueilli avec enthousiasme la veille par la population de la ville : *« Saïda est une ville islamique, elle ne peut être gouvernée par un maronite », « Dieu est grand, nous voulons une ville musulmane et une République islamique »* et *« où était l'armée quand les Israéliens étaient ici ? »* Dans les mosquées, les prêcheurs ont mis l'accent sur la résistance *« islamique »*. Avant de se retirer, vers 14 h 30, les manifestants ont enlevé plusieurs personnes.

L'armée, qui *« tient »* Saïda, n'a pas bougé. Le drapeau libanais qui flottait sur une de ses jeeps, par inadvertance sur les lieux, a été arraché par les manifestants, qui, pour arriver à Saïda, avaient traversé, en armes, la dizaine de postes militaires parsemant la route du Sud à partir de Beyrouth-Ouest. Un autre incident s'est produit en soirée, une rafale a été tirée à partir d'une voiture en marche sur un supermarché : un homme a été tué et deux autres ont été blessés, tous trois des habitants sunnites de Saïda.

Les notables de la ville réunis au domicile du député, M. Nazih Bizri, ont vigoureusement exprimé leur mécontentement : *« Nous ne tolérerons aucune violation de la décision ferme de Saïda de considérer toute arme brandie dans la ville libérée autre que celles de l'armée et des forces de l'ordre, comme hostile et nuisible à la résistance nationale* (...) *La résistance est silencieuse et ne sort ses armes que face à l'ennemi. Or aujourd'hui* [lundi] *une délégation armée et massive est venue à Saïda* (...) *en violation de la décision adoptée en commun par les notables sidoniens avec l'approbation de toutes les parties. »*

De son côté, malgré les emblèmes portant le nom d'Amal et les portraits de son fondateur, l'imam Moussa Sadr, et de son chef actuel, M. Nabih Berri, cette organisation a désavoué la manifestation, invitant *« les forces légales à assumer leurs responsabilités à l'égard de tels agissements »*, et mettant en garde *« toutes les forces contre les dangers susceptibles de ternir la victoire par des actions nuisibles au processus de libération du Sud.*

En revanche le *« rassemblement des ulémas musulmans »* a estimé que *« ce qui s'est produit à Saïda est un véritable plébiscite populaire* (...) *en réaction contre ceux qui ont ouvertement tenté de subtiliser les réalisations de la résistance nationale et de l'exploiter au profit de forces qui ont participé à l'occupation et non à la libération. Les aspects positifs de ce qui s'est produit l'emportent sur les aspects négatifs que certains ont cherché à exploiter à des fins douteuses. L'apparition des armes était une incidente et non une fin en soi »*.

Un regain de tension a été également signalé à Beyrouth avec l'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue sud chiite près d'une permanence d'Amal, qui a fait cinq morts et quarante blessés. Depuis trois semaines la sécurité s'était nettement améliorée dans le secteur musulman de la capitale.

LUCIEN GEORGE.

● *Deux officiers israéliens tués.* – Un officier israélien chargé des liaisons avec l'Armée du Liban du Sud (ALS) et un commandant israélien ont été tués lundi au cours de deux attaques dans le sud du Liban.

Le colonel Avraham Hido, quarante et un ans, est mort dans une embuscade tendue par des hommes armés qui ont ouvert le feu à la roquette sur un convoi militaire, au nord de Nabatiyeh.

Le commandant Shaul Zehavi, vingt-neuf ans, a été tué par une bombe placée au bord d'une route, près du village chiite de Bazouriyeh. – *(Reuter.)*

LA RÉSISTANCE DANS LE SUD

Nationalisme et esprit de sacrifice

De notre correspondant

Beyrouth. – Pas un nom, pas un visage... L'insécurité est lancinante et omniprésente pour l'Israélien dans le sud du Liban. Dans chaque rue et chaque village, le paysan aux champs, l'homme jeune et moins jeune, sur le pas de sa porte ou devisant tranquillement avec les copains, est peut-être l'assaillant d'hier ou celui de demain.

Dans une analyse prémonitoire, publiée en août 1983 alors que la résistance libanaise était encore *embryonnaire*, M. *Michel Eddé, qui* devait devenir en 1984 président de la commission d'enquête et d'information pour la libération du territoire, avait souligné que les conditions du succès d'une résistance libanaise étaient désormais réunies. En effet, *« elle était dotée de bases de départ hors de la zone occupée et de bases d'appui à l'intérieur, disposait d'un arsenal et de la coopération d'une population hautement politisée »*.

Secrète, cloisonnée, cette résistance est le type même du mouvement de partisans se mouvant *« comme un poisson dans l'eau »* au sein de la population. Ses succès l'ont renforcée, créant une *émulation dans le défi à l'occupant*, qui commence aujourd'hui à lâcher pied. Mais, contrairement à la tactique des Palestiniens naguère, elle préfère aux bruyants coups d'éclat un harcèlement de toutes les heures – tâche ingrate et seule méthode capable de saper le moral d'une armée d'occupation, fût-elle la meilleure.

Comment la position de l'armée israélienne, accueillie naguère au sud du Liban en libératrice, y compris par les chiites, parce qu'elle les débarrassait des guérilleros palestiniens, s'est-elle dégradée à ce point ?

Au départ ce fut le fait de la gauche, plus particulièrement des communistes. S'il est incontestable et pratiquement incontesté aujourd'hui que la résistance libanaise est essentiellement chiite, elle fut, à ses débuts, l'œuvre du PC. Il aurait bénéficié, à l'époque, de l'encadrement et de l'aide de conseillers soviétiques qui l'organisèrent en cellules bien cloisonnées. Un *modus vivendi* avait été conclu *entre le PC et l'Etat libanais, qui, alors,* reprenait quelque consistance. Ce dernier s'engageait à ne pas inquiéter les résistants libanais, *à* condition qu'*ils ne s'attaquent* pas à la force multinationale. Ce contrat a été respecté de part et d'autre.

Pour démontrer que le mouvement est fondamentalement nationaliste et non religieux, on relève ici volontiers que sa première « opération », le 24 septembre 1982, au cours de laquelle un officier israélien fut tué à la terrasse d'un café de la rue Hamra à Beyrouth, a été menée par un Libanais chrétien. D'autres chrétiens ont participé et participent encore à *des actions de résistance, ainsi que* des sunnites et des druzes. Il n'en reste pas moins que, dans une proportion de 80 à 90 %, les « partisans du Sud » sont des chiites.

Trois attentats par jour

La progression du nombre d'« opérations » dans les territoires libanais occupés par Israël montre combien la résistance s'est amplifiée. Les cent premiers jours de l'invasion du 6 juin 1982 avaient été parfaitement calmes pour l'occupant. L'année se termina sur 17 attentats. Il y en eut 196 du 1er janvier au 4 septembre 1983, date du premier retrait israélien, soit un peu moins de 1 par jour, puis 82 du 5 septembre au 31 décembre. On passe en 1984 à 493 opérations, soit près de 3 tous les deux jours. Enfin, on en dénombre 79 en janvier 1985, soit près de 3 par jour.

Le total, soit 867 attentats, se rapporte aux opérations dûment localisées et répertoriées. Inférieur aux chiffres des deux parties, il est néanmoins fort significatif, car il reflète la progression des activités de la résistance libanaise.

Celle-ci annonce 1490 opérations contre l'armée israélienne au *Liban*, dont 1012 au *Sud, de* septembre 1982 à fin janvier 1985. 422 ont été effectuées dans la zone évacuée samedi 16 février, dont 241 à Saïda. Pour *la période* septembre 1982 – mi-novembre 1984, Israël fait état de 1010 attentats qui ont fait dans les rangs de son armée 73 morts en 1983, 75 en 1984 et 10 dans les six premières semaines de 1985. Il faut ajouter à ces chiffres les 75 morts de l'attentat contre le *siège du gouverneur militaire* de Tyr, le 11 novembre 1983, et 5 morts en 1982 dans les premières attaques contre Tsahal. Soit au total 238 morts attribuables à la résistance libanaise. Ces chiffres n'incluent pas les victimes *au sein de l'armée du Liban du Sud* et les nombreuses liquidations de « collaborateurs ».

Compte tenu des deux mois et demi de différence dans les périodes considérées, les chiffres israéliens et libanais sont quasi concordants. Remarquable retenue de la part de la résistance libanaise, qui contraste avec l'habitude répandue dans le monde arabe, notamment au sein de la résistance *palestinienne, de multiplier par dix* chaque fait d'arme. L'accélération, au fil du temps, des activités de la résistance libanaise est en tout cas saisissante.

Une leçon aux Palestiniens

Religion, nationalisme, parti ? La motivation du résistant tient à ces trois facteurs. Chez un chiite hezbollahi (partisan de Dieu), le premier l'emporte. Le communiste agit d'abord en militant de son parti. Le membre d'Amal en nationaliste. Mais le chiisme, avec sa vocation au sacrifice et au martyre, imprègne tous les comportements et explique notamment l'action des « commandos suicides ».

En provoquant par ses premiers attentats une répression israélienne très dure qui ne réussit jamais à briser le mouvement mais frappa les populations chiites du Sud, la gauche a progressivement amené cette communauté à s'engager dans la lutte. Mais la cause majeure de l'entrée, à corps perdu, des chiites dans la résistance a toutefois été *leur victoire sur l'Etat libanais, le 6 février 1984* lorsque la milice Amal et son chef, M. Nabih Berri, s'emparèrent du pouvoir de fait à Beyrouth-Ouest. En sapant l'autorité du pouvoir central libanais, les Israéliens avaient eux-mêmes sous-estimé les conséquences de sa défaite sur leurs positions au sud du Liban et réveillé des forces que nul ne pouvait plus contenir.

En prenant la tête du mouvement, en transformant en « ministère de la *résistance nationale* » son ministère du sud du Liban, M. Berri n'a pas seulement défié l'Etat libanais et son président. Il ne s'est pas borné à créer un Etat dans l'Etat en revendiquant le pouvoir dans la portion du Sud libérée par Israël ; il a aussi coupé l'herbe sous les pieds des Palestiniens « arafatis » du camp d'Ain-Heloué, près de Saïda, en premier lieu, mais aussi des « pro-Syriens » tentés *de rétablir leur ancien pouvoir* au Sud. Nationaliste face à Israël, la *résistance* libanaise l'est donc également face aux Palestiniens, et cela essentiellement du fait de sa dominante chiite. Elle estime non sans raison leur avoir donné une leçon de détermination, d'efficacité, d'abnégation, de discrétion, d'attachement à sa terre et à ses valeurs religieuses. Elle est mue par le nationalisme arc-bouté sur la religion, tel que l'entendent et le pratiquent les chiites depuis la révolution iranienne.

L. G.

AU COURS DE SON TROISIÈME VOYAGE OFFICIEL

M. Pérès plaide le dossier d'Israël à Rome, au Vatican et à Bucarest

De notre correspondant

Jérusalem. – L'ombre de M. Yasser Arafat rôde dans les trois capitales qu'a choisies M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, pour son troisième voyage officiel à l'étranger : Rome, le Vatican, Bucarest.

Le fait que cette visite, prévue de longue date, ait lieu dans trois États qui tiennent le chef de l'OLP pour le porte-parole légitime du peuple palestinien, et cela seulement une semaine après l'accord Hussein-Arafat *sur* une *formule* de négociation avec Israël, rehausse bien entendu l'intérêt qu'elle présente pour M. Pérès et ses hôtes.

Dans les trois capitales concernées, M. Pérès plaidera le dossier d'Israël sur plusieurs registres. Il tentera de convaincre ses interlocuteurs de la validité des grands credos de Jérusalem : M. Arafat refuse toujours de reconnaître la résolution 242 du Conseil de sécurité et se disqualifie donc d'office comme partenaire *éventuel de l'Etat hébreu ;* Israël est prêt à ouvrir une négociation directe et sérieuse avec la Jordanie mais s'oppose à une conférence internationale copatronnée par Moscou ; L'OLP, en déclin, n'est plus seule habilitée à parler au nom des Palestiniens des territoires occupés.

Présidente en exercice de la CEE jusqu'au 30 juin, l'Italie s'active au Proche-Orient, où elle aimerait sinon parrainer une nouvelle initiative diplomatique (*« les conditions ne sont pas encore mûres »*, a reconnu, lundi 18 février, le premier ministre, M. Craxi), du moins lui ouvrir la voie, malgré la prudence à cet égard de ses partenaires européens.

Le président Pertini et le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, se trouvent en ce moment au Caire. Il y a deux mois, M. Craxi rencontrait M. Arafat à Tunis, au cours d'une tournée dans le monde arabe, ce qui jeta un froid entre Rome et Jérusalem. Pour *« marquer le coup »*, M. Pérès ajourna d'un mois sa visite en Italie.

M. Arafat vient d'écrire à M. Craxi pour lui rappeler les grandes lignes de son accord avec le roi Hussein. M. Pérès souhaite – il l'avait déjà dit à Paris en décembre – que l'Europe joue *« un rôle constructif au Proche-orient »*, c'est-à-dire, dans son esprit, qu'elle prépare le terrain à des négociations directes.

A Rome, où il est arrivé lundi 18 février, M. Pérès exprimera en outre une nouvelle fois ses craintes que nourrit en Israël la perspective d'une *« Europe à douze »*. L'entrée éventuelle dans la CEE de l'Espagne, grande productrice d'agrumes et rivale de l'Etat hébreu, continue de faire redoubler ici une saturation du marché puis sa fermeture aux produits méditerranéens venus d'Israël.

A Bucarest, où M. Pérès est attendu mercredi soir, le président Ceausescu recevait M. Arafat il y a juste cinq jours. Voilà une nouvelle occasion pour le dirigeant roumain de poursuivre sa *« diplomatie personnelle »* au Proche-Orient. La présence aux côtés de M. Pérès de son ministre sans *portefeuille – mais* chargé des contacts informels avec le monde arabe, – M. Weizman, rappellera que celui-ci avait participé avec M. Ceausescu aux tractations secrètes qui ouvrirent la voie aux accords de Camp David. M. Begin s'était d'ailleurs rendu à Bucarest en 1977. La Roumanie est le seul pays communiste entretenant des relations diplomatiques avec l'Etat juif.

La position du Saint-Siège

L'audience accordée, ce mardi, par le pape à M. Pérès revêt une valeur surtout symbolique, douze ans après la visite au Vatican de Golda *Meïr. La guerre* du Liban *et* la poignée de main – violemment dénoncée par M. Begin – en septembre 1982 entre Jean-Paul II et M. Arafat avait refroidi l'atmosphère entre le Saint-Siège et l'Etat hébreu. Le climat est aujourd'hui plus serein.

Recevant vendredi dernier une délégation du Comité juif américain – l'une des plus grandes associations de la Diaspora, – Jean-Paul II s'est félicité de l'*« amélioration radicale entre juifs et catholiques »* depuis Vatican II et l'*encyclique* consacrée aux rapports avec les non-chrétiens.

Envers Israël, le Saint-Siège campe sur ses positions : pas de reconnaissance officielle de l'État hébreu tant que celui-ci est en guerre avec ses voisins et qu'une *« paix globale »* reste hors d'atteinte au Proche-Orient, demande pour Jérusalem d'un *« statut spécial comportant des garanties internationales »* (et non plus, il est vrai, comme naguère une « internationalisation » de la Ville sainte).

Dans sa lettre apostolique du 19 avril 1984, Jean-Paul II avait évoqué le *« droit du peuple palestinien à une patrie »* et le *« droit d'Israël à la sécurité »*. Le Vatican tient compte des sentiments du monde arabe, des chrétiens de Palestine et du patriarcat de Jérusalem, tous plus ou moins hostiles à la politique d'Israël.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● ATTENTAT CONTRE UNE MOSQUÉE. – Un attentat à la bombe a eu lieu dans une mosquée de la province de Herat (ouest du pays), provoquant la mort de cinq personnes et des dégâts important, a rapporté le lundi 18 février Radio-Kaboul. Selon la radio, des *« contre-révolutionnaires »* avaient placé une bombe dans la mosquée du village de Khosgar, vendredi, le jour de la prière. D'autre part, l'agence Tass a fait, à deux reprises, état d'accusations de Kaboul à l'encontre de la Chine, qualifiée de *« principal centre d'organisation de la guerre non déclarée »* contre l'Afghanistan. Dans des dépêches de Kaboul, Tass indique qu'ont été présentés *« à la presse des armes de fabrication chinoise livrées en grande quantité aux contre-révolutionnaires afghans par la Chine »*, ainsi que des *« documents attestant de l'ingérence croissante »* de Pékin *« dans les affaires intérieures »* de Kaboul. – *(AFP.)*

Arabie saoudite

● LE ROI FAHD A REÇU M. HERNU. – Le roi Fahd d'Arabie saoudite a quitté, le lundi 18 février en début d'après-midi, la Côte d'Azur, où il effectuait depuis samedi un séjour privé, pour regagner Ryad à bord d'un avion privé. Le souverain wahabite, qui vient de faire un voyage officiel à Washington, a reçu avant son départ M. Charles Hernu, ministre de la défense, venu spécialement lui rendre visite dans sa villa Aurore à Golfe-Juan, près de Cannes.

Inde

● EMBUSCADE MEURTRIÈRE. – Des partisans armés du Conseil national socialiste du Nagaland (en lutte pour l'*indépendance de cet Etat frontalier* de la Birmanie) ont tué quinze soldats indiens au cours d'une embuscade tendue, lundi 18 février, dans l'Etat voisin de Manipur, selon l'agence de presse indienne *PTI. Les rebelles nagas ont ouvert le feu sur un convoi* militaire dans le district d'Ukhrul. – *(AFP.)*

Maroc

● M. FILALI AUX ETATS-UNIS. – Quelques heures après sa nomination par le roi Hassan II à la tête de la diplomatie marocaine *(le Monde* du 19 février), M. Abdellatif Filali est parti lundi 18 février pour Washington. – *(Reuter.)*

République sud-africaine

● QUATRE MEMBRES PRÉSUMÉS DU PAC LIBÉRÉS. – Les quatre prisonniers politiques *sud-africains libérés le vendredi* 15 février dans le cadre des propositions de libération conditionnelle du président Pieter Botha, sont des membres présumés du Congrès panafricaniste (PAC, Mouvement sud-africain anti-apartheid interdit depuis 1960). Les quatre hommes, qui ont purgé chacun plus de vingt ans de prison au bagne de l'île de Robben, sont Philemon Tefu, Samuel « Chips » Chibane, Dimake « Pro » Malepe et Isaac Mthimunye. Ils avaient été reconnus coupables de sabotage, en 1963, et condamnés à la prison à vie par la Cour suprême de Pretoria. D'autre part, deux femmes noires sont mortes dimanche 17 février dans la cité noire de Khatlehong, à l'est de Johannesburg, à la suite de coups de feu tirés par des policiers sur des émeutiers attaquant la maison d'un conseiller municipal, a annoncé un porte-parole de la police. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

● INTERVENTION DE LA MARINE CONTRE DES FUYARDS. – Les forces navales du Sri-Lanka ont tiré, le lundi 18 février, sur trois bateaux transportant des Tamouls vers l'Inde et ont fait de nombreux blessés, a annoncé mardi à New-Delhi l'agence indienne UNI. C'est la première fois que la marine sri-lankaise canonne des Tamouls fuyant l'île depuis l'*« exode massif »* qui a commencé le 4 février. Les trois bâtiments transportant une centaine de Tamouls ont dû changer de cap et ont accosté à Dhanuskodi, à 20 kilomètres de Rameswaram, dans l'Etat de Madra, a précisé UNI. Selon ces réfugiés, cités par l'agence indienne, les forces navales du Sri-Lanka ont commencé à pilonner les bateaux quand ceux-ci sont entrés dans les eaux territoriales indiennes. Selon les autorités indiennes, quelque 40 000 Tamouls ont trouvé refuge en Inde depuis qu'ont éclaté des troubles ethniques au Sri-Lanka l'année dernière. – *(AFP)*.

Tchécoslovaquie

● CONDAMNATION D'UN ANCIEN ATTACHÉ MILITAIRE. – Un ancien attaché militaire tchécoslovaque en France, M. Frantisek Vojtasek, a été condamné à vingt-cinq ans de prison pour espionnage, a-t-on appris, le lundi 18 février à Prague. M. Frantisek Vojtasek semble avoir été condamné à purger sa peine dans un pénitencier de « catégorie 3 », le régime le plus dur. La seule indication fournie jusqu'à présent par la presse était l'annonce, le 4 juillet 1978, par l'agence CTK, de l'ouverture d'une instruction contre M. Vojtasek en vertu d'un article du code pénal applicable aux personnes détentrices d'un secret d'Etat particulièrement important. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

La « campagne électorale » et la « présence-absence » de M. Tchernenko

De notre correspondant

Moscou. — La « campagne électorale » en vue du scrutin aux soviets locaux et aux soviets des quinze Républiques fédérées touche à sa fin. Le « vote » lui-même doit avoir lieu le dimanche 24 février dans toute l'URSS. Comme pour toute « élection » ici, ce n'est évidemment pas le résultat qui compte, mais les quelques informations que l'événement peut apporter sur les dirigeants, dans la mesure où la vie politique se résume à leurs activités personnelles.

La tradition voudrait que M. Tchernenko prenne la parole le dernier, devant ses « électeurs » de la circonscription moscovite « Kouïbychev ». Comme vingt-quatre heures de réflexion sont jugées nécessaires avant que les citoyens ne déposent dans l'urne les bulletins portant le nom des candidats uniques, la date du vendredi 22 février a été retenue. Il est peu probable cependant que le secrétaire général soit en état de tenir son « meeting électoral ». Plusieurs solutions sont possibles. La plus simple serait qu'on lise à cette occasion un texte qui lui sera attribué. Les Soviétiques commencent à avoir l'habitude de ce procédé, et les « électeurs » de la circonscription « Kouïbychev » ne s'en formaliseraient pas.

Précédant immédiatement cette « prestation », M. Tikhonov (soixante-dix-neuf ans), président du conseil des ministres, devrait s'exprimer jeudi 21 février dans la circonscription moscovite « Frounze ». Mercredi, c'est M. Gorbatchev, numéro deux du parti, qui devrait, en principe, prononcer son propre discours, au lendemain de l'intervention prévue du ministre des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. Selon l'étiquette en vigueur, plus haut on se situe sur l'échelle du pouvoir, plus tard on est appelé à s'exprimer, le président du conseil constituant un cas un peu à part.

Parmi les autres caciques du Kremlin, un des derniers à s'exprimer a été, lundi 18 février, M. Viktor Grichine, membre du bureau politique et chef du parti pour Moscou. Son discours tel qu'il est reproduit mardi en pages intérieures de la *Pravda* semble un assez bon exemple de ce qu'aurait pu être un culte de la personnalité de M. Tchernenko si celui-ci avait pu se développer normalement. *« Les Moscovites sont profondément satisfaits que Constantin Oustinovitch Tchernenko pose de nouveau* [dans la capitale] *sa candidature au Soviet suprême de la Fédération de Russie. (...) Les citoyens de Moscou, comme de tout le pays, le connaissent comme un homme responsable, de principe, très travailleur, comme un dirigeant de type léniniste... »*, affirme M. Grichine. Le premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou estime encore que le secrétaire général est *« personnellement modeste »* et *« bienveillant »* dans les rapports humains.

M. Grichine donne en passant deux indications. Les préparatifs du vingt-septième congrès du parti — qui pourrait avoir lieu dès cet automne (alors que l'échéance normale est au printemps prochain) — se font *« sous la direction immédiate »* de M. Tchernenko. D'autre part, M. Grichine est habilité à transmettre à ses propres électeurs *« le salut et les meilleurs vœux »* du secrétaire général.

C'est un peu maigre. M. Grichine, contrairement au premier secrétaire du parti pour l'Ukraine, M. Chtcherbitsky, le 12 février, ne dit pas en effet qu'il a eu un *« entretien »* avec M. Tchernenko. On ne peut donc que constater l'absence prolongée du secrétaire général, plus ou moins « meublée » par des « confidences » officielles et officieuses souvent peu compatibles entre elles. En revanche, le numéro deux de la hiérarchie d'Etat, M. Vassili Kouznetsov (quatre-vingt-quatre ans) est réapparu, faisant avec un petit peu de retard, samedi 16 février, son « discours électoral ». Ce contretemps avait fait craindre un moment pour sa santé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un des fondateurs du Groupe arménien de surveillance des accords d'Helsinki est décédé

L'économiste Edvart Aroutounian, âgé de cinquante-neuf ans, cofondateur du Groupe arménien de surveillance des accords d'Helsinki, est mort après avoir été sorti *in extremis* d'un camp de travail par l'administration du goulag, viennent d'annoncer diverses organisations observant la situation des droits de l'homme en Union soviétique. Selon M. Cronid Lubarsky, qui publie à Munich le bulletin *URSS News Brief*, ce décès est survenu à la fin de novembre ou au début de décembre dernier. Le Comité d'information et de défense des prisonniers politiques arméniens dans le monde (CIDPPAM) rappelle que c'est le 1er avril 1977, à Erivan, qu'Edvart Aroutounian avait, en compagnie de quatre autres personnes (le physicien Robert Nazarian, le peintre Hampartsoum Khigaltian, un ouvrier, M. Chaguen Aroutounian, et un étudiant, M. Samuel Ossian), fondé le groupe arménien de surveillance des accords d'Helsinki.

Dès lors, les autorités soviétiques n'ont guère cessé de persécuter ces militants. Edvart Aroutounian avait échappé à une première vague d'arrestations survenue le 22 décembre 1978. En revanche, il a été convoqué une première fois par le KGB d'Erivan, le 13 juillet 1979, pour avoir protesté contre le sort fait à la famille Kevorkian, renvoyée d'un sovkhoze et laissée sans ressources. Après un mois de garde à vue aux mains de la police de sécurité d'Etat, E. Aroutounian fut renvoyé à l'Institut psychiatrique Serbsky. Grâce à des démarches très appuyées de sa famille (conférence de presse organisée par son père, un médecin renommé en Arménie soviétique ; menaces de sa mère de s'immoler par le feu), il sortit de l'asile. Mais ce fut pour être condamné, le 10 mars 1980, à deux ans et demi de camp à régime sévère pour *« diffusion de calomnies antisoviétiques »*. Libéré à l'expiration de sa peine en janvier 1982, gravement malade des reins, E. Aroutounian fut à nouveau arrêté, le 10 novembre 1982, en compagnie de deux autres militants qui avaient entrepris de reconstituer le Comité-Helsinki arménien, une première fois démantelé. Le 6 janvier 1983, il fut condamné à trois ans de camp pour *« houliganisme »* (mauvaise conduite).

D'abord détenu à la prison de Barnaoul, près d'Altaï (où il se révèle qu'il est atteint d'un cancer), il est ensuite envoyé dans un camp de la région de Magadan, en Sibérie du Nord. Selon toute apparence, indique *USSR News Brief*, les autorités l'avaient laissé rentrer à son domicile très peu de temps avant sa mort.

Le Parti socialiste français a, dans un communiqué, exprimé *« son émotion et sa réprobation devant l'attitude des autorités soviétiques, qui ne font que renforcer l'appareil répressif »*. Le secrétariat national du PS aux droits de l'homme rappelle que, *« en quelques mois, plusieurs dissidents sont décédés »* en Union soviétique, *« et d'autres vivent dans des conditions inhumaines pour avoir demandé le respect des accords d'Helsinki »*.

En août 1984, le poète et journaliste ukrainien Iouri Litvin s'était donné la mort dans un camp de travail ; deux autres dissidents ukrainiens, Olekhsi Tikhy et Valeri Martchenko étaient décédés dans leur prison, respectivement en mai et octobre derniers.

Grande-Bretagne

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DE LA GRÈVE DES MINEURS

Mme Thatcher a accepté de rencontrer un dirigeant des syndicats

Après avoir rencontré M. Norman Willis, secrétaire général du Trade Union Congress, Mme Thatcher quitte Londres ce mardi 19 février pour Washington, où elle doit notamment faire part au président américain de ses critiques à propos de l'Initiative de défense stratégique (IDS). Le premier ministre britannique entend également évoquer la question irlandaise et tenter une fois de plus de convaincre les parlementaires américains de tout faire pour mettre un terme à l'aide financière qu'une partie de la communauté américaine d'origine irlandaise apporte à l'IRA.

De notre correspondant

Londres. — Avant de quitter Londres pour se rendre à Washington à l'invitation du Congrès devant lequel elle doit prononcer une allocution — honneur pour la première fois réservé à un chef de gouvernement britannique depuis Winston Churchill en 1952, — Mme Thatcher devait recevoir ce mardi 19 février à Downing Street, M. Norman Willis, secrétaire général du TUC, la Confédération des syndicats britanniques. Après l'échec de sa dernière tentative de médiation pour obtenir l'ouverture de négociations entre la Direction des charbonnages et le Syndicat des mineurs (*le Monde* daté 17/18 février), M. Willis, qui ne veut pas encore désespérer de trouver un compromis dans un conflit qu'il estime de plus en plus dommageable pour l'ensemble du mouvement ouvrier et de l'opposition, a fait appel directment au premier ministre.

Jamais depuis le début de la grève, le leader des syndicats et le chef du gouvernement ne s'étaient entretenus officiellement de l'affaire. Pour Mme Thatcher c'est l'ocasion de montrer que son attitude n'est pas aussi intransigeante qu'on le dit, après un net durcissemnt ces denières semaines. Sans avoir pour autant l'intention de modifier sa position, le premier ministre, en acceptant au moins la discussion, tente de corriger quelque peu une image qui semblait récemment se détériorer aux yeux de l'opinion, non seulement à cause des difficultés économiques actuelles (chute de la livre, augmentation du chômage), mais aussi en raison de la prolongation de la grève. Le gouvernement est soupçonné de rechercher une victoire totale sur les mineurs plutôt qu'un règlement négocié.

M. Willis devait faire valoir auprès de Mme Thatcher que, malgré les apparences, le « fossé » qui sépare encore l'administration des charbonnages (NCB), de l'Union nationale des mineurs (NUM) est désormais très réduit. Selon lui, il ne s'agit plus que de trouver sur quelques points une formulation adéquate pour qu'apparaissent les bases d'une négociation. M. Willis devait également indiquer au premier ministre que la majorité des dirigeants du syndicat est vraiment prête à composer, et qu'il ne reste plus qu'à convaincre M. Arthur Scargill, le président de la NUM, de la réelle bonne volonté de la Direction des charbonnages et du gouvernement.

Les dirigeants du NCB se montraient mardi matin très réservés sur les chances de succès de l'intervention de M. Willis. Mais pour Mme Thatcher, cette démarche représente un atout appréciable, et c'est une satisfaction supplémentaire après un long et houleux débat à la Chambre des communes, lundi soir, sur l'« affaire du *Belgrano* ».

Les membres du cabinet estiment avoir au moins réussi à repousser l'essentiel des attaques de l'opposition sur cette affaire. Cette polémique, depuis longtemps très embarrassante pour le gouvernement, l'était devenue encore plus depuis l'acquittement, la semaine dernière, de M. Clive Ponting, ce haut fonctionnaire du ministère de la défense qui était poursuivi pour avoir divulgué des documents montrant que le gouvernement avait induit en erreur le Parlement sur les circonstances exactes du torpillage du croiseur argentin *General Belgrano*, durant le conflit des Malouines (*le Monde* du 13 février). Au cours du débat, le ministre de la défense, M. Michael Heseltine, et son adjoint M. John Stanley, secrétaire d'Etat pour les forces armées (dont le parti travailliste réclame la démission), ont fait valoir que si le gouvernement avait « *retenu* » un certain nombre d'informations depuis trois ans sur cette affaire, c'était pour préserver des secrets essentiels pour la défense nationale et éviter de fournir de précieuses indications aux Soviétiques sur les moyens de transmission et le déploiement des sous-marins britanniques.

M. Heseltine a d'autre part dénoncé l'attitude pour le moins contradictoire de M. Ponting, qui aurait selon lui encouragé l'an dernier le ministre de la défense à ne pas divulguer certaines informations et incité d'autre part un député travailliste à réclamer tous les éclaircissements sur l'«affaire du Belgrano». M. Ponting, pour la plus grande satisfaction du gouvernement avait fait savoir au cours du week-end qu'il démissionnait de ses fonctions. Il a l'intention d'écrire un ouvrage sur les raisons qui l'ont amené à organiser les fuites qui sont à l'origine de ce débat. Malgré de miltiples questions auxquelles le gouvernement n'a pas répondu, l'opposition travailliste a paru à court d'arguments, notamment en raison de l'invocation du secret de défense nationale. La motion déposée par le Labour a été repoussée aisément par 350 voix contre 202.

FRANCIS CORNU.

Espagne

UN DIRECTEUR DE BANQUE ASSASSINÉ A MADRID

(De notre correspondant.)

Madrid. — Un directeur général de la Banque centrale, le plus important établissement financier privé d'Espagne, a été victime d'un attentat ce mardi 19 février, peu avant 10 heures.

M. Ricardo Tejero se dirigeait vers sa voiture, dans le garage de son domicile, situé dans le centre de Madrid, lorsque plusieurs individus ont fait feu dans sa direction. Il est mort quelques minutes plus tard. Agé de cinquante-neuf ans, M. Tejero avait effectué toute sa carrière au sein de la Banque centrale. Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais il pourrait être l'œuvre des GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre), un groupuscule d'extrême gauche dont le démantèlement avait déjà été annoncé à plusieurs reprises par la police.

Th. M.

Pologne

LA CIA APPELÉE EN RENFORT CONTRE SOLIDARITÉ

Après les récentes arrestations de plusieurs militants connus de Solidarité et les menaces formulées contre M. Lech Walesa, les autorités polonaises poursuivent, sur le terrain de la propagande, leur offensive contre le syndicat « illégal », vraisemblablement dans la perspective de l'appel, lancé par ce dernier, à une grève symbolique d'un quart d'heure, le 28 février. Lundi 18 février, le colonel Zbigniew Pudysz, directeur du bureau des enquêtes au ministère de l'intérieur, est venu pour la seconde soirée consécutive présenter à la télévision des *« pièces à conviction »* prouvant, selon lui, les liens qu'entretiendrait la représentation de Solidarité à Bruxelles avec la CIA. Le policier a ajouté que les membres du bureau de Solidarité à Bruxelles étaient l'objet d'une enquête pour « trahison ». Les « documents » présentés par le colonel auraient été rapportés à Varsovie par un Polonais résidant depuis dix ans à Vienne, M. Jacek Knapik, où, selon les milieux polonais de la capitale autrichienne, il s'est rendu coupable de nombreuses indélicatesses et escroqueries avant de quitter l'Autriche pour échapper à un procès.

Interrogé sur cette affaire, M. Walesa a déclaré que cette campagne lui semblait destinée à rendre impossible le retour en Pologne de militants de Solidarité, comme avait tenté de le faire M. Seweryn Blumsztajn, ancien responsable du comité de coordination de Solidarité à Paris, et qui a été refoulé à son arrivée à Varsovie. — (AFP, AP, UPI.)

DIPLOMATIE

Plusieurs ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance à l'Elysée

Plusieurs ambassadeurs étrangers à Paris ont récemment présenté leurs lettres de créance au président de la République. On trouvera ci-dessous leurs notices biographiques. Nous publierons prochainement une seconde liste.

Belgique : M. Rittweger de Moor

[Né en 1921, docteur en droit, le baron Rittweger de Moor a débuté dans la carrière diplomatique en 1947. Il a notamment été en poste à Athènes, à Prague et à Lima. En 1960, il a été nommé consul général à Bukawu (ancien Congo belge) et, en 1962, chargé d'affaires à Dar-Es-Salaam. En 1963, il est devenu ambassadeur à Zanzibar, accrédité au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, à Madagascar et à l'île Maurice, puis, en 1965, ambassadeur en Zambie. Il a occupé, de 1972 à 1976, le poste de chef du protocole à Bruxelles, puis il a été nommé ambassadeur au Zaïre en 1976, au Saint-Siège en 1980.]

Gabon : M. Jean-Claude Laboura

[M. Laboura est né en 1951 à Franceville. Il a été nommé directeur de la COMILOG (Compagnie minière de l'Ogooué) en 1974, poste qu'il a occupé jusqu'en 1980. Il a ensuite été ambassadeur à Ottawa, de 1981 à janvier 1985.]

Guinée : M. Sékou Decazi Camara

[Né en 1940 à Boké, M. Camara est diplômé de l'école normale supérieure de Kankan (1963). Après une carrière dans l'enseignement (1963-1975), il est nommé ambassadeur en Tanzanie (1975-1976) et au Congo (1976). Gouverneur de la région de Zerekoré (1976-1979), il a été doyen de la faculté des sciences administratives et juridiques de Bellevue (Conakry), avant d'être nommé gouverneur de la région de Faranah, poste qu'il occupait au moment de la prise du pouvoir par l'armée, le 3 avril 1984.]

Islande : M. Haraldur Kroyer

[Né en 1921, diplômé d'anglais et de sciences politiques de l'université de Californie, M. Kroyer est entré dans la carrière diplomatique en 1945. Il a notamment été en poste à Stockholm (1947-1949), Oslo (1949-1952) et Paris (1952-1956) avant d'être appelé par le président de la République comme chef de cabinet. Après un séjour à Moscou (1962-1966) et à New-York, comme consul et membre de la mission finlandaise auprès de l'ONU, il a été nommé ambassadeur à Stockholm en 1970, chef de la même mission à New-York en 1972, ambassadeur à Washington (accrédité dans plusieurs autres pays américains) en 1973, représentant permanent à Genève en 1976 et, en juillet 1980, ambassadeur à Moscou.]

Mali : M. Mamadou Diawara

[Né en 1932 à Bamako, le nouvel ambassadeur du Mali a fait des études de droit et de marketing, avant de devenir secrétaire général de la mairie de la capitale en 1960. Chef de cabinet du ministre de l'information de 1966 à 1968, il a ensuite occupé différentes fonctions dans l'administration territoriale, puis a été nommé, en 1978, chargé d'affaires en Côte-d'Ivoire, en Haute-Volta, au Niger, au Gabon et au Libéria. Ambassadeur au Sénégal, en Gambie, en Mauritanie, au Sierra-Leone, au Cap-Vert et au Maroc de 1980 à 1984, M. Diawara est, en outre, l'auteur de plusieurs ouvrages sur la réforme administrative au Mali, la presse et l'émigration malienne.]

RDA : M. Alfred Marter

[Né en 1934, diplômé de l'Académie des sciences politiques de Potsdam, M. Marter est entré aux affaires étrangères en 1956. Vice-consul au Caire en 1959, il a été, en 1961, nommé chef de section à la direction des affaires culturelles du ministère. Il a ensuite été en poste à Damas (1964-1967 et 1968-1972), comme chef adjoint de la représentation de la RDA puis, après un bref passage à l'administration centrale, comme consul général et enfin comme ambassadeur. Collaborateur du comité central du Parti communiste est-allemand (SED) depuis 1972, il y était chargé de la direction des relations internationales.]

WASHINGTON RÉVISE SES ACCORDS DE COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Canberra (*AFP*). — Deux réunions des membres du pacte de défense de l'ANZUS, liant les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont été annulées coup sur coup à la suite du refus de Washington d'y participer, a-t-on déclaré officiellement, lundi 18 février, à Canberra. La décision des Etats-Unis est consécutive au récent refus du gouvernement néo-zélandais d'autoriser la visite de navires de guerre américains à capacité nucléaire dans les ports du pays (*le Monde* du 7 février).

Les rencontres annulées devaient se tenir cette semaine. L'une, à Canberra, devait être consacrée à la planification de manœuvres conjointes ; l'autre, prévue à Sydney, aux problèmes de communications entre les forces des trois pays. Les Etats-Unis avaient également renoncé à effectuer, au début du mois, deux exercices militaires dans le cadre de l'ANZUS.

A Wellington, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, qui doit se rendre la semaine prochaine aux Etats-Unis, a indiqué, lundi, qu'il s'attendait à *« d'autres manifestations de mécontentement de la part des Etats-Unis »* durant les prochaines semaines. Dimanche, le département d'Etat américain avait fait savoir que Washington était *« en train de réviser tous ses accords de coopération militaire »* avec la Nouvelle-Zélande.

L'anniversaire du 8 mai 1945

LE PRÉSIDENT PERTINI NE VEUT PAS JOUER LES SECONDS ROLES

Le président Pertini a annoncé, le dimanche 17 février, qu'il n'assisterait pas, le 8 mai, aux cérémonies organisées à Strasbourg pour le quarantième anniversaire de la fin de la guerre. *« Je pense,* a déclaré le président italien, *que le choix de M. Reagan pour commémorer le 8 mai 1945 est une bonne chose. Mais, à partir de là, je me demande ce que je pourrais aller faire à Strasbourg. Jouer le sous-diacre de Reagan ? »*

Le président italien, quatre-vingt-huit ans, ancien résistant, ne jouera donc pas les seconds rôles à Strasbourg. Il avait été invité depuis plusieurs mois à venir s'exprimer devant le Parlement européen, le 9 mai, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman sur la création du Marché commun. Il fut, par la suite, décidé de célébrer à Strasbourg le quarantième anniversaire de la victoire des alliés sur le IIIe Reich et d'inviter le président Reagan. Cette formule avait l'intérêt d'écourter la visite en République fédérale du président américain et d'épargner aux Allemands de l'Ouest la délicate élaboration d'un programme officiel avec M. Reagan en cet anniversaire.

Il semble cependant que les uns et les autres aient manqué de tact à l'égard du président Pertini. La Maison Blanche, en n'avertissant pas Rome du changement de programme du président Reagan, et M. Pflimlin, le président de l'Assemblée européenne, en n'utilisant pas les voies diplomatiques traditionnelles et en téléphonant directement, chez lui, au président Pertini.

ASIE

Cambodge

NOUVEAUX INCIDENTS SUR LA FRONTIÈRE THAILANDAISE

Bangkok (*AFP*). — La Thaïlande a accusé, lundi 18 février, le Vietnam d'avoir lancé quatre grenades à gaz toxiques, samedi, dans le district thaïlandais de Ta-Phraya, situé face au camp d'Ampil, du côté khmer de la frontière. Elle a précisé qu'aucune victime n'avait été enregistrée.

Par ailleurs, le porte-parole de l'armée, le colonel Popsook, a déclaré, lundi, qu'au moins quatre civils thaïlandais avaient été tués et plusieurs autres blessés, samedi, au cours d'un bombardement par l'artillerie vietnamienne contre un groupe de villages dans la province frontalière de Buriram, au nord-est de la Thaïlande (environ 400 kilomètres au nord-est de Bangkok). Le colonel a estimé que le bombardement de ces villages, situés à 14 kilomètres à l'intérieur du territoire thaïlandais, n'était pas « un accident ». Cette région est située derrière le col frontalier de O'Bok, où les troupes vietnamiennes et les forces thaïlandaises se sont affrontées samedi. Il y a eu un mort parmi les soldats thaïlandais et quatre blessés, a ajouté le colonel Popsook.

Enfin, on indique, de source militaire thaïlandaise, que sept « espions » vietnamiens ont été capturés dimanche à 12 kilomètres à l'intérieur du territoire thaïlandais, au sud de la ville frontalière d'Aranyaprathet. On ajoute, de même source, que les Vietnamiens sont en train d'établir trois bases permanentes à l'intérieur du Cambodge, près de l'ancienne base nationaliste de Nong-Chan, dans le but de poursuivre leur lutte contre la guérilla jusqu'à la fin de la saison sèche, en mai prochain. — (*AFP*.)

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

Argentine

Le péronisme est de plus en plus divisé après l'apparition d'un fort courant « rénovateur »

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — La crise du péronisme est pratiquement d'actualité *depuis la* mort, en *juillet 1974*, de Juan Domingo Peron, qui, sur le sol argentin ou durant son exil à Madrid, conduisit d'une main de fer le mouvement fondé après la guerre. Cette crise, masquée par près de huit ans de régime militaire, apparut au grand jour lors des élections générales du 30 octobre 1983. Pour la première fois de son histoire, le péronisme mordit la poussière face à son traditionnel rival radical, après une campagne électorale qui avait démontré son impuissance à proposer autre chose que l'invocation nostalgique des grands ancêtres : Peron et sa seconde femme, Evita. Un mythe s'écroulait, celui de l'invincibilité du péronisme.

On aurait pu croire que l'abcès allait enfin crever. Il n'en fut rien. Les dirigeants péronistes s'employèrent à minimiser la portée de cet échec. N'avaient-ils pas recueilli 49 % des suffrages ? En outre, soutenaient-ils, les suffrages qui s'étaient portés sur leur candidat, M. Italo Luder, étaient *« purs »*, alors que ceux qui avaient assuré le triomphe de M. Alfonsin venaient d'horizons très divers. Certes, les critiques ne manquèrent pas à l'encontre de la « vieille garde syndicale », regroupée autour de M. Lorenzo Miguel, leader des « métallos » et de M. Herminio Iglesias, chef des péronistes de la province de Buenos Aires et aux convictions clairement fascistes.

Le 15 décembre 1984, le congrès national justicialiste plaçait le premier au poste de second vice-président, tandis que le deuxième *était nommé secrétaire général. La* première vice-présidence était tout de même confiée à un nouveau venu, M. José Maria Vernet, gouverneur de la province de Santa-Fé.

Le congrès qui s'est tenu le 4 février à Rio-Hondo dans le nord-ouest du pays marque-t-il la chute d'un autre mythe du péronisme, celui de son indivisibilité ? Il existe à l'heure actuelle deux instances supérieures. D'un côté, la direction désignée le 15 décembre, de l'autre, celle surgie le 4 février, avec à sa tête le sénateur et dirigeant syndical, M. Oraldo Britos. Les « rénovateurs » sont majoritaires au congrès justicialiste : quatre cent trente membres sur six cent quatre-vingt-cinq étaient présents à Rio Hondo. Mais il appartiendra à la justice électorale, immédiatement saisie par les « officialistes », de trancher.

Démocratie et « caudillisme »

Le désaccord entre « officialistes » et « rénovateurs » porte en premier lieu sur le mode de désignation des dirigeants. Ces derniers ont décidé de modifier les statuts du parti et d'implanter le suffrage direct. Il s'agit d'une véritable révolution, le péronisme se caractérisant par l'absence de démocratie interne. Deuxième point de divergence : les relations entre parti et syndicat. Les « rénovateurs » sont hostiles à une conception « travailliste » du péronisme, selon laquelle le parti ne serait qu'une courroie de transmission des syndicats. *« Il est vrai que le parti justicialiste ne jouait qu'un rôle secondaire lorsque Peron dirigeait le mouvement. »*, affirme l'un d'eux. Mais cela n'avait guère d'importance car c'est lui qui définissait la stratégie et conférait au péronisme son caractère de mouvement. La situation a changé depuis sa disparition. *« Aujourd'hui, il est absolument nécessaire de constituer un parti fort, un parti de masse, indépendant de l'appareil syndical. »*

En matière d'idéologie et de programme, les différences sont moins marquées. Les uns et les autres se réclament de la doctrine justicialiste. On peut dire cependant que les « rénovateurs » représentent la tendance modérée alors que les « officialistes » se situent carrément à droite voire à l'extrême droite, comme M. Herminio Iglesias, surtout, les premiers paraissent définitivement acquis au régime démocratique tandis que les seconds maintiennent des relations étroites avec l'armée.

Ils conservent cependant un point commun. Les uns et les autres reconnaissent Isabel Peron pour chef suprême. *« Nous n'avons pas voulu poser le problème de la présidente*, affirme l'un des « rénovateurs », *son sort sera définitivement réglé le 15 décembre, lorsque les adhérents seront appelés à voter. »* S'il est vrai que seule une poignée de fidèles conserve quelques illusions quant à sa capacité de dirigeante, il n'empêche que c'est à travers elle que Peron *« esta presente »* (est présent). L'écarter définitivement, c'est couper à la fois le cordon ombilical et le lien ténu qui unit encore la famille péroniste.

En fait, l'unanimité ne règne pas au sein des « rénovateurs ». Alors que les uns veulent négocier à partir d'une position de force avec le secteur représenté par MM. Lorenzo Miguel et Herminio Iglesias, les autres considèrent qu'il faut en finir une bonne fois pour toutes avec *« les maréchaux de la défaite »* et faire circuler du sang neuf dans le péronisme.

Que pense de tout cela M. Alfonsin ? Il n'est pas sûr que le chef de l'Etat voie d'un très bon œil l'affermissement d'un courant rénovateur au sein du principal parti d'opposition. Un péronisme rajeuni, capable d'élaborer un projet politique et pas seulement de rassembler les mécontents constituerait un adversaire redoutable. Il sonnerait définitivement le glas d'une idée chère à M. Alfonsin, la constitution d'un troisième grand mouvement historique qui rassemblerait autour du radicalisme les « bons éléments » du péronisme. Nul doute également qu'il sera plus difficile de négocier la pause sociale dont le président radical a besoin pour stabiliser l'économie, avec des dirigeants élus qu'avec des « caudillos » peu soucieux de l'opinion de la base. Les « rénovateurs » accusent ouvertement l'exécutif de favoriser le secteur de M. Lorenzo Miguel. Le congrès qui s'est tenu en décembre était, selon eux, entaché d'irrégularités grossières, ce qui n'a pas empêché la justice électorale d'en reconnaître la validité. *« Cette attitude, dictée par des impératifs électoraux* [en novembre, la Chambre des députés sera renouvelée pour moitié] *est suicidaire*, affirme un dirigeant « rénovateur ». *M. Alfonsin semble ignorer que ce secteur se précipitera à la première occasion dans les bras des militaires. »*

JACQUES DESPRÉS.

Etats-Unis

L'épilogue du procès Westmoreland-CBS ou le jugement de l'Histoire

Correspondance

Washington. — Le procès en diffamation engagé le 9 octobre dernier par le général Westmoreland, ancien commandant en chef des forces armées au Vietnam, contre la chaîne de télévision CBS a pris fin de manière inattendue par un règlement à *l'amiable négocié entre* les avocats des deux parties (*le Monde* du 19 février). Le général avait demandé 120 millions de dollars de dommages-intérêts après la diffusion d'une émission diffusée en 1982, où il était accusé d'avoir caché à ses supérieurs le nombre exact des forces ennemies, en omettant délibérément dans ses estimations au moins cent mille hommes des forces irrégulières du Vietcong. Après huit semaines de débats et l'audition de trente-six témoins, cités à peu près pour moitié par l'accusation et la défense, et une semaine avant les délibérations du jury, les avocats ont jugé préférable de mettre un terme à cette confrontation.

Apparemment, l'initiative est venue de Mᵉ Burt, principal avocat du général. Il y a quelques semaines, Mᵉ Burt aurait demandé à son adversaire de la défense si, en cas d'abandon du procès par le général, CBS serait prête à renoncer au paiement des frais de tribunal, évalués entre 150 000 et 250 000 dollars. De toute évidence, l'avocat, président de la Legal Foundation qui avait financé l'action en justice du général, anticipait un échec probable du fait que, selon la jurisprudence, M. Westmoreland devait faire la preuve non seulement de la fausseté des reproches qui lui étaient faits, mais surtout de *« l'intention malveillante de la CBS »*. Le procès Sharon, perdu récemment par l'ancien ministre israélien de la défense, a conforté à cet égard la validité de l'arrêt de la Cour suprême de 1964, favorable aux médias.

Les termes de l'arrangement

Autre *élément* défavorable : les témoins cités par la défense ont confirmé ce que le général avait lui-même admis, à savoir qu'il n'avait pas retenu dans son décompte les forces irrégulières vietcongs qu'il ne considérait pas comme des combattants : *« Nous ne nous battions pas contre ces gens qui étaient des civils »*, devait-il dire avec beaucoup de candeur. M. Westmoreland avait aussi reconnu qu'il n'avait pas transmis les informations des responsables des services de renseignements sur le nombre des irréguliers, parce que ces indications, avait-il indiqué, auraient été *« mal interprétées par des gens peu au courant des détails »* et auraient *« terriblement affecté le moral de nos troupes »*. Les ultimes dépositions de deux officiers de renseignements, anciens collaborateurs du général, affirmant que leur « patron » avait refusé de communiquer leurs nouvelles estimations parce que, selon lui, elles étaient *« politiquement inacceptables »* ou produiraient l'effet d'une *« bombe politique »*, portaient un coup sévère à l'accusation.

Dans ces conditions, les amis du général ont jugé préférable de limiter les dégâts. L'action en justice avait déjà coûté 3 500 000 dollars et Mᵉ Burt avait indiqué que la Fondation accusait un déficit de 500 000 dollars. Ainsi, les avocats se sont mis d'accord sur un texte indiquant que, à ce stade du procès, il était préférable de *« s'en remettre au jugement de l'opinion publique et de l'Histoire »* sur la base des *nombreux* documents et témoignages produits. CBS affirme son *« respect »* pour le général et déclare *« n'avoir jamais voulu dire qu'il avait agi de façon non patriotique ou déloyale en accomplissant son devoir tel qu'il le concevait »*. De son côté, M. Westmoreland déclare *« respecter la longue et distinguée tradition de CBS et le droit des journalistes d'exprimer leurs vues sur le Vietnam en présentant des opinions contraires aux siennes »*.

Le règlement représente un succès pour CBS, dans la mesure où la chaîne ne désavoue pas son émission, ne présente aucune excuse et ne versera aucune somme d'argent au général, finalement mal inspiré par ses amis de la droite républicaine qui voulaient le pousser dans une offensive contre les médias. *« Nous allons assister à la démolition d'une grande chaîne de télévision »* avait annoncé imprudemment un avocat du général. Cet espoir d'une sorte de revanche sur les médias et les journalistes accusés d'être responsables de l'échec du Vietnam est anéanti par un règlement qui, comme le verdict Sharon, consolide la jurisprudence et renforce les droits du quatrième pouvoir à exercer sa mission à l'abri des pressions du pouvoir.

Mais, devant le tribunal de l'opinion publique, CBS a-t-elle vraiment gagné la partie ? Plusieurs témoignages ont confirmé les critiques de certaines méthodes de travail discutables et le manque d'objectivité des réalisateurs sélectionnant les propos à l'appui de leur thèse ou coupant ceux qui favorisaient le général. A la suite d'une enquête intérieure, CBS avait, avant le procès, atténué la grave accusation portée contre M. Westmoreland de *« complot au plus haut niveau du service de renseignements »*. Comme après le verdict contre M. Sharon, les milieux de presse, tout en étant satisfaits de l'issue pour les médias de ce nouveau procès, y voient un avertissement adressé à CBS, l'incitant à plus de rigueur et d'objectivité dans le montage de ses programmes politiques.

HENRI PIERRE.

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE CENTRALE ONT PRÉSENTÉ LEUR DÉMISSION

Buenos-Aires *(AP, AFP, Reuter)*. — Le ministre de l'économie, M. Bernado Grinspun, et le président de la Banque centrale, M. Enrique Garcia Vasquez, ont présenté, lundi 18 février, leur démission au président Raoul Alfonsin, qui les a acceptées.

Cette double démission intervient moins d'une semaine après l'interruption des négociations sociales, qui réunissaient les représentants du gouvernement, des syndicats et des entreprises (*le Monde* des 17-18 février).

Le président Alfonsin a désigné le secrétaire au Plan, M. Juan Sourrouille, pour succéder à MM. Grinspun, tandis que M. Alfredo Concepcion, secrétaire au commerce intérieur devient le nouveau président de la Banque centrale.

Chili

UN ÉMISSAIRE AMÉRICAIN RENCONTRE LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU PAYS

Santiago-du-Chili *(AFP, Reuter, UPI)*. — Le président Pinochet s'est entretenu lundi 18 février avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Langhorne Motley, des possibilités de retour de la démocratie au Chili et des relations bilatérales. La visite de trois jours de M. Motley intervient après la diffusion, mercredi 13 février, d'un rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde en 1984, préparé par le département d'Etat américain. Ce rapport soulignait, pour le Chili, l'absence de progrès en vue d'un retour à la démocratie et une régression *dans le domaine des droits de* l'homme.

L'un des membres de la junte, le chef d'état-major de la marine, l'amiral Merino, a assuré au représentant américain que le gouvernement autoriserait les partis politiques non marxistes dès cette année.

Lors de sa visite, le haut fonctionnaire américain doit également s'entretenir avec des représentants de l'Eglise, du monde du travail et des affaires, ainsi qu'avec les responsables des partis de l'opposition non marxistes.

Canada

LA COUR SUPRÊME AUTORISE UN NOUVEL ESSAI DE MISSILE DE CROISIÈRE AMÉRICAIN

Ottawa *(AFP, Reuter)*. — La Cour suprême du Canada a rejeté, lundi 18 février, une requête présentée par le groupe pacifiste Operation Diamantle (opération démantèlement) demandant l'interdiction d'un essai en vol d'un missile de croisière *américain au-dessus du sol canadien*. Cet essai devait donc avoir lieu comme prévu ce mardi 19 février. Le missile, non armé, devait être largué d'un bombardier B-52 au-dessus de la mer de Beaufort et aboutir à la base aérienne de Cold-Lake dans l'Alberta. Le point de largage est situé à 1 500 kilomètres de l'espace aérien soviétique.

Les cinq juges de la Cour suprême n'ont pas indiqué les raisons pour lesquelles ils avaient repoussé la demande du groupe pacifiste. Celui-ci affirmait que cet exercice avait un caractère *« illégal et anticonstitutionnel »*. Les juges ont toutefois estimé que, en cas d'erreur de vol, l'URSS était suffisamment informée pour ne pas s'alarmer.

D'autre part, l'organisation Greenpeace a annoncé, dimanche, qu'elle allait tenter de gêner l'essai en question en déployant dans le corridor aérien emprunté par le missile un filet soutenu par des ballons et des dispositifs destinés à brouiller les ondes.

AFRIQUE

Afrique du Sud

Affrontements près du Cap entre la police et les squatters du camp de Crossroads

Six morts, plus d'une centaine de blessés

De notre correspondant

Johannesburg. — Une nouvelle fois, Crossroads, le célèbre camp de squatters d'environ 65 000 personnes, aux portes du Cap, est entré en ébullition. Et cela à cause d'une rumeur qui depuis quelques jours circulait entre les maisons de fortune de ce gigantesque bidonville : la population allait être déplacée de force à Khayelitsha, une nouvelle township en cours d'achèvement créée de toutes pièces à 35 kilomètres du Cap.

Malgré les incitations de l'administration locale, les squatters refusent *de quitter l'insalubre et inconfortable* Crossroads pour vivre dans ce qui ressemble à un camp d'internement coincé entre la mer et une base militaire. Lundi 18 février au matin, ils sont donc restés chez eux de peur de ne plus pouvoir retrouver leurs baraques le soir. La tension a monté petit à petit. Les premières pierres ont volé, des voitures ont été incendiées. La guérilla entre les forces de police et les habitants s'est poursuivie tout au long de l'après-midi et une partie de la soirée. Cailloux contre gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc et plombs à oiseaux. Bilan : six morts et près de cent quarante blessés, dont quelques-uns sérieusement touchés, et sept policiers légèrement atteints.

Ce mardi matin, la situation était calme à Crossroads, *sillonnée par les* unités anti-émeutes en véhicules blindés.

M. Gerrit Viljoen, ministre de la coopération et du développement, a démenti que le déplacement des squatters serait immédiat, annonçant que la population sera avertie de *« chaque étape de la mise en application du plan d'urbanisation de la région ouest du Cap »*.

Le gouvernement n'a pas renoncé, malgré les risques de graves affrontements, à « nettoyer » cette verrue qui ne cesse de s'étendre. Chaque jour, des immigrés clandestins, fuyant le désœuvrement et la faim dans les homelands du Transkaï et du Ciskei, viennent s'entasser à l'orée de la ville dans l'espoir de trouver du travail.

Une situation qui inquiète de plus en plus les autorités. La solution trouvée s'appelle Khayelitsha, ce qui *signifie « nos nouvelles maisons »* en langue xhosa. L'ennui et que les squatters ne veulent pas y aller, préférant leur bidonville à l'univers rectiligne, aseptisé, inhumain de leur nouvelle cité, dont l'administration vante pourtant les avantages matériels. Comment sortir de l'impasse sans utiliser la force ? Pour M. Jonhattan de Vries, porte-parole du Front démocratique uni (UDF), *« on risque la guerre civile si le gouvernement ne retire pas ses forces et n'annule pas son projet de déplacement forcé »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Soudan

Le régime du maréchal Nemeiry affronte une situation critique

L'avenir du régime soudanais du maréchal Nemeiry paraît de plus en plus incertain. Après avoir indiqué que les Etats-Unis ainsi que leurs associés au sein du FMI — l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite — avaient décidé de suspendre leur aide exceptionnelle à Khartoum, s'élevant à 1,5 milliard de dollars l'an (*le Monde du 19 février*), le département d'Etat a révélé le lendemain que l'Égypte procédait au retrait de ses forces aériennes stationnées à Khartoum. La brigade égyptienne avait été dépêchée en mars dernier à la suite d'un raid effectué par un *avion libyen sur la capitale soudanaise*.

Le gouvernement du Caire s'est abstenu d'infirmer ou de confirmer la nouvelle, bien que l'on considère généralement qu'elle soit fondée. Cela n'a pas empêché le président égyptien Moubarak de *« déplorer »* la suspension de l'aide financière américaine au gouvernement soudanais. Regret de pure forme quand on mesure l'importance de l'assistance militaire égyptienne qui a contribué, à plus d'une reprise (notamment en *1971* et *1976*), *à sauver le régime du* maréchal Nemeiry.

S'agit-il d'une pression concertée de Washington et du Caire pour contraindre le président soudanais à modifier sensiblement sa politique ? Les deux capitales ne cachent pas *leur inquiétude devant l'« islamisation »* du régime de Khartoum, son incapacité de résoudre les graves problèmes économiques et sociaux, son intransigeance face aux rebelles autonomistes du Sud.

Les Egyptiens, davantage que les Américains, *manifestaient leur irritation* : la guérilla du sud a paralysé les travaux sur le canal de Jongleï qui devait, dès 1986, fournir à l'agriculture égyptienne un supplément d'eau de quelque 3 milliards de mètres cubes ; l'omniprésence des Frères musulmans soudanais, notamment au gouvernement et dans l'appareil de l'État, risque de renforcer les islamistes égyptiens.

L'exécution, le mois dernier, du chef des Frères républicains, Mahmoud Taha, un musulman moderniste et *démocrate* âgé de soixante-seize ans, avait profondément choqué l'opinion, non seulement en Egypte mais aussi dans l'ensemble du Golfe, en particulier en Arabie saoudite, laquelle avait pourtant encouragé le maréchal Nemeiry à « islamiser » son régime.

Avant le royaume wahabite, l'Egypte a commencé à prendre ses distances avec le maréchal Nemeiry, l'été dernier. De proches collaborateurs du président Moubarak — son premier conseiller, M. Oussama El-Baz, par exemple — se mirent à recevoir les représentants des formations de l'opposition soudanaise, les incitant à concrétiser leur projet de constituer leur « front du salut national », rassemblant toutes les formations de la droite islamique aux communistes.

En guise de riposte, le maréchal Nemeiry tenta, par personnalités interposées, d'engager un dialogue avec le colonel Kadhafi, ennemi juré à la fois des dirigeants soudanais et égyptiens. Les échanges n'ont pu aboutir à une normalisation en raison *des conditions* draconiennes que posa le président libyen. Il faudrait dès lors interpréter comme un geste de pure propagande l'offre de la Libye, annoncée officiellement le lundi 18 février, de fournir au Soudan une aide financière équivalente à celle que les Etats-Unis viennent de suspendre.

Le maréchal Nemeiry *affronte* dès lors une situation critique. Les quelque quatre à cinq millions de ses compatriotes en proie à la famine seront quinze millions l'été prochain, selon les experts de l'ONU. La rébellion du Sud s'étend dangereusement : *elle a atteint la province* d'Equatoria, où les guérilleros autonomistes campent à quelques kilomètres du chef-lieu, la ville de Juba.

Les violents affrontements qui ont éclaté entre les Frères musulmans et les étudiants de toutes tendances ont contraint le maréchal Nemeiry, dimanche dernier, à fermer *sine die* l'université de Khartoum. La mesure confirme ce que l'on savait déjà, à savoir que les Frères musulmans, virtuellement les seuls soutiens du régime, sont en perte de vitesse.

Reste l'armée, dont le malaise chronique est alimenté par les défaites subies dans le Sud. Selon le *Washington Post*, elle pourrait retourner ses armes contre le régime si elle obtenait l'assurance que l'Egypte, liée au Soudan par un traité de défense, abandonnerait à son sort le maréchal Nemeiry.

On ignore si Le Caire est disposé à sauter le pas. Mais il est évident que l'Egypte et les Etats-Unis se porteront, en dernier ressort, au secours du *maréchal Nemeiry s'ils* estiment qu'il n'existe pas encore de remplaçant valable à son gouvernement.

ERIC ROULEAU.

Tunisie

LA MORT POUR LE VIOL

(De notre correspondant.)

Tunis. — Désormais, le viol et l'attentat à la pudeur pourront être sanctionnés en Tunisie par la peine de mort. Le président Bourguiba a demandé, le samedi 16 février, à son ministre de la justice, de préparer un projet de loi à soumettre à la Chambre des députés, aggravant les peines prévues par le code pénal actuellement en vigueur (vingt ans de travaux forcés maximum).

A l'avenir, le viol et l'attentat à la pudeur, soit sur des mineurs de moins de dix ans, soit accompagnés de violences, de menaces ou d'utilisation d'arme, ou encore commis par des ascendants ou des personnes ayant autorité sur leur victime (parents, enseignants, médecins, etc.) *seront passibles de la peine capitale*. Dans les autres cas, les auteurs de ces crimes encourront les travaux forcés à perpétuité.

« C'est afin d'instaurer les règles d'un comportement social sain et de dégager une éthique sociale solide » que le président Bourguiba a recommandé ces nouvelles dispositions, a expliqué le ministre de la justice. La recrudescence des affaires de viol et d'attentat à la pudeur que la presse locale rapporte souvent avec d'horribles détails, de plus *en plus fréquemment ces derniers temps*, n'est probablement pas non plus étrangère à la décision présidentielle.

M. D.

dossier

LE POINT SUR...

Les deux Corées

DEUX faits ont récemment attiré l'attention sur la Corée, divisée depuis la guerre en deux Etats, dont aucun n'est représenté aux Nations unies.

D'abord, l'ébauche d'un dialogue entre le Nord et le Sud, encouragé semble-t-il par les alliés respectifs des deux pays, la Chine et les Etats-Unis.

L'organisation d'élections, ensuite, en Corée du Sud, qui s'inscrivaient dans un processus de démocratisation souhaité par Washington et qui ont permis l'apparition d'un nouveau parti d'opposition, première étape vers une certaine normalisation de la vie politique. Au Nord comme au Sud, cependant, nombre de questions restent posées qui touchent à l'avenir des deux régimes. Comment, à Pyongyang, peut s'organiser la première succession dynastique dans un régime communiste, avec l'éventuelle accession au pouvoir du fils du maréchal Kim Il Sung ? Comment, à Séoul, de nouveaux pas peuvent-ils être accomplis, sans risques de déstabilisation, vers un système politique plus démocratique ?

Au Nord : préparer la relève des générations

LA République populaire démocratique de Corée, capitale Pyongyang, reste un des pays les plus fermés du monde, marqué par le triple héritage de la deuxième guerre mondiale, de la guerre de Corée où s'opposèrent, dans les années 50, le nord et le sud de la péninsule, et de la guerre froide qui acheva de figer les positions. C'est également l'un des rares Etats dont le régime, l'un des plus oppressifs parmi les pays socialistes, n'a connu que très peu de modifications depuis près de quarante ans et où le même homme, le maréchal Kim Il Sung, est resté sans interruption au pouvoir.

A la rigueur sociale et politique qui caractérise en général les démocraties dites populaires, vivant sous la domination exclusive de leur Parti communiste, s'est ajouté en Corée du Nord un climat de confrontation avec le monde extérieur qui a fortement contribué à la rigidité du système. Maintenu sur le pied de guerre par une situation d'armistice qui est loin d'être la paix, le pays vit dans la crainte permanente de tentatives de déstabilisation encouragées de l'extérieur. De telles circonstances ne pouvaient que renforcer l'influence de services de sécurité déjà puissants par nature dans ce genre de régime mais qui ont trouvé là les meilleurs prétextes pour s'opposer à toute velléité d'ouverture ou de libéralisation, fût-elle relative.

Le fait nouveau est que de timides mais incontestables signes de mouvement ont été enregistrés ces toutes dernières années. Le plus évident a été la relance, à l'automne 1983, d'une offre de négociation à la fois avec les Etats-Unis — militairement présents dans le Sud — et avec le régime adverse de Séoul, en vue d'un règlement d'ensemble dans la péninsule coréenne.

Ce n'est pas tout à fait la première fois qu'un dialogue s'ébauchait entre le Nord et le Sud. Une tentative en ce sens avait notamment eu lieu en 1972, mais elle était restée sans lendemain. Celle qui se poursuit actuellement — bien que des rendez-vous prévus au mois de janvier aient été ajournés à la demande de Pyongyang — est plus encourageante en raison de la souplesse relative dont ont fait preuve les Nord-Coréens et qui semble témoigner d'une volonté réelle de négociations. On peut d'ailleurs penser qu'en retardant les rencontres attendues au mois de janvier, Pyongyang a voulu laisser passer l'échéance des élections législatives organisées le 12 février dans le Sud et dont le déroulement aurait pu influer sur les conversations.

Il demeure que, après avoir proposé des négociations tripartites entre lui-même, les Etats-Unis et les *« autorités de Séoul »*, le gouvernement nord-coréen s'est engagé progressivement dans des contacts directs — humanitaires puis économiques — avec le régime sud-coréen auxquels il s'était longtemps refusé, et qui constituent les préliminaires nécessaires à toute négociation d'ensemble faisant intervenir d'autres puissances.

Un handicap inquiétant

Un second signe de mouvement a été donné par de discrets mais notables changements sur le plan intérieur. Dans le domaine économique d'abord, avec l'annonce que la Corée du Nord souhaitait développer ses relations avec les pays capitalistes, au point — ce qui est tout à fait inédit — de proposer à ces derniers la création d'entreprises « mixtes », c'est-à-dire à capitaux partagés, pour l'exploitaion de ses propres ressources. Une plus large ouverture de certaines zones, comme celle de Nampo, près de Pyongyang, au commerce international était également annoncée. Moins remarqués mais tout aussi significatifs ont été certains remaniements de personnel, en particulier à la tête de la sécurité d'Etat.

Plusieurs raisons ont motivé cette évolution. Les considérations économiques ont joué leur rôle : après deux décennies, consécutives à la guerre, de reconstruction et de développement accéléré (la valeur de la production industrielle a été multipliée par 11,6 entre 1956 et 1970), l'économie nord-coréenne donnait des signes d'essoufflement.

A de graves difficultés financières extérieures s'ajoutait une incapacité à mettre en œuvre les technologies nouvelles qu'exige une industrie moderne. Le handicap était d'autant plus inquiétant que les rivaux du Sud avançaient au contraire à grands pas sur le même terrain et disposaient déjà d'une avance considérable. A lui seul, l'argument justifiait que les portes s'entrouvrent sur le monde extérieur, sous peine de stagnation, voire de récession, avec les risques sociaux qui, sous n'importe quel régime, peuvent en résulter.

Le culte du maréchal Kim Il Sung

Tout aussi déterminant a été le facteur proprement politique. Aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, le maréchal Kim Il Sung concentre entre ses mains la totalité des pouvoirs, entouré d'un culte personnel aujourd'hui sans équivalent dans aucun autre pays du monde. Un tel type de gouvernement est par essence d'une excessive vulnérabilité dans la mesure où la disparition du guide suprême ne peut que créer un vide politique générateur des plus graves dangers d'instabilité, voire d'intervention extérieure ouverte ou déguisée.

Il était donc indispensable d'organiser, tant qu'il en était temps, la succession. Aucune personnalité ne pouvant prétendre à la même autorité « historique » que le président Kim Il Sung, cette succession suppose une modification du style même du gouvernement — fût-elle nominalement assurée par le propre fils du maréchal, M. Kim Jung Il. C'est apparemment dans cette direction qu'on s'est orienté, au moins au stade des préparatifs, avec une progressive réorganisation du parti, du gouvernement — remanié au début de 1984 — et plus prudemment de l'armée, le tout allant dans le sens d'un renouvellement des générations. Celui-ci implique, comme dans d'autres pays, un changement à la fois dans la vision du monde extérieur et dans les méthodes de gestion, jusqu'ici marquées par l'héritage des années 50.

Des pressions externes, enfin, sont puissamment intervenues. La Chine a joué ici un rôle essentiel, à la fois en raison des transformations qu'elle connaissait elle-même depuis la mort de Mao Zedong, en 1976, et de ses intérêts de puissance régionale majeure. Les remèdes administrés à l'économie chinoise ne seraient-ils pas applicables à celle de la Corée du Nord ? Pékin, souhaitant s'assurer d'un *« environnement pacifique durable »*, pouvait-il s'accommoder, sur ses frontières, d'un régime aussi imprévisible que secret et enclin à un *« terrorisme d'Etat »* — voir l'attentat de Rangoun — générateur de crises potentielles dont la Chine n'avait que faire ? Ces arguments furent développés sans aucune ambiguïté, semble-t-il, au cours de multiples rencontres entre dirigeants chinois et nord-coréens, au point que le maréchal Kim Il Sung, cherchant à diversifier un peu ses alliances, se rendit à Moscou dans l'été 1984, pour la première fois depuis dix-huit ans. Si ce geste allait dans le sens d'un certain rééquilibrage de la diplomatie nord-coréenne, il ne contredisait pas la politique d'ouverture encouragée par la Chine : l'URSS, elle aussi, préfère limiter les risques de crise dans cette partie du monde.

A moindre distance enfin, la Corée du Nord a dû tenir compte de la montée en puissance de sa voisine méridionale, qui étendait son audience diplomatique à travers le monde. Ignorer cette évolution ou s'y opposer par la seule voie d'une *propagande stérile* — alors que Pékin commençait à avoir des égards pour Séoul — eût été se condamner à un isolement croissant. La recherche du compromis, forme locale de coexistence pacifique, était pratiquement la seule voie.

Autant de motifs d'« ouverture », autant de défis. Les relever suppose pour le régime — faute d'une démocratisation encore bien éloignée de sa nature — des exercices d'assouplissement auxquels, depuis plusieurs décennies, il s'est peu préparé.

Au Sud : démocratiser pour stabiliser

LA Corée du Sud a abordé, avec les élections législatives qui ont eu lieu le mardi 12 février, une étape décisive de son histoire. Depuis trente ans en effet, le pays a connu une vie politique secouée de coups d'Etat, tentés ou réussis, sans parvenir encore à se doter d'institutions tant soit peu démocratiques et relativement stables. En 1960 le régime du président Syngman Rhee — qui a survécu à la guerre — est renversé. Lui succède celui du général Park, dont la femme est assassinée en 1974. Park lui-même est tué cinq ans plus tard. En 1980 un autre général, le président Chun Doo Hwan, prend le pouvoir quelques mois après les émeutes de Kwangju, réprimées dans le sang sous son autorité.

C'est un peu après cette époque qu'une longue marche, prudente et hésitante, est entreprise vers une sorte de normalisation de la vie politique, en dépit de nouveaux drames qui touchent plus ou moins directement le pouvoir : le 1er septembre 1983, un Boeing 747 des Korean Airlines est abattu par la chasse soviétique, entraînant 269 personnes dans la mort ; le 9 octobre suivant, l'explosion d'une bombe à Rangoun — dont des agents nord-coréens seront tenus pour responsables — fait dix-sept morts dans l'entourage du président Chun, en visite officielle en Birmanie.

Les contraintes de l'environnement international ont pesé et pèsent encore sur le climat intérieur en Corée du Sud. La confrontation avec le Nord a entretenu des craintes permanentes — au demeurant réciproques — de déstabilisation, de sabotage, justifiant l'action omniprésente de puissants services de contre-espionnage et de sécurité, dont l'influence s'est longtemps fait sentir dans les milieux politiques. Contrepartie d'une croissance économique accélérée, soutenue par d'importants marchés extérieurs, des scandales retentissants ont remué le monde des affaires, sans épargner le pouvoir auquel l'unissaient des liens étroits. Il n'est pas sûr, enfin, que la tutelle américaine — militaire mais aussi diplomatique et économique — ait toujours joué, en dépit des intentions proclamées, dans le sens d'une réelle démocratisation des mœurs.

Aujourd'hui encore, de multiples restrictions sont imposées à l'exercice de libertés théoriquement reconnues par les régimes placés sous influence occidentale. Les principaux dirigeants de l'opposition — à commencer par M. Kim Dae Jung, autrefois condamné à mort, puis gracié et exilé aux Etats-Unis et qui vient tout juste de regagner son pays — restent frappés d'interdiction d'activité politique. Etroitement surveillés, les syndicats sont privés de leurs moyens d'action normaux. La presse, la radio, la télévision, sont contraintes à un conformisme prudent excluant toute mise en cause sérieuse du pouvoir. Des manifestations d'étudiants, enfin, sont périodiquement réprimées.

Lendemains d'élections

Aidé, de surcroît, par un système électoral qui le favorise systématiquement, le pouvoir ne courait pas, dans ces conditions, de risques très graves lors des élections qui ont eu lieu le 12 février. Aussi bien le parti gouvernemental conserve-t-il une large majorité à l'Assemblée nationale. La consultation n'en a pas moins ouvert une phase nouvelle dans la vie politique sud-coréenne, car elle a permis la percée spectaculaire d'un nouveau parti d'opposition — le Parti néo-démocrate — qui se réclame ouvertement de personnages, comme M. Kim Dae Jung, toujours soumis à surveillance policière, et qui se propose de jouer un rôle beaucoup plus actif que l'ancienne opposition légale — dont la participation au jeu parlementaire était largement formelle.

Si ce progrès d'une opposition « authentique », par voie électorale et sans incident majeur, a marqué un pas vers la démocratie, les véritables questions se posent aujourd'hui. Face à ce nouveau partenaire, le pouvoir aura-t-il tendance à se raidir — par crainte de déstabilisation — ou acceptera-t-il un dialogue qui, même s'il est conduit avec la modération dont chacun prétendait vouloir faire preuve au lendemain du scrutin, ne peut conduire qu'à de nouvelles mesures de démocratisation touchant aux institutions ?

Car une nouvelle échéance électorale se profile à l'horizon. Le président Chun a maintes fois répété qu'il ne solliciterait pas en 1988 le renouvellement de son mandat — quoi qu'en pensent notamment une partie de ses anciens collègues de l'armée, peu soucieux de voir le régime affronter les aléas d'une élection présidentielle. Or la nouvelle opposition exige non seulement que ce rendez-vous électoral soit respecté mais réclame également que le futur président soit élu non pas par un collège restreint (comme le prévoit actuellement la Constitution) mais au suffrage universel direct. C'est l'un des sujets, avec celui des libertés publiques, qui va dominer désormais le débat politique.

Pour deux autres raisons encore, extra-politiques mais essentielles, le gouvernement de Séoul se trouve aujourd'hui placé dans un contexte délicat.

Après des années d'expansion rapide — qui ont mis la Corée du Sud au premier rang des « nouveaux pays industrialisés », — l'économie nationale a donné en 1984 quelques signes de fatigue. En partie sous l'action des autorités qui, redoutant une surchauffe inflationniste, ont restreint le crédit, le taux de croissance a chuté de 2,5 points, passant de 9,7 % en 1983 à 7,2 %. Dérapage contrôlé, certes, et qui n'aurait rien d'alarmant si, en même temps, les exportations — principalement en direction des Etats-Unis — ne s'étaient sensiblement ralenties, alors qu'avec un passif de près de 45 milliards de dollars la Corée du Sud est un des quatre pays les plus endettés du monde.

L'espoir des Jeux olympiques

Les dirigeants de Séoul ont fort bien compris que la prospérité et la croissance ne seraient maintenues qu'au prix de mutations, technologiques notamment, qui feraient passer le pays du rôle de fournisseur relativement bon marché des économies occidentales et japonaise à celui de véritable partenaire. Encore fallait-il que sa compétitivité le mette en mesure d'affronter ces géants sur leur propre terrain industrie : électronique, automobile, chimie... Pour une part au moins, les efforts dans cette direction sont freinés par la part disproportionnée que prennent les dépenses militaires dans le budget national. Si méfiant soit-on, à Séoul, envers les offres de négociation du Nord, une détente progressive serait à cet égard bienvenue et c'est pourquoi, notamment, le Sud ne s'est pas refusé au dialogue.

Sur le plan diplomatique enfin, la Corée du Sud nourrit de grandes ambitions. Le régime entretient des relations diplomatiques avec la plupart des pays occidentaux et il a réussi, depuis quelques années, à nouer des liens avec de nombreux pays du tiers-monde, en Afrique comme en Asie. Son désir serait d'en faire autant avec des Etats socialistes qui, en entretenant des relations exclusives avec Pyongyang, paraissent contester sa légitimité. Quelques contacts plus ou moins officieux — sportifs notamment — ont déjà été établis avec la Chine, en dépit des relations privilégiées existant entre cette dernière et la Corée du Nord. Aucun progrès, en revanche, n'a été enregistré avec l'URSS ni avec ses alliés d'Europe orientale.

Le grand espoir est que ces pays accordent à la Corée du Sud une sorte de reconnaissance de fait en acceptant de participer à Séoul à des rencontres internationales de tous ordres, les plus importantes auxquelles on pense aujourd'hui étant les Jeux asiatiques de 1986 et les Jeux olympiques de 1988. On peut dire dès aujourd'hui qu'il y a à cela deux conditions.

La première est que les relations entre Pyongyang et Séoul perdent progressivement leur caractère de confrontation armée pour que les amis du Nord ne puissent être accusés de trahison en acceptant d'être présents au Sud.

La seconde est que la Corée du Sud cesse d'être le théâtre de drames comme ceux qu'elle a déjà connus et qui n'ont guère servi son image de marque. C'est dans ce domaine aussi que le passage à des institutions à la fois plus démocratiques et plus stables, en bref plus respectables, prend toute son importance et sa signification.

Dossier établi par ALAIN JACOB

La République populaire démocratique de Corée. — Corée du Nord — compte un peu moins de vingt millions d'habitants, répartis sur une superficie de 120 000 kilomètres carrés. On estime que la moitié environ de la population active (un peu plus de huit millions de personnes) travaille dans le secteur agricole.

Le pays est particulièrement riche en ressources minérales : charbon, fer, cuivre, tungstène... Les industries manufacturières, textiles notamment, fonctionnent principalement grâce à l'énergie hydroélectrique.

La Corée du Nord est liée par des traités de défense à l'URSS et à la République populaire de Chine.

∴

La République de Corée — Corée du Sud, — d'une superficie de 99 000 kilomètres carrés, compte un peu plus de quarante millions d'habitants, dont une population active d'environ quinze millions. Un tiers travaille dans le secteur agricole et la pêche, qui représentent 15 % du revenu national. La principale production est le riz.

Le secteur industriel est dominé par les textiles, la sidérurgie et la pétrochimie. Une place importante est occupée par les constructions navales, qui réalisaient en 1983 plus d'un cinquième des commandes mondiales.

Le pays est largement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en produits énergétiques.

Environ quarante mille hommes des forces armées américaines stationnent sur le territoire de la Corée du Sud.

∴

La Corée du Nord et la Corée du Sud sont séparées par une étroite zone démilitarisée, qui suit la ligne tracée à l'armistice signé en 1953 à Panmunjom.

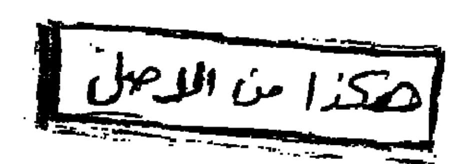
Les rapports avec la France

La France entretient des relations diplomatiques avec la seule Corée du Sud, au niveau des ambassadeurs. La Corée du Nord ne disposait à Paris, jusqu'à la fin de 1984, que d'une mission commerciale, qui a été élevée au mois de décembre au rang de *« délégation générale »*. Cette nouvelle appellation n'impliquait pas de reconnaissance diplomatique, mais le gouvernement de Séoul s'est néanmoins inquiété de ce qu'il considérait comme un *« geste intempestif »*.

Le froid qui en résulta dans les relations franco-sud-coréennes fut de brève durée et les visites à Séoul, sans doute au printemps prochain, du premier ministre, M. Fabius, et du ministre du commerce extérieur, Mme Cresson, ont récemment été annoncées.

La Corée du Sud est un important partenaire commercial de la France, qui lui a déjà fourni notamment deux centrales nucléaires et se trouve aujourd'hui sur les rangs pour de nouveaux contrats dans le même secteur. Avec un volume total d'échanges qui avait dépassé trois milliards et demi de francs pour les trois premiers trimestres de 1984, la France est le troisième partenaire commercial européen de la Corée du Sud, après la Grande-Bretagne et la RFA.

Les échanges avec la Corée du Nord restent en revanche minimes et ont été légèrement inférieurs, pour la même période, à cent millions de francs.



l'I.R.M: l'autre façon de voir l'invisible.



Décider. *Décider, investir, réussir : trois mots qui résument bien la volonté de gagner du groupe THOMSON. Trois mots qui expliquent aussi l'un des derniers succès de cette société.*

En septembre 1982, le groupe THOMSON décide de se lancer dans la grande aventure de l'imagerie par résonance magnétique (l'I.R.M.).

C'est un pari sur l'avenir !

Déjà, les radiologues disposent d'outils ultra-sophistiqués : le scanner, la radiologie numérique et l'échographie.

Pour le groupe THOMSON, ce n'est pas suffisant...

Investir. *Révélateur de l'invisible, l'I.R.M. reconstruit l'image de nos organes à partir des noyaux d'hydrogène du corps placés dans un champ magnétique. Une nouvelle façon de voir l'invisible...*

Pour mettre au point son premier Magniscan, THOMSON-CGR va mettre tout son poids dans la balance.

Durant des mois, dans une unité de recherche construite à cet effet, des dizaines d'informaticiens, physiciens, spécialistes des télécommunications et médecins vont travailler sur ce procédé révolutionnaire.

En septembre 1983, les premières images I.R.M. apparaissent sur les écrans THOMSON-CGR.

Réussir. *Du prototype aux applications en hôpital, un an aura suffi.*

Séduits par la précision et la qualité des images, les spécialistes prévoient d'ores et déjà un avenir brillant au procédé I.R.M.

Pour le groupe THOMSON, le succès de l'I.R.M., c'est d'abord un succès pour tous les hommes qui ont participé à son développement.

C'est aussi et surtout une victoire pour le corps médical qui se voit doté d'un nouvel outil de diagnostic particulièrement fiable.

Ce combat pour le progrès, nous le menons dans tous les secteurs de pointe.

Parce que, pour nous, l'avenir a un sens.



THOMSON

Pour nous, l'avenir a un sens.

EUROFI

politique

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

« Meeting commun » de l'opposition à Crémieu (Isère)

M. Barre lance la campagne... législative en se démarquant avec éclat du RPR

Crémieu. – Pas facile décidément pour le RPR de « marquer » M. Raymond Barre. Lundi soir 18 février à Crémieu, petite ville du nord de l'Isère, M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, en fait la difficile expérience. Le rassemblement unitaire de l'opposition, qui avait pour prétexte officiel le soutien des candidats de l'opposition nationale aux élections cantonales, a permis à l'ancien premier ministre de développer une philosophie sans concession par rapport aux thèses du mouvement de M. Jacques Chirac. Le chapiteau, pourtant rempli par une bonne moitié de supporters voisins du maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, ont surtout vibré au moment de l'allocution finale de M. Barre.

L'ancien premier ministre, qui a largement improvisé son intervention, a su profiter au mieux du « tremplin » que lui a offert M. Toubon, qui a lu un discours-programme bien peu novateur par rapport aux précédentes déclarations des responsables gaullistes. A quelques minutes d'intervalle, les deux hommes ont donné une spectaculaire illustration des façons de concevoir l'opposition au gouvernement socialiste.

De notre correspondant régional

D'entrée, M. Toubon a fait l'éloge des « partis politiques », écartant au passage les vertus de l'« apolitisme ». Réponse – cinglante – de M. Barre : « *Vous n'êtes pas ici des militants*, lance-t-il à plus de cinq mille supporters, *mais vous êtes, ce qui est beaucoup plus important, des citoyens.* » Après avoir salué le « *talent* » de celui qui s'était autodéfini comme un « *journaliste indépendant (...) mais d'opposition* » (M. Henri Amouroux), puis « *le dynamisme et l'efficacité* » de M. Charles Millon, député (UDF-PR) de l'Ain, M. Barre a salué d'une formule ambiguë M. Toubon qui « *a pris sur son emploi du temps très chargé de responsable d'un parti pour venir manifester sa sympathie dans ce lieu éloigné de l'Isère* ».

Nuances

Suite du « démarquage » : M. Toubon appelle de ses vœux un accord UDF-RPR : « *Il faut que les forces et les hommes politiques responsables s'engagent sur des objectifs pour le futur, sur des propositions pour un futur gouvernement.* » Répliques très applaudies de M. Barre : « *Il ne faut pas donner des illusions aux Français (...). Nous avons besoin d'éviter les manœuvres et les intrigues pour nous livrer au combat politique (...). Les plans d'états-majors sont excellents... tant qu'ils restent des plans d'états-majors. Nous savons bien que l'ennemi attaque toujours là où on ne l'attend pas (...). La confiance, nous ne l'obtiendrons pas par des catalogues de promesses, en les assurant de transformations totales et profondes, car les choses ne se passent pas de la façon dont on a pu les prévoir.* »

Autre « nuance » dans le domaine de la politique agricole en cours de négociation à Bruxelles. Là où M. Toubon propose une défense classique des intérêts des agriculteurs, M. Barre joue le jeu de la vérité : « *Nous n'avons pas le droit de donner des illusions aux agriculteurs mais seulement tenter de sauvegarder la politique communautaire parce que nos partenaires payent et ne sont pas disposés à payer autant que nous le voudrions.* » En un mot, il ne faut pas laisser croire que « *demain à Bruxelles nous imposerons notre loi* ». Sur un plan économique plus général, M. Barre s'est également montré circonspect quant à l'efficacité des mesures ponctuelles, alors que M. Toubon venait à peine de terminer l'énumération de quelques points du programme économique du RPR : dénationalisations, suppression du contrôle des prix ou de la taxe professionnelle. « *Je sais à quoi on se heurte lorsqu'on veut supprimer le contrôle des prix... demandez aux consommateurs* » a répliqué l'ancien chef du gouvernement qui a averti son auditoire : « *Ne croyez pas que, du jour au lendemain, tout « cela » va disparaître.* » Et « cela », ce sont les « *résistances* » au changement dont il a « *quelque expérience* » y compris du côté de l'ancienne majorité.

En lieu et place de programme, l'ancien premier ministre a préféré une approche philosophique de l'action politique basée sur une formule : « *Le renouveau par le progrès et la solidarité.* » Il a terminé son intervention – qu'il n'avait pas hésité à placer dans la perspective de la campagne des législatives de 1986, – par une envolée très « présidentielle » dans le ton, un appel au rassemblement sous l'autorité morale du général de Gaulle, cité par les deux principaux orateurs. « *Nous ne cherchons ni la réaction ni la revanche, mais nous avons besoin de tous les Français de toutes tendances. Nous avons besoin de l'union de tous les français dans le courage, la fierté, dans l'espoir.* » M. Toubon a applaudi.

CLAUDE RÉGENT.

L'offensive contre M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Qu'il reparte en campagne, comme il l'a fait à Rennes et en Picardie ; qu'il paraisse avoir un impact dans l'opinion (témoin, un début de remontée dans les sondages) ; que la gauche franchisse à nouveau la barre des 40 % d'intentions de vote (sondage *Figaro-SOFRES*) : il n'en faut pas plus à l'opposition pour qu'elle reprenne conscience que, dans la France de la Cinquième République, le jeu du président est la pièce maîtresse de tout le dispositif. L'éditorialiste du *Figaro* exprime, mieux que ne sauraient le faire les chefs de file de l'opposition eux-mêmes, cette crainte diffuse. « *L'ours est encore vivant*, écrit-il. *Il serait ridicule de se faire dévorer par un plantigrade que l'on croit mort, un peu trop tôt, un peu trop vite, un peu trop légèrement.* » Dans ces conditions, il n'est que temps pour l'opposition de reprendre l'offensive.

Un triple objectif

Au-delà de cette peur immédiate, il y a le souci d'éviter que le président ne puisse manœuvrer à sa guise – comme la Constitution lui en donne les pouvoirs – en 1986. Comment l'éviter en effet, s'est demandé « benoîtement » M. Lecanuet, si ce n'est en se débarrassant, d'ici là, de M. Mitterrand !

Plus précisément, le glissement de l'opposition sur les positions de M. Barre traduit un triple objectif :

1) Déplacer le débat : tant que celui-ci est centré sur la persistance de « l'effet Le Pen » (9 % des intentions de vote, selon la SOFRES), voire son développement aux prochaines cantonales, c'est l'opposition qui en pâtit, car M. Le Pen est pour elle bien encombrant (*le Monde* daté 17-18 février), ; elle ne peut donc, croit-elle, que tirer avantage d'un débat de nouveau focalisé sur M. Mitterrand.

2) Éviter l'alternative à laquelle M. Mitterrand veut la contraindre : le compromis avec lui, la compromission avec M. Le Pen. L'opposition craint comme la peste d'être divisée, au lendemain du scrutin de 1986, en autant de morceaux qu'il y a de cas de figure : ceux qui, tout compte fait, voudront gouverner avec M. Mitterrand ; ceux qui ne le voudront pas ; ceux qui accepteront de s'allier à M. Le Pen pour constituer un gouvernement ; ceux qui ne le voudront pas, etc.

3) Dans ces conditions, mieux vaut tenter de boucler les choses afin de ne pas tomber dans ces pièges multiples et variés de 1986 ; mieux vaut fixer, en quelque sorte, une règle du jeu commune à toute l'opposition et contraignante pour le président.

S'ajoute à ces préoccupations une visée plus immédiate : attaquer aujourd'hui M. Mitterrand, c'est un peu préparer la future croisade que l'opposition déclenchera contre la réforme du mode de scrutin, quelle qu'elle soit. Cette croisade a toute chance d'être d'autant plus forte qu'une dose de proportionnelle conviendra... à M. Le Pen. Prendre les devants, et apparaître cette fois comme plus déterminé contre M. Mitterrand que M. Le Pen : tel est, aussi, le but de la manœuvre. Passé 1984, année noire pour le pouvoir, les difficultés commencent-elles pour l'opposition ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Lionel Jospin : la face cachée de la Constitution

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré lundi 18 février à l'émission « Face au public », de France-Inter : « *Les leaders de l'opposition ont tendance à considérer qu'ils peuvent tordre les institutions en fonction de leurs intérêts personnels ou de leurs intérêts politiques, de groupe ou de faction. De même qu'il y a une face cachée de la Lune, de même il y a une face cachée de la Constitution de 1958. En cas de majorités de couleurs différentes à l'Assemblée et à l'Elysée, le président de la République appréciera ce qui est son devoir à ce moment-là et personne ne pourra le forcer. Selon mon opinion, si la majorité conservatrice est relativement faible, les choses seront différentes dans le cas où elle serait très forte.* »

Interrogé sur la réforme du mode scrutin, M. Jospin a déclaré : « *Nous souhaitons introduire des éléments de proportionnelle, nous souhaitons la proportionnelle, sans dire que c'est la proportionnelle intégrale. Il faudrait le faire entre le scrutin départemental et le scrutin régional. Je ne pense pas que cela puisse se faire dans le cadre national.* »

A propos des candidats du Front national, il a estimé *qu'« après tout, quand un courant politique, aussi contestables et dangereuses que soient ses idées, s'affirme et s'il s'affirmait jusqu'aux élections législatives, est-il sain, est-il juste, est-il même sage de lui interdire toute représentation de niveau national ? (...) En quoi les idées du Front national seraient-elles moins condamnables sur le plan local que sur le plan national ? L'argument selon lequel avec la proportionnelle le Front national entrerait à l'Assemblée me paraît un argument sans force politique* ».

M. Jospin a également déclaré : « *Je ne vois pas la cohérence de la stratégie politique du Parti communiste. Il est sur une position extraordinairement fermée, il donne de lui-même un visage très dur, très renfrogné et il continue à manifester son approbation pour des systèmes qui, à l'évidence, du côté de l'Europe communiste, ne fonctionnent pas bien et n'épanouissent pas les libertés* ».

A propos du comportement politique de M. Barre, le premier secrétaire du PS estime : « *Comme il ne dispose pas d'une grande formation politique et qu'il n'a pas accepté de se plier à la vie démocratique dans une grande formation, il est obligé lui-même de se poser comme un homme providentiel. Comme il ne peut pas le faire comme le général de Gaulle a pu le faire en France historiquement, son rôle en 1940 lui en donnant la possibilité, il ne peut jouer l'homme providentiel qu'en abaissant les partis et en abaissant la démocratie. Il y a dans le processus d'autodésignation de M. Barre quelque chose de césariste. Il est obligé de dramatiser pour se donner un statut providentiel que rien ne lui a confié dans l'histoire* ».

De son côté, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale a comparé, au cours d'une réunion électorale à Roanne (Loire), l'opposition à « *une droguée en manque qui aurait besoin d'une cure de désintoxication* » ajoutant que « *la droite veut faire des élections cantonales le banc d'essai de la revanche* ». Il a enfin annoncé qu'il ferait rétablir au fronton des écoles la devise : « *Liberté, égalité, fraternité* ».

M. Bertrand Delanoë, secrétaire national du Parti socialiste, a, lui, déclaré, lundi 18 février à RMC : « *Il n'y pas de campagne du PS contre M. Jean-Marie Le Pen, mais une lutte contre les idées d'extrême droite, qui nous semblent mauvaises.* »

Enfin, M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a indiqué qu'il « *rangeait définitivement M. Jean Lecanuet dans la catégorie des politiciens bellâtres qui n'ont rien à dire. Il essaie vainement de colmater les brèches du bateau UDF, qui prend l'eau de toutes parts* ».

● *L'Union des intellectuels indépendants pour M. Le Pen.* – L'Union des intellectuels indépendants, devant la campagne « infamante » contre l'armée et l'un des siens, le lieutenant Le Pen, dénonce le silence du ministre de la défense. Elle constate que M. Charles Hernu manque ainsi gravement aux devoirs de sa charge, qui exigent que le ministre responsable défende ce corps de la nation lorsque celui-ci est mis en cause dans l'exercice des fonctions qui lui ont été confiées.

● *RECTIFICATIF.* – Dans la critique de l'ouvrage collectif *les Aventures du marxisme* que nous avons publiée dans *le Monde* du 16 février, la citation exacte de la présentation de R. Gallissot concernant les « *fractures du marxisme* » était « *le révisionnisme qui, en un sens, crée le marxisme* » et non le « *révolutionnisme* », comme nous l'avons écrit par erreur.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Jean François-Poncet, ou comment sortir de la « cage » du Lot-et-Garonne

Agen. – Le 21 octobre 1984, se tient à Agen (Lot-et-Garonne) la première assemblée générale d'une association qui, selon ses statuts, se donne pour but « *de regrouper les élus (...) d'inspiration démocrate et libérale en Aquitaine ; de leur permettre d'échanger toutes les informations utiles à un exercice authentique de la décentralisation ; de les aider à promouvoir un projet de développement pour leur région ; de coordonner leur action et leur réflexion ; d'assurer leur formation permanente* ».

A la tribune préside M. Jean François-Poncet, sénateur (Gauche dém., Lot-et-Garonne), flanqué de trois vice-présidents, MM. Jacques Moutet, sénateur (gauche dém., Pyrénées-Atlantiques), Yves Goussebaire-Dupin, sénateur (RI, Landes), Jean-François Pintat, sénateur (RI, Gironde), d'un secrétaire général, M. François Bayrou, conseiller général (UDF-CDS) des Pyrénées-Atlantiques, et d'un trésorier, M. Pierre-Claude Laviale, conseiller général (div. opp.) de Dordogne. Dans la salle, face à ces représentants des cinq départements aquitains : trois cents élus. L'Union pour le développement de l'Aquitaine (UDA) est née.

Bientôt forte de six cents élus, elle organise à Pau (Pyrénées-Atlantiques) sa première réunion publique. Invité : M. Raymond Barre. Dans la salle, sept mille personnes (*le Monde* daté 27-28 janvier). L'UDA existe bel et bien.

Entre-temps, le RPR, qui s'accommodait assez bien du manque d'organisation de l'opposition « centriste » dans la région, avait trouvé la parade : puisqu'il s'agissait d'une association non partisane, préoccupée du seul développement de l'Aquitaine, ses élus allaient adhérer à l'UDA.

Dans le Lot-et-Garonne, fief de M. François-Poncet, deux élus RPR, M. Roger Caillau, adjoint au maire de Nérac, et M. Michel Gonelle, adjoint au maire d'Agen, font déjà partie du comité directeur de l'UDA. C'est que, dans ce département, le RPR, qui n'a que deux représentants au conseil général, a appris, et apprend chaque jour, qu'il lui faut compter avec M. François-Poncet. Il connaît le « poncetisme ».

Dans le Lot-et-Garonne, le « poncetisme » est apparu véritablement en 1978. Cette année-là, M. François-Poncet est élu à la présidence du conseil général, grâce aux voix des radicaux de gauche, et il constitue, autour de lui, une majorité départementale, voire une famille politique qui, depuis, gère le département.

« Travailler comme un âne »

Cette « naissance » avait été préparée méthodiquement, de longue date, depuis le jour où, conseillé par son « patron » M. Maurice Faure, M. François-Poncet, désireux de s'implanter en province, de trouver « *une maison avec un grenier* », a choisi le Lot-et-Garonne. Dans ces terres radicales, les débuts du « *petit Poncet* » sont difficiles. Il subit, coup sur coup, deux échecs : aux élections législatives de 1967 et de 1968, malgré les moyens mis en œuvre.

Parmi ceux-ci, la création d'un club, bon enfant, Avenir-47, qui organise des tombolas, des pique-niques, des débats avec quelques ténors du monde politique, économique ou littéraire, qui s'occupe des déshérités, des personnes âgées... Agenais au départ, Avenir-47 s'étend rapidement à tout le département et devient un rassemblement « poncetiste » où se retrouvent les radicaux, les centristes, les gaullistes mais surtout tous ceux qui, à des titres divers, se sentent orphelins...

De notre envoyée spéciale

Structure œcuménique, Avenir-47 permet de mobiliser, quand il le faut, tout un réseau départemental de bénévoles qui se retrouvent le premier dimanche de septembre sur la terrasse de la propriété de M. et Mme François-Poncet, à Saint-Hilaire-de-Lusignan. Tandis que, à droite, ceux qui se sentent étouffés commencent à parler de « *système féodal* » ou de « *système de clans* », et que, à gauche, ses adversaires aiguisent leurs attaques, M. François-Poncet continue d'apprendre à vivre en Lot-et-Garonne. Bien sûr, il commet quelques « gaffes », convoque une assemblée alors que se joue un important match de rugby, organise un banquet trop frugal et quitte la table un peu trop tôt. Mais il séduit par sa « *compétence* », sa « *puissance de travail* » – « *J'ai toujours travaillé comme un âne* », reconnaît-il – son « *courage* », ses qualités « *incontestables* » d'administrateur. On le trouve parfois un peu « *soupe au lait* », quelquefois même « *tyrannique* », mais n'est-ce pas une « *chance* » d'avoir dans le département « *une telle personnalité* » ?

« *Il avait besoin de nous pour apprendre à vivre et nous de lui pour apprendre à travailler* », résume l'un de ses amis, M. Bernard Genestou, conseiller général et maire de Castelmoron. Estimant qu'il était temps que l'opposition non RPR abandonne ses méthodes « *artisanales* » face à un Parti socialiste qui se sentait le vent en poupe, il n'hésita pas avec d'autres à ranger sous la bannière de M. François-Poncet.

Le RPR qui, dans le département, faute de personnalités s'est liquéfié, s'accomode bon gré mal gré de cette situation. Les plus jeunes cependant voudraient réagir. Ils ont essayé d'imposer à l'UDF, ou plutôt à M. François-Poncet, quelques primaires aux élections cantonales. Peine perdue. L'opposition n'organisera qu'une seule primaire, dans le canton de Tonneins, acquis de toute façon à la gauche. Pour le reste, le RPR, qui estime être sous-représenté au conseil général, ne peut espérer gagner un siège supplémentaire.

Dans le canton de Marmande, il doit se satisfaire d'une situation typiquement lot-et-garonnaise, qui n'est pas pour déplaire à M. François-Poncet. Contre le maire socialiste de Marmande, M. Gérard Gouzes, député, et pour la première fois candidat aux élections cantonales, se présente un élu RPR, le docteur Wind, conseiller municipal de Marmande, et... le maire de la petite commune de Gontaud-de-Nogaret, M. Jean Larrieu, sans étiquette. Il bénéficie du soutien du conseiller général sortant, M. Gérard Guillot (UDF), se dit l'ami de Gérard Gouzes et annonce enfin, dans sa déclaration d'investiture, qu'il soutiendra M. François-Poncet à la présidence du conseil général...

M. Gouzes, qui se voit, avec quelque raison, victorieux, se dit « *très affecté* » par une telle attitude, mais il se réjouit, à l'avance, d'affronter au conseil général M. François-Poncet, dont il fait un ennemi personnel. Depuis quelques jours déjà, les deux hommes échangent, par voie de presse, des propos peu aimables. M. Gouzes parle de l'« *obscurantisme* » dont fait preuve M. François-Poncet, qui n'a « *rien compris à la décentralisation* » et « *obéit à des mécanismes intellectuels d'avant le déluge* ». M. François-Poncet évoque « *les aboiements* » de quelques « *excités* » qui adoptent une « *stratégie systématique de la poudre aux yeux* ». M. Laurissergues, député (PS) du Lot-et-Garonne, qui ne veut pas être en reste confie volontiers que « *le sénateur* » (M. François-Poncet) le fait penser à « *la Grosse Bertha (...) ou encore à ces vieux stalliens qui traversent la place de la mairie pour aller saluer les bonnes sœurs mais n'en pensent pas moins* ». Propos de campagne...

Préfigurer un « grand mouvement » centriste

Cette implantation réussie de M. François-Poncet pourrait bien cependant dépasser les frontières du département. Au conseil régional où il siège depuis son élection au Sénat en 1983, ses interventions sont remarquées et suivies attentivement par cette partie de l'opposition qui aimerait bien trouver sa place entre le RPR et le PS. Elles le sont particulièrement par le benjamin de l'assemblée, M. François Bayrou, conseiller général (UDF-CDS) des Pyrénées-Atlantiques, qui se prépare à briguer en 1986 un siège de député. Il se décide et, à la fin du mois d'avril de l'année dernière, rencontre longuement M. François-Poncet pour lui faire part de quelques idées. Depuis toujours, il croit à la « *fusion des centres* ». Pourquoi ne pas essayer en Aquitaine d'organiser un mouvement qui « *préfigurerait* » ce que pourrait être un jour « *un grand mouvement centriste débarrassé de tous les handicaps qui l'encombrent : cette propension à rechercher d'abord ses adversaires parmi ses voisins, cette espèce d'allergie à toute forme d'organisation, cette crainte de l'engagement* » ? Bien entendu, pour animer un tel mouvement, il faudrait une personnalité de dimension nationale et pas trop marquée par le septennat précédent...

M. François-Poncet qui, selon M. Labarrère, ministre et maire de Pau, tourne en rond dans sa « *cage* » lot-et-garonnaise, hésite puis se laisse convaincre. Ne rêve-t-il pas, lui, aussi, d'une « *grande famille européenne, libérale et sociale telle qu'aurait dû l'être l'UDF* » ? Sa prudence ne l'abandonne pas pour autant. Et c'est ainsi qu'est créée l'Union pour le développement de l'Aquitaine.

M. François-Poncet proteste de son innocence : pas plus que les jeunes élus chiraquiens, il ne songe à préparer « l'après-Chaban » et d'ailleurs l'UDA, après avoir invité M. Barre, accueillera au printemps le maire de Bordeaux.

Les élus socialistes, quand ils ne sont pas occupés à réfléchir à leur propre stratégie pour garder le pouvoir régional (*le Monde* du 11 octobre 1984 et du 19 février 1985), observent en connaisseurs. M. Labarrère qui fut, avant de devenir ministre chargé des relations avec le Parlement, président du conseil régional d'Aquitaine pense que « *le centre n'existe dans la région que parce qu'il est inorganisé sinon*, dit-il, *il se pétrifie* ». Mais il s'amuse aussi : « *Le duché d'Aquitaine tombe en quenouille... avec ses vieux prétendants et prétendus. Mais il y a les comtes de Béarn et deux ou trois Hugues Capet* ». A chacun de se reconnaître.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Les élections cantonales en Côte-d'Or : deux socialistes pour un siège.* – M. Maurice Fourier, PS, conseiller municipal de Dijon et conseiller général sortant du canton de Dijon IV, a décidé de solliciter le renouvellement de son mandat, le 10 mars prochain. Il vient de déposer sa candidature, alors que le candidat investi officiellement par le PS dans ce canton est M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique et maire de Chenôve.





L'AGITATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

APRÈS LES VIOLENTS INCIDENTS DE THIO

M. Pisani déclare que ses instructions n'ont pas été suivies

Les Mélanésiens des tribus de la commune de Thio, où se sont produits, dimanche, des heurts violents à la suite d'une charge de gendarmes mobiles, ont réservé un accueil glacial à M. Edgard Pisani, qui était venu, mardi matin 19 février, leur faire une visite surprise. Dans cette localité, une deuxième maison, appartenant à un Européen réfugié à Nouméa, a été incendiée dans la nuit de lundi à mardi. En réponse à plusieurs questions sur l'origine des incidents, le délégué du gouvernement a relevé que ses instructions n'avaient pas été suivies. Il a demandé un rapport et annoncé des *« décisions »* dans les quarante-huit heures.

Le bureau politique du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), qui avait demandé, lundi, à ses militants d'agir sur le terrain *« avec encore plus de détermination »* a adopté, finalement, une position plus modérée. Les dirigeants indépendantistes continuent de négocier avec le délégué du gouvernement. En revanche, le président du gouvernement territorial M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, continue de se dérober aux sollicitations de M. Pisani.

Le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, a quitté Nouméa. Avant son départ, il a ironisé à propos des incidents de Thio, en affirmant que M. Pisani *« en est maintenant rendu à aller s'excuser et à aller désavouer les forces de l'ordre ; c'est lamentable »*. La veille, au cours d'une réunion à la mairie de La Foa, le président du groupe RPR du Sénat avait affirmé, en s'adressant aux élus locaux : *« Ceux qui vous ont abandonnés étaient les gérants provisoires dont on va se débarrasser. C'est vrai, au mois de novembre, les gens du gouvernement auraient pu bazarder la Nouvelle-Calédonie sans que les gens de la métropole s'en aperçoivent. Aujourd'hui, nous sommes concernés. Dix-huit millions de Français sont appelés aux urnes aux élections cantonales et il n'y a pas une ville, pas un village dans lesquels on ne va pas parler de la Nouvelle-Calédonie. »*

Nouméa. – Pour la première fois depuis son arrivée en Nouvelle-Calédonie, le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, s'est rendu, mardi 19 février, dans la localité de Thio, sur la côte est, où se sont produits, dimanche, de violents incidents (*le Monde* du 19 février). Cette visite a eu lieu dans la plus grande discrétion, M. Pisani n'était accompagné que par deux de ses collaborateurs et par deux hommes du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) chargés de sa protection. Le haut-commissaire a d'abord rendu visite aux habitants non canaques de Thio. L'accueil n'a pas été très chaleureux, surtout de la part des victimes de jets de pierres – notamment un ingénieur de la SLN, blessé dimanche – devenus fréquents depuis quarante-huit heures. M. Pisani s'est rendu ensuite dans les deux tribus les plus touchées par les incidents du week-end : la tribu de Thio-Mission dans laquelle M. Pisani n'a pas reçu l'autorisation d'entrée, puis celle de Saint-Philippo où il a trouvé devant lui une quinzaine de militants du FLNKS, mais où, là encore, il ne lui a pas été permis de pénétrer. *« Ils ne m'ont pas fait bon accueil, et je trouve cela normal »* a déclaré M. Pisani à son retour à Nouméa.

Pas informé

Le dialogue entre le délégué du gouvernement et les militants indépendantistes a été pratiquement inexistant. Les habitants de Saint-Philippo n'ont pas manifesté bruyamment leur hostilité à l'encontre de M. Pisani, mais ils ont fait preuve d'un mutisme éloquent. *« Je suis allé leur dire que je réprouvais le comportement, que je qualifie de criminel, d'un certain nombre d'hommes qui ont cru, en dépit de la loi et de l'intérêt évident de la région de Thio, qu'ils pouvaient aller manifester comme pour défier (...)*, a souligné le haut-commissaire. *Je me serais dispensé de reculer d'un mois ou deux, comme nous l'avons fait en un jour par la faute criminelle d'irresponsables. »* M. Pisani a précisé qu'il visait par ses propos le Front calédonien, mais que n'entraient pas dans cette catégorie les *« naïfs »* qu'étaient, à ses yeux, les habitants de Thio qui voulait revenir voir leur village.

Sur la question de savoir comment et par qui avait été prise la décision de laisser passer les « pique-niqueurs » de dimanche,

De notre correspondant

M. Pisani a révélé qu'il n'avait pas lui-même été tenu informé des faits au moment de l'action et que par conséquent ce n'était pas lui qui avait pris la décision de laisser le cortège automobile se rendre à Thio. *« Le communiqué que j'ai signé, samedi, constitue exactement les instructions que j'ai données*, a-t-il indiqué. *Je n'en ai pas donné d'autres et je n'ai été sollicité à aucun moment de les modifier ou de les compléter (...). Les choses ne se sont pas passées comme j'avais dit qu'elles devaient se passer. »*

La responsabilité d'avoir autorisé le passage du cortège du Front calédonien jusqu'à la plage de Thio incombe donc, semble-t-il, au général Deiber qui supervisait la situation depuis Nouméa et qui était en contact avec le détachement en place sur le terrain.

Il reste maintenant à savoir si le commandant des forces de gendarmerie à agi sur la foi d'informations incomplètes, ou s'il a commis une erreur de jugement sur les conséquences de sa décision. Toujours est-il que le général Deiber n'a pas rendu compte au haut-commissaire et que celui-ci a regretté cette rétention d'informations. M. Pisani avait déjà exprimé, en privé, des regrets analogues après l'opération de gendarmerie du 12 janvier qui avait abouti à la mort d'Eloi Machoro.

Les événements de dimanche ne seront pas, en tout cas, sans conséquences : *« J'ai demandé*, a dit M. Pisani, *qu'une analyse extrêmement détaillée soit faite sur la base de laquelle je serai amené à prendre des décisions. »* Celles-ci semblent s'orienter vers des sanctions à l'encontre de certains gendarmes plus que vers des mesures judiciaires dirigées, en vertu de l'état d'urgence, contre les dirigeants du Front calédonien. M. Pisani a réaffirmé sa confiance dans les forces de l'ordre *« qui font leur devoir et leur travail difficile »*. *« Mais je m'interroge parfois sur tel ou tel point précis, pour savoir si elles ne se laissent pas emporter par une certaine logique... »*, a-t-il ajouté.

Les décisions consécutives à l'enquête devraient être connues dans les quarante-huit heures. Elles concerneront aussi l'intervention des gendarmes mobiles dans la tribu de Saint-Philippo. *« Pensez-vous qu'il s'agisse d'une bavure ? »*, a-t-on demandé à M. Pisani. *« J'en ai peur »*, a répondu le délégué du gouvernement.

Interrogé sur les conséquences politiques des incidents de Thio, M. Pisani a rendu hommage à la modération du FLNKS (Front de libération nationale kanake socialiste) : *« Je dois dire que le communiqué du FLNKS au lendemain de ce qui s'est passé m'apparaît d'une grande mesure. »*

Poursuite du dialogue

Pour M. Pisani, l'irréparable n'a pas été commis à Thio et, en dépit des réactions de colère, le dialogue va se poursuivre et l'activité va reprendre. Les mots les plus durs prononcés mardi par le délégué du gouvernement l'ont été à l'intention du président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR. M. Pisani semble avoir abandonné tout espoir de le rencontrer en dépit des démarches entreprises en ce sens par ses collaborateurs. *« M. Ukeiwé*, a constaté M. Pisani, *a cru pouvoir dire qu'il y avait entre nous un cadavre, et que ce cadavre était l'indépendance. Je ne constate pas que cette idée d'indépendance soit morte (...) ni qu'on puisse avancer sans qu'à aucun moment ou à un autre on puisse en débattre sérieusement. Et traiter l'indépendance comme il le fait, me paraît une erreur politique grave, y compris pour lui. Mieux vaudrait aller jusqu'au bout, traiter le dossier et en parler sérieusement plutôt que de régler par le mépris un problème qui reste de substance. »*

Enfin, M. Pisani a répondu au président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, qui avait proposé que le prochain référendum pose simplement la question du maintien ou non de la Calédonie au sein de la République française. Pour M. Pisani, le problème politique ne se trouverait en aucun cas résolu en Nouvelle-Calédonie si l'examen des votes faisait apparaître, comme il en est convaincu, que les Canaques sont majoritairement contre le maintien dans la République. *« Le problème est de trouver un équilibre*, conclut-il, *entre la volonté d'indépendance de la majorité du peuple canaque, les légitimes intérêts des non-Canaques et l'intérêt de la France que j'ai d'abord pour mandat de défendre et sans lequel il n'y a pas de solution aux deux premiers éléments. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

GRAND MAITRE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

M. Roger Leray propose d'accroître le rôle des grands chefs coutumiers

« Le pique-nique de Thio est une provocation gratuite, bête et méchante, je suis scandalisé. Pourquoi a-t-on laissé passer les voitures sans savoir qui était dedans ? », s'est demandé, le lundi 18 février, M. Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France, à propos des incidents qui ont fait une dizaine de blessés, le 17 février, dans la ville minière. *« Rien n'est désespéré »* en Nouvelle-Calédonie, estime néanmoins M. Leray : *« A l'intérieur même des deux communautés existent certainement les vraies majorités d'hommes et de femmes qui espèrent et veulent trouver les chemins de la compréhension. »*

Tous les interlocuteurs de M. Leray, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des deux loges locales du Grand-Orient de France, qui comptent cent-vingt membres à Nouméa, lui ont semblé accepter *« l'idée d'une évolution de la vie en société qui intègre la réalité des Mélanésiens responsables »*. D'autre part, *« aucun des hommes que j'ai rencontrés n'a manifesté sa volonté de rompre avec la France »*, ajoute le grand maître.

De l'observation de ces consensus, M. Leray déduit que, *« à long terme, ce qui rapprochera M. Ukeiwé de M. Tjibaou est sûrement plus fort que ce qui unit statégiquement sur le front « nationaliste » un Canaque et un Européen »*.

Pour exprimer ce consensus, M. Leray compte notamment sur les grands chefs coutumiers canaques. *« Ils constituent à n'en pas douter une force de réflexion, un pouvoir de nature à débloquer la situation. L'officialisation de l'assemblée de quelque cinquante grands chefs canaques pourrait constituer l'élément nouveau susceptible de donner au débat une indispensable rationalité. »* Toutefois, si M. Leray a noté que, deuis les années 50, *« des rapports humains, réels, vrais, se sont établis entre les uns et les autres »*, il n'en a pas moins marqué que *« les communautés, elles, sont restées étrangères l'une à l'autre, le phénomène du métissage n'ayant, semble-t-il, rien changé »*.

[La proposition du grand maître du Grand-Orient de France rejoint à la fois la démarche suivie par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, qui a fait inclure dans le nouveau statut du territoire l'institution d'une chambre coutumière consultative, et le projet du président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, qui suggère la mise en place d'un sénat coutumier.]

• *La liberté de la presse en Nouvelle-Calédonie.* – Le Conseil national pour la liberté de la presse, créé à l'initiative de plusieurs personnalités de l'opposition et animé notamment par MM. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, et Henri Amouroux, a demandé, dimanche 17 février, à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, à la suite de l'article consacré par notre correspondant à Nouméa à la pratique de l'information à la station locale de Radio-France d'outre-mer (*le Monde* du 16 février), d'enquêter sur le bien-fondé des indications publiées et, le cas échéant, *« de rétablir la liberté d'information, de garantir l'indépendance des journalistes et l'objectivité de la radio-télévision de la Nouvelle-Calédonie »*.

• *Intoxication collective.* – La vente d'alcool étant interdite sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, une dizaine de jeunes Mélanésiens de l'île d'Ouvéa (archipel des Loyauté) ont été victimes d'une intoxication après avoir absorbé de l'alcool destiné au fonctionnement d'une photocopieuse. Deux d'entre eux sont morts à l'hôpital de Nouméa où ils avaient été transportés.

Nouméa : la montée des extrêmes

II. – *Le plan secret des Canaques*

Après les violents incidents survenus le dimanche 17 février dans la localité minière de Thio, les dirigeants du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) ont demandé à leurs militants de préparer plus activement les actions de *« déstabilisation des intérêts coloniaux »* (*le Monde* du 19 février).

De notre envoyé spécial ALAIN ROLLAT

Nouméa. – Les insurgés ont pignon sur rue, à deux pas du centre de Nouméa, la « ville blanche », bastion de leurs adversaires : *« Gouvernement de Kanaky »*. C'est écrit à l'encre verte, sur une feuille de papier blanc placardée sur un mur ocre, entre l'affiche de la Ligue communiste révolutionnaire représentant Eloi Machoro *« assassiné par l'ordre colonial français »* et une photo de l'envoyé spécial du *Figaro*, accompagnée de la mention suivante : *« Militant, où que tu sois, n'oublie pas cette tête... »*

Ce soir-là, comme d'habitude, les militants chargés du service d'ordre bavardaient dans le jardin à l'ombre du lychee surmonté du drapeau de Kanaky frappé d'une flèche faîtière noire sur fond de disque solaire. Au premier étage de la villa, quelques secrétaires s'activaient tandis qu'au rez-de-chaussée le bureau politique peaufinait le communiqué de presse qui devait résumer les conclusions du congrès, réuni le samedi 9 février à Nakety (*le Monde* du 12 février). Tout était calme au quartier général du FLNKS, au numéro 10 de la rue Gambetta.

La rédaction du communiqué se révélait laborieuse. L'état-major du FLNKS cherchait à atténuer l'impact de la divulgation de la décision prise à huis clos par ses comités locaux de reprendre bientôt l'offensive sur le terrain en se livrant à des *« actions de déstabilisation économique des intérêts coloniaux et néocoloniaux »*. Finalement, la version officielle de la résolution adoptée par le congrès était devenue plus elliptique : *« C'est la propre organisation du peuple kanak sur le terrain qui déstabilisera les intérêts coloniaux. »*

Une semaine plus tard, après les incidents survenus à Thio, changement de rythme : les trente-deux comités régionaux du FLNKS viennent de recevoir la consigne de hâter la mise en œuvre des actions de déstabilisation économique. C'est le nouveau *« ministre de la sécurité »* du *« gouvernement provisoire »*, M. Léopold Jorédié, qui coordonnera cette phase de la stratégie du mouvement indépendantiste.

Le successeur d'Eloi Machoro n'est pas un va-t-en-guerre : *« Nous avons besoin de temps pour nous organiser. »* Il ne souhaite pas personnellement que le plan secret de déstabilisation soit engagé trop rapidement. Il craint surtout que certains militants ne soient tentés par des opérations intempestives qu'il ne pourrait pas contrôler. Mieux que quiconque, M. Jorédié sait que le FLNKS n'est pas le FLN, ni même le FLNC, encore moins l'IRA ou le Sentier lumineux.

Les faiblesses de la coalition indépendantiste sont multiples : manque de moyens matériels, absence quasi totale de communication entre les six comités régionaux, pénurie de cadres. Le travail de formation militante entrepris depuis la création du Front, en juin 1979, n'a pas encore effacé les handicaps inhérents aux particularismes claniques et linguistiques ancestraux de la communauté mélanésienne. Pendant sept ans, sous l'influence personnelle d'Eloi Machoro, la région centrale de la Grande Terre, délimitée par les territoires communaux de Thio, Canala, la Foa, Sarraméa, Boulouparì, a tenu sur la scène calédonienne le rôle d'une avant-garde militante, mais les autres régions n'ont pas suivi le rythme imposé par le *« chef de guerre »* du FLNKS. La « neutralisation » définitive d'Eloi Machoro a donc porté un coup très rude au mouvement indépendantiste.

Le FLNKS n'en est pas mort pour autant. La coalition a résisté au choc. Le risque était grand de voir les jeunes membres du PALIKA (Parti de libération kanake), partisans de l'action directe et fort critiques, par le passé, à l'encontre de la stratégie des petits pas préconisée par M. Jean-Marie Tjibaou, rompre avec le Front qu'ils avaient rallié en décembre. *« Le PALIKA est habitué à des actions ponctuelles mais peu porté à l'action continue*, nous déclarait M. Léopold Jorédié avant le congrès de Nakety. *Si le PALIKA se livre maintenant à des actions isolées, cela deviendra dangereux car c'est l'ensemble du FLNKS qui en endossera la responsabilité. »* Au congrès de Nakety le *PALIKA* a, lui aussi, manifesté sa volonté de privilégier le maintien de l'unité.

Or ce souci unitaire, sensible à tous les niveaux de l'organisation du FLNKS, constitue un facteur nouveau au sein de la communauté canaque. Ses conséquences seront importantes car, depuis la *« prise de possession »* de 1853, les tribus canaques s'étaient toujours trouvées en état d'infériorité, face à leurs colonisateurs, parce qu'elles étaient divisées.

« L'impôt révolutionnaire »

Les indépendantistes, au total, contrôlent politiquement dix-huit des trente-deux territoires communaux de la Nouvelle-Calédonie.

Les caldoches et les quelques membres des autres minorités ethniques, qui continuent de vivre dans les zones à prédominance mélanésienne, sont plus que jamais isolés. Le FLNKS compense par sa *seule* capacité à occuper le terrain, sur ces parties du territoire, la faiblesse de ses structures et de son organisation. Là où il prédomine, son influence s'exerce même, parfois, de façon *brutale*.

Le samedi 9 février, le ministre de l'enseignement du gouvernement territorial, M. Delin Wema a été houspillé et menacé de mort par un groupe de militants indépendantistes de la tribu de Coula à laquelle il appartient. Quelques jours auparavant, le nouveau président-directeur général d'Air Calédonie, successeur à ce poste du numéro deux du FLNKS, avait été agressé par d'autres militants dans la banlieue de Nouméa.

Les rares colons autorisés à rester dans les localités tenues par le FLNKS sont contraints d'acquitter un *« impôt » révolutionnaire*. Tel est le cas, par exemple, de M. Noël Kabar, le dernier éleveur caldoche de Canala, qui paie régulièrement de quelques têtes de bétail, de l'utilisation de son matériel agricole et de sa propre sueur le prix de sa cohabitation pacifique avec le FLNKS local. Le jour du congrès de Nakety, cet homme de bonne composition a fourni et livré un bœuf pour alimenter les participants. Le président du comité FLNKS local assure qu'il propose chaque fois à l'éleveur de lui payer ces « services » mais que celui-ci, chaque fois, refuse obstinément... La femme de M. Kabar, elle, a fait ses comptes : le montant de ce « loyer » particulier s'élève à environ 600 000 francs CFP par an, soit 30 000 francs.

L'état-major du FLNKS sait fort bien, toutefois, que cette présence sur le terrain ne saurait suffire à lui permettre de conquérir l'indépendance par le recours à l'illégalité et à la force, fût-elle armée. Armé, le FLNKS l'est. Il dispose de plusieurs centaines de carabines et fusils ainsi *que de stocks de dynamite. De quoi* équiper ses militants les plus déterminés. Au congrès de Nakety, le 9 février, plusieurs jeunes militants exhibaient des carabines rutilantes. Cela ne suffit pas à constituer une armée révolutionnaire. Cela *suffirait*, le cas échéant, à former des groupes de commandos.

La lutte armée fait partie des options étudiées. Depuis 1853 elle a d'ailleurs été pratiquée presque en permanence contre les Français. La liste est longue des affrontements sanglants entre Canaques et colons. Mais, à l'exception des révoltes de 1878 et 1917, les violences ont été très localisées et limitées. Si la lutte armée n'est pas à l'ordre du jour, aujourd'hui, la raison en est que, en ce domaine, le rapport des forces n'est pas favorable au FLNKS. Non seulement la présence des gendarmes et des soldats français se révèle dissuasive, mais, au poids de l'artillerie, les caldoches apparaissent plus « lourds » que les Canaques. Selon la gendarmerie, on compte en moyenne quatre fusils par broussard européen adulte contre un fusil pour quatre Canaques.

Le FLNKS n'a pas actuellement les moyens de soutenir une confrontation armée. M. Tjibaou n'a pas contesté l'analyse de M. François Mitterrand, quand le président de la République lui a dit, au cours de leur tête-à-tête du 19 janvier à Nouméa : *« Supposons que tout se passe comme vous le souhaitez, que vous gagniez au référendum et que je proclame l'indépendance. Avec quelle armée entrez-vous alors dans Nouméa ? »*

Voilà pourquoi les dirigeants du FLNKS insistent tant auprès de M. Edgard Pisani, comme ils l'ont fait auprès du ministre de l'intérieur, pour que la police saisisse l'armement des caldoches qu'ils suspectent de disposer d'arsenaux clandestins. *« Si l'on enlève les fusils aux caldoches, ils apprécieront mieux le rapport de forces »*, souligne M. Léopold Jorédié. Les pistes sur lesquelles les gendarmes ont été lancés n'ont abouti pour le moment à aucun résultat, exception faite de la découverte de deux « caches »... vides, quelque part sur la côte est.

En revanche les arsenaux individuels sont bien fournis. A Voh, il y a quelques jours, un broussard a porté plainte après qu'on lui eut volé une carabine et cinq fusils de calibres divers, dont un lebel en parfait état de fonctionnement. A Thio, un autre Européen a accusé les hommes d'Eloi Machoro de lui avoir dérobé neuf armes et la bagatelle de douze mille cartouches ! En outre, la panoplie du parfait cibiste s'est généralisée parmi les Européens alors qu'elle est rare chez les Canaques.

Le FLNKS préfère envisager une guerre économique parce qu'il dispose, sur ce terrain-là, de positions qui lui assurent, au départ, un meilleur avantage.

Cette guerre, au demeurant, avait commencé avant même le congrès de Nakety avec le refus de reprise du travail exprimé par les ouvriers mélanésiens de la tribu de Thio-Mission appartenant au personnel de la Société Le Nickel, puis avec les sabotages commis à Kouaoua et le dynamitage de quelques pylônes électriques. L'état-major du FLNKS, par l'intermédiaire de M. Jorédié, veut en maîtriser la préparation, et éventuellement le déclenchement, en essayant, surtout, de reprendre en main les groupes d'action autonomes qu'Eloi Machoro avait commencé à constituer et qui devaient se livrer à des opérations ponctuelles sous son commandement direct.

Cet embryon de branche armée clandestine – animée par certains des dix-sept « stagiaires » initiés l'automne dernier par les Libyens aux rudiments de l'art militaire – rentrera-t-il dans le rang ? Ou sera-t-*il tenté* par l'activisme contre l'avis du nouveau « ministre de la sécurité » ? Le FLNKS, quoi qu'il en soit, a les moyens de mener des offensives économiques contre le chef-lieu pour *« encourager au départ »* un maximum d'anti-indépendantistes.

Nouméa, cœur économique de la Nouvelle-Calédonie, est, en effet, très vulnérable. Il suffirait que l'usine de Doniambo, productrice du nickel, dont les installations dominent le port, soit contrainte à la fermeture pour que la ville tout entière subisse une faillite totale. La chambre de commerce et d'industrie a calculé que la cessation de l'activité de ce centre métallurgique provoquerait, directement ou indirectement, la mise en chômage de près de sept mille personnes. Or l'usine de Doniambo a besoin, pour fonctionner, de minerai, d'électricité et d'eau. Et ces trois sources d'énergie sont situées en brousse, hors de la ville. Le minerai provient des mines de la côte est, l'électricité du barrage de Yaté, édifié au sud-est du territoire, l'eau de la rivière Dumbéa, au nord de l'agglomération nouméenne.

« Il ne faut pas beaucoup de temps pour incendier la ville »

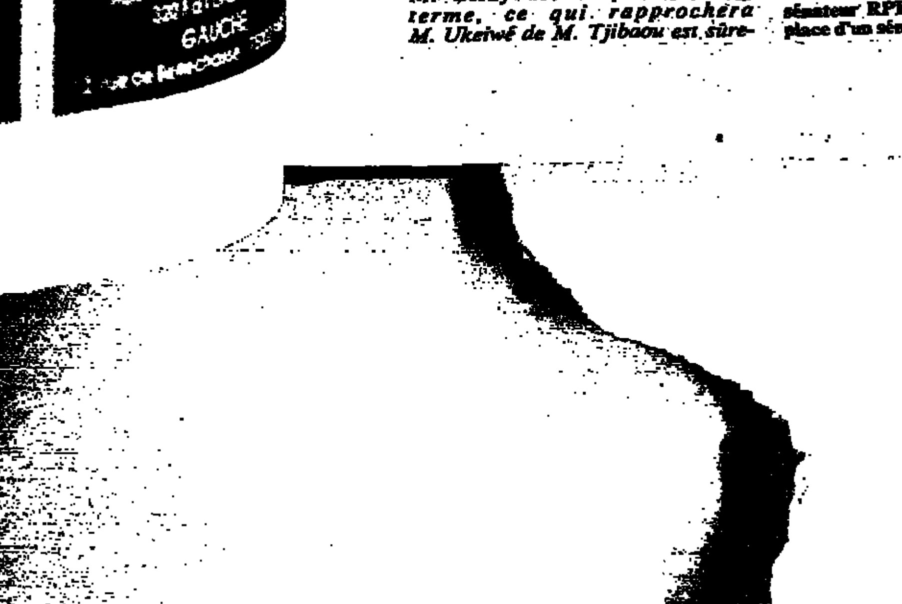
Comme le souligne un militant du PALIKA, *« Nouméa a besoin de la brousse pour vivre. Il suffirait d'empêcher la reprise de l'extraction à Thio et à Kouaoua, de saboter quelques lignes et quelques conduites pour semer la panique à Nouméa »*... Jusqu'à présent, aucun dirigeant du FLNKS n'a sérieusement évoqué la possibilité de recourir à cette phase ultime de ce plan de déstabilisation économique, dont l'application pourrait sanctionner soit une rupture totale avec M. Pisani et le gouvernement, soit un échec du mouvement indépendantiste au scrutin d'autodétermination.

Personnellement, M. Jorédié opte plutôt pour une déstabilisation rampante, incluant le boycottage des commerçants de Nouméa, et retonant, *sur le terrain, des opérations* « tournantes ». De même, le comité directeur de l'Union calédonienne, réuni le samedi 16 février, a exprimé sa préférence, dans l'immédiat, pour la mise en place d'une *« économie parallèle »* parmi la communauté canaque. Quant à M. Tjibaou, il soulignait, le mercredi 13 février, dans un entretien publié par *El Moudjahid* : *« Il ne faut pas beaucoup de temps pour incendier Nouméa, c'est petit, ce n'est pas grand comme Alger. Mais nous respectons les outils de travail parce que l'indépendance il faut la construire, la développer. »*

Toute la question est de savoir si, après avoir allumé la mèche, les stratèges du FLNKS seront en mesure de maîtriser la progression de la flamme...

Prochain article :

LA TRANCHÉE DE CHARLES, DICK, JACQUES...



société

Recul de la toxicomanie en France ?

Le rapport annuel du centre Marmottan enregistre de « fragiles indices » positifs

Y aurait-il en France un recul de la drogue ? Le rapport annuel du centre Marmottan à Paris enregistre *« de fragiles indices tendant à montrer que le raz de marée de la toxicomanie commence à ralentir, voire à s'infléchir »*. Qu'est-ce qui permet, pour la première fois depuis la création du centre il y a quinze ans, à son directeur, le docteur Claude Olievenstein, de soutenir une telle affirmation ? Rien, pourtant dans le nombre croissant des saisies policières ou douanières, ne devrait autoriser tant d'optimisme. Les surdoses mortelles ont dépassé, en 1984, les deux cents (1) et l'héroïne pullule sur le marché. Mais des études épidémiologiques démontrent que le nombre des victimes, pour une année donnée, correspond à une situation antérieure de quatre à cinq ans. Les morts par surdoses de 1984 seraient donc, pour la plupart, d'anciens toxicomanes dont la première prise de drogue remonte à 1979-1980.

D'un autre côté, la progression des saisies et des interpellations ne prouve pas tant une augmentation du trafic qu'une intensification des moyens de répression. En effet, la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris et l'Office central de répression et de lutte contre la toxicomanie disposent, depuis 1982, de plus d'hommes et de moyens.

Les chiffres donnent donc une photographie déformée, et l'on peut s'étonner que le ministère de l'intérieur retienne les statistiques de 1984, toujours alarmantes si elles ne sont pas corrigées.

En affirmant que le phénomène s'infléchit, le docteur Olievenstein s'appuie sur d'autres repères. La drogue ne touche essentiellement que la classe moyenne française et les immigrés de la deuxième génération. Le milieu ouvrier et le monde rural ne sont que peu atteints et l'ensemble du corps social ne paraît plus visé par le fléau. L'attitude de la jeunesse s'est, semble-t-il, modifiée. Le marché est moins bien structuré que naguère ; on ne peut affirmer avec certitude que le milieu en a repris le contrôle. *« Il y a surenchère entre les divers systèmes de vente : personne ne s'y retrouve dans la qualité et les prix »*, indique le docteur Olievenstein.

Le trafic de fourmis se développe ; les toxicomanes ne s'approvisionnent plus en Thaïlande, mais à Bénarès en Indes. Le phénomène intéresse essentiellement la région parisienne, Marseille et toute la Côte d'Azur. Il reste donc cantonné dans des centres de distribution et ne s'est pas, comme on pouvait le craindre, propagé sur tout le territoire. Les noyaux de toxicomanes qu'on trouve dans chaque ville ne prolifèrent pas. La consommation du haschich est stationnaire.

Toutefois, la cocaïne, qu'on voyait déjà déferler sur l'Europe, sévit encore *« en toute impudeur, avec arrogance et ostentation, dans les milieux de luxe »*. Mais, phénomène nouveau : elle est utilisée de plus en plus souvent par les toxicomanes « traditionnels » qui la mélangent à de l'héroïne. L'absorption plus fréquente de drogues légales, comme les médicaments détournés de leur usage ou les solvants organiques, indique, là encore, une transformation de la demande due sans doute à une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Les bienfaits de la répression

Les « accrochés » doivent courir de plus en plus de risques pour se fournir en produits et sont plus fréquemment déférés aux tribunaux. Pour 50 % environ, les affaires traitées par le tribunal de Paris sont, de près ou de loin, liées à la toxicomanie. La répression paraît avoir porté ses fruits. *« Malgré notre scepticisme initial*, reconnaît le docteur Olievenstein, *les opérations de type « coups de poing » à l'îlot Chalon semblent avoir contribué à l'infléchissement du phénomène »* (toutefois, Marmottan a donné en 1984, 15 644 consultations et traité 2 637 nouveaux cas).

Si *« la drogue est la rencontre d'un produit, d'une personnalité et d'un moment socio-culturel »*, pour reprendre la formule du fondateur de Marmottan, il apparaît donc que le moment socio-culturel, s'est, avec la crise, nettement modifié. Mais ce faible espoir suffit-il pour autoriser les pouvoirs publics à relâcher leur attention ? Ce léger repli du phénomène de la drogue ne devrait en tout cas pas décourager les efforts de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, créée à grand bruit et relancée par le président de la République – M. Mitterrand avait promis, en 1983, qu'il *« allait se fâcher »*.

Jusqu'à présent, l'initiative a manqué à la mission, autant que les moyens, pour accomplir sa tâche. Elle n'a pas pu produire l'étude épidémiologique nécessaire pour une réelle appréciation du phénomène. Son président n'a pas une seule fois, en deux ans, convoqué une réunion interministérielle pour coordonner l'action du gouvernement. On n'a réussi qu'à interdire le trichloréthylène et qu'à conseiller aux commerçants de placer leurs colles et leurs solvants sur des étagères plus hautes. La mission n'a pu, *dans le domaine de la prise en charge*, affirmer ses choix et contribuer ainsi à la « réflexion éthique » souhaitée par le directeur de Marmottan.

« On peut se demander si, ajoute le docteur Olievenstein, *dans un domaine autre que le nôtre, les familles ayant un des leurs frappés par un cancer, par exemple, accepteraient qu'il se fasse soigner par un cordonnier. Ajoutons que nous en avons assez, nous qui respectons la loi, de voir que beaucoup d'attention, beaucoup de respect, vont vers des institutions qui la violent du matin au soir, et tout cela parce qu'elles utilisent le chantage et le terrorisme. »*

L'éclaircie qu'entrevoit le docteur Olievenstein peut, toutefois, calmer les passions et les récupérations politiques qu'elles entraînent. La démarche de Marmottan n'en sera que mieux acceptée et comprise : *« Autant que la toxicomanie, ce qui nous intéresse, c'est de permettre à ces garçons et à ces filles qui nous sont confiés, de devenir des hommes libres et dignes »*.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Cent soixante dix-sept surdoses mortelles en 1983, cent soixante-quatre en 1982.

DANS LE MANHATTAN DE L'EST PARISIEN

Un demi-mètre carré d'espace vert par habitant

« Monsieur le maire, vous avez dit oui au béton, mais vous avez dit non aux espaces verts. Nous réclamons un poumon pour Saint-Blaise ». Chaque matin, des dizaines de cartes postales ainsi rédigées tombent, depuis peu, sur le bureau de M. Didier Bariani, le maire du XXe arrondissement à Paris et ancien président du parti radical. A leur façon, gentille et naïve, les habitants du quartier Saint-Blaise – une ZAC hérissée de tours – tentent désespérément de s'opposer au rouleau compresseur de l'urbanisme municipal. Il restait un hectare encore libre dans ce secteur où les bétonneurs font la loi depuis quinze ans. Au lieu d'en faire l'espace vert – le poumon pour Saint-Blaise unanimement désiré, – on va le bourrer de parkings, de logements et d'ateliers.

L'affaire pourrait passer pour un Clochemerle écolo comme il y en a tant. Mais c'est beaucoup plus que cela : une de ces énormes « bavures » dont la rénovation des vieux quartiers parisiens fut naguère émaillée. En 1977, dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, le maire, M. Jacques Chirac, avait ordonné la révision de tous les plans d'aménagement. *« Abaissez les hauteurs, verdissez, reconstituez le tissu urbain, humanisez »*, tel était le mot d'ordre. Il fut largement appliqué. Depuis, M. Chirac a fait du rééquilibrage de Paris vers l'Est la colonne vertébrale de son action municipale. Or, dans son esprit, ce rééquilibrage passe précisément par la multiplication des petits équipements publics et des aménités qui manquaient tant à ces quartiers déshérités.

Forte densité

C'est très exactement ce que demandent les citoyens de Saint-Blaise. A la place des bâtisses prévues par les planificateurs municipaux, ils veulent un espace de liberté, des jeux pour les enfants, un coin au soleil pour les vieilles gens, un local de réunion pour les associations, des ateliers pour les adolescents, un kiosque à musique pour les musiciens amateurs, bref un point de rencontre où enfin le quartier trouverait peut-être son âme. Et c'est ce qu'on leur refuse.

Le décor de la pièce est classique : la ZAC Saint-Blaise, un pan du vingtième populaire et crasseux, quelque part derrière le Père-Lachaise. Il y a dix-huit ans déjà que l'on projette de le rénover. Au départ, les urbanistes voulaient y dresser une sorte de Manhattan de l'Est parisien avec une douzaine de gratte-ciel. Il n'en reste que cinq, reliquats absurdes qui plongent dans l'ombre tout ce qui les entoure. Car le plan de Saint-Blaise a été plusieurs fois remanié. Mais on persiste à vouloir entasser là douze mille habitants nouveaux n'ayant, pour les trois quarts d'entre eux, que des revenus modestes. Densité : soixante mille habitants au kilomètre carré, plus de deux fois celle du reste de l'arrondissement, sans doute l'une des plus fortes d'Europe. Espaces verts prévus : un demi-hectare, soit un demi-mètre carré par personne. Tout cela, avec l'approbation dix fois renouvelée du Conseil de Paris qui se félicite régulièrement de cette *« opération à caractère social »*. Résultat : les familles étrangères y atteignent un taux record. Par réaction, M. Jean-Marie Le Pen recrute ses électeurs les plus décidés.

Nerveux et passifs

Mais ce sont les enfants qui pâtissent les premiers de l'urbanisme vertical. A l'école maternelle de la rue du Clos, les espaces de jeux extérieurs sont si exigus que les tout-petits doivent sortir en trois fournées successives. Tout à côté, les quatre cents écoliers de l'école élémentaire jouent dans une sorte de puits asphalté, environné d'immeubles de 50 mètres de haut. La cour est si resserrée que la moitié des enfants seulement peuvent prendre leur récréation en même temps. Au collège de la rue Saint-Blaise, la cour est juchée sur le toit, d'où les garnements lancent des morceaux de glace sur des passants lors des grands froids.

Instituteurs, animateurs de clubs de sport, médecins du quartier, assistantes sociales sont unanimes : *« Ces enfants sont à la fois nerveux et passifs. Ils dorment mal. Bref, ils ont absolument besoin d'un espace pour se défouler. »* Comme ils ne l'ont pas, ils jouent sur les trottoirs puis, bien vite, disparaissent dans les sous-sol. Pour les adolescents de Saint-Blaise, l'école buissonnière se fait dans les parkings. Tout récemment, une cinquantaine de voitures en ont fait les frais. Tout se passe en somme comme si on avait créé de toutes pièces les conditions d'une mini-délinquance.

Le dernier hectare libre de la ZAC doit recevoir encore quatre cent trente logements, soit mille deux cents habitants de plus, trois cent cinquante places de parking et quelques entreprises. Un square de 2 500 mètres carrés est censé égayer l'ensemble, mais les sorties de parking débouchent soit dans les rues piétonnes, soit devant les écoles. Certains ateliers ont été localisés dans les cours d'immeubles, comme il y a un siècle. Quant aux fameux locaux collectifs que la loi impose et qui sont réservés aux activités de quartiers, on les a scindés en trois cagibis de 30 mètres carrés chacun, ce qui les rendra difficilement utilisables. Bref, une fin médiocre pour une ZAC loupée.

Commentaire de M. Bariani, le maire : *« Je sais bien que la ZAC Saint-Blaise, peuplée par une population difficile, est porteuse de risques. Mais amputer le quartier de son dernier programme de logements sociaux ne serait pas une thérapeutique suffisante et décisive. En plein accord avec l'Hôtel de Ville, j'ai fait mon choix et je l'assumerai. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

RÉORGANISATION DES SPORTS A LA MAIRIE DE PARIS

La direction de la jeunesse et des sports de la mairie de Paris vient doublement de changer de patron. En effet, c'est M. Guy Drut, trente-cinq ans, conseiller de Paris (douzième arrondissement), membre du comité central du RPR, qui a été nommé par M. Jacques Chirac adjoint au maire chargé des sports en remplacement de M. Paul Violet. M. Guy Drut fut champion de France du 110 mètres haies en 1970, champion d'Europe en 1974, recordman du monde en 1975 et champion olympique dans cette discipline aux Jeux de Montréal en 1976.

M. Michel Boutinard-Rouelle, trente-neuf ans, devient directeur du service de la jeunesse et des sports à l'Hôtel-de-Ville, où il succède à M. Jean-Marc Divisia. M. Boutinard-Rouelle avait été précédemment et durant sept ans directeur des affaires culturelles. Il participe régulièrement au Marathon de Paris et il vient de se voir confier par M. Chirac un poste-clé (administrateur délégué) au comité pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992.

● SKI ALPIN : *championnats de France.* – Yves Tavernier a remporté, lundi 18 février à Courchevel (Savoie), le titre de champion de France de slalom géant pour la troisième année consécutive.

● TENNIS : *Tournoi de La Quinta.* – Thierry Tulasne a éliminé Guy Forget (7-6, 4-6, 7-6), lundi 18 février, au premier tour du tournoi de La Quinta (Californie) comptant pour le Grand Prix et doté de 210 000 dollars. Tarik Benhabiles s'est qualifié pour le deuxième tour en battant l'Américain Dan Goldie (6-3, 7-6).

● VOILE : *disparition d'un navigateur.* – Christian Fontaine, navigateur français en solitaire, a disparu dans les eaux australes du Chili depuis le 6 février, ont annoncé, lundi 18 février, les autorités maritimes de Punta-Arenas. Il était parti, le 3 novembre, de Puerto-Eden, petit port du détroit de Magellan pour rallier Puerto-Williams, au sud de la Terre de Feu. Il était accompagné d'un coéquipier, Marc Reynaud, qui a débarqué à Puerto-Natales, le 27 novembre. Christian Fontaine décidait de continuer seul sur son embarcation de 4 mètres de long. Des unités de la marine chilienne ont commencé des recherches pour retrouver le navigateur.

ÉDUCATION

Le nouveau diplôme de l'enseignement supérieur s'appellera « magistère »

A l'occasion de la pose de la première pierre de l'École normale supérieure de Lyon, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a confirmé lundi 18 février la création d'un nouveau diplôme d'université (*le Monde* du 15 février). M. Roger-Gérard Schwartzenberg avait déjà évoqué cette formation, *« filière intégrée de trois années – débutant après le premier cycle universitaire – à haut niveau, à encadrement accentué et à vocation notamment professionnelle »*.

M. Chevènement souhaite que cette filière porte le nom de *« magistère »*. Son ambition est d'encourager *« les meilleures filières des universités de façon spécifique, qu'il s'agisse de formation, dont le secteur productif s'arrache les diplômés, ou que ce soient des formations d'excellence dans des disciplines de base »*.

Les contenus pédagogiques de ces formations seront déterminés par les établissements et bénéficieront d'un *« encadrement pédagogique renforcé »*. Le *« magistère »*, sanction de ces études *« hautement qualifiantes »*, doit être un diplôme d'unversité délivré par les établissements ayant reçu une accréditation du ministère. *« J'envisage de faire bénéficier ultérieurement ce diplôme d'une protection analogue à celle du titre d'ingénieur »*, a souligné le ministre.

JUSTICE

1984 : une année de stagnation pour le médiateur

Le médiateur, M. Robert Fabre, a déploré, le 14 février, *« une certaine stagnation, en 1984, dans les améliorations et les simplifications administratives annoncées »*.

Le médiateur, qui venait de remettre son rapport annuel – trois cents pages – a insisté pour que l'on aille *« plus loin dans les réformes »* en relevant que le gouvernement et l'ensemble des ministres concernés *« ont fait des efforts pour humaniser, simplifier et améliorer l'administration »*. *« Certaines administrations*, a encore noté M. Fabre, *traînent les pieds et, au-delà des méthodes, il faut changer les comportements et les mentalités. »*

Le médiateur s'est félicité de voir introduire l'éducation civique dans les programmes de l'enseignement primaire ; s'agissant de la levée de l'anonymat des fonctionnaires, annoncée par le premier ministre, le médiateur a estimé que c'était là un moyen de *« promouvoir la responsabilité »* des fonctionnaires. *« Je crois qu'on leur fait un cadeau, ils ne seront plus un numéro de matricule, mais des citoyens à part entière »*, a-t-il dit. Parmi les dossiers présentés dans son rapport, M. Fabre a évoqué le cas d'une saisie au cours de laquelle *« on s'était trompé d'étage »*...

L'assassinat de Grégory Villemin : la police judiciaire de Nancy reprend l'enquête

L'enquête sur la mort de Grégory Villemin, quatre ans et demi, retrouvé noyé dans la Vologne, le 16 octobre 1984, a été retirée à la gendarmerie pour être confiée, à compter du mardi *19* février, au service régional de la police judiciaire de Nancy, que dirige M. Gérard Andrieu, commissaire divisionnaire (*le Monde* du 16 février).

Le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, qui a pris cette décision, s'est entretenu, le lundi 18 février après-midi, pendant près de trois heures, avec M. Pierre Richard, sous-directeur à la direction centrale de la police judiciaire, venu tout exprès de Paris, et M. Andrieu, « patron » du SRPJ de Nancy.

L'enquête, dans laquelle Me Henri-René Garaud, avocat des parents de la victime, avait déclaré avoir relevé *« des irrégularités de procédure »*, avant de demander, le 4 février, qu'elle soit retirée aux gendarmes, devrait donc repartir de zéro. De nouvelles « pistes » sont apparues après que deux experts graphologues parisiens, Mme Françoise de Ricci et M. Alain Bucquet, eurent indiqué au juge Lambert que les écritures de trois personnes présentent des similitudes avec celle du « corbeau », auteur des quatre lettres anonymes adressées à la famille Villemin, dont celle revendiquant l'assassinat de l'enfant.

● *Un nouveau chef de cabinet pour M. Robert Badinter.* – Le *Journal officiel* du 17 février a annoncé le remplacement de Mme Martine Denis-Linton, chef de cabinet du garde des sceaux, par Mme Claudine Boitard-Jouanneau, avocat à Paris. Mme Denis-Linton a été nommée récemment maître des requêtes au Conseil d'Etat au tour extérieur. Le mari de Mme Boitard-Jouanneau, Me Bernard Jouanneau, a été l'associé de M. Badinter, lorsque celui-ci était avocat.

L'arrestation à Paris d'un militant italien d'extrême gauche

Un militant d'extrême gauche italien, M. Sergio Tornaghi, a été arrêté vendredi 15 février, alors qu'il sortait de chez lui, dans le quinzième arrondissement de Paris. L'arrestation a été opérée par des fonctionnaires de la police judiciaire. M. Tornaghi était l'objet d'une surveillance des renseignements généraux. Il a été trouvé en possession d'une fausse carte d'identité italienne. Agé de vingt-six ans, M. Tornaghi a été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité, par les assises de Milan, pour complicité d'assassinat.

M. Tornaghi fait partie des militants d'extrême gauche italiens réfugiés en France dont Rome réclame l'extradition. C'est le deuxième militant d'extrême gauche, après M. Massimo Sandrini (*le Monde* du 15 février), à avoir été arrêté en France depuis la polémique entre Rome et Paris. L'Italie reproche à la France de fermer les yeux sur la présence sur son territoire de « terroristes », anciens « brigadistes » et « autonomes ». A la différence de M. Sandrini qui avait été arrêté lors d'un contrôle de routine, M. Tornaghi a fait l'objet d'une interpellation délibérée des services de police.

● *Trois commerçants condamnés à Quimper.* – MM. Yves Palabre, Pierre Pétillon et Daniel Poirier, tous trois membres du Comité de défense des commerçants et artisans du Finistère, ont été condamnés, lundi 18 février, à six mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel du Quimper, à la suite de déprédations commises à l'hôtel des impôts de cette ville, le 14 juin 1982, au cours d'une manifestation contre les contrôles fiscaux.

L'agent du Trésor a obtenu 79 595 francs en réparation des dégâts et 30 000 francs pour la perte d'exploitation. Les services fiscaux avaient évalué les dégâts à près de 150 000 francs.

Trois autres inculpés ont été relaxés.

SCIENCES

CRÉATION DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE L'UNIVERS

Le *Journal officiel* du 17 février a publié le décret créant, au sein du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Intitut national des sciences de l'Univers (INSU).

L'INSU *« a pour mission d'élaborer, de développer et coordonner les recherches d'ampleur nationale et internationale en astronomie, sciences de la Terre, de l'océan, de l'atmosphère et de l'espace, menées au sein des établissements publics relevant du ministère de l'éducation nationale et au sein du CNRS »*.

L'INSU remplace l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), qui avait été créé par décret le 11 septembre 1967. Le domaine de l'INSU est très nettement plus vaste que l'était celui de l'INAG, puisqu'il englobe la géologie et l'océanographie.

Le buget de l'INAG, « distinct » de celui du CNRS était, pour 1985, de 135,5 millions de francs. Celui de l'INSU, distinct lui aussi de celui du CNRS, devrait être supérieur à cette somme si l'on veut que le nouvel organisme soit en mesure de remplir sa mission.

MÉDECINE

EN AMÉRIQUE DU NORD

Les fabricants mettent en garde leur clientèle contre un risque mortel de l'aspirine

Les principaux fabricants américains et canadiens d'aspirine vont mettre en garde leur clientèle contre certains effets dangereux de ce médicament. Aux Etats-Unis, cette décision a été prise à la demande de Mme Margaret Heckler, secrétaire d'Etat américain à la santé, après que des études épidémiologiques ont démontré, chez des enfants souffrant de grippe ou de varicelle, une corrélation entre la consommation d'aspirine et l'apparition du « syndrome de Reye », tableau clinique aux conséquences souvent mortelles. En France, cette question a été soumise aux responsables nationaux de la pharmacovigilance.

L'aspirine est-elle, dans certaines *situations, une substance dangereuse* ? Compte tenu de l'extraordinaire diffusion de ce médicament à l'échelle mondiale (1), la question est publiquement posée depuis une vingtaine d'années outre-Atlantique. Tout commence en 1963 lorsque deux médecins décrivent, l'un dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet*, l'autre dans le journal médical de Caroline du nord, un syndrome inconnu jusqu'alors. Il s'agit d'un tableau clinique grave, qui associe une encéphalopathie et une dégénérescence du foie et des reins. Baptisée « syndrome de Reye », du nom de Douglas Reye, auteur de la publication du *Lancet*, cette affec*tion ne touche que les enfants* et les jeunes adolescents. Sa cause demeure, vingt ans après sa description, un vrai mystère et sa fréquence reste relativement exceptionnelle : on ne compte que dix à vingt cas annuels par million de sujets âgés de moins de dix-huit ans.

Longtemps, le syndrome de Reye ne fut connu que des spécialistes férus de maladies rares. En 1976, le réseau américain de surveillance épidémiologique fait une curieuse *observation : ce syndrome apparaît* lié à la consommation d'aspirine. Le fait est noté chez les enfants souffrant d'affection virale (grippe et varicelle notamment). Plusieurs enquêtes sont alors diligentées par le Center for disease control (CDC) d'Atlanta. Toutes les conclusions soulignent les sérieux soupçons qu'on pourrait nourrir vis-à-vis de l'aspirine, facteur déclenchant ou favorisant du syndrome de Reye.

En mars 1982, un rapport du *CDC est publié (le Monde* du 17 mars 1982) ; en juin, la Food and Drug administration (FDA) fait part de son projet de réglementation : le risque et les précautions d'usage devront, estime la FDA, être indiqués sur l'emballage du médicament. *L'industrie* pharmaceutique américaine s'oppose alors à un tel projet. Une nouvelle enquête confirmant les données déjà acquises vient de débloquer la situation ; à la demande de Mme Margaret Heckler, secrétaire d'Etat américain à la santé, les industriels américains ont décidé de mettre en garde leur clientèle contre les risques liés à la consommation du produit, et un avertissement *incitera* les parents à consulter un médecin avant de donner de l'aspirine à leurs enfants, si ces derniers sont atteints de grippe ou de varicelle. Le fabricant canadien Sterling a pris une décision identique.

Certains scientifiques estiment néanmoins que la corrélation n'est pas formellement établie dans la mesure où il est très difficile (compte tenu de la rareté du syndrome de Reye) de constituer des groupes *témoins. Les* observateurs estiment, d'autre part, que cette affaire *n'est* en définitive que la conséquence visible du combat souterrain opposant les fabricants d'aspirine aux producteurs de certains médicaments anti-inflammatoires, produits plus coûteux mais qui, à faible dose, peuvent être proposés comme médication anti-douleur. En France, le professeur Jacques Dangoumau, directeur de la pharmacie et du médicament au secrétariat d'Etat à la santé, nous a indiqué avoir demandé *que les spécialistes nationaux de la* pharmacovigilance étudient le dossier.

JEAN-YVES NAU.

(1) 30 000 tonnes d'aspirine (ou acide acétylsalicylique), soit 75 milliards de comprimés, sont fabriqués chaque année dans le monde (*le Monde aujourd'hui* daté 12-13 février 1984).

LA CRUAUTÉ DU COLLÈGE ROYAL

Le Collège royal des chirurgiens d'Angleterre a été condamné à 250 livres d'amende, le 19 février, pour *cruauté inutile infligée à un* animal. Cette condamnation a été prononcée après une plainte de l'Organisation britannique de lutte contre la vivisection. L'animal — un macaque femelle de dix ans — avait été découvert en août dernier dans un centre de recherche de Downe (Kent) par *des membres de cette organisa*tion, victime d'un état de déshydratation avancée.

Le tribunal a *acquitté* le Collège royal *d'autres chefs d'accu*sation relatifs à des singes, pris dans des grillages, qui s'étaient brisé les membres en tentant de parvenir à une auge pour s'abreuver. Pour sa part, le Collège royal a justifié le recours à des expériences sur des singes par ses travaux sur les transplantations rénales et cardiaques, la carie dentaire, l'asthme, la cécité et le cancer. Le Collège effectue des travaux expérimentaux sur près de deux mille animaux.

Aux Etats-Unis

LE MOUVEMENT DE STÉRILISATION VOLONTAIRE GAGNE EN AMPLEUR

(Correspondance)

Washington. — Selon des chiffres donnés par le Centre national des statistiques de santé, le mouvement de stérilisation volontaire a gagné en ampleur aux Etats-Unis. Le nombre des *couples ayant choisi de se stérili*ser a plus que doublé en près de vingt ans. En 1965, 15,8 % des couples d'âge fertile avaient volontairement subi des opérations de vasectomie (ligature des conduits qu'emprunte le sperme) ou de ligature des trompes (ligature des conduits qu'emprunte l'ovule). En 1982, cette proportion était de 38,9 %. Pour 11 % de ces couples, la stérilisation, cette année-là, a été nécessaire à la suite d'une opération sans rapport avec le contrôle des naissances.

Apparemment, les femmes sont plus favorables à la stérilisation que les hommes. Sur cinquante millions de femmes en âge de procréer, neuf million quatre cent mille se sont fait stériliser. L'augmentation des stérilisations volontaires est due en partie au nombre croissant de couples plus âgés (ceux dont la femme a entre trente et trente-neuf ans) ayant déjà une famille et sollicitant une intervention chirurgicale.

D'autre part, les statistiques indiquent une baisse de la fertilité des couples en âge de procréer. 52 % de *ceux-ci sont en mesure de concevoir* et d'avoir des enfants, soit une nette diminution par rapport à 1965 (73 %). Curieusement, l'infertilité des jeunes couples (ceux dont la femme a entre vingt et vingt-quatre ans) a augmenté, passant de 4 % en 1965 à 11 % en 1982. Les raisons de cet accroissement ne sont pas encore clairement déterminées, mais on l'attribue à l'augmentation de certaines infections génitales de nature à rendre la femme stérile.

Au total, on compte aux Etats-Unis plus de douze millions de femmes incapables de procréer, soit en raison de conditions physiques les empêchant de concevoir ou de porter des enfants, soit en raison de séquelles d'accident ou de maladie, ou encore à la suite d'une stérilisation pour raison médicale.

H. P.

RELIGION

MOBILISÉS PAR MOON

Des généraux à la retraite s'inquiètent de l'expansion du communisme dans les Caraïbes

« Nous devons faire comprendre à l'opinion publique que l'expansion soviétique dans les Caraïbes n'affecte pas seulement cette région, mais aussi la stabilité du monde libre et l'équilibre des forces dans le monde. » Cette déclaration du général colombien Alvaro Valencia a été la conclusion d'un colloque, interdit au public, qui a eu lieu, dimanche 17 et lundi 18 février à Paris, sur l'initiative de l'organisation Causa fondée en 1980 à New-York par Moon, le chef de l'Eglise de l'unification. Ce colloque a réuni des officiers généraux à la retraite de nombreux pays (Argentine, Brésil, Colombie, Chili, Pérou, Honduras, Corée du Sud, Japon, Etats-Unis, Allemagne fédérale, France, Belgique, etc.), sur le thème de la pénétration soviétique dans les Caraïbes et la sécurité du monde libre.

Les participants ont dénoncé le communisme comme *« le fléau majeur de notre temps »* et ils ont souligné la nécessité de *« combattre l'expansionnisme soviétique »* en accusant les Eglises d'être des *« complices du communisme »* dans cette région du monde. Cependant, pour la plupart des congressistes, une intervention militaire des Etats-Unis au Nicaragua *n'est pas* souhaitable, même si l'éventualité d'une extension de la révolution sandiniste au Mexique n'est pas à exclure. Dans ces conditions, a observé l'un des participants, les Etats-Unis devraient protéger leurs frontières en retirant certaines de leurs unités stationnées normalement en Europe.

A en croire le témoignage d'un ancien officier parachutiste français qui a quitté l'armée en 1947, l'un des participants, un ancien militaire français dont on ne connaît pas l'identité, a proposé que soit organisé un attentat contre le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, pour régler, selon lui, le *« problème »* des Caraïbes. Mais de nombreux officiers à la retraite, présents au colloque de Causa, ont désapprouvé cette idée après avoir indiqué qu'ils étaient hostiles à des projets d'attentats individuels.

Outre les généraux à la retraite, le colloque a réuni des personnalités civiles choisies en raison de leurs compétences. C'est ainsi que l'auditoire a entendu M. Churba, de Washington, qui a estimé que *« le modèle soviétique empêche la transition progressive des Caraïbes vers la modernité »*, et M. Bo Hi Pak, directeur (coréen) du journal *Washington Times* fondé par la secte Moon, qui a affirmé qu'*« il faut à tout prix organiser une stratégie de bataille contre l'expansion mondiale du communisme »*, y compris aux Antilles françaises.

LE PÈRE JACQUES GELLARD DEVIENT PROVINCIAL DES JÉSUITES EN FRANCE

Le père Jacques Gellard a été nommé provincial de France de la compagnie de Jésus. Cette nomination prendra effet au 31 juillet. Le père Gellard remplace le père Henri Madelin, provincial actuel nommé en 1979.

[Né en 1931 à la Baule (Loire-Atlantique), le père Jacques Gellard est entré dans la compagnie de Jésus en 1948 ; il est ordonné prêtre en 1962. Titulaire d'une licence ès lettres et de licences canoniques de philosophie et de théologie, le père Gellard a entrepris de se spécialiser en sociologie à Rome puis aux Etats-Unis, où il a obtenu un doctorat en sociologie de l'université de Chicago en 1970. Enseignant en sociologie à la faculté de philosophie de la compagnie de Jésus, il est, depuis 1971, professeur à l'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris. Depuis 1979, il était président du centre Sèvres.]

CORRESPONDANCE

Autisme et psychanalyse

La vive réaction de trente-six professeurs de psychiatrie de l'enfant à propos de l'autisme, de son origine et de la place que devrait occuper la psychanalyse dans son traitement (*le Monde* du 14 février) nous a valu des réponses émanant notamment de l'Association des parents d'enfants autistes et du professeur René Zazzo, le plus célèbre spécialiste français de la psychobiologie de l'enfant, qui fut le président du groupement français de neuropsychopathologie infantile.

Psychologie et idéologie

Votre article du 2 février, où vous rendiez compte de l'étude de Ritvo consacrée à l'autisme, ne pouvait pas ne pas provoquer une riposte. Donc, le 14 février, la riposte que j'attendais s'étale dans *le Monde*, une riposte qui passe mes espérances, par la rhétorique des arguments, et le poids des signataires : trente-six professeurs.

Par le mécanisme bien connu du persécuté-persécuteur, ils manifestent une violence qu'ils vous attribuent. Evidemment, ils ne disent pas que le titre de *votre article était* au conditionnel (l'autisme *serait* d'origine génétique), évidemment ils n'ont pas compris ou pas voulu comprendre votre phrase finale où vous joigniez pourtant leurs propres positions *« la prise en charge* (psychothérapie), écrivez-vous, *permet sinon de guérir (...) du moins d'améliorer très nettement leur situation »*. Vous médisez de la psychanalyse ? Non, beaucoup moins en tout cas que les psychanalystes eux-mêmes lorsqu'ils parlent de certains de leurs confrères.

Je suis atterré cependant de trouver parmi les trente-six signataires les noms de cinq psychanalystes libres de tout dogmatisme, que j'estime beaucoup. Leur bonne foi a-t-elle été surprise ? Ont-ils vraiment lu votre article ? Je remarque aussi l'absence d'éminents psychanalystes d'enfants.

Deux remarques pour terminer.

Dans ce « libelle » des trente-six, comme en toute dispute sur les facteurs génétiques, et aussi bien chez les maniaques de l'hérédité que chez leurs adversaires, on trouve la même déclaration lénifiante : la réalité est complexe, tout est multifactoriel, et vive l'esprit multidisciplinaire. Qui oserait dire le contraire sans se discréditer ? Ces paroles de sagesse, très générales, servent de caution, de bonne conscience au dogmatisme qui jamais ne se connaît comme tel.

Ma seconde remarque porte sur le fond du problème et ne manquera pas de me faire classer dans le camp des « hérédologues » par ceux qui ne savent pas lire.

Contrairement aux trente-six », je vous trouve trop réservée quand vous employez le conditionnel (l'autisme serait...) et nos éminents professeurs bien mal informés lorsqu'ils écrivent *« même si la preuve est apportée un jour de l'influence de facteurs génétiques... »*

Ritvo ne fait que confirmer ce que l'on sait depuis plus de quinze ans. Non pas seulement que plusieurs facteurs peuvent jouer à la fois en interaction (ce qui est banalité) mais qu'il existe plusieurs formes d'autisme.

Les notions d'autisme et de schizophrénie ont éclaté. Chacun de ces *vocables recouvre en fait plusieurs* syndromes aux étiologies diverses. Il est établi que certains autismes sont dus à des anomalies génétiques. Ce qui n'exclut évidemment pas, même pour ces cas, une psychothérapie.

RENÉ ZAZZO,
professeur émérite à l'Institut de psychologie de l'université de Paris. Ancien chef de service à l'hôpital Henri Rousselle.

La perspective culpabilisante

L'ASITP-Ile-de-France (1), association représentant les parents d'enfants, adolescents et adultes autistiques de la région parisienne, avait été très intéressée par votre compte rendu des travaux du professeur Ritvo sur les jumeaux autistiques. Elle n'a pas été surprise de la réaction de trente-six professeurs français de psychiatrie de l'enfant et vous remercie d'avoir donné la parole à M. Ritvo pour leur répondre.

L'association n'interviendra pas dans le débat technique pour n'être pas taxée d'ingérence dans un domaine qui n'est pas le sien. Elle aurait pourtant beaucoup à dire, car de plus en plus nombreux sont les parents prenant la peine de lire la littérature étrangère relative à l'autisme et donc en mesure de se former un jugement sérieux sur les diverses thérapies pratiquées.

Mais puisque ces trente-six professeurs les impliquent, écrivant que votre article *« ne peut qu'exercer des effets désastreux auprès des parents qui confient leurs enfants à des équipes dont les méthodes incluent la prise en charge psychanalytique »*, nous estimons avoir le droit de leur faire remarquer, d'abord que nous ne les avons pas mandatés pour parler en notre nom, ensuite qu'ils sont mal venus de prendre la défense de parents que nombre d'entre eux placent encore, en dépit de ce qu'ils vous écrivent, dans une *« perspective culpabilisante »*.

Enfin, l'association souhaite souligner que ce n'est pas le problème de l'intérêt éventuel de la psychanalyse qui la préoccupe, mais bien la qualité et la diversité des prises en charge des autistes. Elle ne peut que dénoncer le monopole de fait existant dans ce pays et lance un appel au groupe des trente-six professeurs pour que des relations plus saines entre parents et professionnels puissent faire passer dans les faits l'affirmation : *« L'autisme doit être abordé dans un esprit multidisciplinaire hors de tout dogmatisme et impérialisme de pensée. »*

ETIENNE DAUM,
vice-président de l'ASITP

(1) ASITP : Association au service des inadaptés ayant des troubles de la personnalité (52, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.)

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

L'armée des volontaires

Une publication défend leur légitimité, une loi va leur donner les moyens de se former, un organisme : le Centre national du volontariat s'est donné pour mission de les défendre : les bénévoles ont le vent en poupe.

Etre volontaire — ou bénévole, — c'est disposer d'un espace de temps que l'on met gracieusement au service d'une activité privilégiée à l'intérieur d'un groupe organisé. Le Centre nationale du volontariat — créé en novembre 1974, à Paris, par un collectif d'associations, — jette des passerelles entre ceux qui offrent leurs capacités et les associations qui ont besoin de leurs services. Facile ? On n'avait pas besoin d'une institution pour celà ? Ce n'est pas si sûr.

Pour Ingrid Carlander, par exemple, ce ne fut pas évident. Journaliste, écrivain, elle mène une carrière internationale qui se réduit à des activités ponctuelles le jour où elle est licenciée pour raisons économiques. Elle cherchera pendant deux ans du travail *« dynamique et intéressant dans une association, pour ne pas être coupée de la vie »*.

Ce fut *« aussi difficile que de trouver un job »*, dit-elle. Une rencontre fortuite la conduit au Centre du volontariat où elle trouve ce qu'elle cherchait. Pour mieux accorder l'offre à la demande, un bénévole préretraité a d'ailleurs informatisé les cinq centres de Paris.

Qui frappe à la porte ? Une étude statistique couvrant 1983 montre que le centre de la rue des Poissonniers, à Paris, a reçu, en moyenne, trois ou quatre personnes par jour, deux femmes pour un homme, la plupart retraités (54 %). Ceux qui exercent une activité rémunérée ailleurs représentent 38 % des volontaires, mais seulement 15 % travaillent à plein temps. En définitive, une personne sur trois s'engage effectivement, dans une association à vocation sociale.

Le centre s'est adapté à ses visiteurs. Mme Marie-Thérèse Joly ménage celui ou celle qui arrive avec du vague à l'âme car *« il faut que la personne reparte confiante en elle-même et décidée à donner ce qu'elle a de meilleur »*. Elle souhaite que les associations fassent pleinement participer les bénévoles à leur travail.

Un accueillant reçoit les cadres préretraités ou retraités. *« Quand on a eu des responsabilités, ne plus en exercer,* dit-il, *est un problème. Il y en a qui réagissent bien, d'autres non. »* Il aide donc ces personnes, *« intellectuellement et physiquement solides »* à prendre ce virage. Il reçoit sans arrêt, deux après-midi par semaine. Les entretiens durent une heure au moins : *« Il faut connaître leur formation, leur carrière, savoir ce que l'intéressé attend »* (90 % hésitent). *« On procède donc par élimination. »* Il souligne la responsabilité des entreprises dans le passage de ces hommes à une nouvelle vie. Il enregistre 80 % d'engagement bénévole et, pourtant, il n'a pas assez de postes à proposer. *« Les associations,* dit-il, *devraient créer des emplois nouveaux ; leurs présidents devraient s'entourer de gens compétents, faire de la prospective... »*

Travailler devient un luxe. Une aubaine pour les centres de volontariat, ces *« ANPE bénévoles qui permettent une seconde carrière »*, comme les définit parfois leur présidente, Mme Jacqueline Cousté ? Pas vraiment. Une raison pour eux de promouvoir un nouveau style de volontaires, d'étendre le bénévolat à tous les âges de la vie — dès l'école primaire, comme cela se fait en Angleterre, — et de renforcer les liens avec les centres de volontaires d'autres pays d'Europe et d'Amérique.

DANIELLE TRAMARD.

★ Le Centre national du volontariat, 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris, tél. (1) 264-97-34, communique les adresses des trente centres français. Ses subventions : la Ville de Paris, le ministère de la solidarité, le Fonds d'intervention culturelle et certaines caisses de retraite.

Mise en place du Fonds national de développement

Le gouvernement devra se prononcer prochainement sur les propositions que vient de lui soumettre le Conseil national de la vie associative (CNVA) concernant la mise en place du Fonds national de développement de la vie associative. Ce Fonds, dont le principe est acquis depuis le 24 octobre 1984 (*le Monde* du 26 octobre) sera alimenté par une partie des recettes du Pari mutuel urbain. La loi de finances pour 1985 en a fixé le montant à 20 millions de francs.

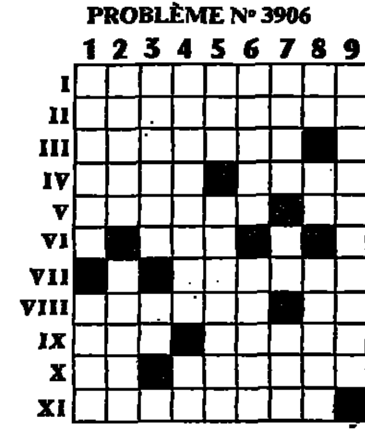
Le Fonds, qui s'ajoute aux autres modes de financement dont bénéficient les associations, devait être affecté à tous les secteurs de la vie associative. Le gouvernement en a décidé autrement : 15 millions seront consacrés à la formation des responsables bénévoles et 5 millions à la recherche et à l'expérimentation.

Le CNVA, dans l'avis qu'il a adressé à M. Fabius, regrette cette pré-affectation et *« la modicité de la première dotation »*. Il propose, pour garantir *« l'aspect interministériel et intersectoriel du Fonds »*, qu'un conseil de gestion composé de douze représentants de l'Etat et de douze représentants des associations en détermine le programme annuel d'utilisation. Les représentants des associations seraient désignés par les coordinations nationales, en veillant à ce que tous les champs d'activité soient représentés. Seraient en outre membres du conseil de gestion, avec voix consultative, des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat.

D.T.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3906



HORIZONTALEMENT

I. Ont le charme de la quarantaine. — II. Qui nécessite quelques bons appuis mais aucune formation. — III. Dans l'assiette ou sous l'assiette. — IV. Où l'on ne voit pas le jour. « Serpent » d'Afrique. — V. Oblige à changer de chambre ou à la garder. Personnel. — VI. Agent double. — VII. Un départ ou un retour. — VIII. Donne bon teint ou mauvaise mine. Note. — IX. Aliment pour bétail. Dessus de cheminée. — X. Article. Débâcles qui peuvent entraîner une certaine déroute. — XI. Remis à sa place.

VERTICALEMENT

1. Grand continent indien. Nous met au vert mais ne relaxe pas. — 2. Tomba des nues. Un bouquin qui fait du bruit. — 3. Chute lorsqu'on « maigrit ». Pratiques. — 4. Maître d'autels (graphie admise). En Macédoine. — 5. En frappant. Qui n'ont donc rien d'épineux. — 6. Entraîne donc une certaine forme d'aliénation. Se met facilement en boule. — 7. Ancienne pépinière de philosophes. Peut se récolter en toutes saisons. Invite à répéter. — 8. Chef d'élite. Mesure. Opère donc une manœuvre de repli. — 9. Tournent beaucoup pour la télévision.

Solution du problème n° 3905

Horizontalement

I. Modernise. — II. Anis. Anon. — III. Gosse. Fi !. — IV. A.M. Espars. — V. Saint. Tee. — VI. IT. Auer. — VII. Nouille. — VIII. Ipséité. — IX. EE. Lui. Mu. — X. Reg. Repas. — XI. Sévérité.

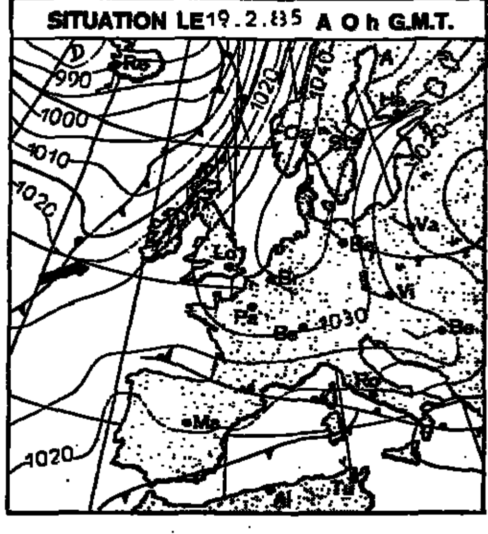
Verticalement

1. Magasinier. — 2. Onomatopées. — 3. Dis. Us. Gê. — 4. Essentiel. — 5. Est. Liure. — 6. Na ! Altier. — 7. Infatuée. Pi. — 8. Soirée. Mat. — 9. En. Serveuse.

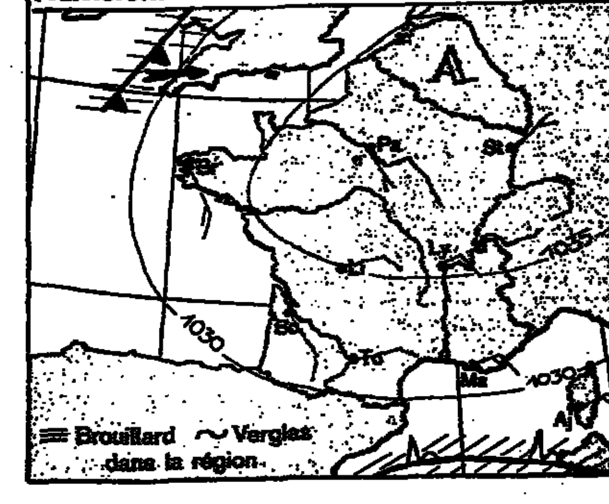
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

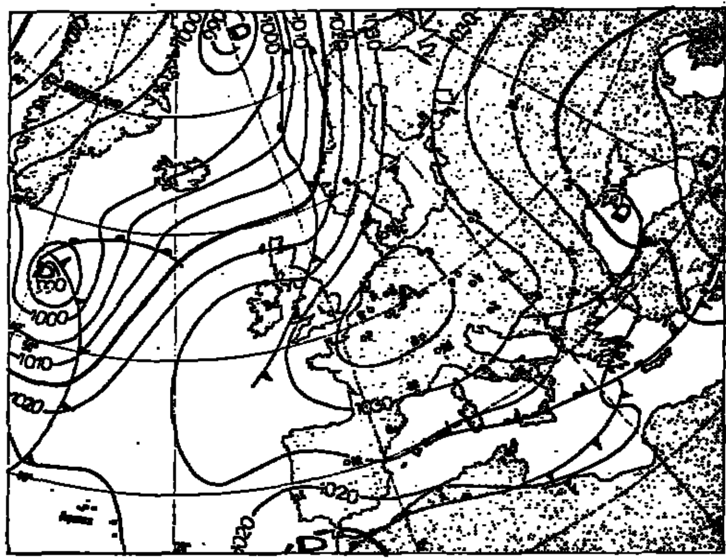
SITUATION LE 19.2.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20 FEV. DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 février à 0 heure et le mercredi 20 février à 24 heures.

Les hautes pressions centrées sur l'Allemagne dirigent sur la France des masses d'air froid et sec d'origine continentale.

Mercredi, un temps ensoleillé et froid prédominera dès le matin sur tout le pays, excepté du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord, car l'air sera plus humide, et des nuages élevés voileront temporairement le soleil.

Les gelées n'épargneront que les régions côtières de la Méditerranée où les températures minimales seront voisines de 1 à 5 degrés ; sur les régions du nord et du nord-est, elles descendront encore en dessous de — 10 degrés. Ailleurs, elles seront le plus souvent comprises entre — 5 et — 10 degrés, excepté près des côtes atlantiques où les gelées seront moins marquées.

L'évolution diurne permettra d'atteindre — 3 degrés dans le Nord-Est, 2 à 4 degrés dans le Centre, 8 à 10 degrés dans l'extrême Sud-Ouest et près de la Méditerranée.

Le vent d'est soufflera faiblement ou modérément.

Sens d'évolution pour la fin de semaine : le champ de pression restera élevé sur la France, mais l'air qui était très sec en début de semaine deviendra, progressivement, plus humide. Simultanément, le froid vif s'atténuera un peu, en particulier le matin.

Temps prévu pour la fin de la semaine : jeudi matin, les gelées seront généralisées et n'épargneront guère que les côtes bretonnes et l'extrême Sud-Est. Elles seront le plus souvent comprises entre — 2 et — 5 degrés, mais pourront encore atteindre — 8 à — 11 degrés de la Bourgogne à la Franche-Comté et la Savoie. De plus, le ciel sera parfois gris ou brumeux sur le nord du pays. Dans la journée, des passages nuageux se maintiendront près des côtes de la Manche ainsi que près des frontières du Nord et du Nord-Est où ils pourront donner quelques rares flocons de neige. En revanche, sur les régions méridionales, un temps ensoleillé prédominera mais les vents de secteur est se renforceront près de la Méditerranée. Les températures maximales seront généralement positives sauf dans le Nord-Est où elles ne dépasseront pas — 2 à — 4 degrés, tandis qu'ells atteindront 9 à 10 degrés sur les régions méridionales.

Vendredi et samedi, le froid matinal deviendra, temporairement, moins vif, en particulier dans le Nord-Ouest et l'Ouest. Les gelées inférieures à — 8 degrés ne persisteront plus que des Vosges au nord des Alpes et du Massif central. Le ciel deviendra souvent brumeux le matin, dans l'intérieur, et, dans la journée, les passages nuageux deviendront plus nombreux sur la moitié nord du pays ainsi que sur la Corse. Les vents de secteur est resteront assez forts près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mardi 19 février, à 7 heures, de 1034,1 millibars, soit 775,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 février) : Ajaccio, 14 et 6 degrés; Biarritz, 9 et 6; Bordeaux, 5 et — 3; Bourges, 2 et — 7; Brest, 5 et — 3; Caen, 4 et — 7; Cherbourg, 3 et — 5; Clermont-Ferrand, 1 et — 9; Dijon, 0 et — 9; Grenoble-St-M.-H., — 1 et — 4; Grenoble-St-Geoirs, 0 et — 7; Lille, — 1 et — 10; Lyon, — 1 et — 8; Marseille-Marignane, 7 et 2; Nancy, — 2 et — 11; Nantes, 4 et — 4; Nice-Côte d'Azur, 9 et 6; Paris-Montsouris, 3 et — 6; Paris-Orly, 2 et — 8; Pau, 8 et 5; Perpignan, 10 et 6; Rennes, 5 et — 6; Strasbourg, — 3 et — 11; Tours, 0 et — 9; Toulouse, 8 et 5; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9; Amsterdam, — 1 et — 12; Athènes, 17 et 6; Berlin, — 4 et — 10; Bonn, — 1 et — 16; Bruxelles, — 1 et — 11; Le Caire, 23 et 16; îles Canaries, 22 et 14; Copenhague, — 5 et — 10; Dakar, 18 et 18; Djerba, 23 et 8; Genève, — 3 et — 8; Istanbul, 0 et — 6; Jérusalem, 12 et 8; Lisbonne, 14 et 10; Londres, 4 et — 6; Luxembourg, — 4 et — 12; Madrid, 11 et 4; Montréal, — 4 et — 8; Moscou, — 10 et — 23; Nairobi, 25 et 17; New-York, 8 et 2; Palma-de-Majorque, 18 et 7; Rio-de-Janeiro, 30 et 26; Rome, 11 et 1; Stockholm, — 10 et — 19; Tozeur, 27 et 13; Tunis, 20 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mardi 19 février 1985 :

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 14 mars 1973 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale des finances.
- Relatif aux statuts types des fédérations sportives.
- Fixant les conditions d'attribution et de retrait de la délégation prévue à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

∴

- *Le* Journal officiel *sur Minitel.* — A partir du mois de juin prochain, le *Journal officiel* sera consultable sur Minitel. Cette édition télématique offrira l'intégralité des textes, soit deux cents pages-écran, accessibles par mot-clé ou par ministère concerné. A côté du *J.O.*, le *BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires)* vient de lancer une version télématique de son sommaire.

Sera également disponible avant la fin de l'année une banque de données donnant l'intégralité des textes du *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales* (créations et liquidations de commerces) et du *Bulletin officiel des annonces des marchés publics* (appels d'offres des administrations). Ces éditions font partie d'un programme d'informatisation des publications officielles.

PTT

INTERRUPTION DES RELATIONS POSTALES AVEC L'URUGUAY. — En raison des mouvements sociaux affectant le fonctionnement des services postaux uruguayens, l'administration des PTT françaises n'est pas en mesure d'acheminer le courrier à destination de l'Uruguay par voie aérienne ou de surface, indique un communiqué du ministère, qui précise qu'il est instamment recommandé aux expéditeurs de différer jusqu'à nouvel avis le dépôt de leurs envois à destination de ce pays.

BIBLIOGRAPHIE

« Equinoxe », magazine des ressources vivantes de la mer

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) vient de lancer un magazine bi-mensuel, *Equinoxe*, consacré aux ressources vivantes de la mer. *Equinoxe* a pour but de développer les échanges et les transferts de connaissances de la recherche vers les professions (pêche, aquaculture, industries de transformation et d'équipements), les organisations et les administrations qui sont concernées par les ressources vivantes de la mer.

Equinoxe sera un magazine de vulgarirsation scientifique et technique et aussi une publication où les professionnels pourront librement exposer leurs problèmes. Chaque numéro sera polyvalent, en ce sens qu'il traitera de tous les principaux sujets (pêche, conchyliculture, aquaculture, valorisation) au lieu d'être consacré à un seul de ces sujets. Il présentera aussi des « échos » d'une ou deux régions côtières.

Ainsi le sommaire des 52 pages du numéro un d'*Equinoxe* comprend-il des articles sur la conchyliculture et l'élevage du *loup* (appelé *bar* en Bretagne), sur l'informatique pour aider à concevoir les plans des chaluts, sur la langoustine, sur le rôle des économistes de pêche ; les « échos des régions » concernant le Languedoc-Rousillon et la Basse-Normandie.

Equinoxe, pour son lancement, coûte 150 000 francs par an à l'IFREMER, et il est tiré à 3 500 exemplaires, que l'on peut acheter dans les kiosques du littoral. Déjà, on étudie sa diffusion vers l'étranger, notamment vers les pays de langue française et espagnole, et vers les DOM-TOM.

Y. R.

★ *Equinoxe* IFREMER, BP 1049, 44037 Nantes Cedex, France. Tél. : (40) 74-99-81 (à 85). Le numéro 20 francs, abonnement pour un an (6 numéros) : 110 francs.

PUBLICATIONS

- Le premier numéro de *Sources, travaux historiques* vient de paraître. Cette revue trimestrielle est publiée par Histoire au présent, une association créée par de jeunes chercheurs pour faire connaître les travaux de leurs collègues. Au sommaire de cette première livraison en noir et blanc, nette, avenante : l'empereur et le philosophe, les intellectuels et le principat romain au premier siècle ; l'éducation protestante au Désert (1685-1789) ; la jeunesse des écoles à Paris (1815-1848) ; la politique scolaire de Vichy, etc. Le numéro de 96 pages, 50 F.

★ Sources, 54, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. : (1) 824-42-50.

- Le *Répertoire des organisations et associations francophones* fera, sous sa forme sèche, les délices de tous ceux — académies, sociétés savantes, cercles scientifiques, Amis de... — qu'intéresse la diffusion de la langue et de la culture française. Deux parties : organismes officiels et associations nationales ou internationales francophones ; associations ayant une activité éditoriale. Le Commissariat général de la langue française est le maître d'œuvre de cet ouvrage.

★ En vente, au prix de 75 F, à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, tél. : (1) 261-50-10.

- *Hommes et libertés,* journal bimestriel de la Ligue des droits de l'homme (LDH), consacre son dernier numéro à un dossier sur l'Europe des droits de l'homme. Pays par pays, elle fait le point sur ce sujet. Le numéro, 20 F, abonnement, 50 F.

★ LDH, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. : (1) 707-56-35.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 FÉVRIER

« Jardins mystérieux de Belleville », 15 heures, métro Belleville (M. Banassat).

« Cryptes médiévales et chapelles ignorées de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, entrée de l'église, place Saint-Sulpice (Approche de l'art).

« Port-Royal intact autour du cloître le plus poétique de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal.

« L'âge d'or de la peinture danoise », 16 h 30, Grand Palais (M. Caneri).

« L'Observatoire de Paris », 14 h 30, 1, avenue de l'Observatoire (Connaissance d'ici et d'ailleurs ».

CONFÉRENCES

15 heures et 20 h 30 : 5, rue Largillière, J.-P. Ludwig : « Machu Picchu, acropole des Andes ».

20 h 30 : couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, PR Régamey, dominicain : « Elisabeth de la Trinité, son message spirituel ».

culture

CINÉMA

FESTIVAL HONGROIS

Boomerang dans un miroir

Sur la porte de l'école, naguère fréquentée par les enfants de la bourgeoisie juive de Budapest, se détache du vert foncé un carré de peinture plus claire : on a masqué à la hâte une étoile de sinistre mémoire. Sur le mur, à côté, on a laissé le mot « synagogue », écrit en grosses lettres à la craie, avec une flèche pointée vers l'entrée de l'établissement.

Effet de miroir. A deux pas de là, on projette aux critiques occidentaux la production nationale de l'année écoulée (c'est une tradition, chaque mois de février). Parmi les films présentés, deux faisaient allusion à l'antisémitisme et à ses conséquences, à différentes époques de l'histoire, deux en faisaient directement leur sujet.

Depuis deux ans, la Hongrie – rangée aux côtés de l'Allemagne en 1941 – se met à explorer un passé longtemps muré. D'où les phénomènes de boomerang (ce graffiti), et de miroir (le cinéma).

Au printemps dernier, Gyula Gadzag repérait dans un journal une petite annonce. Une agence préparait une visite en car à Auschwitz et Birkenau. Le cinéaste a suivi ce *Voyage organisé* (titre de son film), suscité des récits, capté les traces du cauchemar, sur les visages, dans les voix. Sa caméra isole des personnalités au cours du trajet, puis, avec une intelligence discrète, circule – et s'efface – dans le camp. Des hordes de touristes y côtoient ceux qui viennent comme à un cimetière, et ceux qui franchissent, pour la deuxième fois, l'enceinte de l'enfer.

L'angoisse devient alors à la fois familière et terrifiante. L'horreur est d'autant plus grande que s'établit le pont entre hier et aujourd'hui ; il n'y a pas de rupture. Il y a quarante annnées qui se sont écoulées, heure après heure.

A la manière de

Un coup de pied à la tête dont on ne guérira jamais, une enfant des années 80 qui ne dira jamais à ses camarades qu'elle est juive, une femme qui s'évanouit au cours de la visite guidée et part en ambulance dans un état de peur atroce. Le film est l'écho de la question des pèlerins : comment tout cela a-t-il pu arriver ? Et de quelle manière peut-on vivre avec cette question, et la transmettre ?

Voilà un trait classique du cinéma hongrois. Il garde les pierres soulevées. Et en faisant le bilan de l'année 84, les observateurs étrangers ont pu, dans un premier temps, s'inquiéter de la quasi-disparition des documentaires dotés de cette vertu, s'étonner que les films de fiction, ordinairement nourris de réalité sociale ou de drames occultés, ne soient plus au programme.

Inquiétante, la situation l'est. De vingt-deux à vingt-cinq longs métrages par an, la Hongrie est passée à dix-sept. *« Les pays qui ont des problèmes économiques commettent toujours l'erreur de réduire le financement des branches non productives, c'est-à-dire la culture »*, a constaté le représentant des cinéastes en ouvrant la conférence de presse du Festival.

La subvention de l'Etat n'a pas bougé depuis plusieurs années, l'inflation galope, l'augmentation des coûts (transports, laboratoires, etc.) grève les budgets. Les studios qui se répartissent la production ont vécu sur le reste de leurs réserves financières.

Il s'agit donc de trouver de l'argent. Les coproductions ? On essaie de les organiser au mieux, mais l'espagnolade germano-hongroise adaptée de Lorca, *Yerma*, n'a convaincu personne. Pas indispensable non plus, cette comédie de Karoly Makk, avec des comédiens américains, dont le scénario s'inspire de *Tootsie* (un acteur change de peau pour renflouer sa carrière). Et si la chronique enfantine et villageoise du Hongrois de Paris, Lazslo Szabo, assume sa double nationalité – la facture de *Slave pour Un buffle noir* est assez française, et le fond, bien hongrois, – il n'y a là rien de plus qu'un film plaisant et superficiel.

Enfin, habitués à découvrir des œuvres fortes, à côté d'inexportables navets qu'ils ne voyaient pas toujours jusqu'au bout, les critiques ont eu la désagréable surprise d'assister à un nivellement de la qualité.

Pièges et mensonges

Bien sûr, les Hongrois sont heureux que la fréquentation ait augmenté de six cent mille entrées pour les films nationaux (1). Heureux aussi de montrer des farces domestiques bien faites, et des valses viennoises bien fastes. Dans le choix des scénarios, à quelques exceptions près, il semble qu'on aille droit au plus commercial.

Pourtant âpre, violent, même quand il est médiocre, le cinéma hongrois garde une cohérence que d'autres plus conquérants, peuvent lui envier.

Le meilleur film de fiction – rien d'étonnant – est signé par Istvan Szabo : *Colonel Redl* – avec, Klaus Maria Brandauer, – le Goering de *Méphisto*. C'est le trajet d'un petit prolétaire qui sera toute sa vie au service de la monarchie austro-hongroise et, jusqu'à sa mort, fasciné par un baron de son âge. Redl va devenir l'homme des renseignements. Mais en consumant ses sentiments, en niant sa propre personnalité, il va dans le même temps gêner tout le monde, – y compris l'archiduc héritier François-Ferdinand –, par sa fanatique bonne volonté. Redl est plus royaliste que le roi. Et il périra bouc-émissaire.

Vérité, mensonges, pièges. Le jeune universitaire de *le Voyeur et le voyant*, d'Andras Lanyi, commence par accepter d'espionner une femme. Il ignore pourquoi (d'ailleurs, y a-t-il même une raison ?), mais on le paie. Il est impliqué dans la vie de cette femme, il ne sait plus très bien de quoi il a été chargé.

Ce film-là est léger et contient beaucoup d'observations dont le sens nous a échappé. Comme nous ont échappés les tours et les détours d'une intrigue autrement sombre, celle de *l'Homme idéal pour une mission délicate*, de Janos Kovacsi. Officiellement, le film relève de la science-fiction. Dans un pays non déterminé, un jeune fonctionnaire qui n'a pas connu le « tournant » (comment ne pas penser à 1956 ?), se voit confier la direction d'un concours historique concernant justement cette période de changement.

Le concours est dangereux. Le jeune arriviste est pris dans une spirale de mystères et d'avertissements. Suspect à son tour, il découvrira que le pouvoir procède par cercles. Et le spectateur perdra lui-même l'entendement dans ces formes concentriques qui n'arrivent jamais à un centre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) C'est un film rock *(Etienne le roi)*, genre absent cette année, et une comédie historique de Peter Bacso *(Gueuse de vie)* qui ont eu le plus de succès en 1984. Toujours à propos de la fréquentation, précisons que sur 70 millions de spectateurs, 56 millions vont aux films étrangers, et 14 millions aux films hongrois. Deux cents films étrangers par an sont importés, les deux tiers en provenance des pays socialistes, et le reste est dominé par les États-Unis.

« LES DEUX ANGLAISES », de François Truffaut

Un goût de mélancolie

En 1971, dix ans après *Jules et Jim*, Truffaut avait adapté (de nouveau avec Jean Gruault) le second roman de Henri-Pierre Roché, cet écrivain venu, septuagénaire, à la littérature en s'inspirant de souvenirs de jeunesse. Dans *Jules et Jim*, une femme se partageait, pendant des années, entre deux hommes. Dans *les Deux Anglaises et le Continent*, un jeune bourgeois français du début du siècle, Claude Roc, rencontrait deux sœurs, deux Anglaises, Anne et Muriel Brown, et, au fil du temps, passait de l'une à l'autre.

Le film durait deux heures douze minutes, et le public ne s'y pressait pas. Au bout de trois semaines d'exploitation, Truffaut accepta de le raccourcir de vingt minutes. A l'exemple de Hitchcock, il donnait raison au public. Il n'aimait pas tellement parler des *Deux Anglaises*, qui lui tenaient tout de même très à cœur. En 1984, il a entrepris d'en rétablir la version intégrale, avec un nouveau mixage. Comme s'il fallait que ce fût sa dernière œuvre. Le mot « continent » disparut du titre.

Peut-on parler d'une reprise alors qu'on avait, il faut bien l'avouer, peu de souvenirs des *Deux Anglaises*, alors que la disparition de Truffaut en modifie, à présent, l'éclairage ? La forme cinématographique ne date pas. Beaucoup de phrases, d'extraits du livre, sont lus à haute voix et les images (en couleurs impressionnistes subtilement travaillées) viennent là-dessus comme les souvenirs chez Proust. Au Pays de Galles en 1900, les mœurs étaient encore puritaines. Alors, à travers le récit de Henri-Pierre Roché, Truffaut – il l'avait d'ailleurs déclaré à l'époque – a retrouvé le romantisme des sœurs Brontë, Emily pour Muriel (Stacey Tenderer), Charlotte pour Anne (Kika Markham).

Mais il a, en quelque sorte, brouillé les cartes. Après quelques moments élégiaques, il met en scène tout un chassé-croisé de sentiments dévorants, destructeurs, qui entraînent le personnage de Jean-Pierre Léaud, versatile et déchiré, dans un ouragan de passion dont la violence physique et morale s'émousse progressivement. Pour Truffaut, l'amour, le bonheur ne résistent pas à la durée. Sauf en cas d'obsession névrotique comme dans *l'Histoire d'Adèle H*, *la Chambre verte*, *la Femme d'à côté*. Derrière Henri-Pierre Roché, il y a Truffaut et sa part de mystère, la passion-jeu qui tourne mal ou court, un goût de mélancolie, d'absolu, le rouge du sang, le noir de la mort. Lorsque Léaud, tous destins accomplis, constate son vieillissement, quelle bouche d'ombre nous parle, aujourd'hui ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les grandes reprises à partir du 20 février.

EXPOSITION

LA CHINE DE KIJNO

Images transfigurées

Après Roger Chastel c'est Ladislas Kijno que la municipalité de Saint-Germain-en-Laye présente dans l'immense et admirable Manège royal. Un espace à l'échelle de l'œuvre : quelque cent cinquante peintures, en général de belle taille, à peu près la moitié de la production 1983-1984. Une œuvre à l'échelle (mentale) du pays qui l'a inspirée. L'exposition s'intitule en effet « Retour de Chine ». Elle répercute le choc reçu par Kijno – et ses harmoniques n'ont pas fini de se propager – au contact d'une civilisation littéralement fabuleuse.

On ne trouve ni exotisme ni pittoresque touristique dans les carnets de route du voyageur. Ils sont bourrés de croquis happés au vol, au cours de visites de grottes aux peintures rupestres, dans les villages, les sanctuaires, les nécropoles. Ils n'en ont retenu que l'archéologie de l'éternel, une Chine parée de tous les sortilèges de l'éloignement, mythique, immémoriale, et en même temps élargie aux dimensions de la néosphère. Cette Chine-là, Kijno l'a réinventée dans son atelier saint-germanois, répertoriée, répartie par thèmes – et chaque thème est générateur de séries virtuellement inépuisables. Le tout exprimé en formes transmuées : on ne pense pas seulement aux compositions regroupées sous le titre de *Métamorphoses*, où monde extérieur et monde intérieur s'imbriquent, mais aussi à toutes les autres images positivement transfigurées.

Il y a les cavaliers, suggérés par les guerriers de Xian : *Cavaliers de lumière*, *Cavaliers éclaboussés*, *Cavaliers de nuit*, *Cavaliers éblouis* et, pour finir en apothéose, les gigantesques *Chevauchées* fonçant non vers quelque funèbre Walhalla mais plutôt vers ce nirvana où nous convie la colossale tête de Bouddha (voire sa main notifiant le silence) près de cinquante fois reproduite, toujours pareille et toujours différente.

Il y a les *Architectures* saisies dans leur principe, les *Ombres* qui les hantent, les *Pierres*, les *Pariétaux*, les *Archaïques* et leur bestiaire...

On retrouve bien sûr le Kijno d'avant la Chine, ses formes obsédantes, ses couleurs hallucinées, ses papiers et ses toiles froissées. Seulement c'est un Kijno renouvelé, nanti d'une dimension supplémentaire et lisible même au premier degré. L'austérité des silhouettes fondues dans l'incréé et pourtant aux contours nets alterne avec l'exubérance, la violence, le lyrisme d'une manière qui est loin d'être abolie. L'abstraction antérieure chevauche (on ne saurait mieux dire) les figures et intensifie leur présence.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Manège royal, place Royale, Saint-Germain-en-Laye. Jusqu'au 10 mars.

ARCHITECTURE

POLÉMIQUES AUTOUR DE LA MAISON DES ÉCRIVAINS

Tempête dans un encrier

Les Parisiens peuvent prendre position en toute connaissance de cause dans la polémique qui oppose les défenseurs du Vieux-Paris et le Centre national des Lettres (CNL). Les plans de restauration de l'hôtel d'Avejan, que cet organisme doit occuper dans un an et qui abritera en outre une Maison des écrivains, sont désormais exposés sur le site même, 53, rue de Verneuil, dans le 7e arrondissement. Les amoureux des vieilles pierres accusent les architectes du CNL de vandalisme. Ceux-ci veulent non seulement se défendre en exposant les pièces du dossier, mais aussi démontrer qu'ils sont l'objet d'une injuste cabale.

L'hôtel, construit par le marquis d'Avejan en 1725, comporte de vastes communs, séparés par deux cours s'étendant entre la rue de Verneuil et celle de l'Université. Ces bâtiments, inoccupés depuis quatre ans, ont été achetés en 1983 par le Centre national des lettres pour 12,2 millions de francs. Ils permettront de reloger sur 1 000 mètres carrés le CNL, actuellement à l'étroit dans un immeuble du 16e arrondissement. Ils offriront en outre 300 mètres carrés à une Maison des écrivains. Celle-ci se donne pour mission de mettre en contact, d'une part, les auteurs, d'autre part, les éditeurs, les producteurs de télévision et de cinéma.

« Vandalisme »

Grâce à une subvention de 10 millions de francs du ministère de la culture, le CNL a entrepris la restauration des communs de l'hôtel d'Avejan. Il a obtenu tous les feux verts nécessaires : de la DATAR pour l'aménagement des bureaux ; de l'architecte des Bâtiments de France du maire du 7e arrondissement, M. Edouard Frédéric-Dupont.

Les travaux ont donc commencé. Selon les plans acceptés par les autorités, le petit bâtiment d'entrée situé rue de Verneuil doit être surélevé de 1,50 m. On a donc enlevé le toit pour refaire la charpente. A l'intérieur, les entreprises spécialisées ont également démonté certaines boiseries, les planchers et quelques portes et volets. Le tout sera remis en état avant remontage. Les cheminées ajoutées au dix-neuvième siècle vont être échangées contre une cheminée du dix-huitième, qui viendra remplacer celle volée lors de l'achat des bâtiments en 1983.

Les photographies de ces travaux, évidemment assez spectaculaires, ont ému les membres de la commission du Vieux-Paris lors de leur séance du 4 février dernier. On a parlé de *« destruction d'un patrimoine historique »*, de *« vandalisme »* et même de *« disparition scandaleuse »*.

La presse d'opposition en a profité pour décocher quelques flèches à M. Jack Lang, ministre de la culture.

Les documents exposés mettront-ils un terme à la polémique ? Les architectes du CNL affirment que la surélévation du toit rue de Verneuil n'est pas un crime de lèse-monument. Pour le reste, leurs plans montrent que l'aspect des annexes de l'hôtel d'Avejan sera amélioré par leurs travaux. Les souches de cheminées non utilisées, un balcon en ciment et quelques autres verrues feront place nette. En revanche, les fenêtres donnant sur la rue de l'Université seront réouvertes et, sur les toits, deux ou trois lucarnes feront équilibre à celles qui existent déjà. Dans les appartements, de disgracieux radiateurs disparaîtront sous les planchers dix-huitième. *« La restauration que nous entreprenons sera l'une des plus respectueuses qui soient »*, affirme Mme Marion Julien, secrétaire générale du CNL. *« Elle est conforme au plan de sauvegarde et de mise en valeur qui est mis en œuvre dans le 7e arrondissement. Dans un an, les communs de l'hôtel d'Avejan remis à neuf feront honneur au quartier. »*

L'affaire de la Maison des écrivains n'aura-t-elle été qu'une tempête dans un encrier ?

MARC AMBROISE-RENDU.

JAZZ

Les Last Poets

En 1970, le premier disque des « derniers poètes » fait l'effet d'une bombe. Trois voix scandant sur des rythmes de congas des textes rageurs, comiques, orduriers, qui appellent à la fête et à l'insurrection armée. Interdit sur le champ aux radios et aux télés, par un pouvoir américain qui conduit arithmétiquement l'élimination des Panthères noires, le disque se vend cependant à plus d'un million d'exemplaires...

Le groupe change. Eclate. Se modifie. En 1977, il paraît au Festival d'automne. Le combat continue : les Last Poets ajoutent alors à leurs dénonciations celle de la contraception et de l'avortement. C'est le vent de l'islam. Aujourd'hui, dans la pure tradition des vocalistes et des prêcheurs, les Last Poets se reconstituent. Leur débit, leur récit, cette force poétique de la voix, leur tension, les placent dans le droit fil de la tradition noire (prêcheurs et diseurs). De plus, toutes les vedettes du Rap reconnaissent également qu'ils sont à l'origine du mouvement. Leur séjour à Paris est un événement comme aimait les inventer la Chapelle des Lombards.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards (du 21 février au 9 mars, à 20 h 30).

Le Rivbea Orchestra

Il s'appelle Sam Rivers. Elle s'appelle Beatrice Rivers. Pendant les années chaudes de New-York, ils tenaient table ouverte dans le bas de Manhattan, Dowtown. Leur studio, leur loft, leur centre d'accueil, comme on voudra, s'appelait le studio Rivbea. C'est là qu'ont défilé, dans un climat d'orage créatif et de grande gentillesse, tous les musiciens de l'avant-garde new-yorkaise. Auparavant, Sam avait joué avec un peu tout le monde. Un beau jour, Miles Davis l'avait pris dans son quintette. Carte de visite.

Au studio Rivbea, il a passé le relais à quelques jeunes gens qui se sont fait un nom depuis. C'est là qu'ont été enregistrés les cinq disques *Wild Flowers de New-York Loft the Session*, avec David Murray, Byard Lancaster, Hamiet Bluiett, Julius Henphill et d'autres déjà établis : Braxton, Sunny Murray, Jimmy Lyons... un manifeste.

Sam Rivers reprend aujourd'hui la formule du Rivbea Orchestra. Il joue des anches et des flûtes. Autour de lui, quelques-uns des noms de ses aînés : Olu Dara, Ted Daniel, George Lewis... Les temps ont changé. Pas le goût des mélanges détonants et de l'étonnement qui a toujours porté les musiques de Sam Rivers.

F. M.

★ Renseignements à Montreuil le 19 février à 20 h 30 (tél. : 384-93-50).

■ RECTIFICATIF. – C'est George Du Maurier, grand-père de la romancière Daphné Du Maurier, qui est l'auteur de *Peter Ibbetson* (écrit en 1891), dont Henry Hathaway avait tiré un film en 1935. Nous avions fait une erreur sur le prénom (*le Monde* du 13 février).

■ RECTIFICATIF. – Le film de Richard Dembo *la Diagonale du fou* représente la Suisse aux Oscars du cinéma américain, et non la France comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 19 février.

SPECTACLES



théâtre

LES NOUVEAUX SPECTACLES

LES POSSÉDÉS : Odéon, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h, en anglais.

CARRÉ TRIANGLE CERCLE : Maison Heine (551-63-62), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 18 h 30 : Tristan et Isolde.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : 20 h : Hernani.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

☞ TEP (364-80-80), à 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Traviata, de B. Verdi, dir. musicale : Donato Renzetti (Orchestre Colonne).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Renseignement généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : ☞ Asmodée.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Théâtre à mains mes.

ASTELLE-THÉATRE DU XIXe (238-35-53), 20 h 30 : Vae Soli.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14) 19 h 30 : 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; ☞ 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CC DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Symphonia Nera « les Géants du dedans ».

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45, Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37) 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Corfina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) 18 h 30 : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) 20 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 19 h 30 : Hedda Gabler ; ☞ 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MAISON HEINRICH HEINE (551-63-62), 20 h 30 : Carré, Triangle, Cercle.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h. : Arbres de vie.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 45 : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 21 h : Games. – Grande salle 21 h : les Bonnes.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : Le Petrel Fulmar.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). ☞ Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). : I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : le Président.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les Dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

STUDIO DE LA FOLIE-MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Ove Solo-Fuite.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Lapointe.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 20 h 30 : M. Sardou.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : D. Barrand, B. Antonelli, H. Gueral (Satie, Fauré, Duparc...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Serkin (Beethoven).

Hôtel Hérouet, 20 h 30 : C. Joly (Bach, Liszt)

A Déjazet, 18 h 30 : A. Gillieron, E. Razimowsky, A. Thiel (Mendelssohn).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Collegium Musicum de l'université de Heidelberg, dir. C. Morche (Bach, Krenck, Gilles).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Parodi quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Makumba Carnaval.

Mardi 19 février

FITZCARRALDO (236-13-14), F. Someday ; (L) 24 h : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, Roy Buchanan.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : F. Rilhac.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Raux, A. Jean-Marie, M. Michel, V. Cordelette.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, M. Buirette, R. Girard, D. Petit.

En région parisienne

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT TBB (603-60-44), 20 h 30 : la Mouette.

MONTREUIL, Salle des fêtes, 20 h 30 : New Jungle Orchestra.

☞ SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), I. : 20 h 30, Oncle Vania ; II : 20 h 30 : Théâtre « Max Gericke ».

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : la Fausse Maîtresse, d'A. Cayatte ; 19 h : 70 ans d'Universal : Cette terre qui est mienne, de H. King ; 21 h : cinéma japonais : le documentaire : Hameau de Furuyashiki, de S. Ogawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

L'AUBE ROUGE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Danois, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC-Gobelins, 13e (335-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORROR KID (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marilyn, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES ORGIES DE CALIGULA (It.) (**) : V.F. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

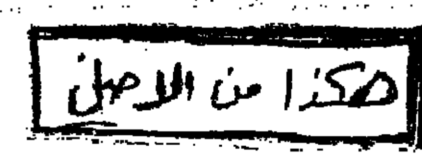
PALACE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).







SPECTACLES

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).
QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
RAZORBACK (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).
LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
URGENCE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).
ALIEN (A. v. o.) (*), Saint-Lambert, 15e (532-91-68). (v.f.) Arcades, 2e (233-54-58).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CLÉOPATRE (A. v.o.) Péniche des Arts, 15e (527-77-55).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES DAMNÉS (It. v. o.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Rialto, 19e (607-87-61).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
GAIJIN (Brés.) : Latina, 4e (278-47-86).
GEORGIA (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
GET CRASY (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).
INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).
LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE MEILLEUR (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.). (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
RACING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SUPERMAN III (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
TUEUR DE DAMES (A., v.o.) ; Champo, 5e (354-51-60).
20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50). UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40). UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DECHIRURE, film américain de Roland Joffe, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GWEN, LE LIVRE DE SABLE, film français de Jean-François Laguionie : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
OUT OF ORDER, film allemand de Carl Schenkel, v.o. : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PETER LE CHAT, film suédois de Stig Lasseby-Jan Gissberg, v.f. : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (560-10-60) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
PERIL EN LA DEMEURE, film français de Michel Deville, Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).
PURPLE RAIN, film américain d'Albert Magnoli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
STAR TREK III : A LA RECHERCHE DE SPOCK, film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VIE DE FAMILLE, film français de Jacques Doillon : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MERCREDI

COMMUNICATION

A VOIR

Francophonie nilotique

Le magazine de Dominique Gallet et Mona Makki, « Espace francophone » (vingt-huit minutes, dix fois par an), est à peu près tout ce qui reste des velléités des hommes du 10 mai 1981 d'ouvrir notre télévision *« à ce qui se fait en français dans le monde »*. Après plusieurs émissions sur les francophonies « traditionnelles », le magazine nous en montre cette fois une qui n'est pas banale : celle des bords du Nil. Bien plus que l'expédition de Bonaparte, elle est née, jadis, du désir des Égyptiens nationalistes de se démarquer de l'anglais, langue du « protecteur » étranger.

La France mit longtemps un malin plaisir à répondre à cette demande. Aujourd'hui, c'est une autre affaire... Mais cette petite aire linguistique française en Orient proche, fait quand même plus que survivre de nos jours : elle donne de nouvelles pousses bien vertes, narguant avec ses médias, ses écoles, ses intellectuels, l'influence américaine tout autant que l'intégrisme islamique. Comme le dit le ministre Boutros-Ghali, lui-même francisant émérite, *« la francophonie égyptienne est limitée mais authentique et vivante »*, et elle s'accommode parfaitement de la fondamentale arabité socio-culturelle du pays.

De la pharmacie Champollion au vice-président du Conseil d'Etat, M. Ahmed Yousri, en passant par un Labiche joué par des Cairotes pur coton et un professeur de mécanique des fluides de l'université du Caire, Dominique Gallet et Mona Makki, qui, selon un bon principe de leur émission, ont choisi un « téléaste » local (en l'occurrence Chirine Kassem, pas francophone pour deux sous mais ayant parfaitement appréhendé le sujet), nous promènent aussi à travers l'Egypte tout court. En français ou pas, c'est un régal pour les yeux.

Et l'air de rien, l'émission met le doigt sur l'essentiel : si cette francophonie ne dispose pas un jour ou l'autre d'une structure universitaire franco-arabe (comme au Liban ou au Maghreb), elle disparaîtra. Cela vaut la peine de veiller un peu, mercredi soir, pour voir vivre un enjeu à sa mesure que la France officielle n'en finit pourtant plus d'hésiter à saisir.

J.P.P.-H.

★ Espace francophone : « Une francophonie sur les bords du Nil ». FR 3, mercredi 20 février, à 23 h 15.

TÉLÉVISIONS PRIVÉES : 195 DEMANDES

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication — qui présidait lundi 18 février à Valence (Drôme) la signature d'une convention entre TDF (Télédiffusion de France) et la mission câble, les télécommunications et le département de la Drôme pour le câblage de trois villes du département : Valence, Romans et Montélimar — a précisé qu'il avait reçu à ce jour 195 demandes d'installation d'un réseau de télévision privée. Mais il a affirmé que le développement des télévisions privées *« n'entraînera en aucune manière une modification du plan de câblage du pays. Au contraire, le gouvernement est décidé à poursuivre activement sa mise en œuvre. »*

Pour sa part, la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), que préside M. Maurice Bujon et dont le directeur est M. Roger Bouzinac, vient de se réunir pour définir l'attitude de la presse face à la libéralisation des ondes. La FNPF considère que les ressources publicitaires doivent être réservées aux seules chaînes privées, le financement du secteur public devant être assuré par la redevance.

« A chaînes privées, fonds privés ; à chaînes publiques, fonds publics », a souligné M. Bouzinac, dont la motion a été adoptée à l'unanimité. *« La libéralisation impliquerait une ouverture du marché publicitaire et le verrou des 25 % de ressources publicitaires des chaînes publiques sauterait »*, estime-t-il. M. Bouzinac a également proposé que FR 3 soit privatisée et confiée à la presse régionale.

GRACE AU NOUVEL ACCORD AVEC LE CINÉMA

Canal Plus diffusera deux films chaque soir sauf le samedi

Canal Plus pourra désormais diffuser deux films chaque soir, sauf le samedi. A la suite d'une longue négociation, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) a autorisé la quatrième chaîne payante à programmer des longs métrages dès 21 heures le mercredi et le vendredi, dès 17 heures le lundi et dès 18 heures le dimanche.

Les professionnels du cinéma ont donc fait des concessions importantes pour permettre à Canal Plus de relancer ses abonnements. Producteurs et distributeurs n'ont en effet aucun intérêt à la faillite de l'expérience, la quatrième chaîne s'étant engagée à conserver au cinéma 25 % de ses recettes, publicité comprise. Plus réticents, les exploitants ont demandé que ces concessions ne soient pas étendues aux réseaux câblés et aux futures télévisions privées pour ne pas perturber la fréquentation des salles de cinéma. Ils en ont reçu l'assurance par lettre du premier ministre et du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication qui ont ainsi pesé sur l'issue des négociations.

Canal Plus, qui a obtenu également le droit de diffuser 364 films par an, va relancer sa promotion avec une programmation cinématographique renforcée et de meilleure qualité. Le test décisif pour l'avenir de la chaîne payante sera l'ouverture, à partir du mois prochain, d'une nouvelle zone de diffusion sur tout l'ouest de la France.

J.-F. L.

LE PLUS PETIT DES QUOTIDIENS ITALIENS

« Il Manifesto » cherche à fidéliser sa clientèle trop occasionnelle

De notre correspondant

Rome. — Depuis quelques jours, le quotidien *Il Manifesto* a changé de forme et de présentation, mais il entend rester fidèle à lui-même : il veut en effet, sans renier la mémoire qu'il représente, s'adapter à la demande des lecteurs et aux nouvelles formes que prend aujourd'hui le phénomène politique. Le renouvellement du *Manifesto* est, en cela, significatif de l'évolution de la gauche intellectuelle italienne.

Né en avril 1971, à l'initiative d'un groupe d'exclus du Parti communiste italien, *Il Manifesto* est le journal d'une génération : celle marquée par les événements de la fin de la décennie 1960 (révoltes étudiantes, invasion soviétique en Tchécoslovaquie) qui a reçu par la suite toute l'expérience de la gauche extraparlementaire (du movimento au terrorisme). Composé désormais avec des équipements plus modernes, plus long et plus étroit que le format tabloïd, disposant de douze pages (soit quatre supplémentaires), cherchant à donner plus d'espace aux phénomènes culturels (quatre pages leur sont consacrées). *Il Manifesto* n'en demeure pas moins fidèle à la mention qu'il porte à gauche de son titre : « Quotidien communiste ». Une mention qui indique un horizon, sans aucune référence aux communistes existants.

Nous restons un journal rebelle commente Luigi Pintor, l'un des fondateurs. *« Nous sommes des chiens sans collier qui veulent faire un journal plus journal, mais sans rien oublier »*, explique Valentino Parlato, directeur du *Manifesto*. Point de référence de l'intelligentzia de gauche, lecture obligée de la classe politique, *Il Manifesto* des années 70 était avant tout un journal faisant de la politique. Sans renier les valeurs qu'il entend défendre, il a commencé à changer au début des années 80, donnant plus d'informations, en particulier culturelles. *« De journal de seconde lecture, nous voulons devenir un journal qui se suffit à lui-même »*, explique Valentino Parlato. *Il Manifesto* est le plus petit quotidien italien à diffusion nationale : Il vend 20 000 à 25 000 exemplaires (et a 3 000 abonnés), mais avec des pointes à 100 000 lors d'événements importants.

Ses lecteurs lui ayant reproché de ne pas être assez complet, d'être un peu désordonné, la nouvelle formule devrait pallier ces défauts. Surtout, elle pourrait contribuer à fixer les lecteurs occasionnels, les incitant à acheter *Il Manifesto* de manière plus régulière.

En développant ses pages culturelles, *Il Manifesto* entend aussi accorder plus d'espace aux deux cents signatures qui gravitent autour du journal et s'y expriment de temps à autre, sans rémunération. Endetté, distribuant des salaires faibles (moins de 1 million de lires par mois), *Il Manifesto* se renouvelle en conservant toute son indépendance.

Même si ne règne pas dans la rédaction la même euphorie qu'il y a quatorze ans lorsque, sortant sur quatre pages, il avait vendu le premier jour 120 000 exemplaires, le nouveau *Il Manifesto* mobilise les énergies. La rédaction ne semble, en tout cas, guère préoccupée par la sortie, le 21 février, d'un nouveau quotidien, *Reporter*, fait par l'ancienne équipe de *Lotta continua*, sur le modèle de *Libération* (avec qui, d'ailleurs, a été passé un accord de copyright), et avec l'aide du Parti socialiste.

PHILIPPE PONS.

● *Des programmes français réguliers reçus en Angleterre.* — Depuis le lundi 18 février, par l'entremise de TV5 — chaîne par satellite commune à TF 1, A 2 et FR 3, — des programmes de chacune des trois chaînes françaises peuvent être captés chaque soir entre 18 h et 21 h 30 dans la ville de Swindon (Grande-Bretagne).

C'est le résultat de l'accord signé avec le gérant de l'électronique britannique Thorn-Emi, au profit d'un réseau câblé comptant plus de vingt-cinq mille abonnés. L'expérience devrait s'étendre à d'autres villes.

● *Dépenses d'information gouvernementale en baisse.* — M. Joseph Daniel, directeur du Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), vient de dresser le bilan des campagnes d'informations en 1984. Les dépenses globales, soit 105 millions de francs pour trente-cinq campagnes, ont été en diminution de 25,6 % par rapport à 1983. Mais, tandis que les investissements restaient constants d'une année sur l'autre pour la télévision (28 millions de francs), la part de la presse écrite baissait de 34 % (12,675 millions de francs, contre 19,250 millions de francs en 1983). La radio et l'affichage ont enregistré une baisse plus importante encore.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Un remake de « La course autour du monde », du « Grand Raid ».

21 h 30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
La deuxième partie de l'histoire du Nil remplace la retransmission du championnat de France de football initialement prévue.

22 h 20 Tintam'arts.
Emission d'Antoine Gallien.
Spécial Vienne : une cité mythique du début du siècle, berceau de la modernité picturale, musicale et littéraire. Freud, Klimt, une promenade, un musée. Les actualités de la semaine.

23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Allons z'enfants.
Film français d'Y. Boisset (1980), avec J.-P. Aumont, L. Belvaux, J. Carmet, E. Cotton, J.-C. Dreyfus.
Un adolescent est contraint, par son père, ancien-combattant de 1914, de devenir enfant de troupe. Il refuse de se plier à la rude discipline d'une école militaire étouffant les individualités. Reconstitution parfaite d'un milieu et d'une expérience personnelle : celle d'Yves Gibeau, qui la raconta dans un roman paru au début des années 50.

22 h 40 Lire c'est vivre.
Victor Hugo et Juliette Drouet vécurent une passion amoureuse qui dura près d'un demi-siècle. C'est leur correspondance que commentent l'actrice Jeanne Colletin, les écrivains Andrée Chédid, Hubert Juin, mais aussi... un boucher. Une évocation émouvante de deux vies. La reconstitution d'un « roman » d'amour.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Mandarine.
Film français d'E. Molinaro (1971), avec A. Girardot, P. Noiret, M. Renaud, M.-H. Breillat, M. Head, J.-C. Dauphin.
Une extravagante vieille dame loge les membres de sa famille, à l'abri du monde, dans son hôtel particulier. L'intrusion d'un jeune Anglais va bouleverser l'ordre établi sur des chimères. Une comédie de caractères, bien construite et bien jouée, d'après un roman de Christine de Rivoyre.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Henri Queuille : un demi-siècle au service de la République.
Emission de J.-J. Mallemanche.
Portrait du docteur Henri Queuille (1884-1970), homme politique populaire, titulaire d'une vingtaine de portefeuilles ministériels sous la IIIe République. Cinquante années au service de la nation.

23 h 10 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Le père Bouillotte et l'aboyeur (nº 7).

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate pour clarinette et piano de L. Bernstein, interprétée par M. Lethiec, clarinette, D. Weber, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé ; *17 h 10*, Guerre et Paix ; *18 h 30*, Court-métrage : Printomne ; *18 h 50*, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, la Boum 2, film de C. Pinoteau ; **22 h 15**, Football (PSG-Bordeaux, en différé) ; **0 h 5, Les montagnards sont là**, film de J.-G. Blystone ; **1 h 15, Reporters**, film de R. Depardon.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Musique : Diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : Séance tenante ; entretien avec Jacques Doillon et Sami Frey.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Paris le 25 janvier 1985) : « les Maîtres Chanteurs », ouverture de Wagner, Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Bartok, Symphonie nº 5 en mi mineur de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Sebastian, sol. D. Ranki, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5 Jazz club.

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Antiope 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h 00 Feuilleton : Capitaine Luckner.
12 h 25 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Variétés, feuilletons, dessins animés.
16 h 25 Infos jeunes (et à 18 h 25).
16 h 40 De A à Zèbre.
L'actualité du cinéma, du clip, de la BD.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 40 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 25 Tirage du Loto.
20 h 30 Parlons France.
La causerie mensuelle de M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Série : Dallas.
Clayton tente mais en vain de dissuader sa sœur de comploter avec J.-R. Pam accepte l'idée d'un grand mariage avec Mark...
21 h 25 Document : Madeleine.
De J.-M. Carzou.
Portrait d'une grande comédienne interprète des grands textes contemporains de Claudel, Beckett, Duras, Ionesco. Madeleine Renaud évoque sa vie, sa carrière sur les planches.
22 h 45 Cote d'amour.
Présenté par Sidney.
Avec Jo Lemaire, Etienne Daho, Dépêche mode...
23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés.
14 h 15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Teddy, Latulu et Lireli, la Bande à Bédé...
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Platine 45.
Jacky et Lio, Paul Collin's Beat, les Désaxés...
18 h Les carnets de l'aventure.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Rodéo Girl.
Réal. : J. Cooper, avec K. Ross, B. Hopkins, C. Clark...
Le défi d'une femme qui ose entrer dans le cercle « macho » du rodéo... Une histoire directement inspirée par la vie et la carrière de Sue Pirtle, grande championne de rodéo. Katharine Rose campe ce rôle.
22 h 10 Moi... je.
Magazine de B. Bouthier.
« Cache-cash avec l'impôt » : éviter le fisc, un sport national ; devenir un ange : faire de sa vie un chef-d'œuvre ; « Pour pas un rond » : comment vivre sans revenu ; « Le marathon-man de l'image vidéo » ; « Sexe en prison » : deux femmes témoignent...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3-Ring parade.
Emission de Lela Milcic et Guy Lux.
Autour de Gilbert Bécaud.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Juliette et Galatée.
Réal. : A. Charoy.
Un homme se souvient... il y a plus de quarante ans. La rencontre de Juliette, dont la présence le fascine. Au cours d'une promenade sur les bords du Lignon, Juliette lui raconte la légende du berger Céladon. Comme cette légende, Marcel sera partagé entre deux amours : celui de Juliette et celui de Galatée.
23 h 20 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet.
L'importance et la diversité de la francophonie égyptienne utilisée par une grande partie de la bourgeoisie et l'élite intellectuelle depuis deux siècles. Une enquête dans les milieux scientifiques, médicaux, universitaires, littéraires...
0 h Henri Vincenot dans histoires de trains.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Apocalypsis rock, *de J. Castarédède, interprété par H. Billaut.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 Michel Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (Les Minipouss ; Un bateau pour l'aventure ; Heathcliff et Marmaduke) ; 10 h 20, Robin des Bois ; 11 h 10, Show Chantal Goya ; 12 h, Néo polar : Saute ma puce ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou Cadin (Cobra, Sherlock Holmes, Paul et les Dizygotes, Mister T, les quatre Filles du docteur March) ; 16 h, Ellis Island ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h 4, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 50, **De si gentils petits monstres**, film de M. Kalmanowicz ; 23 h 15, SLAM ; 0 h, **Trocadéro bleu citron**, film de M. Schock ; 1 h 30, Robin des Bois ; 2 h 20, Batman.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; *8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance* : Le riz, ce fils de l'eau (et à 10 h 50 : les Indes florissantes) ; **9 h 5, Matinée** : La science et les hommes ; les savants ont-ils une âme ? **10 h 30, Musique** : Miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie** : l'œil du loup, avec Daniel Pennac ; **11 h 30, Feuilleton** : « Tristan et Iseut » ; **12 h, Panorama** : Entretien avec Claude Mauriac ; **13 h 40, Avant-première** : Marivaux au Théâtre des Amandiers ; **14 h, Un livre, des voix** : « Hommes et femmes », d'Annie Leclerc ; **14 h 30, Passage du témoin,** Jean-Marc Faure reçoit Henri Colpi, conteur (redif.) ; **15 h 30, Lettres ouvertes** : Magazine littéraire ; le dossier « Plaisir à Corneille » ; **17 h 10, Le pays d'ici,** en direct de Dieppe ; **18 h, Subjectif** : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : l'histoire des éléments chimiques dans l'univers ; **20 h, Musique mode d'emploi** : A. Von Zemlinsky et A. Schoenberg.
20 h 30 Antipodes : Rive gauche, rive noire.
21 h 30 Musique : Pulsations. Ville d'Avray, le compositeur dans la ville.
22 h 30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu, magazine de l'actualité musicale ; **9 h 8, Le matin des musiciens** : Henry Prunières et la « Revue musicale » — l'orgue et la musique ancienne selon la « Revue musicale » ; œuvres de Lully, Roberday, Clérambault, Marchand, Saint-Saëns... ; **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton « Jazz, swing et accordéon » ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Stravinsky, Vieuxtemps, Beyer, Barrière, par Régis Pasquier, violon, Norman Shetler, piano, Bruno Pasquier, alto, et le Duo de la Philharmonie de Berlin : Jörg Baumann, violoncelle, Klaus Stoll, contrebasse ; **14 h 2, Jeunes solistes** : Marie Solies, guitare ; **15 h,** *Les après-midi de France-Musique* : Hommage à Jascha Heifetz ; œuvres de Bruch, Kodaly, de Falla ; à 16 h, Le p'tit opéra « The Mikado » de Sullivan ; **18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : Où jouent-ils ?
19 h 15, Spirales. Magazine de la musique contemporaine.
20 h 30 Concert (festival de Schwetzingen 1984) : « La Cenerentola », opéra-comique de Rossini, par les Chœurs et l'orchestre de l'Etat de Wurtemberg, dir. G. Ferro, chef des chœurs U. Eistert, sol. R. Blake, J.-W. Wilsing, H. Berger-Tuna, M. Hansman, D. Soffel.
23 h Les soirées de France-Musique : Victor Kalabis, un compositeur tchèque de notre temps.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 FÉVRIER

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Annie Lou COT
et Jean-Noël JEANNENEY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien.

Paris, le 14 février 1985.

— Laurent et Seok-Chin METZGER
et Gaspard
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lionel,

le 15 février 1985, à Kuala-Lumpur.

Décès

— Le conseil d'administration,
La direction
et le personnel de la compagnie Eagle Star-l'Independance,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

M. Raymond BARRIÈRE,
directeur commercial,

survenu le 16 février 1985.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 février, à 9 h 45, en l'église paroissiale Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains.

Eagle Star-l'Independance,
Compagnie d'assurances SA,
7, terrasse des Reflets,
92081 Paris la Défense.

— La fille du regretté dessinateur Poulbot,

Zozo CHEVAL,

nous a quittés le 16 février 1985.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. COROLLEUR,
dit Jean de Kerdelan,
écrivain,

survenu le 25 janvier 1985, à l'âge de soixante-dix ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 21 février 1985, à 10 h 30, à l'Institut médico-légal.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, à 11 heures.

— Mme Jean-Michel Desmottes,
M. Bernard Desmottes,
M. et Mme François van der Elst,
Jean, Pierre et Matthieu,
M. et Mme Marc Desmottes
et Julien,
M. et Mme Dominique Desmottes,
Diane et Charles Edouard,
Mlle Hélène Tournier,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Michel DESMOTTES,

muni des sacrements de l'Eglise, le 18 février 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 février, en l'église Sainte-Clotilde, à 10 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Varengeville-sur-Mer, vers 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les amis de Londres, Paris, Genève,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri HAUCK,

survenu le 12 février 1985, et rappellent la mémoire de son mari

Henri HAUCK,

qui fut un des premiers à rejoindre le général de Gaulle en juin 1940,

ministre plénipotentiaire,
directeur du travail,
puis attaché social
à l'ambassade de France à Londres
et délégué de la France
au bureau du travail.

Les obsèques de Mme Hauck auront lieu le jeudi 21 février, à 16 heures, au crématoire du Père-Lachaise.

— Mme Paul Hermary,
Sa famille,
Ses collaborateurs du CIDR (Centre international de développement et de recherche),
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HERMARY,

survenu le 15 février 1985, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 20 février, à 11 heures, en l'église d'Autreches (60).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les associés
et les collaborateurs du cabinet Cleary, Gottlieb, Steen et Hamilton,
font part avec tristesse du décès de

Edouard JACQUEMAIRE,

survenu le 13 février 1985, à Paris, dans sa soixantième année.

41, avenue de Friedland,
75008 Paris.

— M. Léon Menvielle,
M. et Mme François Toutain
et leurs enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne MENVIELLE,
née Dubois,

survenu le 15 février 1985, dans sa soixante-quinzième année, en son domicile à Paris.

L'inhumation au cimetière de Bagnères-de-Bigorre aura lieu le mercredi 20 février 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36 *bis*, avenue Marceau,
75008 Paris.

— Mme Fernand Moulier,
née Pagezy,
Philippe Moulier,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand MOULIER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu le 31 janvier 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 6 février 1985, au Crès (Hérault).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le 27 février 1985, à 9 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Clotilde Parra,
sa belle-mère,
Mme Clotilde Picard,
sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean Gabriel PICARD,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,

le 17 février 1985.

29, rue Rosa-Bonheur,
La Rochette,
77000 Melun.

— Le supérieur général des Fils de la charité,
Les Fils de la charité,
La famille Retif,
Les responsables et les amis de « la Source »,
font part du décès du

Père Louis RETIF,

à l'âge de soixante-quatorze ans.
La messe des funérailles sera concélébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 20, boulevard de Valmy, à Colombes, le vendredi 22 février, à 14 heures.
Une célébration aura lieu dans l'église de Vulbens (Haute-Savoie), mercredi 20 février, à 18 heures.
Les Fils de la charité,
10, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.
La Source,
Raclaz, 74520 Valleiry.

— M. et Mme Jacques Simonpoli,
son fils et sa belle-fille,
Mlle Michèle Simonpoli,
sa fille,
M. et Mme Madeleine Fagalde,
sa sœur et son beau-frère,
Mlle Karine Simonpoli,
sa petite-fille,
M. René Giorgi,
son oncle,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie Dominique SIMONPOLI,
née Séta.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Ventiseri (Corse), le jeudi 21 février 1985.
Cet avis tient lieu de faire-part.

47-49, avenue Docteur-Arnold-Netter
75012 Paris.
32, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Anniversaires

— Tous ceux qui ont aimé et admiré le

docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,

se souviendront de lui en ce onzième anniversaire de sa mort.

— Pour le dix-septième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,
attaché à la direction
des services de tourisme Michelin
(Guide France),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Communications diverses

— **Avoir faim partager**
invite à Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, mercredi des Cendres, 20 février, à partir de 17 heures, à une méditation : « Jeûne, libération, responsabilité, ce que demandent la Thora, l'Evangile, le Coran, le Veda et le Bouddhisme ». Les réfugiés de tous continents prendront la parole.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE A ÉTÉ ANNULÉ A LA DEMANDE DE LA FÉDÉRATION SOVIÉTIQUE, confirme l'arbitre du match

C'est bien la Fédération soviétique des échecs qui a demandé l'annulation du championnat du monde entre Karpov et Kasparov (*le Monde* daté 17-18 février). Elle l'a fait dans une lettre à M. Campomanes, président de la Fédération internationele des échecs (FIDE), a confirmé à des journalistes, le lundi 18 janvier à Moscou, M. Svetozar Gligoric, arbitre principal du match.

M. Gligoric a précisé que cette lettre, signée par le président de la Fédération soviétique, l'ancien cosmonaute Vitaly Sevastionov, avait été remise à M. Campomanes le mardi 12 février. Dans sa conférence de presse, le vendredi 15 février, le président de la FIDE avait affirmé avoir pris seul la décision d'annuler le match dans *« l'intérêt des deux joueurs »* et sans *« subir aucune pression »*. Kasparov l'avait accusé, ainsi que M. Sevastianov, d'avoir *« tout monté »* pour l'empêcher de battre Karpov.

M. Gligoric a précisé qu'il n'était pas d'accord avec l'argument de M. Campomanes, à savoir l'épuisement des deux joueurs. *« Ni l'un ni l'autre*, a-t-il ajouté, *n'étaient malades et le match pouvait se poursuivre dans des conditions normales. »*

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand croix :*

M. Jacques-Yves Cousteau, directeur du Musée océanographique de Monaco ; Mme Yvonne Lefébure, pianiste virtuose ; M. Alfred Sauvy, professeur honoraire au Collège de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Maurice Boileau, conseiller du président d'une entreprise aéromaritime ; Fernand Braudel, universitaire, historien, membre de l'Académie française ; Georges Charensol, journaliste, critique cinématographique ; Paul Lussan, avocat au barreau de Paris ; Pierre Racine, conseiller d'État honoraire.

Le *Journal officiel* du 19 février publie en outre la liste des nominations au grade de chevalier et des promotions au grade d'officier et de commandeur dans l'ordre national du mérite.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



Nous sommes leader sur le marché européen des TELEPHONES. Notre diversification nous a permis d'être présent dans tous les domaines de la Communication (SYSTEMES et RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/VIDEOTEX, RADIO-TELEPHONIE).

Notre CA, plus d'un Milliard de Francs, est réalisé par 2500 personnes réparties en 5 établissements.

Dans le cadre d'un important contrat au MOYEN-ORIENT, nous recherchons pour notre département Systèmes et Réseaux :

Chef de Projets Informatique H/F

Chargé sur le site de l'exploitation d'un grand système informatique et télématique. Il conseille le client dans les extensions du système et coordonne la maintenance. Pour réussir dans cette mission la connaissance des matériels et logiciels de base Mini 6 est indispensable. Anglais courant.

Adresser C.V., prétentions, photo et date de disponibilité sous référence JD 186 à MATRA au Service du Personnel de BOIS D'ARCY - Rue J.P. Timbaud - B.P. 26 - 78390 BOIS D'ARCY.

MATRA COMMUNICATION

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
opérant au niveau international cherche
pour sa filiale américaine en
CAROLINE DU NORD

UN INGÉNIEUR CHIMISTE + MBA

qui, après avoir fait ses preuves en France dans diverses fonctions de la Société (VENTE, PRODUCTION, RECHERCHE) prendra la Direction aux U.S.A. lors du départ à la retraite du Président actuel.

LARGE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE INDISPENSABLE

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 6917
à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220-75063
PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CHEF DE ZONE EXPORT
PRODUITS ALIMENTAIRES DE MARQUE

Base Paris — **Bilingue anglais**

Groupe alimentaire multinational Français, nous sommes leader en France sur notre marché principal. Nous avons décidé de conquérir de solides positions à l'international, notamment en Europe, sur le continent Américain, dans le pacifique et dans le Sud-Est Asiatique.

Nous recherchons l'homme à qui confier la responsabilité de piloter le développement de nos marchés dans l'un de ces territoires. Il travaillera avec une grande autonomie et ses fonctions s'étendront de l'analyse du potentiel des marchés et de l'élaboration des stratégies et des budgets à la réalisation des actions de conquête et d'animation sur le terrain. Ce sera donc un tempérament réalisateur. Le poste sera confié à un Cadre diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, bilingue anglais, ayant plusieurs années de pratique de l'exportation de produits alimentaires de marque.

Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15 aux heures de bureau, réf. 159, R.H. CONSEIL, 65, avenue de Wagram, 75017 Paris.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL



Leader européen dans la fabrication d'IMPRIMANTES SPÉCIALISÉES, clientèle répartie sur plus de 60 pays, une des sociétés françaises les plus performantes par son taux de croissance (moyenne 30% /an) et sa rentabilité (résultat supérieur à 5% net), poursuit son expansion et recherche un

Ingénieur commercial exportation

La mission implique :
- *identification des créneaux, positionnement des produits,*
- *formation et motivation des distributeurs,*
- *organisation et participation aux expositions,*
- *information et communication auprès du réseau,*
- *prospection et concrétisation de nouvelles applications.*

- Votre formation d'ingénieur ne vous empêche pas de posséder un fort tempérament commercial,

ou,

votre diplôme d'études supérieures commerciales n'est pas incompatible avec la vente de matériels très techniques.

- Vous avez une première expérience en marketing international, si possible dans le domaine de la péri-informatique ou du matériel électronique professionnel.

- Vous parlez parfaitement l'anglais, une autre langue serait même appréciée.

Vous êtes disponible pour des déplacements fréquents mais de courte durée.

Si vous pensez correspondre à ce profil, écrivez en joignant photo, C.V. et prétentions, sous référence L.M.C. 1902, au Service du Personnel, I.E.R., 12 rue Sébastopol, 92400 Courbevoie.

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour renforcer ses
structures au Cameroun

Un cadre confirmé comptabilité générale, et gestion

de nationalité camerounaise.

Ayant complété sa formation universitaire *(ou DECS)* par une expérience de 4 à 5 ans dans les Départements Comptabilité/Contrôle de Gestion d'une importante Société, le candidat retenu saura en outre s'imposer par une grande autorité ; il aura acquis des notions d'informatique lui permettant de participer à la réalisation du Schéma Directeur Informatique.

Formation complémentaire assurée sur Paris avant départ pour Douala.

Adresser C.V. détaillé + photo
sous réf. 4492/F à : M. CHASSERY
110, rue du Colonel Fabien
92160 ANTONY *(qui transmettra)*

Recherchons

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN SYSTÈMES D'ARMES FRANÇAIS « OPTION MISSILES SOL-AIR »

de préférence

Expérience :

10 ANNÉES DANS LA SPÉCIALITÉ

- Langue anglaise courante.
- Lieu de travail à l'étranger.
- Salaire motivant.

Envoyer C.V. et photo sous nº 301.810 M,
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy
75007 Paris qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Bureau d'études spécialisé recherche un ingénieur

CIRCULATION et TRANSPORTS

pour mission longue durée (2 ans minimum) en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc.

Avant. liés à l'expatriement. Envoyer c.v. en précisant dernière rémunération annuelle sour référence 9.227 au Cabinet BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100 Aix-en-Provence, qui transmettra.

UNIVERSITAIRE

Personne ayant très bonne formation universitaire, polyglotte, esprit de synthèse et rédaction aisée.

Travail de recherches et secrétariat à MARBELLA (Espagne). Bon salaire en contrat minimum 1 à 2 ans. Logement assuré. Possibilité fréquents déplacements. Ecrire avec c.v. sous nº B 18-115043 à PUBLICITAS, CH 1211 GENÈVE 3.

---

emplois régionaux

TRAVAILLER SUR LA COTE-D'AZUR

avec

THOMSON-CSF à CAGNES-sur-MER

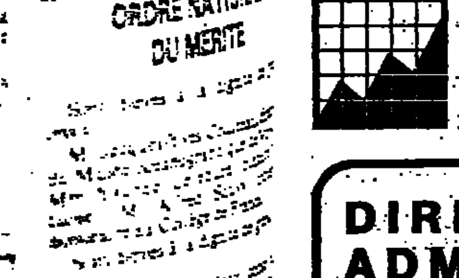
***LA DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES** est parmi les premières dans son domaine au niveau mondial. Elle recherche*

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
ENST, ESE, X, CENTRALE...

pour l'étude de Sonars dans les techniques les plus avancées en :
– traitement de signal,
– technique numérique rapide,
– logiciels de base, temps réel, scientifique,
– intelligence artificielle,
– composants acoustiques.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo) au Service du Personnel – THOMSON CSF DASM, Chemin des Travails, 06801 CAGNES-sur-MER CEDEX.





DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

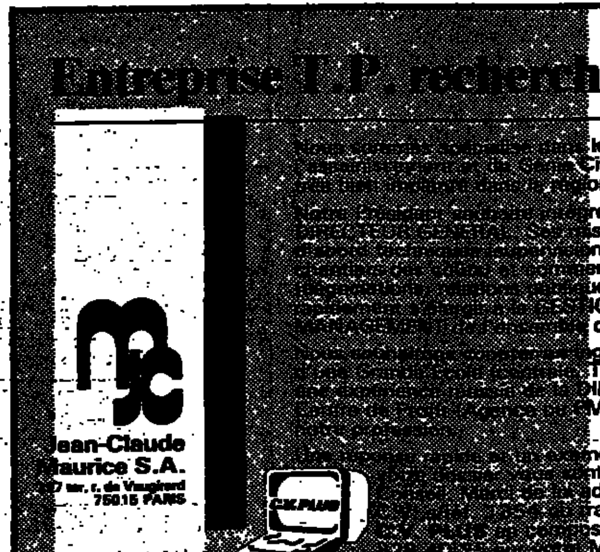
Une société exploitant des produits touristiques et de loisirs souhaite recruter son directeur administratif qui rendra compte au Président de la société.

De formation supérieure et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire, il devra appliquer, avec rigueur, des techniques de gestion sophistiquées dans un environnement dynamique.

Lieu de travail : une agréable ville de Haute-Savoie.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste, voulez-vous transmettre votre dossier de candidature, qui doit comprendre votre C.V., votre photo et le montant de votre rémunération actuelle, sous la référence : PR-192 à :

ROLAND DERKUM CONSEILS
405 avenue du 8 Mai 1945
69642 Lyon-Caluire cedex



PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE MEUBLES
recherche
POUR SON SERVICE ACHATS

1 acheteur

de formation supérieure, il sera chargé de la négociation des contrats fournisseurs.
Connaissance du bois et de l'ameublement souhaitée.
Bilingue anglais ou espagnol.

POUR SON SERVICE COMMERCIAL

1 attaché administration commerciale

bilingue anglais ou trilingue
Il sera intégré au service commercial
- EXPORT et FRANCE -
Connaissances en études et analyse de marché prévision commerciale.

1 jeune responsable du personnel

de formation supérieure avec quelques années d'expérience.
Il aura la charge après formation,
de la gestion complète du personnel d'une unité de plus de 1.200 personnes.

Les postes sont à pourvoir
dans une unité de production située en région Est de la France.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 33093 (à préciser sur enveloppe) à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Diriger les Services Comptables

La Société DIEPAL – 1 Md de F de CA, 1200 personnes – a une position de leader sur plusieurs marchés alimentaires et de diététique avec des marques renommées : Blédine, Blédina, Phosphatine, Cracottes, Materne, Gayelord Hauser...

Pour accompagner sa croissance, elle s'est dotée de moyens de gestion et d'organisation très performants. Dans le domaine de la comptabilité, les outils mis en place sont particulièrement efficaces : résultats mensuels sortis au 6e jour ouvré, systèmes d'engagements de dépenses...

Le Directeur Administratif et Financier recherche le Responsable des Services Comptables qui devra poursuivre l'amélioration des performances en matière de délais, de fiabilité et d'efficacité de l'organisation. Il animera et coordonnera l'activité d'une vingtaine de personnes. Il aura un rôle important de contact avec les différents services de la société, avec l'extérieur (clients, fournisseurs, banques) ainsi qu'avec la Direction des Affaires Comptables du Groupe.

Ce poste particulièrement évolutif – le titulaire actuel va prendre la Direction Financière d'une filiale du Groupe – conviendrait à une personne diplômée d'une Ecole Supérieure de Commerce et/ou Expert Comptable, possédant une expérience de 6 à 10 ans acquise dans le domaine de la comptabilité ou de l'audit.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 15 M en précisant rémunération actuelle à :
BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Industrie moderne en expansion
Leader de sa spécialité
Produits compétitifs grande série pour le conditionnement, région Est recherche

JEUNE ATTACHÉ COMMERCIAL EXPORT
ESCE - ESC + formation export, ou similaire

Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais + l'allemand.
Mission : Développement et gestion des marchés déjà actifs.
Déplacements fréquents.
Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.
Adr. CV dét. ss réf. 1130 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº 301.524 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Esso CHIMIE

JEUNE ANALYSTE DE GESTION

Esso Chimie, spécialisée dans la production et la vente de produits chimiques pour l'Industrie, réalise un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs. Ses résultats économiques en font l'une des Sociétés les plus performantes de son secteur d'activité en France. Elle renforce son équipe de contrôle de gestion industrielle.

Ce jeune analyste sera responsable du traitement mensuel des flux de matières premières et produits finis de l'usine et du calcul des prix de revient. Il établira des tableaux de bord à l'usage de la Direction. Il participera au développement d'outils informatiques.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé (Sup de Co ou Maîtrise de gestion...) débutant, prêt à faire preuve de dynamisme, de rigueur et de savoir faire relationnel.

Des perspectives de carrière pourront lui être proposées, à la mesure de ses performances, de ses qualités personnelles et de ses aspirations.

Le poste est basé à Notre-Dame de Gravenchon entre ROUEN et LE HAVRE.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/507 AK, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL

egor

média-system

Des gérants de portefeuille pour notre direction financière

IMPORTANTE BANQUE POSTES EN PROVINCE

Importante banque française de dépôt, à vocation internationale, nous souhaitons compléter les équipes de notre Direction Financière par l'intégration de Gérants de Portefeuille pour nos centres régionaux de **PROVINCE.**

Ils justifieront impérativement **d'une expérience similaire de 2 à 5 ans.**

Notre taille, notre dynamisme et notre volonté d'expansion vous garantissent, si vous faites preuve d'efficacité, **d'intéressantes perspectives de carrière** au sein de notre Direction Financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 3596 et le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Chef comptable

Proximité NIORT.

Nous sommes filiale d'un puissant Groupe de la distribution. Nous assurons l'embouteillage et la vente de produits liquides auprès de nos points de vente de la Région OUEST.
Notre effectif est de 70 personnes et nous réalisons un C.A. de 400 MF.
Prendre en charge les traitements comptables et administratifs de notre structure sera votre mission. Vous vous appuierez pour cela sur une équipe de six personnes et serez soutenu dans votre action par les structures internes du Groupe.
Nous vous souhaitons jeune, 30 ans environ, titulaire d'une formation type DECS ou équivalent et armé d'une première expérience comptable en Entreprise ou en Cabinet.
Rémunération de l'ordre de 160.000 F.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Jean-Claude Maurice S.A.
387 ter, rue de Vaugirard 75015 PARIS
3, avenue Condorcet 69100 VILLEURBANNE



Merci de lui adresser votre CV sous réf. 1353 ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 828.40.25 sur votre minitel.

AFCOREM

DU CONTROLE DE GESTION AU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL...

Le jeune Directeur Général d'un groupe à taille humaine (150 personnes) rassemblant des vignobles réputés et des sociétés de négoce (Vins Fins) complète son équipe. Il souhaite rencontrer un second qui l'aidera à mettre en œuvre un très important plan de développement. Appuyée sur une image de qualité, reliant tradition, innovation et une logistique efficace, la réalisation de cet objectif confortera la vocation exportatrice du groupe, à terme 60 % du CA total.

Cette fonction devrait permettre à un contrôleur de gestion (30 ans environ) de révéler des qualités très opérationnelles : pragmatisme, rigueur et conviction. Son intégration sera cependant facilitée par une expérience réelle en PME déjà structurée en filiales de distribution à l'export, pourquoi pas dans les produits alimentaires à forte valeur ajoutée. Vous serez l'interlocuteur privilégié des principaux partenaires impliqués dans ce projet (financiers et responsables de filiales). C'est pourquoi une formation économique supérieure et une pratique réelle de l'anglais nous paraissent indispensables.

Adressez votre C.V. avec photo, en précisant vos prétentions et vos motivations pour un poste basé dans le SUD-OUEST, à notre Conseil OCS sous la réf. 2828 M



29, cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX
91, rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Sté ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

recherche

pour son Bureau d'études à BORDEAUX

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
DUT + 2 ans d'expérience en électronique analogique

INGÉNIEUR
Formation informatique pour développement logiciels sur micro-ordinateurs (IBM - SORD - APPLE)

Ecrire sous nº 6.529 à
AGENCE HAVAS
33075 BORDEAUX CEDEX.

FILIALE 180 PERSONNES D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE

distribuant des produits de confiserie-chocolaterie de haut de gamme

recherche
pour la RÉGION RHONE-ALPES

JEUNE CHEF DE SERVICE ACHATS

Responsable devant le Directeur Administratif et Financier d'un budget annuel d'achat de 50 millions de francs environ, il sera particulièrement chargé :
- D'élaborer une stratégie d'achat des matières premières spéculatives (fèves et cacao, sucre, fruits secs...) ;
- De rechercher, en liaison avec le service Développement, de nouvelles matières premières et produits alimentaires innovants ;
- De prendre la fonction Packaging en liaison avec le Directeur Commercial et Marketing.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure agro-alimentaire ayant acquis une première expérience dans une fonction similaire où il aura éprouvé ses qualités d'organisateur, de ferme négociateur et de curiosité. D'une intégrité absolue, rigoureux et concret, il aura un sens aigu du service et saura créer avec ses différents interlocuteurs internes des relations constructives.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
La rémunération sera motivante et dépendra directement de la valeur du candidat retenu.

Prière envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, s/réf. 5.394 à : ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, qui transmettra.

Montauban.

CADRE COMMERCIAL EXPORT FRUITS ET LÉGUMES

Coopex, société parmi les leaders à l'exportation (C.A. 250 MF dont 60 % à l'export) recherche un cadre commercial export pour l'Europe. Votre mission :
- *Assurer le développement de nos ventes auprès de notre clientèle existante et potentielle* (centrale d'achats et grossistes importateurs).
- Être à l'écoute permanente des marchés pour saisir les tendances et déterminer les orientations à court et moyen terme.
- Participer à la détermination des objectifs de vente en liaison directe avec le directeur général et l'équipe commerciale.
- Assurer le suivi des ventes.

Vous avez une expérience confirmée de la vente (5 ans minimum), et de la négociation, une capacite à vous intégrer dans une équipe et le sens de l'organisation. Vous avez un fort potentiel, nous vous proposons un poste motivant à responsabilité.
La connaissance des fruits et légumes et de l'export seront des atouts supplémentaires. Anglais exigé.

Envoyer lettre manuscrite CV + photo + telephone a J.P. MAURY Ref : M 84/8
Discretion assuree



synercau
51, rue Le Peletier 75009 PARIS

BANQUE CHAIX

Recherche
pour son centre
INFORMATIQUE
équipé IBM 4341 et réseaux de terminaux

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Niveau MIAGE ;
- Expérience bancaire indispensable.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
BANQUE CHAIX
Service du personnel
43, cours Jean-Jaurès
84027 AVIGNON

LE GROUPE Casino

26 000 personnes, CA TTC : 24 milliards avec ses filiales en restauration, bricolage, production agro-alimentaire... recherche pour son service comptabilité au siège social à Saint-Étienne.

JEUNE EXPERT COMPTABLE Réf. 536

OU EN PASSE DE LE DEVENIR
(Certificat supérieur de révision comptable)

Vous avez aussi les capacités pour diriger du personnel et vous ne manquez pas d'ambition pour évoluer au sein du service comptabilité et gestion du groupe.

AUDIT COMPTABLE Réf 537

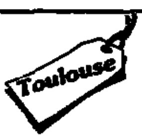
Vous êtes un excellent comptable, de formation DECS ou équivalent et vous connaissez bien la fiscalité et les procédures d'audit.

Une expérience de ce poste dans une société importante ou en cabinet ont développé vos qualités de persévérance, de perspicacité et de diplomatie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo avec la référence du poste choisi, à CASINO, département recrutement, B.P. 306, 42008 Saint-Etienne Cedex.

Il y a plus d'un avenir au Casino





LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour son établissement de Toulouse, dans le cadre de ses activités de recherche, développement et de projets

Un Ingénieur électro-mécanicien

Il sera chargé d'études et de suivi de travaux en relation avec l'industrie et différents organismes dans le domaine des sous-ensembles mécaniques et de propulsion. réf. 85/01

Un Ingénieur mécanicien

Il aura la responsabilité d'études dans le domaine de la dynamique de structures (nouvelles méthodologies de calculs et d'essais, élaboration de plans d'essais...). réf. 85/02

Ces postes nécessitent 3 à 5 ans d'expérience et une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser CV et prétentions, sous référence choisie, au CNES, Division du Personnel, 18 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cédex.

CABINET CONSEIL recherche

INGÉNIEUR CONSEIL

Gestion et organisation

- Formation : Ingénieur grandes écoles ;
- Expériences : minimum 5 ans soit en industrie soit en cabinet ;
- Déplacements fréquents mais longue durée, disponible très rapidement.

Ecrire avec C.V. et photo sous nº 8.694 LE MONDE Pub services annonces classées 5, rue des italiens, 75009 PARIS.

GROUPE BANCAIRE ALSACE

recherche

– CHEFS DE PROJET
– ANALYSTES-PROGRAMMEURS NIVEAU MIAGE – INGÉNIEUR

(DÉBUTANT ACCEPTÉ)

Veuillez adresser candidature avec c.v. détaillé et prétentions sous nº 8.933 le Monde Pub., service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Châtellerault (Vienne)

SFENA

Société française de 3000 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres, grand équipementier aéronautique, constructeur d'instruments de bord pour aéronefs et engins spéciaux dans les technologies les plus avancées, nous recherchons pour notre :

ETABLISSEMENT DE CHATELLERAULT (Vienne)
(effectif 900 personnes dont 110 Ingénieurs et Cadres)

INGENIEUR METHODE ET DEVELOPPEMENT

Débutant ou ayant une première expérience, de formation E.N.S.I., A.M. ou équivalent avec dominantes en électronique et électrotechnique. Poste attractif pour Ingénieur ayant le goût des problèmes de production et des contacts humains.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions s/réf. 609/C/84 à SFENA Service Personnel BP 128 - 86101 Châtellerault Cedex - Tél. (49) 23.46.00

OFFRES D'EMPLOIS

cisigraph — GROUPE CISI

CISIGRAPH est une nouvelle société du Groupe CISI dont la vocation est de développer et de commercialiser des logiciels de productique.
En vue de renforcer notre équipe de Recherche et Développement en CAO Electronique et Simulation, nous recherchons pour la région parisienne plusieurs

Ingénieurs

Grandes Ecoles, ou équivalent, débutants ou confirmés

Vous pourrez valoriser et parfaire vos connaissances en génie logiciel, techniques graphiques, base de données, systèmes UNIX et langage C, en participant à des développements logiciels ambitieux, au sein d'une équipe dynamique et motivée.

Si vous souhaitez nous rejoindre, écrivez-nous en envoyant CV complet et prétentions sous réf. 7881 à Michel Heydemann CISIGRAPH CEN BP 24 91190 Gif sur Yvette.

SECRE, Société d'électronique du groupe JEUMONT SCHNEIDER recherche pour étudier et développer des produits de haute technicité

INGENIEURS ELECTRONICIENS - RADIO

Nous étudions et fabriquons des matériels et systèmes de radio-téléphonie de 3 à 900 Mhz. La radio est un des nos principaux axes de développement.

Votre passion pour cette technique nous intéresse :
- débutants : nous compléterons votre formation et assurerons votre développement personnel.
- confirmés : des projets à votre dimension satisferont vos aspirations.

Nous étudierons en toute discrétion votre dossier qui témoignera de votre motivation.

SECRE

Adresser CV, photo et prétentions sous référence IER à SECRE Direction du Personnel 214, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.00

L'EAP, Ecole Européenne des Affaires, est une Grande Ecole européenne de gestion des entreprises, créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Son programme de trois ans se déroule successivement à Paris (1è année), à Oxford (2è année) et à Berlin (3è année), chaque fois *dans la langue du pays.*
L'EAP recrute ses étudiants dans l'ensemble des pays membres de la Communauté Européenne, par voie de *concours d'entrée nationaux.*

A la suite de prise d'autres fonctions du responsable actuel, l'EAP recherche le

Responsable de la Promotion et du Recrutement Européens

Rattaché au Directeur Europe de l'Ecole, il sera responsable de l'organisation et de la mise en œuvre de la campagne de promotion de l'EAP et du recrutement des étudiants dans les sept autres pays membres de la C.E. que la France, la Grande Bretagne et la R.F.A. Ses activités comprendront également l'extension du réseau de *bourses d'études* déjà existant, ainsi que les négociations d'obtention d'équivalences du diplôme de l'EAP dans ces pays. Le poste est basé à Paris.

Le profil du candidat recherché est le suivant :
- une formation supérieure en gestion, suivie d'au *moins trois ans d'expérience* en entreprise;
- bilingue français et anglais; une bonne connaissance de l'allemand et/ou de l'espagnol serait appréciée;
- le sens de l'organisation et des contacts humains, ainsi que de la négociation;
- de l'autonomie et une grande disponibilité qu'impliquent de multiples déplacements à travers l'Europe;
- de préférence la nationalité d'un des pays membres de la C.E.

Adresser lettre de candidature, CV et photo à

EAP
Monsieur Bruno LEBLANC, Directeur Europe
EAP - Ecole Européenne des Affaires
108, Bd Malesherbes 75017 PARIS - FRANCE

PRODUITS INDUSTRIELS
Un véritable professionnel de l'exportation

SAFT **groupe CGE** est, avec ses 30 usines, implanté dans 12 pays, le producteur d'une gamme de générateurs autonomes plus diversifiée qu'aucune autre entreprise au monde. **Son département accumulateurs alcalins est leader mondial.**

Pour être rattaché au Directeur de ce Département, nous recherchons un candidat de premier plan pour lui confier de larges responsabilités à l'exportation : développer un chiffre d'affaires important dont la progression dépasse 25 % par an.
Pour réussir dans cette mission :
- il participera à l'élaboration des politiques et stratégies commerciales,
- il élaborera toutes propositions visant à l'amélioration du réseau et des relations contractuelles avec les agents,
- il animera une équipe étoffée et performante de responsables de zone.

Ce poste important conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant une très solide expérience de la vente à l'exportation d'équipements ou de produits industriels, capable d'être rapidement opérationnel et de s'affirmer comme un des moteurs du développement du département. Parfaite connaissance de l'anglais impérative, larges perspectives d'évolution dans le groupe.
Poste : banlieue immédiate est Paris.

Ecrire sous réf. PI 357 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Directeur Général
financement – réalisation de centres commerciaux

UN PUISSANT GROUPE FINANCIER ET UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION créent pour diriger leur filiale commune le poste de **Directeur.**

Cette jeune société, grâce à la notoriété et la solidité de ses actionnaires, se situe déja parmi les premières dans ce domaine.
Elle conçoit et réalise des montages d'opérations immobilières et de grands ensembles multifonctionnels (grande surface, galerie marchande, bureau, hôtel).
Ce manager, ingénieur grande école Mines, ECP, TP... gestion, devra assumer un rôle de coordination et des responsabilités polyvalentes, tant sur le plan technique que financier :
- études et choix des investissements,
- supervision des projets et animation des équipes techniques,
- gestion, mise en place des stratégies de développement, en assurant les contacts avec les administrations concernées.

Situation intéressante pour candidat de valeur, disposant d'environ 8 ans d'expérience acquise à un niveau élevé de responsabilités dans un secteur proche (ingénierie - bâtiment...) et ayant un tempérament de patron et des qualités de rigueur, d'esprit d'entreprise, d'autorité alliés à un sens du contact et de la diplomatie.

Poste à Paris. **Rémunération : 350.000 F +**

Ecrire sous réf. OH 356 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Jeune ingénieur

Filiale française (à taille humaine) d'une importante *société multinationale,* en expansion et pratiquant une politique dynamique de développement, recherche pour poste à créer un

Ingénieur responsable produits

- **Sa mission :** Participer à la conception, l'amélioration et le suivi de la production au niveau de l'assemblage de **petit matériel agricole** (tondeuses à gazon, motoculteurs, etc.).
- **L'homme :** *Agé de 27 à 30 ans, de formation* supérieure mécanique (DUT mécanique, ICAM, CESTI, ENSM, ENSI, CNAM ou équivalent). Première expérience similaire de 4 à 5 ans souhaitée, doublée, si possible, d'une expérience ou formation marketing.
- *Conditions de travail attractives et* **rémunération très motivante** + avantages (voiture de fonction...).
- **Réelles perspectives de carrière** pour un collaborateur dynamique, créatif, rigoureux, animé par la volonté de réussir dans un contexte exigeant mais passionnant.
- Connaissance de l'**anglais** impérative.
- Poste basé dans un an à proximité d'Orléans.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), s/réf. GLM/1104/M, à G. Le Marcis - **CAPFOR** - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA PA

Ingénieur débutant
pour accession rapide à poste opérationnel

UN GROUPE FRANÇAIS LEADER (12.000 personnes) constitué **par plusieurs centres de profits** gérés de manière autonome et décentralisée et mettant en œuvre des techniques diversifiées, offre de réelles possibilités de carrière à un **ingénieur débutant.**

Il sera solidement formé dans une des unités (1.300 personnes) en assumant des responsabilités concrètes d'exploitation, puis il évoluera dans l'unité et le Groupe. *Ce poste conviendrait à un ingénieur Mines, AM, IDN ou école équivalente, ayant* de très bonnes capacités de contact et des qualités d'animateur et d'organisateur.
Premier poste à Lille.

Ecrire sous réf. KD 352 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Ingénieur grande école
chef de zone exportation

UN DÉPARTEMENT A TAILLE HUMAINE, leader mondial dans l'étude, la réalisation et la vente de matériels de haute fiabilité, faisant partie d'un grand groupe français, recherche un Ingénieur diplômé, confirmé et de fort potentiel, capable d'assurer le développement de nos *activités essentiellement en Europe et en Amérique du Sud.*

Ce poste conviendrait à un candidat ayant environ 5 ans d'expérience commerciale et **ayant déjà assumé des responsabilités effectives de vente de biens d'équipement à l'exportation.**
Outre l'animation de son équipe, il aura à négocier personnellement des contrats avec une clientèle de haut niveau, à participer au montage des financements, à assurer les liaisons entre les services techniques des clients et ceux du département.
Il sera responsable de la rentabilité de sa zone.
Anglais courant indispensable.
Larges perspectives de carrière dans un groupe de **dimension internationale** ayant une politique dynamique de gestion de ses cadres.
Poste : banlieue immédiate est Paris.

Ecrire sous réf. RK 358 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Calcul et gestion
130/180 000 — Paris

Cabinet de conseil en bon développement depuis 8 ans recherche cadre désireux(se) de se former pour être rapidement chargé(e), en toute autonomie, de traiter des applications de calcul en relation avec de grandes entreprises.

- Formation scientifique (universitaire ou école) indispensable.
- Pratique du FORTRAN souhaitée.
- Le salaire, fonction de l'expérience antérieure, sera compris entre 130 et 180 000 F.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V au Cabinet OPENS que nous avons chargé du recueil des candidatures.

OPENS
5, rue du Helder
75009 PARIS

MEDIA PA

Jeune chef de projet
conception et réalisation système de gestion

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES FRANÇAISES offre au sein de son département "Immobilier" en développement un poste intéressant et évolutif à un jeune Chef de Projet.

Sa mission :
Chargé plus particulièrement au sein du secteur gestion, de l'amélioration des systèmes actuels en intégrant des méthodes modernes, il sera responsable de :
- l'analyse des besoins,
- du développement (rédaction des cahiers des charges destinés à l'informatique),
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

Son profil :
ESSEC, ESCP ou équivalent. Il devra disposer d'une première expérience de deux ans environ en organisation de système de gestion acquise au sein d'un Cabinet spécialisé ou importante société secteur Tertiaire (connaissance dans le domaine immobilier appréciées).

Le Groupe est doté de puissants moyens informatiques (une des plus grosses bases des données est implantée en Europe) et le département est équipé en IBM 38.

Ecrire sous réf. HO 333 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Un responsable de personnel
dynamique et évolutif

SAFT **filiale CGE** recherche, au sein de son département "Piles", et pour son unité commerciale de 500 personnes, un **Responsable de Personnel** qui aura la responsabilité de Chef d'établissement.

- il sera le moteur d'une gestion dynamique des ressources humaines et du développement social,
- il présidera et animera l'ensemble des relations paritaires et assumera les relations extérieures,
- il assurera l'administration du personnel ainsi que la gestion des services généraux,
- il participera aux réunions des chefs d'établissement des différents départements.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, SC. PO., ayant environ dix ans d'expérience professionnelle (dont 5 ans dans la fonction "personnel", une bonne connaissance de la population des "commerciaux" serait appréciée) et témoignant d'un sens marqué du dialogue et de l'innovation sociale allié aux solides qualités d'un gestionnaire rigoureux.
Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. HA 349 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'UN DES PREMIERS GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS
C.A. consolidé 4 milliards de francs,
recherche pour sa SOCIÉTÉ-MERE, un

chef de service comptabilité générale

en vue de préparer le départ en retraite du titulaire actuel.

Placé sous l'autorité du DIRECTEUR FINANCIER, il assurera : la responsabilité de la Comptabilité Générale, l'établissement du Compte d'Exploitation et du bilan de la Société-mère ; le respect des procédures comptables du Groupe et l'établissement des comptes consolidés des filiales françaises et étrangères et l'établissement des tableaux financiers traduisant l'image de marque financière de la Société et du Groupe ; il apportera au Groupe une solide connaissance de la fiscalité.

Ce poste, basé à PARIS, – représente une excellente opportunité pour un professionnel de la comptabilité de très haut niveau, désireux d'élargir ses responsabilités, – et conviendrait à DIPLÔMÉ EXPERTISE COMPTABLE, HEC, ESSEC, ESCP... possédant une expérience de plusieurs années acquise soit dans un Groupe Industriel, soit dans un grand Cabinet d'Audit l'ayant de préférence familiarisé avec les méthodes de reporting.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2977 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Moët-Hennessy

crée au sein de la DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE à PARIS, un poste de

contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Financier, il sera l'interlocuteur permanent des Contrôleurs de Gestion de chacune des filiales. Selon les caractéristiques propres à chaque société, il participera à l'élaboration des budgets, à leurs analyses et au suivi de la gestion de chacune des filiales. Intégré à l'équipe de Direction Financière du Holding, il travaillera en collaboration étroite avec les Services Comptables et le Responsable Études Financières.

Ce poste, qui permet d'avoir une vision globale de la gestion du Groupe, ne peut convenir qu'à un CONTRÔLEUR de GESTION déjà expérimenté, possédant un DIPLÔME d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (HEC, ESSEC, ESCP) éventuellement un DECS, et une expérience de 3 à 5 ans du contrôle de gestion acquise dans un grand groupe international. La pratique de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures (avec photo) – sous réf. 2974 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

commins - bbm

acoustique, bruit et vibrations
études, recherches et développement

Dans le cadre de sa participation à de grands projets en France et à l'étranger

recherche

INGÉNIEURS

(G.E. ou 3e cycle)

- dans le domaine de la construction, notamment de l'acoustique du bâtiment et des salles ;
- dans le domaine du bruit et des vibrations dans l'industrie (mécanique, électronique, nucléaire...)

Expérience demandée.

Envoyer C.V. B.P. 81
91371 VERRIERES-LE-BUISSON CEDEX.

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

La Direction Financière
recherche
pour son Siège Social à Paris,

UN CADRE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

Ce poste sera confié à un cadre financier (diplômé grande école) ayant une première expérience du commerce international et des relations bancaires.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser sous référence 42/85 lettre, curriculum vitae et prétentions à SNECMA, Département Encadrement, 2, Boulevard Victor, 75724 Paris cedex 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

UNE SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE
(Paris-La Défense - CA 740 MF - 120 personnes)
FILIALE D'UN GRAND GROUPE FINANCIER
renforce ses structures et crée le poste de

chef du service "activités"

(bureaux, entrepôts, locaux commerciaux ou industriels)

Directement rattaché à la Direction Générale, avec l'aide d'une équipe de 8 personnes qu'il animera et dirigera, il sera responsable de la commercialisation et de la gestion d'un patrimoine de 450.000 m², impliquant de nombreuses relations à tous niveaux.

Ce poste convient à un Cadre de formation supérieure (ESC ou Gestion), âgé de 37 ans minimum, professionnel confirmé dans ce domaine, rompu aux techniques de négociations commerciales, et soucieux de rentabilité.

La rémunération, de l'ordre de 300.000 F, sera fonction des compétences. Importantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. A172 à
PAJ Conseil, 8, avenue de Camoëns
75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

Lion Publicité



les professionnels du contact recrutent leurs gestionnaires

RENSEIGNEZ-VOUS
sur les possibilités de carrière qui vous sont proposées à la Poste et aux Télécommunications en vous adressant :

POUR PARIS
SEDEPT Postes et Télécommunications
38, Bd de Strasbourg
75010 PARIS
Tél. : 200 34 34

Direction des Télécommunications d'Ile-de-France
8-10, Bd de Vaugirard
75746 PARIS CEDEX 15

POUR LA PROVINCE
Direction des Postes ou des Télécommunications de votre région

PAR CONCOURS

Inspecteur des services administratifs et commerciaux

NIVEAU BAC + 3
Licences
Agés de moins de 30 ans
Épreuves les 28 et 29 mars 1985
Clôture des inscriptions le 26 février 1985

Inspecteur principal technique

NIVEAU BAC + 5
Grandes Écoles d'ingénieurs et de commerce ou Universités, options :
• Économie et Gestion Commerciale d'entreprises publiques
Agés de moins de 30 ans.
Épreuves les 15 et 16 avril 1985
Clôture des inscriptions le 11 mars 1985

MINISTÈRE DES PTT

JEUNE INGENIEUR

ISEP - INSA - ESIEE - ISEN

Notre Entreprise filiale des PTT, spécialisée dans les Télécommunications et la Télématique, recherche pour assister le directeur de notre département technique un jeune ingénieur.

Sa fonction comporte des responsabilités techniques, allant de la mise au point avec les constructeurs des matériels que nous diffusons aux contrôles techniques et à la définition des procédures d'installation et de maintenance auprès de nos implantations régionales.

Futur adjoint du directeur technique, l'évolution de sa fonction l'aménera rapidement à participer étroitement au management du département qui s'articule autour de la gestion, du recrutement et de la formation de techniciens, du développement de l'informatisation et de la négociation avec la sous-traitance.

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle, outre d'indispensables connaissances en électronique, le candidat recherché possède, si possible, des compétences en radio-communications et en micro-informatique.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 592/3M 55, av. Bugeaud, 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



emplois régionaux

Recrutement de cadres
Lyon

Secteur informatique - PA France, filiale du groupe PA International (1.300 consultants dans le monde), est implanté à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Continuant son développement, l'agence de Lyon, qui couvre le quart Sud-Est de la France, recherche un nouveau consultant. Basé à Lyon et après formation, il devra mener en totale autonomie des missions de recrutement tant par approche directe que par voie d'annonces principalement dans le domaine informatique. En outre, il prendra une part active au développement de sa clientèle. Nous recherchons un candidat âgé d'au moins 28 ans, impérativement diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles ou universités) et ayant acquis au cours de plusieurs années dans des fonctions de type commercial, technico-commercial ou conseil une bonne connaissance du monde informatique. La connaissance de l'anglais est souhaitée. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à R. DAUDIN en précisant la référence A/062VM.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Important Constructeur Informatique, notre domaine d'activité, Informatique et Bureautique Distribuées, est en expansion rapide. Le niveau de la compétition sur ce marché suscite des priorités. La qualité de nos produits est l'une de ces priorités.

La qualité, plus qu'une nécessité, est un état d'esprit que nous devons adopter en commun dans le but de satisfaire nos clients finaux.

Nos concepts de base sont les suivants : **la conformité aux besoins, les actions préventives, la performance et l'abaissement des coûts.**

Afin d'optimiser notre action, nous proposons à un **ingénieur expérimenté HF**, un poste à responsabilité et à haute technicité.

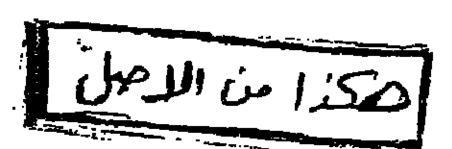
Pour mettre en place l'activité «Métrologie de Logiciels», il (elle) définit des outils de métrologie qui reposent sur des critères quantifiables. Sa mission est complétée par l'installation de ces outils et la formation des Utilisateurs au sein de notre Compagnie.

En vue d'améliorer et de promouvoir l'action de l'Assurance Qualité, il (elle) doit aussi jouer pleinement un rôle de garant de l'esprit qualité et de ses implications concrètes.

Ingénieur Informaticien Grande Ecole ou Université, vous vous êtes spécialisé pendant 3 ou 4 ans dans les techniques de réalisation de logiciels dans l'un des domaines suivants : télécom et réseaux, applications bureautiques et bancaires. L'expérience acquise dans vos fonctions et votre réussite à ce poste seront pour vous autant d'atouts que vous pourrez mettre en jeu afin d'évoluer dans notre Compagnie.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 4769 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 PARIS.

DESSEIN





1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
31.000 personnes — C.A. 11 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieur Grande Exportation
Contrats Matériel d'Armement
Valeo Activités Militaires S.E.S.M. (Asnières — 92)

Votre solide expérience commerciale et vos connaissances techniques dans le domaine des transmissions de puissance (mécanique, hydraulique) sont des atouts importants pour vous permettre de prendre la responsabilité des études de marché, de la prospection et de la négociation de nos composants, transmission et système de freinage pour application sur véhicules blindés. Fréquents déplacements en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Afrique du Nord, au Sud-Est Asiatique . . . Anglais courant indispensable. Espagnol souhaité. Réf.56617/1/M

Ingénieur Essais Débutant
Valeo Embrayages (Saint-Ouen — 93)

Au sein de notre équipe Essais vous serez chargé des essais Embrayages «Tourisme» destinés au marché allemand ainsi que de leur adaptation sur les véhicules des constructeurs. Déplacements fréquents de courte durée. Connaissance obligatoire de l'allemand. Réf.56617/2/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43, rue Bayen — 75017 PARIS

SECRE, *société* d'électronique du *groupe* JEUMONT SCHNEIDER recherche pour l'étude et la construction de matériels variés de haute technicité des

INGENIEURS ELECTRONICIENS
TELECOM, AIDE A LA NAVIGATION, TERMINAUX.

- Responsables, vous proposerez à nos clients des solutions techniques novatrices et suivrez l'avancement des réalisations sur les plans technique, délais, coûts.
- Techniciens, vous maîtriserez les techniques de pointe, d'électronique numérique et/ou analogique et/ou la conception et la réalisation de logiciels.

INGENIEURS CONFIRMES, *nous saurons satisfaire vos souhaits d'évolution.*

DEBUTANTS, nous complèterons votre formation et gérerons avec vous votre développement personnel.

Nous étudierons en toute discrétion votre dossier qui témoignera de votre motivation.

SECRE

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence IE à SECRE Direction du Personnel
214, rue du Faubourg St-Martin 75010 PARIS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans les domaines de la **simulation** et de la **synthèse numérique d'images.***

Nous élargissons nos équipes et recherchons des Ingénieurs motivés par ce secteur technologique.

INGÉNIEUR CONCEPTION DE SYSTÈMES

*Ingénieur Grande École **Électronique**, le candidat, après au moins 3 ans d'expérience réussie en **informatique temps réel** en **systèmes électroniques**, sera chargé de définir des **visualisations synthétiques** pour simulateurs et de coordonner leur développement (Réf. IC.85.3.M).*

RESPONSABLE CENTRE DE CALCUL D'IMAGES

*Ingénieur ayant au moins 3 ans d'expérience en **informatique** et de bonnes notions de **systèmes d'exploitation**, le candidat sera responsable d'un centre de calcul doté de moyens graphiques très évolués.*
Aidé d'une équipe performante, il assurera :
— l'exploitation et l'évolution des outils de développement,
— la réalisation des bases de données et scénarios d'animation de scènes à 3 dimensions pour simulateurs (Réf. IC.85.4.M).

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

*Ingénieurs Grande École **Électronique**, les candidats, après une première expérience industrielle réussie, pourront acquérir un nouveau savoir-faire et élargir leurs responsabilités dans le domaine des **études d'électronique rapide, vidéo et systèmes de visualisation** (Réf. IC.85.5.M).*

*Pour vous, un contact direct : **A. de BEJARRY** — THOMSON-CSF, Division Simulateurs — B.P. 226 — 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.*
N'oubliez pas de préciser la référence du poste choisi.

HAVAS CONTACT

JE PENSE, J'AGIS, JE VIS

PENSER, MAIS PAS SEUL. LA MAITRISE DES TECHNOLOGIES NOUVELLES IMPLIQUE L'ESPRIT D'EQUIPE.

AGIR, C'EST M'ENGAGER ET PRENDRE MES RESPONSABILITES POUR QUE NOUS CONSERVIONS NOTRE POSITION DE LEADER EN MATIERE DE COMMUNICATION ET DE RESEAUX.

VIVRE A TELESYSTEMES, C'EST DEVELOPPER ET EXPORTER MES CONNAISSANCES AUX QUATRE COINS DU MONDE.

- IBM 30 XX
- BULL DPS7-DPS8
- MINI 6
- IBM 4341
- IBM PC
- MICRAL
- MOTOROLA
- INTEL
- VAX
- PRIME
- CONTROL DATA

1985, C'EST L'ANNEE DE LA QUALITE TELESYSTEMES. NOTRE VOCATION D'ENSEMBLIER NOUS PERMET D'ETRE LEADER EN INGENIERIE DE SYSTEMES ET DE RESEAUX, EN CONCEPTION ET GESTION DE CENTRES INFORMATIQUES, EN TELEMATIQUE ET EN BANQUES DE DONNEES.

VOUS ETES PARMI LES 150 INFORMATICIENS QUI NOUS REJOINDRONT EN 1985.

PRENEZ CONTACT DES MAINTENANT AVEC



DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.
Direction du Personnel
115, rue du Bac - 75007 Paris - Tél. (1) 544.38.98

GEMAP-OUEST



« Numéro un » en Europe pour la propulsion des lanceurs de satellites et des missiles balistiques, nous appartenons au groupe SNECMA (26.000 personnes dont 3.200 cadres) qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

AUDITEUR
PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS.

Il devra nécessairement avoir une première expérience professionnelle en cabinet d'audit.

Lieu de travail : La Défense. Déplacements en province.

Merci d'adresser, lettre, C.V. et prétentions, sous la référence 4/85 à SNECMA, Département Encadrement, 2, Bd Victor, 75724 Paris cedex 14.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Nous sommes avec nos filiales l'un des premiers groupes français d'ingénierie. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs projets d'investissement tant en France qu'à l'étranger (chimie, offshore, bâtiment, industries de transformation, techniques avancées...). Compte tenu de notre développement nous recherchons un

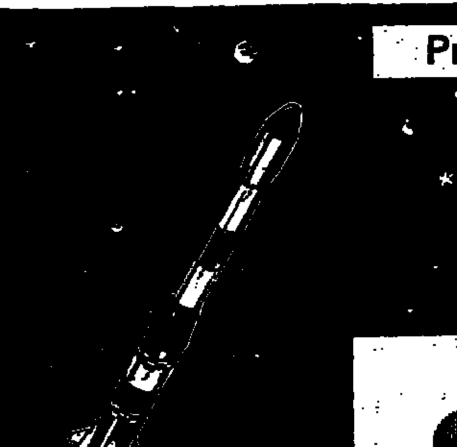
jeune contrôleur gestion
FORT POTENTIEL

Vous avez un diplôme de gestion des entreprises et une première expérience professionnelle réussie de 3 à 5 ans. Vous souhaitez aujourd'hui approfondir vos compétences et participer à la vie quotidienne de grands projets industriels. Le challenge que nous vous proposons : assurer le suivi global de la gestion et de l'administration de nos projets. Vous garantirez la fiabilité des informations sur chaque affaire auprès de la Direction Financière et des Directions de Réalisation. Vous participerez à la mise en place de notre outil de contrôle budgétaire et à la conception de nos projets informatiques de contrôle de gestion. Poste basé à PARIS.

Merci d'envoyer votre candidature à Serete, Service Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence 85.38 M



Programme ARIANE



Le CNES recherche pour sa Direction des Lanceurs :

Ingénieurs électroniciens

avec spécialisation en :

☐ **Systèmes numériques**
Vous participerez à la conception des chaînes électriques du Lanceur ARIANE 5. (Réf. 84/DLA/16).

☐ **Télétransmission numérique et Mesures embarquées (Réf. 85/DLA/07)**

De formation grande école, vous aurez 2 à 3 ans d'expérience industrielle avec une aptitude à la conduite de programmes dans un cadre européen. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : EVRY.

Veuillez adresser votre candidature avec C.V. et photo en indiquant la référence du poste à M. le Chef du Département Personnel - CNES - Direction des Lanceurs - Rue Charles-Baudelaire - 91000 EVRY.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA BA

---

jeunes ingénieurs futurs chefs de projet
ELECTRICITE - AUTOMATISME

Nous sommes une société dynamique, filiale d'un important groupe d'ingéniérie français. Vous êtes Ingénieur Grande Ecole. Vous débutez ou avez une première expérience réussie en électricité et automatismes. Après une formation à nos méthodes, vous prendrez en charge les études et la réalisation de systèmes industriels de contrôle commandes incluant les critères de sécurité et de maintenance. Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs motivés par une activité professionnelle réunissant tous les aspects du métier de l'Ingénieur : travail en équipe pluridisciplinaire, relations avec les clients, contrôle des coûts du projet, expériences en sites industriels...

Merci d'adresser votre candidature à Patrick LECLERC, sous référence 85.01 M. ECOPOL, 26, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

ecopol

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Ingénieur contrôle qualité

Jeune ingénieur Physique et/ou Chimie ou Electronique, débutant ou 1ère expérience,

vous avez fait le choix d'une carrière technique et souhaitez pouvoir y évoluer.

Votre mission : assurer le contrôle des matériels et matériaux utilisés *pour la production de circuits intégrés, et dans ce cadre les contacts avec nos fournisseurs, le contrôle des salles blanches et la mise en place des programmes d'amélioration de la qualité.*
Des capacités d'innovation, d'analyse et de communication vous *seront nécessaires pour faire passer votre message de qualité.*

Poste basé à Villeneuve-Loubet, près de NICE.

Merci d'adresser votre candidature sous référence SC/0285/1M à :
Thierry VINCENT - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

---

Etablissement Financier de dimension internationale recherche pour ses très importantes activités Prévoyance,

Responsables Juridiques et Administratifs de l'Assurance Vie

pour prendre chacun l'animation d'une unité :
- l'une chargée des fonctions de Conseil Juridique et du Contentieux auprès de la Direction et des services commerciaux,
- l'autre, du suivi administratif et juridique des opérations d'assurances.

Les deux postes s'adressent à des diplômés en Droit ou d'Ecoles de Commerce, ayant une solide expérience juridique et administrative en sociétés d'assurance (Vie, souhaitée) et l'aptitude à animer une équipe de cadres.

Les postes sont à pourvoir à Paris.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence CR 502 à,

EGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr. 75017 PARIS



SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

INGENIEUR ETUDES DE MARCHE

Il participera à l'élaboration des prévisions et des statistiques relatives au transport aérien.
Les candidats diplômés grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion devront avoir des connaissances en économétrie, recherche opérationnelle et informatique.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser sous référence 265/84 lettre, curriculum vitae et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, Boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

SOCIETE DE PETROLE
recrute pour son Siège PARIS-LA DEFENSE

JEUNE CADRE

Grande Ecole Commerciale ou de Gestion

ayant une expérience préalable de 3 ans environ dans un Cabinet d'Audit ou dans un département d'Audit interne de grand groupe.

Il sera intégré au

SERVICE DE L'AUDIT

avant d'évoluer
au sein de la Société où la mobilité professionnelle existe.

Envoyer C.V. détaillé, photo, salaire actuel sous réf. 5841 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

BERNARD JULHIET PSYCOM VA PLUS LOIN



DEPARTEMENT RECHERCHE DE CADRES

Un departement de Bernard Julhiet Psycom
BJ FORCES
RECRUTEMENT DE FORCES DE VENTE

plus d'espace, une nouvelle adresse à partir du 25 février 1985 :

24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris - Tél. 766.51.46

PROMOTEUR DES VENTES

PARIS OUEST 230 000 F +

Filiale d'un Groupe industriel international, nous distribuons des biens d'équipement par un réseau de plus de 100 vendeurs. Diplômé SUP. de CO. ou titulaire d'un titre équivalent, parlant anglais (liaisons avec le Siège européen), vous prenez la direction de l'équipe ayant en charge : les études de marché et de la concurrence, l'animation des ventes (foires et salons) et des vendeurs (promotions, concours, séminaires), l'interface avec la publicité.

Adressez votre dossier sous Nº 850 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Vous souhaitez élargir vos responsabilités : nous vous proposons de devenir :

CHEF DE PROJET

Vous serez chargé de lancer et conduire l'étude et la réalisation de simulateurs de centrales nucléaires ou thermiques et d'avions :
- ***Définition des matériels adaptés aux besoins des clients,***
- ***Établissement de propositions techniques,***
- ***Coordination des études et réalisations,***
- ***Suivi d'un budget important,***
- ***Relations techniques avec le client.***

Vos meilleurs atouts pour réussir :
- ***Formation d'Ingénieur à dominante électronique,***
- ***Expérience industrielle d'au moins 5 ans réussie, de préférence dans les domaines du Logiciel Scientifique,***
- ***Bonne maîtrise de l'anglais.***

Merci d'adresser lettre. C.V., photo, en précisant la rémunération souhaitée, sous réf. IC.85.6.M. à **A. de BEJARRY** – *THOMSON-CSF – Division Simulateurs – B.P. 226 – 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.*

HAVAS CONTACT

Organisme aéronautique à vocation internationale recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Capable de prendre en compte la responsabilité globale de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie de l'entreprise en France et de ses chantiers à l'étranger.

Une bonne connaissance de la fiscalité française et des financements internationaux est indispensable. Anglais nécessaire. Lieu de travail Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions ss réf. M. 19 à FIAS. 57, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

SELIG

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

PUTEAUX - LA DÉFENSE

VOUS ÊTES :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(A & M, ECP ou équivalent)

Vous êtes intéressé par le développement de logiciels de

CALCUL DE STRUCTURES

dans le domaine éléments finis et off-shore.

VOUS DISPOSEZ :
- d'une première expérience dans ce domaine ;
- d'une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Alors venez rejoindre notre équipe travaillant sur des sujets à forte innovation, sur toute une gamme de matériels informatiques.

Adresser lettre manuscrite et CV + prétentions à : SELIG SA - M. CAMBON 20, rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX CEDEX.

ANALYSTES

IBM 43, Cobol, CICS (total). Évolution CHEF DE PROJET
5 à 10 ans expér. souhaitée
DIXIT - ETT
3, rue Curan-Gndaine, Paris-3e
Métro Réaumur. T. 271-23-60.

UNE DES PREMIERES SOCIETES INDUSTRIELLES DE BIENS D'EQUIPEMENT, C.A. 2 milliards, 5 000 personnes, recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

INGENIEUR DEVELOPPEMENT *HF*

pour prendre en charge la réalisation de logiciels depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en application.

DOMAINE : calculs de structures, CAO, DAO.
MOYENS : DEC VAX 780.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un jeune INGENIEUR Diplômé, formation mécanique, connaissant le FORTRAN, avant tout personne de dialogue et de contact.

Poste basé : PARIS - LA DEFENSE.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 4439 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Société française renommée dans le domaine des techniques de pointe (électronique, aéronautique, systèmes informatisés...). 2800 personnes, CA de 1,2 Milliard de francs, nous offrons un poste de responsable du recrutement/emploi au sein de notre établissement de province, situé dans le centre Ouest (Vienne) 900 p. dont 110 cadres.

Adjoint au responsable du personnel et des relations sociales de cet établissement, vous devrez prendre en charge le recrutement (principalement du personnel non cadre), favoriser la mobilité interne, les mutations et mener à bien les reconversions nécessaires à partir des besoins de la société et après évaluation des potentiels.

Psychologue de formation, il vous sera demandé plus de 5 ans d'expérience dans la fonction personnel, en milieu industriel et la pratique du recrutement.

Nous vous offrons une réelle opportunité de développement professionnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 6708 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Société d'Investissements Immobiliers (industriel et commercial) filiale d'un très important groupe bancaire recherche

un(e) Chargé(e) de Gestion Locative

qui sera particulièrement responsable pour une partie du patrimoine de :
- faire les appels de loyers ;
- assurer le suivi des contrats de location et les travaux, en liaison avec le service technique et le service contentieux ;
- effectuer le controle des charges locatives.

- Le niveau BTS de comptabilite ou équivalent est exige.
- Une experience de plusieurs années dans ce domaine d'activité est indispensable.
- Une disponibilité rapide est souhaitee.

Envoyer CV, pret. et photo sous ref. **GV 0218/M** a **Lévi Tournay Asscom** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Importante Institution Financière
recherche
pour son Bureau d'Etudes

un Analyste Financier Bourse confirmé

- Diplômé d'Etudes Supérieures.
- Deux à quatre ans d'expérience similaire.

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. **RC 0216** à **Lévi Tournay Asscom** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS

L'OFFICE NATIONAL d'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES

embauche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ENSAE - ECP - ENST - ESE - ESO, etc.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Intéressés par :
- le guidage des missiles
- le traitement du signal
- le traitement d'image
- les radars de trajectographie et d'analyse
- les véhicules spatiaux
- l'aérodynamique appliquée (missiles) et théorique (analyse numérique)
- l'aérothermodynamique
- l'optique infra-rouge.

Adresser CV et photo à O.N.E.R.A. BP. 72 - 92322 CHATILLON Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES BASE PARIS (C.A. 160 MILLIONS DE FRANCS) VOYAGES FRÉQUENTS FRANCE EXCLUSIVEMENT recrute

TECHNICO-COMMERCIAL

- Age 25 ans minimum ;
- Formation Ingénieur Chimiste ;
- Parlant anglais, allemand apprécié.

Pour vente produits chimie fine à industries parachimiques (polyuréthanes, polystyrène, caoutchouc, pharmacie, électronique).

Connaissance du milieu souhaitée.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à Monsieur Jean-Claude POULAIN, 75, rue de la Plaine, 75020 Paris.

Pour développer sa structure commerciale le nº1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F. Progression : + 28,5 % 13.000 clients). propose un stage de formation. Si vs souhaitez dev. l'un de nos

COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)

à Paris ou Versailles, tél. pr Paris et banlieue Ouest au 500-24-03, poste 42 et pour banlieue Sud au 660-52-52, poste 38.

IMPORTANTE STÉ

recherche

DÉLÉGUÉS(ÉES) CULTURELS (LES)

- Statut V.R.P.
- Formation assurée.
- Rémunération élevée.
- Carrière évolutive.

Si vous avez 25 ans min. et bon niv. gén. Se prés. le 20-02 à part. de 10 h à M. DUMONT, E.B. FRANCE Tour Maine-Montparnasse, 35e étage.

BANQUE PARISIENNE effectif 320 personnes, filiales incluses, recherche pour sa DIRECTION DES ENGAGEMENTS

REDACTEUR-ANALYSTE H/F

Niveau classe V ou VI, ITB ou équivalent.
Bonnes connaissances des crédits bancaires.
Parfaite maîtrise de l'analyse des bilans des entreprises de toutes tailles.
Aptitudes à s'intégrer à une petite équipe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 9100 M à OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris.

Constructeur Informatique recherche immédiat 1 INGÉNIEUR

TÉLÉCOM

1 INGÉNIEUR

ÉLECTRONICIEN

connaiss. le 16-BITS. Tél. pour R.-V. 784-74-52.

UNE IMPORTANTE CHAINE DE LIBRAIRIES PAPETERIES-PRESSE recrute UN

RESPONSABLE DE MAGASIN

Vous avez plus de 28 ans.
Vous possédez une expérience d'au moins 3 ans de la gestion d'un commerce.
Vous avez un bon niveau de culture générale et une personnalité forte et active.

Il vous sera confié, après stage, la gestion d'un magasin.

La candidature manuscrite est à adresser avec C.V. détaillé et photo nº 5.709 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

secrétaires

CABINET BREVETS recherche d'urgence

SECRÉTAIRE DACTYLO TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

PLACE STABLE EXCELLENT SALAIRE.
Ec. av. C.V., photo, prét. à Publ. ORBIS-EY. 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

capitaux propositions commerciales

Femme, 40 ans, propose sa collaboration, voire association, en vue création boutique mode féminine « grande qualité », à Versailles ou proche région. Ecr. s/nº 6.730 service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Si vous êtes débordé, faites-vous aider par un spécialiste de la fabrication dans l'édition (de la bibliophilie à la littérature générale), qui, de son domicile, pourra préparer les manuscrits, évaluer les calibrages, relire en première, faire ou contrôler les montages, superviser la qualité, vérifier les B.A.T. ou les tierces, éventuel. à l'imprimerie. T : 255-43-89 de 9 h à 21 h.

cours et leçons

COURS D'ANGLAIS

J. H. amér., exp. profes., tous niveaux. G. Glaser. (1) 262-51-62.

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel — ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Écrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS
Téléphone : (1) 763-63-32.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS DOMICILIATION-CONSEIL ET SUIVI DE GESTION

GESTION-ÉTUDES ANALYSES

13, rue Thoin, 75005 PARIS. Téléphone : 325-67-60.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

Vous qui ENSEIGNEZ auprès des jeunes (12-18 ans) ou des adultes, venez rej. notre équipe de délégués départementaux. Activités à temps partiel. RÉMUNÉRATION MOTIVANTE Club A3, 10, rue Saint-Marc. 75002 Paris. Tél. : (1) 236-22-54, stand C 14, Expolangues 85.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DOCTEUR EN GESTION

27 ANS
Diplômé Ecole de Commerce - D.E.C.S.

Ayant acquis, à un poste de direction, l'expérience de la FORMATION, de l'ORGANISATION et du TRAITEMENT DE L'INFORMATION.

Recherche opportunité dans CABINET CONSEIL

Ecrire sous nº 1976, « le Monde » Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. 26 ans, réf., ch. emploi Paris, dur. 1 mois, conn. standard, télex, dact., sténo, bon anglais, allem. Tél. 904-26-51.

PROFESSEUR D'ANGLAIS rech. remplacements rég. parisienne 851-60-93 (répondeur).

J.F. 26 ans, exp. documentaliste, secteur cultur., dactylo., dipl. ethnol. et anglais, grande disponibilité, assisterait animateur, organisateur d'expo. pour secrét., rech. doc., enquêtes, etc. Tél. (56) 91-57-46 ou Ecr. s/nº 8.954 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre féminin, 38 ans, cherche poste analyste financier ou budgétaire. Libre de suite. Ecrire sous le nº 069.644 M

RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Fme 39 ans, sécrétaire-dactylo, sérieuse, polyvalente, exp. bancaire, vérificateur-conseil de Promot. en bât. et serv. commerc. rech. POSTE STABLE Ét. ttes prop. Région Limours, Orsay; RER lg. B. Mme Blond, 33, Les Aulnettes, 91640 Briis-sous-Forges. Tél. 490-75-81 après 18 h 30.

Bac gestion, expér. professionnelle, maîtrise Sces éco. Paris-I, option gestion publique poste coll. locs Ets. publics. Joël Fiszka, 2, place de l'Amitié, 93700 Drancy. T. 836-89-83.

Jeune femme 40 ans, 15 ans d'expérience dans secteurs privé et bancaire cherche place stable sur Paris seulement en qualité de secrétaire. Ecrire à Mme LEGRAND, 21, cité Leclaire, 75020 PARIS. Tél. bureau 523-30-40, poste 302.

automobiles

divers

LANCIA 14e AUTOBIANCHI
2 MAGASINS
229 Bd Raspail (1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin (1) 539-57-33

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ______

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

BD SAINT-MICHEL Soleil, dble séjour, 2 ch., cuis. ÉQUIPÉE bains. Parfait état, imm. p. de t., 1 550 000 F. Immocom 727-84-76.

VILLAGE SUISSE imm. pierre de t., 3 p., 65 m² rez-de-ch. clair : 650 000 F. GARBI. Tél. : 567-22-88.

6e arrdt

Rue Saint-André-des-Arts volume à aménager dans imm. XVIIIe, 3e ét., charme et caractère s/cour et rue, finitions au choix. Direct. Pptaire : 329-58-65.

7e arrdt

GRENELLE INVALIDES Téléphone : 703-32-31
3 P. TERRASSE.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN Beau 5 p. 185 m², 2.380.000 F. 307-31-62 LE MATIN.

13e arrdt

MAISON BLANCHE 2 pièces entrée, cuis., w.c., 38 m². A rénov. Bon imm. 265.000. 327-52-44.

LOFT
329-58-65.

17e arrdt

GUY MOQUET
Petit imm. neuf, pptaire vend GRAND LIV. 2 CHBRES, BUR. 2 sanit. 590.000 F. 267-69-27.

18e arrdt

LAMARK-CAULAINCOURT Bel imm. pierre de t. 3 p. Entrée, cuis., w.c., pos. bains 3e s/rue. 490.000. 255-64-59.

RUE CAULAINCOURT
Magnif. 5 p., tt cft : 150 m² 1 950 000 F. Tél. 254-71-93.

92 Hauts-de-Seine

BOUL. DU CHATEAU
NEUILLY - PLEIN SUD Très bel appt de réception, + 2 chbres, 2 bains, 200 m². EXCLUSIVITÉ EMBASSY. Tél. : 562-16-40.

Province

38 — ALPE-D'HUEZ
Pptaire vend dans belle résidence rénovée SUD au pied des pistes, studios. La Chaumière, Chemin de la Chapelle. (76) 80-61-20.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère Apparts et Hôtels part. dans quartier résidentiel paiement cpt chez Notaire. Téléphone : 544-44-45.

DORESSAY
PR CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
APPTS GD STAND
et HOTEL PARTIC. 624-93-33.

Recherche 2 à 4 p. Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. Paie cpt chez notaire. 873-20-67 même le soir.

INFORMATIONS
Pour premier salon immobilier Paris, rech. 10 gds appts ou hôtels part. quartiers résidentiels. Présentation aux visiteurs après sélection photos descriptif, plans offerts gratuit. et sans engagements.
Mme THOMAS 705-69-69.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES, 43, r. Cl.-Bernard, PARIS-5e. Métro CENSIER.

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 306-09-10
188, rue de Vaugirard (15e).

locations non meublées demandes

Paris

Pour Hauts Fonctionnaires et Employés grande administration européenne rech. appts 2 à 3 P., villas, studios Paris et environs, sans limitation de prix. Téléphone : 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

4 Pces luxueux, imm. moderne, très bien équipé, terrasse, vue sur Seine, soleil, parking souterrain, Mo Pont-de-Sèvres. Particulier 296-25-06.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. T. 285-11-08

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES Secrétariat, Télex. Téléphone : (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e Domiciliation RM - RC - SARL. Constitution Sté 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

ST-GERMAIN-EN-LAYE PLEIN CENTRE
10, RUE DE PARIS PROPRIÉTAIRE loue directement en totalité, imm. neuf
750 m² BUREAUX
sur quatre niveaux convenant : BANQUE, SIÈGE DE SOCIÉTÉ, etc. Disponible le 1er AVRIL 85. Pour renseignements, visites 551-58-02 hres bur.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business Buro (1) 346-00-55.

Siège social RUE ST-HONORÉ. Constitutions STÉS tous serv. PARIS ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES 280-91-63.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite vends en Ariège magasin chaussures B.A. Téléphone : (61) 69-13-43.

locaux commerciaux

Locations

A louer à usage commercial dans vaste ensemble immobilier de construction récente à JUVIGNAC (MONTPELLIER NORD 34000), R.N. 109 :
1) Importants entrepôts d'environ 1.880 m², cinq bureaux et dégagement d'environ 100 m² et sept emplacements de parking.
2) Bureaux et salle de réunion d'une surface globale de 183 m² au 1er étage.
Aucune indemnité pour droit au bail demandée.
Pour tous renseignements, téléphoner : 16 (67) 63-32-24.

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE dans PARIS ou banlieue, libre ou occupé.
P. BLUM 265-64-11.

hôtels particuliers

BUTTE MONTMARTRE Hameau des Artistes rare. Maison part. 350 m² s/3 niveaux, garage JARDIN, TERRASSE. 325-48-82.

propriétés

20 km de St-BRIEUC (22) Le CHARME de la LANDE
SUPERBE MAISON
Style régional, vaste salon, sdj. pierres appar. cheminée granit, 2 chb., bibliot., cuis. équip., cft. PRESTATIONS DE QUALITÉ, gar. sur 1 HA. A SAISIR : 600 000 F. J.P. DIVOUX, 7, avenue de Tassigny 57000 METZ. Téléphone : (16-8) 766-28-15.

viagers

3/4 p. cft 80 m² imm. pierre 17e arrdt. 130.000 + 2.400 F occupé fme 75 ans. 266-19-00.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce sur toute la France Indicateur LAGRANGE fondé en 1878 5, rue Greffulhe, 75008 PARIS Téléphone : (16-1) 266-46-40.

maisons individuelles

Clairières de Verneuil (78), 30 mn gare St-Lazare, journaliste vend maison individuelle 6 pces plus mezzanine, 140 m² habit., 4 velux, 2 s-d-bns plus douche, gar., jar., 600 m². Prx : 780 000 F + 100 000 prêts cessibles (à débat.). Tél. : 971-92-79.

économie

REPÈRES

Dollar : nouveau record à 10,13 F

Pour la première fois depuis onze ans, le dollar a franchi, mardi matin 19 février, la barre des 3,30 DM à Francfort. La Bundesbank est intervenue, mais en vain. Revenu un moment à 3,29 DM, le dollar était repassé une heure après à 3,3050 DM (contre 3,2788 DM lundi). Sur les autres places financières, la devise américaine a repris sa progression. A Paris, elle a, successivement, valu 10,14 F, puis 10,07 F et, finalement 10,1390 F (contre 10,04 F). Partout, les affaires ont été très actives.

Magnétoscopes : le Japon pulvérise ses records

Les exportations japonaises de magnétoscopes ont augmenté, en 1984, de 44,8 % par rapport à 1983, avec 22 millions d'unités. Les ventes à destination des Etats-Unis ont crû de 119 % (11,9 millions d'appareils), mais elles ont baissé, en Europe, de 19,2 % (3,75 millions, chiffre qui correspond aux accords d'autolimitation signés entre la CEE et le Japon). Les ventes au Japon même (4,3 millions) ont progressé de 16,8 %.

Nucléaire : l'électricité 40 % moins chère en France qu'aux Etats-Unis

Le coût de l'électricité nucléaire est 40 % moins élevé en France qu'aux Etats-Unis, bien qu'il augmente, en moyenne, de 4,4 % par an (en francs constants) depuis dix ans, estime une étude réalisée par EDF, l'Electric Power Research Institute (EPRI) américain et le Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières. Selon cette étude, qui se fonde sur 1 dollar à 6,72 F (taux de change moyen de 1980 à 1984), le coût du kilowattheure installé aux Etats-Unis a progressé, de 1978 à 1983, de 16 % par an, du fait notamment de l'absence de standardisation et des délais administratifs qui allongent la construction jusqu'à douze ans (contre six en France, au cours de la même période).

Pétrole : la Grande-Bretagne premier fournisseur de la France

La France, qui, en 1984, a acheté 69,94 millions de tonnes de pétrole brut à l'étranger (+ 1,6 %), a considérablement réduit sa dépendance à l'égard du Proche-Orient. Ainsi la Grande-Bretagne est-elle devenue le premier pays fournisseur, avec 12,9 millions de tonnes, soit 18,5 % du total, devançant, pour la première fois, l'Arabie saoudite (12,2 % du total). Globalement, les pays du Proche-Orient n'ont assuré que 31,4 % des livraisons, devançant encore de peu l'Europe (Grande-Bretagne, Norvège, URSS), avec 19,9 millions de tonnes, soit 28,5 % du total, mais derrière l'Afrique, qui, avec 23,8 millions de tonnes (40,4 % du total), est devenue la première zone d'approvisionnement des compagnies françaises.

CONJONCTURE

LE PATRONAT ET LES INVESTISSEMENTS

Nous ne savons pas gérer la préparation à la croissance

nous déclare M. Guy Brana, vice-président du CNPF

Vice-président, et président de la commission économique du CNPF, M. Guy Brana s'en prend, dans l'entretien qu'il nous a accordé, à la façon dont sont utilisées les statistiques sur les investissements. Il déplore que les pouvoirs publics ne prennent pas les mesures nécessaires pour une véritable relance de l'équipement industriel.

« On parle beaucoup, en ce moment, du redressement des comptes des sociétés et de la reprise des investissements industriels. Au CNPF, cependant, vous ne semblez pas d'accord avec l'interprétation qui est faite de ces résultats.

— Les comptes des sociétés se redressent... à partir d'un creux historique, à partir d'un point bas jamais connu. Quant aux investissements, je suis choqué par l'actuelle présentation des chiffres qui permet de ne pas prendre les décisions qui s'imposent. Et puis, on confond trop les choses, ou on attire trop l'attention sur une seule partie de l'ensemble. Soyons clairs, les investissements productifs ont représenté 388,8 milliards de francs en 1983. Pour 1984, l'INSEE prévoyait, en juillet dernier, qu'ils s'élèveraient à 398 milliards. Mais, en décembre, cette estimation était ramenée à 389 milliards. Donc, progression nulle. Nulle, parce que parmi ces investissements productifs, ceux des grandes entreprises nationales auraient baissé de 5,7 %, ceux du commerce et des services de 3,4 %. Seul l'investissement de l'industrie concurrentielle aurait connu une croissance en volume de 9 %, alors que l'INSEE avait d'abord parlé de 12 %.

— Il s'agit tout de même d'un résultat positif.

— Quand on part d'un point très bas, on ne peut que remonter ! De plus, il est à peu près certain que cette hausse de 9 % ne sera, malheureusement, pas atteinte. Le Crédit national, dont les clients qu'il interroge sont déjà, par définition, des investisseurs — puisqu'ils s'adressent à lui —, ne prévoit qu'une hausse de 4 %, ce qui me paraît vraisemblable, et il ne s'agit là que des investissements industriels ; or ceux-ci ne représentent que 30 % de l'ensemble des investissements productifs. Cette reprise de l'investissement industriel n'est le fait que d'un quart des sociétés du secteur concurrentiel. C'est cela qui est grave : laisser croire à l'opinion que toutes nos entreprises sont concernées quand les trois quarts ne le sont pas.

— On serait alors tenté de se demander ce qu'elles font de leur argent puisque nul ne conteste que les résultats des entreprises se sont considérablement redressés et qu'elles ont retrouvé un taux de marge brute comparable à celui qu'elles connaissaient avant le premier choc pétrolier, c'est-à-dire avant 1974.

— Une fois encore, il faut voir d'où nous partons. Les résultats des entreprises n'ont jamais été aussi mauvais qu'en 1981 et 1982. Après ces deux années d'épuisement, la plupart des entreprises ont été obligées de chercher à se désendetter.

» D'ailleurs, je ne tablerai pas sur les chiffres qui sont actuellement avancés sur les résultats des sociétés en 1983 et en 1984 : ils sont probablement beaucoup plus faibles que prévu si j'en crois les renseignements qui nous viennent des entreprises.

Les entreprises les plus endettées

— Est-ce qu'il n'y a pas une tentation à placer son argent plutôt que d'investir, à chercher refuge, par exemple, dans les SICAV de trésorerie ?

— Je n'y crois pas du tout. Toutes les entreprises françaises sont caractérisées depuis quinze ans par un manque de fonds propres. Elles sont aujourd'hui parmi les plus endettées du monde et doivent emprunter à un taux d'intérêt qui, compte tenu de notre inflation, est très supérieur à ce qu'il est à l'étranger.

» Les entreprises tendent donc à réduire, voire à supprimer leur endettement. Il convient de respecter cette contrainte, propre aux entreprises françaises, mais cela n'empêche pas, bien au contraire, de les inciter à investir. Je veux parler de l'incitation de caractère fiscal à l'investissement qui a cours dans la plupart des pays étrangers.

— Vous estimez donc que les pouvoirs publics ne font pas, en la matière, ce qu'ils devraient faire.

— Nous n'avons qu'un objectif, au CNPF, c'est que l'investissement reparte puissamment. Or, présenter comme un succès une augmentation aussi partielle et insuffisante des investissements, c'est s'autoriser à ne prendre aucune décision. Nous sommes, de ce fait, le seul pays industrialisé qui ne sait pas gérer la préparation à la croissance. On se gargarise de chiffres qui devraient, au contraire, nous démontrer que des décisions sont à prendre. Elles auraient déjà dû être prises.

» Par des mesures d'incitation fiscales, vous créez le choc psychologique et vous enclenchez la seule relance que nous puissions nous permettre, la relance par l'investissement. La relance par la consommation, surtout pas. On y a déjà goûté ! Cela ne peut se faire que quand on est « droit dans ses bottes »... Et nous n'y sommes pas. Avec une relance par l'investissement, en revanche, vous contribuez à préparer l'avenir. En octobre dernier, on m'avait dit : « Oui, il faudra peut-être faire quelque chose, mais laissez frémir l'année 1985. » Eh bien, moi, je trouve qu'elle frémit bien faiblement et que c'est le moment de décider. Les idées ne manquent pas. Pour ma part, je serais prêt à proposer une mesure générale inspirée du crédit d'impôt-recherche, prenant en compte la progression de l'investissement d'une année sur l'autre.

— Relancer l'équipement des entreprises, c'est aussi relancer les importations, donc prendre le risque de déséquilibrer le commerce extérieur.

— Tout crûment, je vous répondrai que c'est là l'argument de ceux qui ne veulent rien faire ! Il faut vraiment ne pas savoir ce qu'est un investissement pour tenir un tel propos. Dépenser des devises pour acheter une machine, c'est se procurer un outil qui va permettre de produire mieux et d'exporter davantage.

» Prenez le textile. Ce secteur a investi grâce au « plan textile ». Il a, souvent, été obligé d'acheter ses machines à l'étranger, mais avec un an de décalage, il a exporté plus et il a récupéré le prix des machines. Il faut acheter les meilleures machines du monde, où qu'elles soient, pour être le plus compétitif possible. Bien entendu, l'idéal est qu'elles soient françaises. Et pour cela... il faut investir. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON.

ÉNERGIE

Vers un règlement du contentieux gazier entre l'Algérie et l'Espagne

Après trois ans d'âpres discussions et l'ouverture d'une procédure d'arbitrage international (*le Monde* du 28 août 1984), le contentieux qui oppose l'Algérie et l'Espagne à propos d'un grand contrat de fourniture de gaz serait enfin sur le point d'être réglé. Selon la revue spécialisée *International Gas Report*, une solution de compromis aurait été élaborée. Elle pourrait satisfaire à la fois l'Algérie, qui reprochait à Madrid de n'enlever qu'un tiers environ des quantités prévues au contrat signé en 1975, et réclamait des indemnités au titre de la clause « *take or pay* » — prendre ou payer, — et l'Espagne qui refusait, arguant de ses besoins réels, et souhaitait, de surcroît, conserver le prix initialement prévu par le contrat, inférieur aux prix de vente consentis par Alger à ses autres clients européens.

Selon le compromis, l'indemnisation réclamée par l'Algérie (800 millions à 1 milliard de dollars) serait réduite de moitié et payée en partie en biens et services. L'Espagne s'engagerait à doubler le volume de ses enlèvements (1,32 milliard de mètes cubes par an actuellement), en développant l'usage du gaz dans le secteur domestique et l'industrie chimique, mais Alger renoncerait à lui vendre l'intégralité des quantités prévues au contrat initial (4,5 milliards de mètres cubes par an). Enfin, Madrid accepterait un relèvement du prix de vente de 2,79 à 3,94 dollars par million de BTU (1) — qui amènerait celui-ci au niveau des tarifs négociés par l'Algérie avec la France ou la Belgique.

L'Algérie a, par ailleurs, entamé des négociations avec le Brésil pour la livraison d'environ 1 milliard de mètres cubes/an de gaz naturel liquéfié, en contrepartie d'équipements et de technologie brésiliens destinés notamment à l'électrification rurale, aux chemins de fer, au bâtiment et à l'installation d'usines de ciment.

(1) 1 million de BTU (British thermal unit), unité de mesure gazière, équivaut à 25 mètres cubes de gaz ou 0,025 tonne équivalent-pétrole.

● **Baisse de la consommation de produits pétroliers en France.** — Les ventes de produits pétroliers, à l'exception du gazole, ont diminué en France au cours des douze derniers mois (de janvier 1984 à janvier 1985). Les livraisons d'essence ont régressé de 0,9 %, du fait de la hausse des prix au second semestre 1984 et de la baisse des ventes d'automobiles au cours de l'année. Celles de fuel domestique ont reculé de 1 % et celles de fuel lourd (destiné à l'industrie et au secteur électrique) de 20,5 %. Seul le gazole, dont la consommation a progressé de 2 %, échappe à cette tendance, du fait, notamment, de la part croissante des voitures à moteur diesel dans le parc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	10,1050	10,1100	+ 155	+ 165	+ 280	+ 305	+ 575	+ 675
$ can.	7,5332	7,5397	+ 31	+ 50	+ 51	+ 87	− 71	+ 20
Yen (100)	3,8746	3,8795	+ 128	+ 138	+ 258	+ 276	+ 801	+ 849
DM	3,0556	3,0595	+ 115	+ 122	+ 231	+ 243	+ 631	+ 673
Florin	2,6990	2,7032	+ 78	+ 84	+ 162	+ 172	+ 469	+ 475
F.B. (100)	15,2001	15,2156	+ 5	+ 42	− 25	+ 58	− 140	+ 99
F.S.	3,5986	3,6030	+ 135	+ 146	+ 282	+ 299	+ 825	+ 876
L (1 000)	4,9437	4,9535	− 146	− 130	− 326	− 297	−1 027	− 949
£	11,0397	11,0553	− 316	− 275	− 636	− 569	−1 211	−1 033

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 7/8	9	9 7/16	9 9/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 3/8	6 1/2
Florin	6 3/8	6 5/8	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16
F.B. (100)	10 1/2	11	10 9/16	10 13/16	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11 1/16
F.S.	2 1/8	2 5/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
L (1 000)	14	15	14 1/8	14 5/8	14 3/8	14 3/4	14 7/8	15 1/4
£	14	14 1/4	14 3/16	14 1/4	14 1/8	14 1/4	13 1/8	13 1/4
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Logement : légère amélioration du marché en Ile-de-France

En 1984, les ventes de logements neufs à des particuliers en Ile-de-France ont progressé de près de 18 %, passant de 12 800 à 15 000, selon la chambre syndicale des promoteurs-constructeurs de la région. C'est la deuxième année consécutive que le nombre des ventes augmente, la progression ayant été en 1983 de plus de 16 % par rapport à une année 1982 où le marché était complètement déprimé, avec seulement 11 000 logements vendus. Il y a encore fort à faire pour atteindre les 32 000 logements des années 70, la chute ayant commencé dès 1980, avec 22 900 logements commercialisés.

De plus, les promoteurs-constructeurs de la région parisienne observent, en matière de financement, que le secteur libre et celui des prêts conventionnés ont pris une meilleure part en 1984 : 50 % du total des logements commercialisés contre 40 % l'année précédente.

Cette amélioration du marché provient, selon la chambre syndicale, à la fois du retard pris par la construction neuve ces dernières années, de l'amélioration des conditions de financement pour les acquéreurs et de la quasi-stabilité des prix de vente.

Enfin, malgré une augmentation de 10 % du nombre des logements offerts à la vente, le volume de cette offre a diminué de 20 % par rapport à 1984. « *Les logements achevés et non vendus ne représentent plus, fin 1984, que 46,7 % du disponible à la vente contre 54,2 % à la fin de l'année dernière* », précisent les auteurs de ce bilan. Cependant, après cette année d'« assainissement du marché », les professionnels n'attendent pas, en 1985, un nouvel accroissement des ventes.

L'industrie des circuits intégrés en surcapacité

INTEL LICENCIE 900 SALARIÉS

Intel, société californienne spécialisée dans les circuits intégrés, va licencier 900 salariés, 4 % de ses effectifs, et abaisser la durée du travail dans deux de ses usines. Intel rejoint ainsi d'autres sociétés de ce secteur (national, Semiconductor, Texas Instruments...) qui ont pris des mesures du même type pour faire face à une chute des ventes. Ce ralentissement conjoncturel était prévu, la production de « puces » étant depuis toujours cyclique, alternant des périodes de pénurie avec des périodes de surcapacité. L'industrie mondiale est entrée depuis la mi-1984 dans une telle phase de surcapacité que les ventes de tous les fabricants sont réduites. Elles devraient reprendre au second semestre de cette année. C'est néanmoins la première fois qu'Intel a recours à des licenciements.

● **Meuble : Gautier reprise par Séribo.** — Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon (Vendée) a décidé, lundi 18 février, de confier la reprise de l'entreprise vendéenne Gautier SA, numéro deux du meuble en France (après Pinault), à la société Séribo, société d'ingénierie spécialisée dans les usines de transformation des bois. La reprise des actifs de Gautier a été fixée à 11 millions de francs. La nouvelle société prendra le nom de Gautier-France.

AUTOMOBILE

CHUTE DES VENTES DE RENAULT AUX ÉTATS-UNIS

Pour la régie Renault, le mois de janvier a été marqué par un net recul de ses ventes aux Etats-Unis. Les livraisons d'Alliance et d'Encore, les versions américaines de la R-9 et de la R-11, ont baissé de 30 % par rapport à janvier 1983, tandis que les modèles importés chutaient de 37 % en France. Ce recul est d'autant plus impressionnant que les modèles concurrents — la Ford Escort notamment — se vendent bien. Voilà qui plaide, selon *l'Humanité* du 19 février, contre « *l'aventure américaine de la Régie* », le quotidien communiste parlant « *d'engrenage suicidaire de soutien financier à AMC* ». De façon surprenante le magazine américain *Fortune*, daté du 4 mars, titre, presque comme *l'Humanité*, sur « *la stratégie hasardeuse de Renault aux Etats-Unis* ». Il est vrai que la Régie a dépensé 545 millions de dollars pour devenir le principal actionnaire d'American Motors et s'implanter ainsi aux Etats-Unis (mais l'essentiel a été dépensé en 1980-1982 avec un dollar inférieur à 6 F).

Tout cependant n'est pas noir pour American Motors, puisque les ventes de Jeep — hautement rémunératrices — ont progressé de 21 % avec 13 182 véhicules immatriculés.

Peugeot va mieux

Peugeot a enregistré, en 1984, un chiffre d'affaires de 48,89 milliards de francs, soit une hausse de 5,3 % par rapport à 1983. Citroën a également renforcé sa position et terminé l'année avec un chiffre d'affaires de 26,06 milliards de francs, soit une augmentation de 3,7 %. Si les résultats du groupe Peugeot SA (qui recouvre les marques Peugeot, Citroën et Talbot) ne sont pas connus, la direction estime qu'ils seront meilleurs qu'en 1983 (où la perte avait atteint 2,6 milliards de francs). Peugeot proprement dit pourrait même être équilibré, voire légèrement bénéficiaire, et, selon M. Calvet, le président-directeur général du groupe, PSA devrait sortir du rouge en 1985.

Le succès de la 205, mais aussi les suppressions d'emplois (seize mille dans l'ensemble du groupe en 1984) expliquent cette amorce de redressement. Malgré un endettement de quelque 30 milliards de francs, Peugeot, qui espère obtenir 2 milliards de francs de prêts du Fonds industriel de modernisation, pense investir 5 milliards en 1985 (contre 4 milliards en 1984). Il devrait aussi, dans le courant de l'année, procéder à une augmentation de capital pour renforcer ses fonds propres.

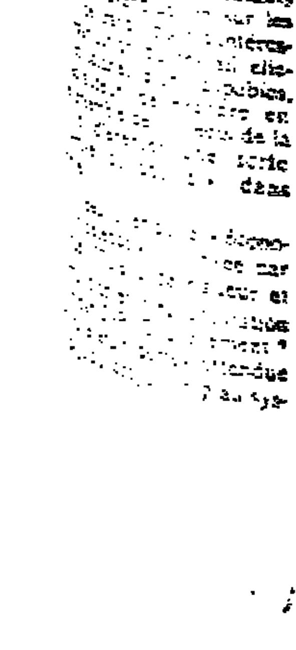
L'AFFAIRE DE LOREAN

Le gouvernement britannique porte plainte contre le cabinet Arthur Andersen

Le gouvernement britannique a engagé une action en justice à l'encontre de la firme américaine Arthur Andersen and Co — numéro un mondial de l'audit des entreprises — à laquelle il réclame 237 millions de livres (2,6 milliards de francs) à la suite de « *graves négligences* » commises dans la vérification des comptes du constructeur de voitures de sport De Lorean Motor Co qui fit faillite en 1982.

Cette action en justice déposée le 15 février auprès du tribunal de district de New-York, met en cause les deux filiales locales du cabinet américain, Arthur Andersen and Co (République d'Irlande), installée à Dublin, et Arthur Andersen and Co (Royaume-Uni) dont le siège est à Londres. Aux termes de l'acte d'accusation, ces deux firmes auraient eu connaissance des irrégularités commises par le constructeur automobile (de nationalité américaine, mais installé en Irlande). De Lorean sans en informer le gouvernement britannique, pas plus que les autres partenaires du groupe failli. Ainsi, le département de développement économique de l'Irlande du Nord estime avoir prêté 77 millions de livres (850 millions de francs) accordées, sous forme de subventions, à cette entreprise pour une durée de quatre ans afin de l'aider à s'implanter en Irlande du Nord.

Arrêté en octobre 1982, le jour même de la faillite de son entreprise, M. De Lorean avait été inculpé dans une affaire de drogue avant d'être acquitté, en août 1984 à l'issue d'un procès fertile en rebondissements.



L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Les Dix ne font aucune concession dans le domaine de la pêche

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les difficultés soulevées par l'adhésion de l'Espagne (et du Portugal) à la CEE dans le secteur de la pêche ont pris, lundi 18 février, leur véritable dimension. Les ministres des affaires étrangères des Dix, qui ont tenu une session préparatoire avant de rencontrer, mardi 19 février, les délégations espagnole et portugaise, se sont opposés à toute nouvelle concession.

Dans un souci de clore les pourparlers d'élargissement dans les délais prévus — avant la fin du mois de mars, de sorte que les traités d'adhésion puissent être ratifiés par les Parlements nationaux d'ici à la fin de 1985 — la Commission européenne a présenté un *« compromis global »* sur tous les points encore en discussion, essentiellement la pêche et l'agriculture. Si les aspects agricoles font l'objet des marchandages classiques d'une fin de négociation, il n'en va pas de même pour les droits de pêche à octroyer aux chalutiers espagnols au large des côtes françaises et britanniques.

Un noyau dur, composé de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de l'Allemagne fédérale s'est opposé à la solution de compromis avancée par Bruxelles. La Commission a présenté un schéma dont l'objectif est de faire bénéficier l'Espagne des mêmes droits que ses futurs partenaires au terme d'une période de sept ans après l'adhésion.

La principale condition posée est que la flotte espagnole — qui, au cours de ces dernières années, n'a pas réduit le nombre de ses unités, contrairement à celles des Dix (de 30 à 50 % selon les Etats membres) — diminue sa capacité de capture d'environ deux-tiers. A cette fin, Bruxelles demande que le budget communautaire contribue de manière substantielle à l'opération (195 millions de francs avant l'adhésion et 130 millions chaque année de 1986 à 1992).

Les grands pays pêcheurs de la CEE veulent s'en tenir à l'offre présentée en décembre 1984, c'est-à-dire le strict maintien des droits actuels jusqu'en 1993. Ensuite, en fonction de l'attitude des pêcheurs espagnols, ils apprécieront s'il y a lieu de mettre fin à la période transitoire ou de la prolonger (deux à sept ans supplémentaires sont d'ores et *déjà prévus*).

En réalité les Dix ne souhaitent pas que la question espagnole vienne interférer dans le rendez-vous qu'ils ont pris en 1992 pour reconduire le fragile équilibre établi en janvier 1983 lors de la création de « l'Europe bleue ». Vient s'ajouter la méfiance à l'égard des pratiques espagnoles que les délégations des gouvernements membres n'ont pas cachée lundi à Bruxelles. Mme Lalumière, le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, a déclaré que sur ce dossier les Dix devaient se montrer *« très fermes et très vigilants »*.

« Madrid, a-t-elle poursuivi, *n'a guère fait de concessions jusqu'à présent. »* Aussi Mme Lalumière s'est-elle interrogée sur *« la volonté réelle de l'Espagne d'adhérer à bref délai »*. D'un autre côté, de l'avis même des responsables européens, *l'offre actuelle de la CEE est « inacceptable »* pour le gouvernement de M. Gonzalez, compte tenu de l'importance du secteur de la pêche pour le Pays basque.

M. S.

SOCIAL

200 000 JEUNES EMPLOYÉS A DES TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE

Le nouvel objectif de M. Fabius

D'ici à la fin de l'année, il faut que 200 000 jeunes de seize à vingt et un ans puissent être accueillis dans les TUC, les travaux d'utilité collective, a annoncé M. Fabius à l'occasion d'une visite à Meaux, le 18 février. Afin d'étendre encore les possibilités du dispositif, le premier ministre a pris la décision de permettre aux mutuelles, aux organismes de la Sécurité sociale et aux comités d'entreprise de bénéficier de ce système. A la condition, toutefois, que les jeunes soient employés pour les seules activités sociales ou culturelles.

En élargissant ainsi le champ d'application des TUC, M. Fabius veut conforter le succès d'une mesure, prise en conseil des ministres le 26 décembre dernier, qui a déjà dépassé son objectif d'origine, fixé à 100 000 pour la fin de l'année. Au 15 février, 137 227 dossiers de stagiaires auraient en effet été répertoriés, selon une indication fournie par le ministère du travail. 45 310 seraient en projet, 17 381 soumis à l'examen de l'administration et 74 536 acceptés ; ce qui permet d'estimer à environ 30 000 le nombre de jeunes actuellement en fonctions.

« Rien n'est pire que l'inactivité, et il y a des masses de besoins à satisfaire », a souligné le premier ministre pour justifier un dispositif qui paraît avoir obtenu l'assentiment de l'opinion publique. Un sondage, réalisé par l'institut Démoscopie (1), à la demande du Service d'information et de diffusion (SID), établit que 81 % des personnes interrogées sont favorables aux TUC, les jeunes *de seize* à vingt *et un ans étant* 87 % à approuver le programme. *« Il ne doit pas y avoir de génération sacrifiée,* a poursuivi M. Fabius, qui a fait observer que *les deux plus grandes régions, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, sont les dernières »* pour la mise en œuvre des TUC.

(1) Réalisé du 2 au 9 février, le sondage a été effectué auprès de 1000 personnes de quinze ans et plus. Un échantillon supplémentaire de 100 jeunes de seize à vingt et un ans a également été constitué.

Les « pros »

(Suite de la première page)

« La société admettra de moins en moins qu'une simple défaillance matérielle ou une erreur humaine vienne compromettre gravement le fonctionnement d'une entreprise ou d'un réseau essentiel et vital », déclarait M. J.L. Nicolet (4), lors d'un récent colloque organisé par le groupe Eurequip. Les drames de Seveso, de Mexico ou de Bhopal sont là pour rappeler aux mémoires défaillantes l'importance de la fiabilité humaine dans la production industrielle. M. Beullac insistait aussi, lors d'un colloque France-Forum du 31 janvier dernier, sur le développement de la sous-traitance dû à l'exigence d'une plus grande rigueur dans la fabrication des produits spécialisés.

L'extension des « cercles de qualité » dans les firmes françaises, à l'exemple des Japonais, montre à la fois le souci d'améliorer les produits du fait des exigences de la clientèle et répond à un besoin plus profond des travailleurs de s'investir dans ce qui sort de leurs mains ou de leur cerveau. Si, malgré la crise, de nombreuses unités de production augmentent la part de la recherche dans leur budget, c'est bien aussi pour être au niveau des meilleurs. *« Il existe un lien positif entre l'effort de recherche mené par les entreprises et les performances réalisées »*, notaient des experts du Crédit national (5).

Les syndicats ne veulent pas être en reste, même si parfois l'archaïsme des responsables, intermédiaires entre la base et le sommet, ne permet pas de suivre efficacement l'évolution des mentalités, on l'a vu dans l'affaire de la flexibilité. Ainsi, un article de Robert Villate dans *CFDT Aujourd'hui* (6) insiste sur la tendance des militants à dépasser la revendication sur les conditions de travail pour s'intéresser à l'organisation du travail elle-même, les salariés étant capables, selon cet auteur, de prendre en compte l'ensemble des aspects de la production, d'exercer une sorte d'« expertise collective » dans l'entreprise.

Jusqu'où peut aller cette « économie de compétence », valorisée par la politique officielle de rigueur et de modernisation et la réhabilitation du *savoir* par J.-P. Chevènement ? La démarche était certes attendue dans un pays qui croyait trop au système D, à l'improvisation, au « coup de génie », à l'inspiration. Pour Laurent Fabius, *« il faut préparer la génération la mieux formée de notre histoire... La puissance économique se mesurera à la fin du siècle à la connaissance, à la compétence, à l'expertise, le vrai combat du futur. Mais si l'on veut éviter que la société soit coupée en deux..., ceux qui savent et les autres, il faut non seulement développer le savoir mais le partager* (7) ». Affirmation à méditer car le péril de l'absolu technocratique n'est pas imaginaire, celui du « pont de la rivière Kwaï », c'est-à-dire de la substitution des moyens aux fins. Va-t-on vers la « République des experts ? » (8).

Si le savoir est bien partagé, la manipulation par les pouvoirs — quels qu'ils soient — sera difficile. Edgar Morin, dans le dernier numéro de la revue *Autogestions*, opposait aussi fort justement l'homme compétent, le professionnel qui a le sens du sérieux dans le travail accompli à l'expert *« incapable de concevoir les inter-actions entre son champ spécifique et le champ des autres »*.

Les « pros » ne continueront à avoir bonne presse que s'ils ne jouent pas aux mandarins.

PIERRE DROUIN.

(4) Auteur avec Jean Celier d'un ouvrage intitulé *la Fiabilité humaine dans l'entreprise* (Masson, 1985).

(5) « Enquête sur les entreprises performantes », par Marie-Christine Kaplan et Pierre Bert. *Bulletin du Crédit national*, deuxième trimestre 1984. On lisait dans cette étude : *« Parmi les entreprises performantes, près de 59 % ont accru, depuis cinq ans, la part de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche, au lieu de 43 % pour l'ensemble de l'échantillon. »*

(6) No 70, novembre-décembre 1984.

(7) Déclaration au « Forum de l'*Expansion* », le 8 janvier dernier (*le Monde* du 10 janvier).

(8) C'est le titre d'un excellent numéro spécial de la revue *Autogestions*, no 18, dernier trimestre 1984, Éditions Privat, 14, rue des Arts, Toulouse.

● **L'indice des prix CGT.** — Les prix ont augmenté de 1,1 % en janvier, selon l'indice publié par la CGT. C'est le poste alimentation (+2,4 %) qui aurait enregistré la plus forte hausse.

LIBRES OPINIONS

Moderniser la France avec tous les jeunes

par BERTRAND SCHWARTZ (*)

JAMAIS l'on ne s'est autant interrogé sur l'insertion des jeunes dans la société. Je reçois chaque jour des sollicitations de toutes origines, je constate dans nombre de débats publics l'ampleur des interrogations des adultes, éducateurs, élus, associations, chefs d'entreprise, et je suis frappé de voir, au-delà de l'inquiétude compréhensible de parents devant le chômage de leurs enfants, *le véritable désarroi devant une génération nouvelle que l'on a du mal* à cerner et qui, de ce fait, inquiète. Par ailleurs, parcourant la France, j'observe un capital impressionnant d'imagination et de créativité collectives partout où des jeunes et des adultes ont été en mesure de construire ensemble de nouvelles réponses aux difficultés d'insertion sociale.

Devant ce double constat, une première question s'impose : entraînée dans une évolution technologique et sociale rapide — et ce n'est qu'un début, — la société française saura-t-elle négocier les choix essentiels qui déterminent son avenir, mais cela au bénéfice de l'ensemble du corps social.

Il faut redire avec force que les incidences du progrès technique seront ce que nous voudrons qu'elles soient. L'irruption de l'outil informatique est une tendance lourde. Aucune fatalité technique n'impose un scénario, qu'il s'agisse de la détermination des nouveaux métiers de demain, ou plus généralement de l'organisation de la vie sociale.

La formation ne doit pas être une sorte de course poursuite infernale de l'homme derrière la machine, avec une part inévitable de laissés-pour-compte, souvent les jeunes, exclus avant même d'avoir acquis droit de cité ; j'entends toujours parler des contraintes, beaucoup moins souvent des possibilités nouvelles. Encore faut-il que chacun ait sa part dans la vaste négociation permanente sur la société de demain dont les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs.

Ce qui est en cause, ce n'est pas seulement le risque énorme d'une banalisation de la société duale. C'est la chance de mobiliser ce potentiel considérable d'innovation que sont tous les jeunes, et pas seulement ceux que l'école a sélectionnés. Le premier impératif est de créer les conditions de ce dialogue, grâce auquel la modernisation de la France se fera avec tous les jeunes.

Le deuxième impératif est de donner à chaque jeune les moyens de se construire lui-même son propre projet de vie. Ambition démesurée ? *Il n'y a pas de choix. Il faut que soient reconnus le droit à* l'essai, le droit au repêchage après l'échec, le droit à construire son propre itinéraire à travers un ensemble de possibilités, le droit à suivre son propre rythme. Ce disant, la juste rémunération de l'effort et du travail de chacun n'est pas mise en cause.

Des mesures essentielles ont été mises en œuvre. D'abord, en consacrant l'importance d'une fonction d'écoute et de suivi des jeunes par les missions locales et par les permanences d'accueil, d'information et d'orientation.

Ensuite, en mettant à la disposition des jeunes, une gamme de mesures (stages de formation, contrats de travail de type particulier, travaux d'utilité collective, entreprises intermédiaires...) dont la diversité et la combinaison possible dans le temps constituent un progrès.

Les mesures prises sont diverses parce que les jeunes le sont et que chaque jeune qui, à un moment déterminé, cherche encore sa voie vers un statut professionnel stable pourra s'appuyer sur celle qui répond le mieux à ses besoins et l'aidera le mieux à éviter un processus d'exclusion, toujours dramatique à titre individuel et dont on oublie d'ailleurs trop souvent le coût exorbitant pour la collectivité.

Ces mesures nous obligent à aborder quelques questions essentielles : comment s'assurer que les qualifications offertes aux jeunes, et d'ailleurs aussi aux adultes de faible niveau, correspondent à des emplois en voie de mutation ? Comment inciter les collectivités locales, les associations et les partenaires sociaux à une réflexion collective sur les nouveaux emplois de demain ?

L'enjeu dépasse de loin la question classique d'une meilleure *coordination des services ou l'appel rituel à une concertation, dont on* sait qu'elle ne se décrète pas. Le rôle de l'État est plus difficile, mais aussi plus exaltant : s'appuyer sur des solidarités territoriales renforcées par les lois de décentralisation pour créer les conditions d'un dialogue permanent et d'une action concertée pour définir et réaliser une politique d'insertion des jeunes.

Le débat sur plus ou moins d'Etat n'a pas grand sens. C'est l'articulation de la politique de l'Etat avec un cadre local pour l'utiliser au mieux qui est profondément nouvelle et riche.

Pour un jeune en difficulté d'insertion, ce cadre local est celui où il a encore un nom et quelques repères. Le jeune sera en mesure peu à peu de s'y faire admettre tel qu'il est et susciter des réponses au plus près de ses besoins. N'oublions pas qu'une difficulté de logement ou de santé non surmontée en temps utile peut ruiner pour longtemps toute perspective d'insertion.

On constate aussi, à l'expérience, qu'une action concertée, telle qu'elle est menée dans les missions locales, débouche de plus en plus souvent sur des projets de créations d'activité, comme si l'imagination collective ne cherchait qu'un cadre adapté pour générer de nombreuses initiatives.

C'est bien une véritable dynamique de développement local qui émerge parce que l'on cesse de traiter séparément ce qui relève de la production et ce qui relève de la vie sociale.

Cette conjugaison des capacités différentes de chaque institution, cette mise en commun des apports d'individus jusque-là impuissants parce qu'isolés, doivent reposer, ne le cachons pas, sur une volonté de tous les instants, tant sont lourdes les pesanteurs institutionnelles. C'est aussi cela la modernisation.

(*) Délégué interministériel à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT — Obligations 11 % — 1978

Les intérêts courus du 10 mars 1984 au 9 mars 1985 sur les obligations « CNT 11 % — 1978 » seront payables à partir du 10 mars 1985 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon no 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 81,41 F.

A compter de la même date, les obligations portant les numéros 852 883 à 882 238 compris, sortis au tirage au sort du 14 janvier 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon no 8 au 10 mars attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des *dépôts et consignations, au siège* de la CNT, 20, avenue Rapp — Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
- enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 630 462 à 659 526, 475 476 à 496 606, 430 193 à 448 118, 507 973 à 528 849, 973 742 à 995 803 et 947 352 à 971 840 sont respectivement remboursables depuis les 10 mars 1979, 1980, 1981, 1982, 1983 et 1984.

CNT - Obligations 13,70 % - 1984

Les intérêts courus du 5 mars 1984 au 4 mars 1985 seront payables à partir du 5 mars 1985 à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F nominal (coupon no 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 102,70 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 506,95 F.

CNT — Obligations TRA — 1984

Les intérêts courus du 5 mars 1984 au 4 mars 1985 seront payables à partir du 5 mars 1985 à raison de 616,50 F par titre de 5 000 F nominal (coupon no 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 102,70 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 506,95 F.

***

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-II de la loi no 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret no 83-559 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les deux emprunts mentionnés ci-dessus ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

GROUPE EPEDA-BERTRAND FAURE

Chiffre d'affaires de l'exercice 1984

Le chiffre d'affaires HT consolidé du quatrième trimestre 1984 s'est élevé à 749,69 millions de francs contre 658,39 millions de francs au quatrième trimestre 1983, marquant une progression de 13,86 %.

Pour l'ensemble de l'exercice 1984, le chiffre d'affaires HT consolidé du groupe s'établit à 2 754,56 millions de francs contre 2 609,55 millions de francs en 1983, soit une progression de 5,55 %.

— L'activité literie a été affectée pendant l'exercice par la stagnation du pouvoir d'achat des ménages.

— L'activité sièges d'automobiles a poursuivi son développement tant en France qu'à l'étranger malgré une conjoncture maussade, et le groupe a renforcé sa participation dans sa filiale Autocoussin en la portant de 65 % à 100 %.

— L'activité bagages s'est bien comportée tout au long de l'exercice. Pour accompagner la croissance de ses exportations, une nouvelle filiale, Delsey Luggage Inc., a été créée aux États-Unis fin 1984.

sogerap

Dans le deuxième paragraphe (voir *le Monde* du 19 février 1985), il y a lieu de lire :

« Les comptes de l'exercice clos, d'une durée de quinze mois, arrêtés au 31 décembre 1984, font apparaître un bénéfice net de 104,9 MF (après un résultat exceptionnel NÉGATIF de 18,4 MF et 15 MF d'impôts), contre 139 MF l'année précédente (après un résultat exceptionnel POSITIF de 23,8 MF et 24,5 MF d'impôts) ».

SEFIMEG

Les recettes de loyers de la Société ont atteint, en 1984, 202 millions de francs, enregistrant ainsi une progression de 5,51 % par rapport à l'exercice *précédent.*

Il s'y ajoute 10 707 000 F de produits accessoires, 51 200 F de primes à la construction et 4 520 000 F de revenus de SCI, ainsi que les sommes dues par l'État au titre de la garantie accordée pour compenser les effets des blocages partiels des loyers durant l'année 1984.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1984 devraient, dans ces conditions, dépasser 221,5 millions de francs à comparer à 212,3 millions pour l'année précédente.

Cette progression devrait permettre, *conformément aux prévisions*, la distribution d'un dividende en légère augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent et ce nonobstant les impôts fonciers supplémentaires qu'a supportés la Société.

REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
EMPRUNT INTERNATIONAL DE FF 200.000.000,-
7,25 % 1972 / 1987

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de FF 20.000.000,- en vue de l'échéance du 15 mars 1985 a été effectué entièrement par *rachat sur le marché*.
Montant restant en circulation: FF 82.000.000,-

L'AGENT FINANCIER
SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE
Succursale de Luxembourg
15, Avenue Emile Reuter
LUXEMBOURG

ÉTRANGER

Les Européens sont divisés sur les négociations commerciales avec Washington et Tokyo

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les États-Unis, appuyés par le Japon, augmentent leur pression sur la CEE afin que les Dix acceptent l'organisation de nouvelles négociations commerciales multilatérales (NCM) dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Au cours de la réunion de la « *quadrilatérale* » — la conférence informelle qui regroupe deux fois par an les représentants américains, japonais, canadiens et européens — qui vient de se tenir à Kyoto, la délégation communautaire a été contrainte à la défensive.

Washington et Tokyo demandent que se tienne une session préparatoire au cours du second trimestre de cette année, afin d'ouvrir, dès 1986, un nouveau round de pourparlers. Les Américains, qui ont accusé en 1984 un déficit commercial de 123 milliards de dollars (dont 13 milliards avec la CEE), éprouvent la nécessité — ne serait-ce que pour répondre aux préoccupations de leurs exportateurs — de bien marquer leur volonté d'accélérer la libération des échanges, notamment dans les secteurs des services et des nouvelles technologies.

La Communauté, pour sa part, fait valoir que le Tokyo round, dont les négociations se sont achevées en 1978, n'a toujours pas résolu plusieurs difficultés : il s'agit principalement de la controverse sur le commerce agricole et les clauses de sauvegarde qui permettent à un Etat de fermer ses frontières en cas de pratiques commerciales déloyales. Actuellement, les dispositions du GATT font que cette mesure s'applique automatiquement à tous les fournisseurs. Les Dix souhaitent aménager ces dispositions, afin de mieux « *cibler* » les responsabilités. Aussi la CEE pose-t-elle comme préalable le règlement des différends actuels.

Pour l'avenir, les Dix se déclarent prêts à envisager l'ouverture de NCM, à la condition que la conférence envisagée soit minutieusement préparée. Pour les responsables européens, la négociation sur les secteurs évoqués par l'administration Reagan demande l'établissement d'un inventaire précis des services et des productions qui seront soumis à discussion. C'est la raison pour laquelle la Commission a proposé, à Kyoto, de commencer, d'ici à la fin de l'année, les travaux préparatoires, au terme desquels devront être également définis le calendrier et les objectifs du futur round.

Les Européens craignent que de nouvelles NCM n'aboutissent, par manque de préparation, à un échec qui pourrait servir d'alibi aux États-Unis pour se dégager de leurs obligations contractées au GATT et pour engager une politique d'accords bilatéraux. Les Dix s'inquiètent également de la volonté de Washington de se passer de la présence des pays en voie de développement (PVD), si ceux-ci, faute d'assurances suffisantes, refusent de se rendre à la table de négociations. On voit mal à Bruxelles les Etats du tiers-monde s'intéresser à une conférence qui consacrerait ses travaux à la libération des échanges de services et de technologies nouvelles. Aussi, les instances communautaires concluent-elles à la nécessité d'élargir les discussions à des chapitres susceptibles d'intéresser les PVD.

Irritation

S'agissant du Japon, la méfiance tourne à l'irritation. Est-ce l'arrivée à la Commission de M. de Clercq, le nouveau responsable des relations extérieures ? Toujours est-il que le discours de Bruxelles à l'égard de Tokyo a changé du tout au tout. Il n'est plus question, affirme-t-on, que, si de nouveaux pourparlers sont engagés, les Japonais s'en tirent à bon compte, comme ce fut le cas lors des Kennedy et Tokyo rounds.

Le tout est de savoir quel sera le degré de cohésion des Dix face à la détermination américaine. La commission doit consulter, le 18 mars prochain, les ministres des affaires étrangères de la CEE. Déjà, deux thèses sont en présence : la Grande-Bretagne — dont le premier ministre, Mme Thatcher, avait sollicité la compréhension de ses partenaires de la CEE pour accepter, lors du sommet occidental de Londres de juin 1984, une déclaration sur la nécessité de nouvelles NCM — et l'Allemagne fédérale — qui organise cette année la rencontre des « Sept » au début du mois de mai, à Bonn — sont favorables à une attitude conciliante vis-à-vis de Washington. La France et l'Italie souhaitent une position plus ferme de la Communauté, en demandant notamment que, compte tenu des conséquences de la flambée du dollar sur les flux financiers, la négociation commerciale s'accompagne d'un volet monétaire.

La Commission, qui reprend à son compte l'idée franco-italienne, mais sans croire réellement qu'elle pourra aboutir, suggère que les Dix demandent, en échange de NCM, la relance du dossier monétaire au sein du FMI et de la Banque mondiale.

MARCEL SCOTTO.

L'Italie n'exclut pas de recourir davantage à l'ECU

De notre correspondant

Rome. — Sa balance commerciale étant fortement affectée par la hausse du dollar, l'Italie envisagerait de recourir à l'ECU afin de soustraire certaines transactions aux fluctuations du marché des changes, en particulier celles avec les pays producteurs de pétrole. Cette hypothèse a été évoquée le 13 février en conseil des ministres ; mais elle paraît à certains difficilement réalisable.

Ainsi M. Goria, ministre des finances, a affirmé que l'ECU n'était pas en mesure de constituer une solution de rechange à la devise américaine : « *Le dollar est une vraie monnaie, ce que n'est pas l'ECU* », a-t-il déclaré. Le gouverneur de la Banque d'Italie est également sceptique, même s'il estime qu'il est possible d'étendre progressivement l'utilisation de l'ECU.

L'Italie règle en dollars 43 % de ses importations et pour 34 % de ses exportations sont facturées en devise américaine, le mark étant utilisé pour 15 % des échanges. Au cours des dix premiers mois de 1984, la facture pétrolière italienne s'est élevée à 32 000 milliards de lires. L'augmentation de la valeur du dollar au cours de ces derniers mois a annulé tous les espoirs de réduction du coût des importations énergétiques à la suite de la diminution du prix du pétrole brut.

L'hypothèse d'un recours à l'ECU dans les transactions avec les pays producteurs d'énergie — soit pour l'achat de produits pétroliers, soit pour la vente de technologies — aurait été accueillie favorablement par l'Algérie, qui fournit en particulier à l'Italie du gaz, souligne-t-on au ministère du commerce extérieur. L'Union soviétique se montrerait également « *disponible* ».

PHILIPPE PONS.

« Guerre des foies gras » entre les Etats-Unis et la France

Correspondance

Washington. — Les canards américains sont-ils mieux traités que les palmipèdes français ? Echappent-ils vraiment au désagréable gavage pour se suralimenter naturellement grâce à un environnement psychologique spécial « son et lumière » ?

Questions futiles seulement en apparence. Les réponses qui y seront apportées permettront peut-être d'éviter que le contentieux franco-américain en matière commerciale ne s'étende aux foies gras. Un sévère conflit s'amorce en effet entre les producteurs français et un éleveur américain, M. Rubin, le seul de son espèce, qui s'efforce, semble-t-il, d'obtenir que l'interdiction à l'importation des foies gras frais soit étendue à d'autres produits aussi appréciés des amateurs, comme le « demi-frais » ou les conserves. Pour le moment, seule est interdite l'entrée des « frais » pour des raisons sanitaires.

M. Rubin ne manque pas d'amis dans l'Etat de New-York, où il a installé une ferme « traitant » deux cents canards par semaine, selon un procédé dont il garde jalousement le secret. Affirmant que les conditions de production en France ne sont pas conformes à la réglementation américaine en ce qui concerne le contrôle vétérinaire notamment, il a incité les législateurs à provoquer une enquête du ministère américain de l'agriculture. Mais, après avoir parcouru les régions du sud-ouest de la France et visité les installations, la commission a conclu, sous réserve de quelques recommandations et exigences, que les producteurs français respectaient les règlements américains.

A dire vrai, la santé de ses contemporains ne semble pas être la seule préoccupation de M. Rubin. Ses motivations sont commerciales, témoignant du fort courant protectionniste du moment... Apparemment, il voudrait augmenter sa part (0,5 %) du marché mondial de foies gras et peut-être même monopoliser le marché américain en faisant arrêter les importations de France.

Pour le moment, en effet, il est défavorisé par rapport à ses concurrents français, non pas seulement en raison de la hausse du dollar, mais parce que le traditionnel procédé du gavage pratiqué en France assure un prix de revient sensiblement inférieur au sien. Ainsi, les foies gras (demi-frais) français, malgré les droits de douane, se vendent entre 15 et 20 dollars la livre au lieu des 35 dollars demandés par M. Rubin pour le même produit.

Les initiatives de M. Rubin, appuyées par un *lobby* influent, préoccupent les producteurs français, qui exportent annuellement pour 13 millions de francs de produits de foie gras (conserves et demi-frais).

M. Rougié, président d'une grande entreprise du Périgord, assurant 60 % des exportations vers les Etats-Unis, est passé à l'offensive. Il dénonce les « *mensonges* » de M. Rubin lorsque celui-ci affirme ne pas recourir au gavage alors qu'en fait (M. Rougié déclare pouvoir en établir la preuve) il a importé vingt-cinq machines à gaver.

Bref, si M. Rubin interdit la visite de ses installations sous prétexte de garder le secret de son procédé, c'est que, comme tout le monde, il gaverait ses canards... Il s'expose ainsi à être attaqué par les divers groupes et associations qui condamnent le procédé comme une pratique anormale faisant souffrir les animaux.

Quant à la prétention de M. Rubin de répondre ultérieurement à 6 % de la demande mondiale, M. Rougié la considère comme une galéjade. Pour atteindre cet objectif, il faudrait produire environ 250 000 kilos de foies gras, qui, sur la base de 500 grammes par animal gavé, nécessiteraient un troupeau annuel de cinq cent mille canards. Or c'est tout juste si sa capacité de production atteint cinquante mille. Enfin une bonne nouvelle, un sursis pour les canards, voués, gavés ou non, au sacrifice.

HENRI PIERRE.

EN EGYPTE

Les banques étrangères menacent de quitter le pays

Correspondance

Le Caire. — **Tension entre les dix-neuf banques étrangères opérant en Egypte et le ministère de l'économie : depuis l'application des mesures visant à réduire les importations (*le Monde* du 5 janvier 1985), le chiffre d'affaires de ces banques s'est fortement réduit.**

Ces mesures ont, notamment, limité à sa plus simple expression le marché libre des monnaies étrangères en annulant le système d'importations « *sans transfert de devises* ». Le système, instauré lors du lancement par le président Sadate, en 1975, de sa politique d'Infitah (libéralisme économique), permettait aux importateurs de payer leurs produits en dollars achetés sur le marché libre.

L'ouverture de lettres de crédit aux importateurs constituait jusqu'en janvier dernier plus de 90 % du chiffre d'affaires des établissements bancaires étrangers. Des banques, comme le Crédit lyonnais, Paribas, American Express, Lloyds ou Banca commerciale italiana, qui n'ont pas le droit de faire des opérations en devises égyptiennes, ont vu leurs activités gelées depuis le début de 1985.

Les responsables de ces banques évoquent de plus en plus l'éventualité d'un départ, si un accord n'est pas rapidement réalisé avec le gouvernement du Caire.

Les milieux bancaires estiment toutefois que le gouvernement égyptien pourrait assouplir sa position afin d'éviter l'impact négatif qu'aurait le départ de ces banques sur les bailleurs de fonds occidentaux. En effet, Américains et Européens, avec quelque 2 milliards de dollars d'aide économique annuelle — aide militaire exclue — permettent à l'Egypte de résorber près de la moitié du déficit de la balance commerciale. De plus, la fermeture des banques étrangères aura un effet néfaste sur l'activité économique du secteur privé égyptien, sans compter les centaines de fonctionnaires réduits au chômage à un moment où le marché de l'emploi est en plein marasme.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

PLUS DE VISA POUR LES FRANÇAIS SE RENDANT AU BRÉSIL

Le gouvernement brésilien n'exigera plus de visa pour les touristes et les hommes d'affaires se rendant au Brésil pour une durée inférieure à quatre-vingt-dix jours, a-t-on annoncé au ministère brésilien des relations extérieures. Cette décision, qui prendra effet à partir du 1er mars prochain, est la contrepartie brésilienne à la décision française de ne plus exiger de visas pour les touristes ou hommes d'affaires brésiliens se rendant en France. — (*AFP.*)

● *Plainte contre le « monopole du thon » aux Etats-Unis.* — Les armateurs indépendants de thoniers américains ont intenté une action en justice, à San-Diego (Californie), contre trois importants groupes alimentaires des Etats-Unis, Ralston-Purina, Castle and Cooke et H. J. Heinz, qu'ils accusent d'« *entente illicite, restreignant la liberté du commerce et de la fixation des prix* », ainsi que de « *collusion pour s'approprier et détruire la flotte indépendante des thoniers aux Etats-Unis* ». Les plaignants, qui s'appuient sur la législation anti-trust, réclament plus de 1 milliard de dollars de dommages et intérêts. La plainte précise que, « *depuis les années 60, il y a conspiration entre les grosses conserveries américaines qui dominent le marché dans l'intention de s'assurer le bénéfice du partage du monopole du thon* ». La date du procès n'est pas fixée.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 février

Légère hausse

A peu de chose près, la Bourse de Paris a regagné mardi le terrain perdu la veille avec une hausse de 0,2 % à l'approche du son de cloche final. Sensiblement réduit par rapport à la normale, le volume d'affaires reste cependant étoffé pour cette période de vacances (285 millions de F traités lundi) sur les valeurs françaises cotées au RM avec des chiffres d'affaires importants sur Presses de la Cité, BSN, Source Perrier, Elf-Aquitaine et Mérieux.

En hausse de plus de 4 %, CGIP et Dassault se sont inscrits à leur plus haut niveau de l'année. Il est vrai que, pour cette dernière notamment, le marché est très étroit, à peine 5 % des actions Dassault étant à l'heure actuelle réparties dans le public. Parmi les autres titres en hausse, on relève DMC, Esso, Facom, Europe-1, Renault (participation), Primagaz.

A l'inverse, Roussel, Mumm, Ciments Français, Cofimeg, Navigation Mixte, Lyonnaise des eaux perdent 1 % à 3 %. De son côté, SGE-SB perd près de 1 % alors que Saint-Gobain vient d'annoncer la prise en compte par le groupe des pertes très importantes (1 100 millions de francs) subies en 1984 par sa filiale, confirmant ainsi ce que les boursiers escomptaient au sujet de cette entreprise, l'un des grands noms du bâtiment et des travaux publics.

Sur le marché de l'or international, le cours de l'once a régressé à 302,90 dollars l'once (contre 304,95 la veille) dans la City. A Paris, le lingot a gagné 150 F à 98 100 F, tandis que le napoléon mettait 4 F à son actif à 577 F.

Par ailleurs, la société textile Devanlay, qui devait faire son apparition le 19 février, a vu son introduction reportée au 25 courant en raison de l'abondance des ordres de vente : 10,69 millions d'actions au total alors que 120 000 titres Devanlay seulement étaient mis à la disposition du public.

En Chine

UNE BOURSE DE VALEURS A SHANGHAI ?

Les autorités chinoises envisagent sérieusement d'ouvrir une Bourse des valeurs à Shanghai, peut-être même avant deux ans, a déclaré un haut responsable financier de la ville.

La proposition est examinée à la fois par le gouvernement de Pékin et par les autorités locales, a précisé M. Cheng Baizhang, vice-président de la Compagnie de placements de Shanghai.

Selon des banquiers étrangers assistant à une conférence internationale sur l'industrie pétrolière chinoise, la Banque de Chine envisagerait également de fonder des Bourses dans les zones économiques spéciales de Chezhen et Zhuhai, dans le sud du pays. — *(Reuter.)*

Aux Etats-Unis

LE SYSTÈME FÉDÉRAL DE RÉSERVE COUTE CHER

Washington. — Le Système fédéral de réserve américain (Fed) dépense plus de 1 milliard de dollars par an pour son fonctionnement, indique un rapport des services d'étude budgétaire du Congrès. Aussi un représentant démocrate, M. Lee Hamilton, a-t-il déposé un projet de loi pour obliger la Fed à publier, chaque année, des comptes détaillés.

Sur le papier, la Réserve fédérale a, en 1984, rapporté 14,2 milliards de dollars au gouvernement, indique le rapport ; mais cette somme représente, en réalité, les intérêts sur des fonds fédéraux versés au Trésor par la Fed. En revanche, ajoute-t-il, le Système fédéral de réserve pourrait économiser des centaines de millions de dollars en facturant aux banques certains de ses services de surveillance et en diminuant ses coûts.

Le rapport cite notamment les salaires élevés versés aux dirigeants de la Fed. — *(AFP.)*

BOURSE DE NEW-YORK

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé, lundi 18 février, pour la célébration de l'anniversaire de George Washington.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN. — D'après les premières estimations, le bénéfice total consolidé du groupe après impôts et charges hors exploitation pour 1984 atteindrait 1 100 millions de francs (+ 51,9 %). La progression est, toutefois, moins forte que celle du résultat d'exploitation qui a presque doublé (2 200 millions de francs, contre 1 168 millions). Le phénomène est imputable aux frais de restructuration (1 milliard de francs, contre 612 millions). Le résultat net du groupe, déduction faite des intérêts minoritaires, serait de l'ordre de 500 millions de francs, contre 405 millions.

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — La Compagnie française des ferrailles, une des plus importantes sociétés européennes de traitement de métaux de récupération, annonce, pour l'exercice 1984, clos le 30 septembre dernier, un bénéfice net consolidé de 24,2 millions de francs, soit près du double de celui dégagé en 1983 (13,2 millions). A la fin de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé avait atteint près de 3 milliards de francs, en hausse de 31,7 % par rapport à l'exercice précédent.

PARIBAS (SUISSE). — Le bénéfice de la Banque Paribas (Suisse), quatorzième banque suisse, a légèrement progressé en 1984, passant de 60,7 millions de francs suisses en 1983 à 61,26 millions de francs suisses, a-t-on appris auprès de la Banque à Genève. Le total du bilan de cette banque a atteint 5,564 milliards de francs, contre 5,557 milliards en 1983. Au cours de la prochaine assemblée générale, prévue pour le 19 avril, le conseil d'administration proposera un dividende inchangé de 13 FS par action de 100 FS, ajoute-t-on de même source.

PETROFINA. — Le groupe pétrolier belge annonce, pour 1984, une hausse de 10 % de son bénéfice net consolidé, qui atteint 15,5 milliards de francs belges (2,4 milliards de francs français). Le dividende net sera de 300 FB, en hausse de 10 % également, et Petrofina distribuera une action gratuite pour dix actions anciennes.

Cette amélioration provient, essentiellement, des activités chimiques, le secteur du raffinage-distribution ayant, en revanche, souffert *« des marchés déprimés »*.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	15 fév.	18 fév.
Valeurs françaises	108,1	
Valeurs étrangères	113	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 fév.	18 fév.
Indice général	200,8	200,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 février .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 fév.	19 fév.
1 dollar (en yens)	256,55	260,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 FEVRIER

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 18/2

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1655	1641	1641	− 0 84
4100	C.N.E. 3 %	4090	4076	4076	− 0 34
1460	Electricité T.P.	1435	1432	1432	− 0 20
1050	Renault T.P.	1003	1024	1024	+ 2 09
515	Esso S.A.F.	513	522	527	+ 2 7[illegible]
1250	Eurafrance	1340	1347	1345	+ 0 3[illegible]
920	Euromarché	869	878	880	+ 1 2[illegible]
925	Europe nº 1	975	990	1004	+ 2 5[illegible]
37	Gd Métropolitain	36 10	36 10	36 10	....
135	Harmony	147	145 10	145 80	− 0 81
38	Hitachi	37 05	36 85	36 80	− 0 67
625	Hoechst Akt.	638	639	639	+ 0 15
98	Imp. Chemical	98 55	99 25	99 25	+ 0 71
145	Inco. Limited	144 50	146 10	146 10	+ 1 10
1390	IBM	1420	1425	1430	+ 0 70
420	Unit. Techn.	473 50	475	475	+ 0 31
850	Vaal Reefs	988	973	970	− 1 82
375	West Deep	410	410 50	410	....
300	West Hold.	322 80	317	319	− 1 17
460	Xerox Corp.	481	488	488	+ 1 45
1 81	Zambia Corp.	2 12	2 09	2 10	− 0 94

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 040	10 139	9 800	10 300
ECU	6 811	6 805	....	....
Allemagne (100 DM)	305 980	305 920	294	314
Belgique (100 F)	15 210	15 223	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 380	270 170	260	280
Danemark (100 krd)	85 490	85 530	80	88
Norvège (100 k)	106 670	106 890	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 052	11 089	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	7 495	7 490	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 950	4 954	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	380	380 300	348	388
Suède (100 krs)	108 210	108 450	104	111
Autriche (100 sch)	43 560	43 560	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 547	5 561	5 150	5 850
Portugal (100 esc.)	5 550	5 590	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 495	7 544	7 300	7 660
Japon (100 yens)	3 877	3 876	3 720	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	98000	98500
Or fin (en lingot)	97950	98100
Pièce française (20 fr)	573	577
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	567	567
Pièce latine (20 fr)	582	582
Souverain	707	708
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2080	2070
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3645	3650
Pièce de 10 florins	584	587

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 19 février, 19 h 20

Être chômeur en France

ALAIN LEBAUBE
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G

En Chine

Soixante-sept nouvelles villes sont ouvertes aux étrangers

De notre correspondant

Pékin. – A la veille du Nouvel An chinois, les autorités ont fait un beau cadeau aux visiteurs étrangers. Aux trente et une villes ouvertes sans permis, le gouvernement en a rajouté, le 15 février, soixante-sept autres. Quatre-vingt-sept localités autorisées avec permis, délivré par les services de sécurité, ont été ajoutées à celles existantes. Soit, au total, deux cent cinquante-sept villes ou districts. Désormais, si l'on trouve des places sur des moyens de transport, surchargés – en particulier les avions (la voiture personnelle n'est autorisée qu'autour de Pékin et de Tianjin (Tientsin), – on peut se rendre sans autorisation dans toutes les capitales provinciales, à l'exception de Lhassa. Le Tibet est la seule région non touchée par ce libéralisme, en raison de la situation tendue qui continue d'y régner.

Cette mesure affecte essentiellement les pôles de développement économique et les zones touristiques. En particulier, les régions côtières, privilégiées par la politique d'« ouverture » dans le cadre des « quatre modernisations ». La province de Canton, limitrophe de Hongkong, est pratiquement ouverte dans son ensemble, avec ou sans permis. Les principaux ports, qu'ils fassent partie ou non des quatorze qui sont « ouverts à l'étranger », sont accessibles sans autorisation.

Voilà qui devrait faciliter les mouvements des hommes d'affaires étrangers, sur lesquels la Chine compte tant pour développer son économie, de même que ceux d'innombrables touristes, pourvoyeurs de devises, qui disposent désormais de beaucoup plus de lieux d'excursion en dehors des quelques centres où ils se bousculent par milliers, comme Xi'An, Shanghai ou Hangzhou. Des secteurs ruraux, des montagnes, des districts entiers, sont ainsi mis en contact avec le monde extérieur, avec ses richesses, mais aussi ses tentations. Une exception, cependant, remarquée : Qufu (province du Shandong), ville natale de Confucius, le vieux sage réhabilité, et où l'on veut réaliser la reconstitution historique d'un bourg ancien, nécessite toujours un permis.

Ces permis sont généralement accordés en deux ou trois jours. Les Chinois d'outre-mer en sont dispensés. De plus en plus, les autorités locales – en dehors, bien entendu, des zones sensibles telles que celle qui jouxte la frontière vietnamienne (1) – s'abstiennent de vérifier ces permis, ce qui constitue un signe des temps dans un régime qui se sent assez fort pour s'ouvrir et qui fait assez confiance à son système de contrôle de la population pour pouvoir résorber sans trop de remous les vagues créées par la « pollution étrangère ». Le dernier rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde rappelle que la situation est loin d'être parfaite en Chine dans ce domaine (2).

Si l'ouverture totale de la Chine n'est pas pour demain, la décision qui vient d'être annoncée ne fait que rendre plus archaïques les mesures très restrictives à l'encontre des étrangers toujours en vigueur dans les pays communistes voisins : Union soviétique, Vietnam, Corée du Nord ou Mongolie.

PATRICE DE BEER.

(1) En revanche, trois villes proches de la frontière nord-coréenne et quatre situées près de la frontière avec l'Extrême-Orient soviétique sont ouvertes.

(2) Le ministère chinois des affaires étrangères a qualifié lundi de « *sans fondement et abusif* » un rapport du département d'Etat, publié la semaine dernière, et faisant état de violations des droits de l'homme en Chine, notamment lors d'une campagne contre la criminalité, au cours de laquelle des milliers de personnes auraient été exécutées.

En Corée du Sud

LE GOUVERNEMENT DE M. LHO SHIN-YONG COMPTE TREIZE NOUVEAUX MINISTRES

Le gouvernement sud-coréen, dont la direction a été confiée, lundi 18 février, à M. Lho Shin-yong, (*le Monde* du 19 février), comporte treize nouveaux ministres, sur vingt-deux portefeuilles attribués. Un porte-parole de la présidence a déclaré que les changements ainsi intervenus constituent une réponse à « *la volonté nationale de stabilité et de réformes* » qui s'est exprimée au cours du scrutin du 12 février, à l'occasion duquel l'opposition a fait une percée spectaculaire en emportant 67 sièges, contre 148 à la majorité.

Les portefeuilles économiques conservent les mêmes titulaires, ce qui signifie que le président Chun Doo-hwan n'a pas l'intention de changer de ligne dans ce domaine. Selon de bonnes sources, le responsable de la sécurité présidentielle, le général Chang Se-dong, devrait remplacer M. Lho à la tête des services de renseignements. (*AFP. Reuter.*)

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Premier ministre, M. Lho Shin-yong ; *vice-premier ministre et plan*, M. Shin Byong-hyun (*) ; *affaires étrangères*, M. Lee Won-kyung (*) ; *intérieur*, M. Chung Suk-mo ; *finances*, M. Kim Mahn-je (*) ; *justice*, M. Kim Suk-hwi ; *défense*, M. Yoon Sung-min (*) ; *éducation*, M. Sohn Jae-souk ; *agriculture et pêches*, M. Hwang In-sung ; *commerce et industrie*, M. Kum Jin-ho (*) ; *énergie et ressources*, M. Choi Dong-kyu (*) ; *construction*, M. Kim Sung-bae (*) ; *santé et bien-être*, M. Rhee Hai-won ; *transports*, M. Sohn Soo-ik (*) ; *communication*, M. Lee Ja-hon ; *culture et information*, M. Lee Won-hong ; *administration publique*, M. Park Sae-jik ; *sciences et technologie*, M. Kim Sung-jin ; *unification nationale*, M. Lee Se-ki ; *travail*, M. Cho Chul-kwon ; *affaires publiques*, M. Chung Jae-chull ; *sports*, M. Lee Young-ho (*).

(*) Sans changement.

(*Lire page 6 notre dossier sur les deux Corées*)

Sur le vif

Lessivé

Ariel, Omo, Skip, Gamma, Bonux... C'est quoi votre lessive préférée ? Moi, je ne sais pas bien. Arrivée devant le rayon j'hésite, j'essaye désespérément de me rappeler laquelle lavait plus doux, plus blanc, plus tarte et plus gnangnan la veille sur l'A 2, ou est-ce que c'était sur TF 1, celle de la femme du viticulteur ou celle de la copine de la gourde qui a acheté la mauvaise marque. Je m'y perds. Je finis par tout confondre. J'en parlais l'autre jour devant le mari de la cousine par alliance de ma belle-sœur. Il a dit que ça n'avait aucune importance, qu'elles se valaient toutes et qu'il n'y avait qu'à prendre la moins chère.

Oui, bon, ces mecs qui jouent les esprits forts, ça va, on connaît. Qu'est-ce qu'il en sait d'abord ? Il ne les a pas toutes essayées. Alors que les mères de famille qu'on voit à la télé, elles ne font que ça, traquer la méchante tache, cerner l'auréole vicelarde et tenace. Elles n'ont pas de chance. Elles ont vraiment des mômes dégueulasses.

Moi, au début, cet étalage de chemisiers douteux et de t-shirts crasseux, ça me coupait l'appétit. Et puis je me suis habituée. Maintenant, ça me ferait tout drôle de ne pas manger mes nouilles devant une pile de linge sale. Remarquez, elle n'est pas toujours sale, la pile. Il y a un moment, très court, faut le saisir, où elle est propre. Elle a été bouffée aux enzymes, raclée au calcaire, blanchie au bleu. Et elle est impeccable.

Moi, je leur fais confiance à ces nanas. Si elles se cramponnent comme des maniaques à leur baril de je ne sais plus quoi, si elles refusent catégoriquement de l'échanger contre deux barils d'une autre marque, elles doivent avoir des bonnes raisons quand même. Ou alors elles sont raide dingues.

Il y en a une, en tout cas, de raison, qui est facile à comprendre, c'est le petit cadeau, le joujou en plastique ou le plat en pyrex. C'est un bon argument de vente, ça, non ? Vous me direz combien de petits plats peut-on avoir chez soi ?

Non, moi ce qui me tenterait bien davantage, c'est le diamant que ce fabricant américain offre à ses clientes. Il y en a un dans chaque paquet. Tous faux. Sauf un. Un tous les quatre mille cinq cents barils. Je vivrais là-bas, je les achèterais tous d'un coup. J'en aurais pour quarante ans. Et avec mon diamant, je me payerais, devinez quoi, ou plutôt qui... la mère Denis.

CLAUDE SARRAUTE.

Un cœur artificiel franco-saoudien est implanté avec succès sur une génisse

Un cœur artificiel d'un nouveau type vient d'être implanté avec succès sur une génisse. Cette expérience a été menée à Paris dans le laboratoire de l'école de chirurgie de l'Assistance publique sous la direction de l'équipe du professeur Christian Cabrol (Pitié-Salpêtrière) avec le concours du professeur Heinz Keibach (Stuttgart) et du docteur Hassan Raffat (hôpital du roi Fahd Djeddah). Il s'agit là du premier résultat d'un accord franco-saoudien de développement d'une prothèse cardiaque humaine. Cet accord a été passé il y a un an et demi, le financement étant assuré par les Saoudiens. La conduite industrielle du projet a été confiée à l'Aérospatiale.

La prothèse implantée, inventée par le docteur Didier Lapeyre, est constituée d'un assemblage d'acier (pour les valves) et de carbone-carbone, matériau composite remarquable par ses capacités à être accepté par les tissus vivants. « *L'originalité de cette prothèse,* indique-t-on, à l'Aérospatiale, *réside dans sa configuration, identique à celle du cœur humain. Grâce à notre effort de miniaturisation, nous disposons d'un appareil deux fois plus petit que celui utilisé chez l'homme aux Etats-Unis. Nous avons aussi gagné 25 % sur le poids. Une telle prothèse peut donc, à la différence de celle de l'équipe américaine être implantée chez la femme* ».

Ces progrès ne s'accompagnent cependant pas d'une miniaturisation de la source d'énergie, point capital du développement de ce type de prothèse. Le système hydropneumatique du prototype français demeure, en effet, extérieur au malade comme dans le cas de la prothèse Jarvik VII utilisée à Louisville par le docteur de Vries.

D'autres implantations sur l'animal sont programmées en France et en Arabie Saoudite. L'équipe franco-saoudienne espère pouvoir réussir une première humaine avant deux ans.

Accident d'avion près de Bilbao : 151 morts

Aucun des 144 passagers et des 7 membres d'équipage du Boeing 727 de la compagnie Iberia qui s'est écrasé le mardi 19 février près de Bilbao n'a apparemment survécu à l'accident. Les gardes civils sur place ont signalé par radio que *« après des recherches approfondies dans la région, il n'a pas été possible de retrouver de rescapés ».*

L'accident s'est produit peu après 9 h 30, quand l'appareil qui effectuait la liaison Madrid-Bilbao a heurté une colline dans les environs de la ville de Durango, alors qu'il commençait à effectuer les premières manœuvres d'atterrissage.

Parmi les victimes figurent l'ancien ministre des affaires étrangères de Franco, M. Gregorio Lopez Bravo, ainsi que le ministre bolivien du travail, M. Gonzalo Guzman.

L'aéroport de Bilbao, situé dans une région très vallonnée, est traditionnellement d'accès difficile, particulièrement lorsque le temps est brumeux, ce qui était le cas mardi.

[Né en 1923, Gregorio Lopez Bravo avait d'abord été ingénieur naval. Il était entré dans l'administration en 1959 comme directeur général du commerce extérieur. En 1962, il était nommé par Franco au poste de ministre de l'industrie, où il demeura jusqu'en 1969, date à laquelle il devint ministre des affaires étrangères. Il dirigea la diplomatie espagnole jusqu'en 1973, fut ensuite président du conseil des ministres de l'OCDE, et se retira pratiquement de la vie politique à la mort de Franco, en 1975. Son nom avait été fréquemment associé à celui de l'Opus Dei, dont il fut l'un des principaux représentants dans l'entourage du Caudillo.]

[Gonzalo Guzman, ministre bolivien du travail, appartenait au MNRI (social-démocrate), le parti du président Suazzo. Il avait été nommé à ce poste le 10 janvier 1985.]

En Turquie

VINGT-DEUX SÉPARATISTES KURDES CONDAMNÉS A MORT

Ankara. (*AFP*). – Vingt-deux militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK, principale organisation séparatiste de Turquie) ont été condamnés à mort par un tribunal militaire de Diyarbakir (sud-est de la Turquie), a-t-on appris le mardi 19 février de source judiciaire.

L'élection au suffrage universel des conseils régionaux aura lieu en même temps que le scrutin législatif de 1986

annonce M. Fabius

L'élection des conseils régionaux aura lieu en 1986, en même temps que les élections législatives, au suffrage universel et au scrutin proportionnel, selon les termes d'un projet de loi qui sera déposé à la prochaine session parlementaire, a annoncé mardi un communiqué du premier ministre.

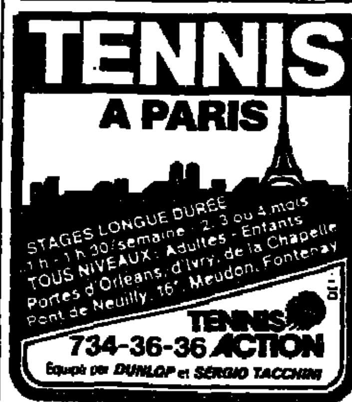
« *Après avoir consulté le président de la République,* précise M. Laurent Fabius, *j'ai estimé nécessaire qu'un projet de loi soit déposé à la prochaine session parlementaire, conformément aux engagements pris, pour élire les conseils régionaux au suffrage universel et au scrutin proportionnel. Afin de ne pas multiplier les consultations, cette élection des conseils régionaux devrait avoir lieu en 1986, en même temps que les élections législatives.* »

Le premier ministre ajoute que les désignation actuelle des conseillers régionaux au suffrage indirect et le plus souvent au scrutin majoritaire « *signifie que le suffrage universel ne s'exerce pas directement à ce niveau et que les minorités ne sont pas convenablement représentés* ». « *C'est une situation injuste, qu'il convient de corriger* », conclut-il.

La promesse d'élire les conseils régionaux au suffrage universel figure dans les engagements pris par M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle de 1981. A ce jour, seule la Corse (en vertu de son statut particulier) et les départements d'outre-mer ont pu élire leurs assemblées régionales au suffrage universel et à la proportionnelle.

● *L'élection cantonale partielle de Perpignan I est annulée.* – Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, pour irrégularités, l'élection de M. Aimé Coder (div. d.) dans le canton de Perpignan I (Pyrénées-Orientales), acquise le 16 décembre dernier par 1 318 voix contre 1 020 à M. Jean-Antoine Armengol, candidat du Front national. Ce scrutin partiel était consécutif au décès de Jean Catala, conseiller général communiste.

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1985 a été tiré à 470 812 exemplaires





Selon la SOFRES

L'OPPOSITION RECUEILLERAIT 58 % DES INTENTIONS DE VOTE EN CAS DE SCRUTIN LÉGISLATIF

Si des élections législatives avaient lieu, 58 % des Français accorderaient leurs suffrages à l'opposition et 40 % à la gauche. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par la SOFRES du 5 au 9 février auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par le *Figaro*. D'après une précédente enquête de la SOFRES effectuée en novembre 1984, le rapport droite-gauche s'établissait à 58 % contre 39 %.

Dans l'opposition, le léger recul enregistré par l'UDF (créditée de 20 % des intentions de vote au lieu de 22 % en novembre) et par le RPR (25 % au lieu de 26 %) profite aux divers opposition (4 % au lieu de 3 %) et surtout au Front national (9 % au lieu de 7 %).

A gauche, le PC et les divers gauche restent stables avec respectivement 13 % et 1 % des intentions de vote, ainsi que le PSU et l'extrême gauche (2 %), mais le PS passe de 23 % à 24 %.

Ce sondage indique d'autre part que les Français ne jugent pas souhaitable un changement du mode de scrutin : 37 % y sont opposés ; 31 % favorables et 32 % sans opinion.

Selon la BRI

LES TRANSACTIONS EN ECU SE DÉVELOPPENT

« *Au cours des dernières années, les transactions bancaires internationales libellées en unités de compte européennes (ECU) ont connu une expansion rapide* », indique la Banque des règlements internationaux (BRI) dans son rapport trimestriel. Le secteur de l'ECU arrive en cinquième position sur le marché bancaire international, mais loin encore de ceux du dollar, du deutschmark, du franc suisse et du yen.

Le rapport note que la croissance du marché de l'ECU est essentiellement imputable à quatre centres européens : Belgique-Luxembourg, France, Italie, Grande-Bretagne, qui, fin septembre 1984, détenaient 97 % des avoirs et 96 % des engagements déclarés en ECU. Aussi la BRI conclut-elle que l'« *expansion future du marché dépend de sa capacité d'étendre son activité de prêt bien au-delà de l'Italie et de la France* », ces deux pays, du fait de leur besoin de financement extérieur, rassemblant 82 % des créances des banques déclarantes (respectivement 3,6 milliards et 1,4 milliard de dollars).

● *L'attentat d'Ajaccio revendiqué.* – L'ex-FLNC a revendiqué, lundi 18 février, l'attentat à l'explosif survenu la veille contre le quartier Grossetti à Ajaccio, siège de la 55e division militaire territoriale. Le général Bernard Philipponnat, inspecteur général de l'armée de terre, chargé par le ministre de la défense d'enquêter sur les mesures de sécurité en vigueur dans les bâtiments militaires de l'île, a quitté, le 18 février, Ajaccio après un séjour de vingt-quatre heures. Dès le milieu de la matinée, on pouvait voir, dans le quartier Grossetti, des sentinelles armées.

Un patron séquestré libéré puis incarcéré

De notre correspondant

Limoges. – M. Henri Louzier, PDG de la SOLIC (Société limousine de carburants), a été séquestré dans son bureau le 15 février par les militants CGT de l'entreprise. Il en a été libéré en fin de semaine par la police, mais ce fut pour être aussitôt incarcéré à la maison d'arrêt de Limoges. Un mandat de dépôt venait d'être délivré contre lui pour chèques sans provision (notamment pour payer les salaires), abus de biens sociaux, abus de confiance, etc.

C'est un nouveau chapitre d'un conflit qui défraye la chronique régionale depuis cinq ans. La SOLIC, propriétaire de plusieurs stations-service, restaurants-hôtels en Limousin, employait en 1980 cent cinquante salariés. Elle en emploie aujourd'hui soixante. A plusieurs reprises, la section syndicale CGT de l'entreprise avait engagé – et gagné – des actions en justice pour entrave à la liberté syndicale. M. Louzier avait mis au point un système de délégués maison qu'il rémunérait par des primes importantes.

Pour l'ensemble du personnel, les salaires n'étaient plus payés depuis l'automne et l'entreprise s'enfonçait dans les difficultés avec des ventes en catastrophe de matériel, des projets non terminés, des brusques changements de décision. La CGT, puis les cadres CFTC et FO de la SOLIC, avaient, dès 1981, porté l'affaire devant la justice. Les organisations syndicales demandaient que soit imposé le dépôt de bilan pour « *tenter de voir clair* » et de redresser la situation.

La séquestration de l'employeur a été pour ces organisations le moyen de forcer une décision qui, selon elles, tardait trop à venir. Elles accusent le tribunal de commerce d'avoir, par ses « *atermoiements inexplicables* », entraîné la liquidation probable d'une entreprise qui, selon elles, est viable.

GEORGES CHATAIN.